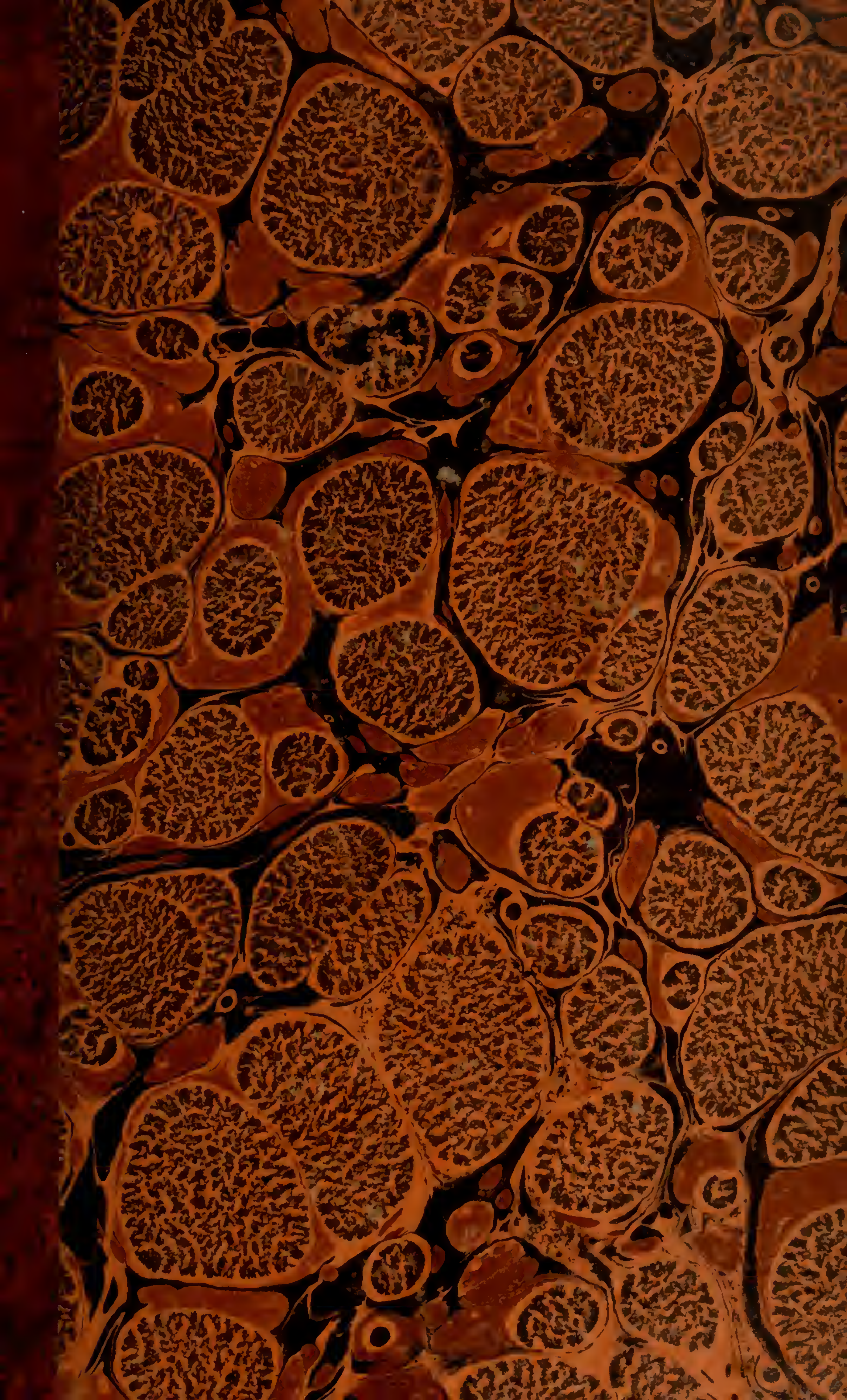


CONSULTATIONS

DE MÉDECINE.

T. I.

DE L'IMPRIMERIE DE LA Ve JEUNEHOMME,
RUE DE SORBONNE, n°. 4.

CONSULTATIONS

DE MÉDECINE

DE M. BARTHEZ,

MÉDECIN DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR
ET DU GOUVERNEMENT;

ET DE MM. BOUVART, FOUQUET, LORRY ET LAMURE.

Ære perennius.

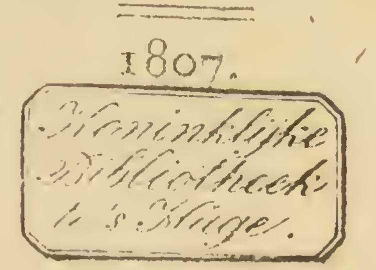
TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez LÉOPOLD COLLIN, Libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

1807.



CONSULTATIONS DE MÉDECINE.

I. *Disposition à la Phthisie Pulmonaire.*

M. le Prince de Chalais me paraît jouir d'une bonne santé; cependant on ne peut se dissimuler qu'il est d'une constitution délicate, affaiblie sans doute, dès l'origine, par le défaut de santé de madame sa mère, et probablement altérée par la rapidité de l'accroissement qu'il a pris dans ses dernières années. L'extension forte que les organes souffrent dans un accroissement soudain et très considérable leur donne une infirmité physique qui les rend plus susceptibles de diverses causes de maladie, jusqu'à ce que leur solidité ait été augmentée par les développemens que l'âge amène et par un régime convenable.

Mgr. se plaint depuis long-temps de la faiblesse de son estomac relativement aux autres organes, mais son poumon a aussi un degré de faiblesse qui s'est manifestée par le carac-

tère et la durée de deux rhumes de poitrine que M. a éprouvés cette année. Comme en général les maux de poitrine sont d'un traitement plus difficile, et d'une plus grande importance que ne le sont les maux d'estomac, il est clair que les principales attentions que M. doit avoir sur sa santé, doivent se porter à cette faiblesse habituelle du poumon, même lorsque ce viscère ne semblera pas spécialement affecté.

On a tout lieu d'espérer que le rhume de poitrine qui subsiste et qui est à son déclin, achevera de se résoudre par ceux d'entre les moyens déjà pratiqués que le voyage peut permettre. Ces moyens sont, 1° l'observation d'un bon régime où il puisse se priver de nourriture et de boissons échauffantes; 2° l'usage des lavemens d'eau tiède répétés suivant que le voyage occasionnera de l'échauffement et de la constipation; 3° l'usage continué des tablettes de soufre dont M. prendra une douzaine chaque jour pour rétablir aussi parfaitement qu'il est possible la santé. Il faut s'attacher à résoudre, par la méthode de traitement la plus convenable, chaque nouvelle attaque qu'il pourra avoir d'une maladie de rhume pareille à celle qu'il vient

de subir ; et, lorsqu'il sera hors de ces attaques, il suivra constamment et longtemps un régime, et des remèdes propres à augmenter les forces de toute la constitution, particulièrement celles du poumon dans la maladie de rhume dont M. est affecté depuis plus d'un mois : la fluxion d'humeur sur la poitrine n'est que l'accident, mais l'affection dominante est une sensibilité du poumon beaucoup plus excitée que dans l'état ordinaire qui produit la toux convulsive sèche, les ardeurs de poitrine et les mouvemens fébriles.

D'après cette idée simple et vraie sur la nature de cette maladie de poitrine que Monseigneur a soufferte, on voit que s'il est repris d'une maladie semblable, il faudra se garder de la combattre par le traitement qu'on a coutume d'employer dans les rhumes de poitrine. La saignée pourrait, dans ce cas-là, procurer un soulagement sensible et prompt, mais qui serait dangereux, parce qu'en énervant la constitution, elle augmenterait la faiblesse relative du poumon, et le rendrait susceptible d'excès de sensibilité ou de rechutes de la même maladie par les occasions les plus légères. Les évacuans des premières voies ne seraient pas bien placés dans le

même cas où l'indication la moins pressante serait de détourner les humeurs et la fluxion de dessus le poumon. Les émétiques même doux, tels que l'ipécacuanha, qui sont si utiles lorsque le principe de la toux est dans l'empâtement de l'estomac, ne pourraient être avantageux alors, et même pourraient augmenter la sensibilité du poumon en lui donnant des secousses dangereuses. Les boissons et toutes les drogues pectorales qu'on fait prendre communément dans tous les rhumes de poitrine ne doivent pas être employés dans ce cas pour procurer la coction et l'expectoration des humeurs qui seraient portées sur la poitrine. On fixerait mal sur cette indication supposée dominante la quantité et le choix des boissons, et autres remèdes qu'on pourrait conseiller.

Mais l'objet principal qu'il faudra se proposer pour la cure d'une semblable maladie de rhume, sera de ramener sûrement et par degrés l'état de sensibilité du poumon qui est le plus analogue à cet organe; on pourra y parvenir par les mêmes moyens qui ont été pratiqués ici, ou par d'autres analogues, toujours dirigés suivant l'esprit de la méthode de traitement que je vais exposer.

On opposera aux mouvemens fébriles qui pourront se déclarer dans les commencemens ou le cours de cette maladie de rhume, le repos, l'usage d'une boisson tempérante, et la diète. Le régime suffira sans doute pour abattre ces mouvemens de fièvre sans qu'il soit nécessaire de recourir aux évacuans et aux fébrifuges. Les boissons les plus convenables seront celles qui renferment un acide faible, ou enveloppé de manière qu'il ne puisse offenser le poumon; telles sont l'orangeade, la limonade préparée avec le petit lait parfaitement clarifié.

La diminution (surtout au soir et aux heures où la fièvre sera plus marquée) est salutaire alors, parce que le travail ordinaire de la digestion serait fatigant et nuisible; mais si cette diète était trop sévère, elle aggraverait l'état de la fièvre, parce qu'elle augmente la faiblesse, et l'orgasme de la constitution.

Lorsqu'on aura dissipé les mouvemens de fièvre, on s'attachera à corriger par divers procédés le vice de la sensibilité du poumon qui sera la cause essentielle de la maladie. Ainsi, on modifiera cette sensibilité vicieuse par l'usage des boissons adoucissantes, telles que le petit lait et l'orgeat; et légèrement calmantes, comme l'infusion de fleurs de

coquelicot. On pourra aussi affaiblir le même vice en combattant les irritations dont il est la cause; on ordonnera par doses graduées les antispasmodiques appropriés à la toux convulsive, comme les sucs de menthe et de pouliot. On tâchera de procurer par des diaphorétiques doux la transpiration du poumon interceptée par la crispation spasmodique des surfaces internes de ses vaisseaux aériens; crispation que manifestent les ardeurs et les serremens de poitrine. On préférera dans cette vue aux autres diaphorétiques le soufre qui semble porter sur le poumon une impression spécifique. On excitera lentement, et par degrés, le retour de l'ordre naturel des fonctions de la santé. On engagera de reprendre peu à peu la manière de vivre accoutumée, par rapport aux veilles, au genre d'exercice et aux diverses excrétions dont il importe d'autant plus d'entretenir le cours libre, que ce cours doit prévenir et modérer les mouvemens du sang et des humeurs sur la poitrine.

J'ai détaillé le traitement que je crois le plus convenable aux rhumes de poitrine que M. pourrait avoir dans la suite, s'ils ont le même caractère que ceux qu'il a essuyés cette année. Je passe à l'exposition des remèdes et

du régime qu'il me paraît nécessaire que M. suive pendant fort long-temps pour augmenter d'une manière constante les forces de toute l'habitude du corps, et partant celles du poumon dont l'infirmité relative pourrait faire craindre ou des rechutes fréquentes de la même maladie de rhume, ou d'autres plus graves.

Mgr. fera trois repas par jour; il s'abstiendra des alimens qui lui sont indigestes, ainsi que de ceux qui sont fortement assaisonnés; il fera beaucoup usage de ceux qui seront pris dans la classe des végétaux, des crêmes d'orge, et autres farineux, de riz au lait d'amandes, de purées de légumes, des herbes potagères comme des chicoracées et du cresson, des fruits parfaitement mûrs, comme oranges, fraises, raisins; mais il boira peu de vin, et renoncera pour long-temps à l'usage du café et des liqueurs spiritueuses : il fera, pendant l'été, beaucoup d'usage des boissons rafraîchissantes; il préférera la limonade médiocrement forte, si la poitrine n'en est point affectée, et l'orgeat si la limonade lui est contraire.

Mgr. se trouvera bien de faire journellement une promenade à cheval. Pourvu que cet exercice ne soit pas trop fort, il est naturel

qu'il choisisse pour cette promenade les heures de la journée où il sera le moins exposé aux extrêmes intempéries de l'air qui pourraient occasionner des rhumes, forcer ou supprimer la transpiration; mais autant un exercice moderé à cheval ou en voiture lui sera utile, autant une trop forte marche à pied, ou tout autre exercice poussé jusqu'à la fatigue, peut lui être nuisible. Je conseille à M. de prendre très-souvent des bains dans de l'eau temperée, de manière qu'il n'y éprouve pas de chaleur ni de froid considérables. Ces bains réuniront plusieurs avantages, pourvu que leur durée et leur répetition soient réglées de telle sorte qu'ils n'énervent point sensiblement. Leur alternative avec l'exercice donnera à la peau et aux vaisseaux aériens du poumon les dispositions les plus favorables pour soutenir l'égalité de la transpiration. Elle fortifiera la constitution qu'elle rendra moins sensible et moins irritable. L'usage des lavemens d'eau pure ne doit point être habituel, mais il sera avantageux de le répéter toutes les fois que la constipation aura duré plus de vingt-quatre heures, ou qu'il y aura plus d'échauffement général. Ces remèdes, lors même qu'ils sont inutiles pour procurer la liberté du ventre, ont

l'effet de rafraîchir, d'affaiblir la tendance irrégulière du sang et des humeurs vers la poitrine et la tête. Dès que M. sera exempt de tout autre symptôme d'incommodité, il se bornera à l'usage des remèdes suivans qu'il joindra aux secours de régime que je viens d'indiquer. Les remèdes que je crois les plus propres à fortifier sa constitution, et particulièrement son poumon et son estomac, sont le lait, le kinkina et le soufre. Les inconveniens que ces remèdes pris séparement pourraient avoir, seront prévenus si on les prend en même temps. Ainsi M. prendra, pendant quelques mois (plus ou moins selon l'effet sensible de ces remèdes), chaque jour, deux fois à son réveil, et à six heures ou sept heures du soir, vingt grains (et successivement par degrés quarante), d'excellent kinkina mis en bol avec sa quantité suffisante de sirop d'écorce d'oranges. Il prendra le matin sur le bol de kinkina d'abord huit onces de lait de vache coupé avec moitié dose de décoction de santal citrin, et on augmentera les doses graduellement jusqu'au double, si le bol de kinkina passe bien. Sur le bol de kinkina, il prendra le soir deux ou trois verrées de la même decoction de santal citrin. Cette décoction, approuvée dans ces cas par ses vertus

diaphorétiques et dépuratives, doit être préparée avec une demi once de santal citrin pour chaque livre d'eau. Durant le même temps, M. continuera l'usage des tablettes de soufre. Ces tablettes seront faites avec une partie de fleurs de soufre, deux parties de sucre, et quantité suffisante de gomme adragant : chaque tablette sera faite du poids de douze grains, et on en prendra une douzaine par jour.

Ce régime et ces remèdes, suivis avec constance, me paraissent être les moyens les plus assurés pour fortifier la constitution de M. Le Prince. Je le prie de considérer souvent qu'un état habituel d'infirmité le priverait de tous les biens que lui présentent sa naissance et sa fortune, et le forcerait à s'éloigner des grands emplois auxquels il est appelé par ses hautes destinées. S'il consent à s'occuper assez longtemps du soin d'affermir sa santé, il remplira le voeu d'un de ses premiers serviteurs, parmi lesquels j'espère qu'il me distinguera toujours.

15 mai 1775. *Barthez. D. M. M.*

II. *Hémoptysie.*

M. Le Prince, qui me fait l'honneur de me consulter, a craché du sang par intervalles depuis son retour de Plombières, les crache-

mens étant venus le plus souvent sans cause apparente ; d'autres fois des chasses, des courses à cheval les ont excités sensiblement. Ces crachemens de sang ont paru venir tantôt de la gorge, et tantôt de la poitrine : on a vu dans le fond de la gorge quelques petits vaisseaux variqueux. Dans les premiers temps où Mgr. crachait du sang en quantité, il en mouchait aussi ; mais il n'en mouche pas depuis qu'il en crache moins.

Sa voix se trouve enrouée dans les temps où il crache du sang ; mais il le rend sans efforts ni toux (excepté une fois qu'il en rejeta avec une quinte de toux). Cependant, le lendemain du jour où il a craché du sang, il sent sa poitrine gênée, et y a même un petit point un peu sensible ; il a senti en dernier lieu de fréquentes envies d'uriner, avec des démangeaisons au fondement qu'il a prises pour un commencement d'hémorrhoïdes : il s'est fait alors appliquer des sangsues au fondement ; mais ces deux symptômes n'ont point cédé à l'application des sangsues, et n'ont passé que deux ou trois jours après. Vers le même temps ses urines, lorsqu'elles avaient reposé, étaient troubles et rouges.

D'après cet exposé, il paraît que ces cra-

chemens de sang auxquels M. est sujet sont produits par la rupture, ou peut-être par une dilatation forcée des extrémités des veines engorgées et variqueuses, dont les unes sont dans le fond de la gorge, et les autres dans la substance du poumon. La faiblesse invétérée de ces vaisseaux qui paraissent être en petit nombre les dispose à souffrir ces engorgemens variqueux par toutes les causes qui déterminent le sang à s'y porter par congestion ou par un mouvement irrégulier. Ces causes ont été souvent manifestes, comme des chasses et des courses à cheval, mais encore elles ont été souvent intérieures, et ont échappé à l'observation. On a lieu de penser qu'il existe chez le malade une débilité relative du systême veineux ; il semble prouvé du moins que cette faiblesse particulière existe dans les rameaux de la veine-porte, d'après le fait que le malade a observé que le lait lui donnait toujours les hémorrhoïdes au bout de quelque temps. Cela vient probablement de ce que, le lait étant absorbé en grande quantité des intestins dans les veines mésentériques, la circulation y est empêchée et intervertie, ce qui produit des hémorrhoïdes.

Les indications que présente le traitement

de cette maladie, sont de détourner la congestion du sang qui se porte sur les vaisseaux affectés de la poitrine et de la gorge; d'affaiblir cette congestion à proportion de ce que les crachemens de sang qui en sont l'effet, seront plus considérables ou plus fréquens; de donner aux vaisseaux affaiblis une augmentation de forces constantes qui préviennent le retour de la congestion sur ces vaisseaux. On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans, dont l'usage doit être continué longtemps et modifié selon les circonstances.

1° Le malade doit s'abstenir, jusqu'à ce que sa santé soit parfaitement rétablie, de tous les alimens trop assaisonnés ou indigestes, ainsi que des boissons chaudes et spiritueuses. Il sera avantageux qu'il fasse plus d'usage, à proportion que par le passé, d'alimens pris parmi les végétaux, de fruits parfaitement mûrs ou cuits, de racines ou herbes potagères, et particulièrement de celles qui ont une vertu spéciale pour rendre plus fixe la mixtion des humeurs et du sang, comme l'oseille et le cresson, etc.

Pour empêcher le sang et les humeurs de se jeter sur la poitrine, il faut procurer une grande liberté des excrétions: ainsi, toutes les

fois que le malade sera échauffé ou resserré, il fera un usage convenable des lavemens d'eau tiède auxquels on substituera même au besoin des émolliens et des laxatifs. Un exercice modéré, pris journellement à cheval ou en voiture, peut être fort utile pour entretenir dans l'ordre naturel la transpiration et les autres excrétions; mais une condition essentielle pour l'utilité de cet exercice est que l'on prévienne ou corrige, comme il a été dit, l'effet qu'il pourrait avoir de rendre l'excrétion des selles difficile et incomplète, d'autant que cet effet aggraverait la disposition aux hémorrhoïdes et au ténesme de la vessie, et contribuerait à déterminer de nouveaux crachemens de sang : il est comme superflu de dire que Mgr. ne doit plus faire d'exercices violens, ni de longues courses à cheval, jusqu'à ce que sa santé soit entièrement rétablie.

2° Si les crachemens de sang devenaient plus considérables, il ne faudrait point en négliger le traitement particulier. Le malade observerait alors autant qu'il se pourrait un grand repos de corps et d'esprit; il prendrait à froid toutes ses boissons, et même ses alimens. Le remède interne le plus efficace pourrait être alors la liqueur minérale anodine

d'Hoffman prise à des doses assez fortes dans de l'eau de fleurs de tilleul ou autre appropriée. S'il sentait en même temps beaucoup de feu, de sécheresse et d'irritation à la gorge ou à quelque endroit de la poitrine, on ferait au-dessus de la partie souffrante des onctions avec un liniment composé d'huile d'amande douce, et d'esprit volatil de sel ammoniac, où l'on modérerait la proportion de l'alkali volatil de manière à n'exciter qu'une légère rougeur à la peau.

L'application des sangsues au fondement a été très-bien conseillée au malade. Le remède pourra être singulièrement utile, même dans le cas où il n'y aura point d'hémorrhoïdes formées pour opérer la révulsion d'un mouvement de congestion de sang qui rendrait l'hémoptysie fort opiniâtre.

3° Les acides végétaux, convenablement affaiblis, me semblent devoir être fort utiles dans tous les temps où le malade restera sujet à des retours fréquens de son crachement de sang. On commencera par l'usage de l'orangeade ou d'une limonade légère. Les sucs acides fort délayés et adoucis, n'auront pas sans doute l'effet qu'a eu une orange que le malade mangea dernièrement, qui le prit à la gorge

et lui provoqua la toux. Mais si, pendant ou après l'usage de ces boissons, il y a de la toux, ou d'autres symptômes d'irritation de la gorge et de la poitrine, on donnera les mêmes acides étendus dans une grande quantité de boisson mucilagineuse. On fera usage, par exemple, d'une décoction de racines de guimauve à laquelle on aura ajouté du suc de cresson, et que l'on aura adoucie avec du sirop de capillaire. de manière que l'acide ne s'y fasse sentir que faiblement.

A mesure que les crachemens de sang deviendront plus faibles et plus rares, on combinera avec l'usage des bouillons acidulés celui d'une décoction assez forte de plantes balsamiques vulnéraires propres à fortifier les vaisseaux du poumon, qui sont affectés d'un état variqueux. Le malade prendra alors, chaque jour, à des heures assez éloignées de ses principaux repas, quelques verrées d'une décoction assez forte de feuilles de millefeuilles, d'aigremoine, et de sommités fleuries d'hypéricum, adoucies avec du sirop de lierre terrestre.

Dans un temps éloigné, et lorsque les remèdes précédens auront produit les bons effets qu'on a lieu de s'en promettre, un long usage du kinkina pris à petites doses, pourra être comme

spécifiquement salutaire pour augmenter d'une manière stable les forces du poumon et celles de la constitution. Mais, pour en assurer les bons effets, il sera nécessaire de les combiner avec des tempérans qui pourront être indiqués par les circonstances de l'état du malade. B...

III. *État nerveux des tégumens de la tête.*

Madame (1) qui me fait l'honneur de me consulter, a été très-valétudinaire dans son enfance, durant laquelle elle avait habituellement des mouvemens de fièvre et de fluxion sur les yeux, des douleurs de tête et de poitrine, qui étaient accompagnées d'une petite fièvre lente, presque continuelle et d'un dégoût universel, excepté pour le café, dont elle n'a jamais cessé de faire usage. A l'âge de trente-quatre ans, Madame ayant eu la tête frappée par la chute d'une grosse bûche, la douleur lui fit d'abord perdre connaissance, et cet accident fut suivi de grands maux de tête, qu'elle continua de souffrir pendant deux ans. Ces maux de tête se dissipèrent ensuite par les eaux de Néry, qui la délivrèrent aussi de ses

---

(1) Baucheron Delachastre.

douleurs de poitrine; elle prit alors de l'embonpoint, ayant toujours été maigre auparavant. Cet état de bonne santé dura environ quatre ans. Vers l'âge de quarante ans elle cessa peu à peu d'avoir ses règles, et en même temps le sein et le bas-ventre grossirent, et elle y ressentit des douleurs qu'elle supporta pendant quinze mois : au bout de quelques mois on jugea qu'elle avait l'épiploon trop graisseux; on lui ordonna la saignée, des bains, des bouillons rafraîchissans et vingt purgations. Ce traitement, qui parut avoir grand succès, dura quarante jours, et finit au dernier jour d'octobre. Le second jour après qu'il fut fini, la malade fit une partie de chasse et resta exposée à l'air et au soleil pendant toute la journée; le lendemain elle se fit tailler les cheveux et couper fort près ceux du haut de la tête, et elle se promena jusqu'à onze heures du soir; le jour suivant elle sentit à la tête un froid qu'elle négligea et qui lui causa pendant un mois les douleurs les plus vives, elle y appliqua des linges brûlans qui ne la soulageaient que pour l'instant.

Depuis cette époque, la malade a toujours été affectée d'une sensation de froid et de douleur dans les parties externes de la tête;

cet état l'assujettissait à avoir toujours la tête couverte de plusieurs bonnets ou capots matelassés d'aigledon, et de tenir le derrière de la tête continuellement exposé à un feu ardent. Elle peut à peine s'éloigner du feu, dans les plus grandes chaleurs de l'été, et le plus léger refroidissement qu'elle souffre à la tête y renouvelle ses douleurs avec la plus grande violence. Il y a quelques années qu'elle a consenti à faire couper ses cheveux, et, depuis lors, son état habituel est moins douloureux. Elle les fait raser souvent, et elle se fait frotter la tête, deux fois le jour, avec de l'esprit de vin et des linges extrêmement chauds. Dans les attaques les plus violentes de ses douleurs, elle ne peut faire le moindre mouvement, comme de tourner le feuillet d'un livre, sans éprouver une douleur pareille à celle d'un violent coup de baguette sur la tête. Elle y souffre quelquefois des élancemens si forts qu'il lui semble que sa tête va s'ouvrir.

Dans l'état ordinaire, sa tête ne transpire point; mais, dès que l'impression du froid y redouble les douleurs, la transpiration y devient très-abondante : cette impression produit des attaques, dont chacune dure plusieurs jours et nuits. La fin de ses grandes crises est

ordinairement annoncée par des rougeurs saillantes au nez et aux environs; et, dès qu'il se fait un suintement, la malade commence à éprouver du soulagement. Pendant tout le cours de ses crises, qui sont souvent accompagnées de fièvre, la malade a été obligée de passer les nuits, la tête très-près d'un feu excessif; la chaleur qu'elle éprouve dans cette situation l'altère et la force à boire beaucoup, ce qui fait qu'elle sent, durant la nuit, sa poitrine baignée, et qu'elle rend très-souvent, à son lever, une grande quantité d'eau claire.

D'après cet exposé, on voit que la malade a eu, dès son enfance, des habitudes de catarrhes, ou de fluxions d'humeurs sur la tête et la poitrine, et que ces dernières fluxions ont même continué après l'établissement des règles, n'ayant été dissipées qu'à l'âge de trente-six ans, par le bon effet des eaux de Néry : ces bains qui détruisirent aussi la fluxion douloureuse des humeurs vers la tête, qui subsistait depuis quinze mois, durent agir en donnant plus de force et de constance à la transpiration, que cette fonction n'en avait jamais eu, et c'est ce qui procura à la malade l'embonpoint et l'exemption de fluxions, dont elle a joui pendant trois ou quatre années. Le vice de la transpiration

paraît avoir été originaire chez la malade, d'autant qu'elle a une sœur qui est fortement affectée de la goutte. La cessation anticipée des règles, à l'âge de quarante ans, déterminant le gonflement sympathique des seins et l'enflure du bas-ventre, qu'on attribua à l'épiploon trop graisseux, les purgations répétées détruisirent cette enflure; mais les imprudences que fit la malade, immédiatement après le traitement, en prenant beaucoup d'exercice dans une saison froide où elle s'exposait aux fortes intempéries de l'air, lorsqu'elle venait de se faire couper les cheveux, décidèrent la formation de la maladie de la tête qui depuis lui a causé tant de souffrances et d'incommodités.

Le siége de cette maladie est sensiblement dans les parties externes de la tête, qui avaient été violemment offensées par l'accident de la chute d'une bûche, que la malade y souffrit à l'âge de trente-quatre ans. Les parties des tégumens de la tête qui sont affectées, ont été, depuis que cette maladie a commencé, dans un état d'irritation et de spasme qui est singulièrement aggravé par l'action de l'air qui a le moindre degré de froidure. Cet état spasmodique habituel a toujours été joint à une congestion ou tendance irrégulière vers la tête,

des humeurs qui surabondent chez la malade depuis la cessation des règles, et ces deux principes de maladie ont entre eux une influence réciproque de causes et d'effets : une chaleur sèche, mais forte, que la malade emploie en se couvrant beaucoup la tête et en la tenant exposée à un grand feu, produit le double effet d'exciter la transpiration des humeurs qui se portent aux parties externes de la tête, et de rendre les agitations de ces parties, plus faibles et plus diffuses ou moins concentrées; mais le remède a énervé de plus en plus les forces constantes ou radicales de l'organe affecté, qui ont dû être rétablies en quelques degrés, depuis que la malade a pris la coutume de se faire raser souvent la tête, et d'y faire journellement des frictions avec l'esprit de vin.

Lorsque l'impression de froid relatif de l'air extérieur devient beaucoup plus vive qu'à l'ordinaire, elle augmente violemment l'affection spasmodique et douloureuse des parties externes de la tête; et les tiraillemens du tissu cellulaire de ces organes, qui sont déterminés par les ébranlemens les plus faibles de ce tissu, même dans ses parties éloignées, sont ressentis d'une manière très-forte et très-douloureuse; en même temps l'irritation des parties externes

de la tête y dirige forcément une plus grande quantité d'humeurs séreuses qui nécessite une transpiration de la tête, quoiqu'elle ne transpire point dans son état ordinaire de refroidissement et de spasme concentré. La congestion de ces humeurs est souvent accompagnée de fièvre; et, lorsque la détente succède au spasme qui a excité cette congestion, les humeurs se jettent sur le nez et les parties voisines, où surviennent des rougeurs et un suintement salutaire.

Les indications qui se présentent pour le traitement de cette maladie sont, 1° de remédier à la surabondance d'humeurs séreuses, et de détourner la congestion assidue qui porte ces humeurs vers la tête, en rendant très-libre le cours des excrétions, et particulièrement celui de la transpiration insensible dans toute l'habitude du corps; 2° de résoudre aussi promptement, et aussi complétement qu'il se pourra, chaque violente attaque des douleurs de tête; 3° d'entretenir spécialement la transpiration des parties externes de la tête, et de fortifier ces parties, ou d'augmenter leur force constante ou radicale. On peut remplir ces vues, par les moyens suivans qui doivent être administrés et modifiés selon la direction de M. le médecin ordinaire de la malade.

1° Il faut que la malade ne se nourrisse que d'alimens de bonne qualité, et qui lui soient faciles à digérer : elle doit s'abstenir de tous les alimens échauffans ou fortement assaisonnés, ainsi que des vins spiritueux et des liqueurs. L'habitude seule peut affaiblir les mauvais effets que doit avoir l'usage continuel qu'elle fait du café, surtout si elle n'en use pas avec une extrême modération : en général tout ce qui échauffe doit aggraver le mouvement irrégulier du sang et des humeurs vers les parties externes de la tête, et rendre ces parties plus susceptibles des impressions pernicieuses du refroidissement de l'air extérieur.

On aura soin d'entretenir la plus grande liberté des selles et de la transpiration. Ainsi la malade fera un assez grand usage des raisins, des pruneaux et d'autres fruits doux qui humectent et rafraîchissent, en lâchant le ventre ; et elle usera des lavemens aussi constamment qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation. On pourra, dans la suite, essayer l'utilité des purgatifs rafraîchissans donnés à des intervalles assez longs.

Dans la saison favorable où nous entrons, pendant tout l'été, la malade fera journellement de l'exercice en voiture, à la campagne ; elle pren-

dra toutes les précautions nécessaires pour se garantir des suppressions de la transpiration pendant la durée de cet exercice, qui doit être augmenté par degrés; elle tâchera de renoncer ainsi, par degrés insensibles, à la vie trop sédentaire à laquelle elle s'est condamnée depuis long-temps pour se défaire des impressions de l'air froid : dès-à-présent, et dans toutes les saisons de l'année, elle fera un usage journalier, ou du moins très-fréquent, des bains pris dans l'eau tiède. On réglera la durée et la température de ces bains, de manière qu'ils ne fatiguènt point la malade, et ne portent point à la tête; on pourra aussi, dans la suite, essayer l'utilité des tisannes diaphorétiques, dont on graduera prudemment l'activité.

Dans un temps avancé du traitement, la malade pourra être fort soulagée par un usage convenable des poudres sternutatoire et céphalique; par exemple, des feuilles d'azarum et de marjolaine, prises comme du tabac, ou bien du suc de poirée, ou de racine de betterave humés fréquemment par le nez. Cependant l'usage de ces errhines doit être suspendu pendant les premiers temps des attaques violentes du mal de tête, et il doit être renouvelé dans le temps où elles commencent à décliner.

Si cette maladie de la tête était toujours rebelle, et devenait plus fâcheuse, il serait à propos d'établir à un bras uncautère dont on entretiendra l'écoulement avec beaucoup de soin.

2° Dans toute attaque forte de douleurs de tête qui pourra survenir, si le bas-ventre est resserré, on insistera sur l'usage des lavemens émolliens et laxatifs. Si l'estomac se trouve alors surchargé d'humeurs ou de matières mal digérées, il pourra être avantageux de faire vomir doucement avec l'ipécacuanha. Si, dans le même temps, il y a des signes de congestions fortes de sang vers la tête, après avoir fait prendre des bains de jambes dans l'eau tiède, on aura recours à l'application des sangsues aux tempes, et on tirera, par ce moyen, quatre ou cinq gros de sang.

Lorsqu'on aura fait précéder les évacuations générales qui pourront être indiquées pour résoudre l'attaque le plus promptement qu'il sera possible, on pourra employer divers antispasmodiques internes et externes; ainsi on pourra essayer alors l'usage d'un julep antispasmodique ordinaire; et si ce julep est sans effet, d'un julep préparé avec le camphre et le musc mêlés à des eaux appropriées, après avoir été

broyés avec du sucre, préférant dans la suite celui de ces deux antispasmodiques dont l'essai aura été le plus avantageux. Quand les douleurs seront extrêmement violentes, on pourra ajouter à ce julep un peu de laudanum liquide, et en même temps on pourra faire usage des onctions sur les parties de la tête les plus souffrantes, avec un mélange d'esprit de nitre dulcifié, et de baume du Pérou; ou bien frottez chaudement ces parties avec un linge imbibé d'éther vitriolique.

3° On continuera de tenir les cheveux extrêmement courts, afin qu'ils ne puissent, par leur frottement, irriter l'état spasmodique des parties externes de la tête : on brossera la tête journellement; on continuera les lotions de la tête avec de l'esprit de vin : on pourra essayer s'il ne serait pas utile de la laver chaque matin avec de l'eau peu chaude, et dont on augmenterait la froideur par des gradations fort lentes. On tâchera ainsi de diminuer graduellement le nombre de bonnets dont la tête est affublée. Entre les remèdes fortifians, dont l'usage long-temps continué peut être convenable dans cette maladie, la racine de valériane sauvage semble avoir une vertu singulière ; mais pour en obtenir des effets marqués, il faudra

la prescrire ; par exemple, deux fois par jour, une drachme, et même d'une plus grande quantité si l'estomac peut les supporter.

On pourra enfin assurer le succès des remèdes précédens, et augmenter les forces constantes des parties de la tête qui sont affectées, par un long usage des remèdes vraiment toniques, dont l'administration prudente accroîtra d'une manière durable les forces de toute la constitution.

7 mai 1780. B....

IV. *Constitution délabrée.*

Histoire de la maladie.

M. est âgé de quarante-quatre ans ; sa constitution a toujours été peu forte, et cependant il n'a jamais eu de maladie grave. Vers l'âge de seize ans il se livra à un abus de plaisirs qu'il soutint pendant long-temps sans incommodité, mais qui lui causa ensuite des palpitations de cœur très-violentes, beaucoup d'abattement, et un dérangement des fonctions de l'estomac. Dans cet état, il fut soulagé par l'élixir balsamique d'Hoffman. Ce remède lui rendit des forces qui s'affermirent par un usage plus modéré des plaisirs. M. se maria en 1754 ;

un an après il eut des chagrins très-vifs qui altérèrent fortement sa santé : son estomac devint souffrant, et digérait mal; toujours accablé de passions tristes, M. tomba dans un état de faiblesse et de maigreur considérables; il prit alors les eaux de Spa, qui lui firent beaucoup de bien : il ne lui resta qu'un penchant à la mélancolie, qui depuis n'a pu être dissipé.

Un an ou deux après son retour de Spa, M. se rendit à l'armée en Bohême, et fit toutes les campagnes de la dernière guerre, qui furent extrêmement dures; il se faisait toujours saigner et purger au commencement de chaque campagne: il avait de temps en temps des restes de ses incommodités passées ; mais il ne fut jamais arrêté que par une fièvre quotidienne qui dura trois mois, et que fit cesser un très-grand usage du kinkina.

Un ou deux mois après, M. redevint sujet à de fortes palpitations de cœur, qui furent accompagnées de mouvemens spasmodiques violens, et de tremblemens de tout le corps. Après qu'on eut employé divers remèdes calmans et antispasmodiques, il prit les eaux de Spa avec succès, et essaya des bains froids qui parurent entièrement réparer ses forces; mais au bout d'un certain temps les mêmes incommodités se

renouvelèrent, et il s'y en est joint un grand nombre d'autres qu'on juge tenir aux mêmes causes de la maladie. Depnis environ douze ans, M. n'a pas passé de jours sans être affecté d'un sentiment plus ou moins marqué de ses incommodités habituelles; mais de plus, il a été sujet, depuis la même époque, à des attaques vives où ses maux habituels montent à un degré de force extraordinaire. Les intervalles de ses attaques étaient auparavant de deux ou trois mois, et sont présentement beaucoup plus courts.

Un sujet d'affliction très-forte que M. a eu il y a environ deux ans, a beaucoup influé sur le rapprochement de ses attaques, et sur l'augmentation manifeste qu'ont prise ses maux habituels; ces maux sont toujours aggravés par les peines les plus légères; mais ces excès de sensibilité sont les seules erreurs de régime, par lesquelles M. ajoute à l'activité des causes perpétuelles de sa maladie.

Dans les plus fortes attaques de ses accès, M. a eu quelquefois, pendant deux heures et plus, la respiration fréquente et laborieuse; il a eu très-souvent dans ses attaques des palpitations de cœur qui le prenaient tout-à-coup sans qu'il eût précédé aucune agitation consi-

dérable. Dans les même circonstances il a ressenti des contractions violentes du cœur, qui se répétaient sept à huit fois de suite, à une minute ou deux d'intervalle l'une de l'autre. Depuis long-temps c'est dans l'estomac qu'ont leur siége ou leur principe les symptômes les plus fâcheux que M. éprouve dans les fortes attaques de sa maladie. Il y a cinq à six mois qu'il eut à l'estomac des crampes extrêmement violentes, qui, pendant trois semaines, revinrent trois ou quatre fois par jour, et dont plusieurs lui causèrent des douleurs qui le faisaient presque évanouir. Il fut sujet alors, et il l'a été long-temps depuis, à avoir au creux de l'estomac des battemens dont l'impression était sensible à l'œil; il a eu aussi vers l'orifice supérieur de l'estomac des sensations tantôt d'une chaleur brûlante, et tantôt d'un froid de glace.

Les affections de l'estomac se portent rarement à un tel degré de violence, mais elles se sont souvent accrues au point de paraître indiquer une répétition fréquente de purgatifs, qui procuraient toujours un soulagement passager, en faisant rendre beaucoup de bile et de glaires.

Lorsque ces embarras plus considérables se

forment dans l'estomac, le malade a souvent de petites douleurs de colique, et plus fréquemment encore une espèce de barre qui paraît occuper l'intestin colon. Dans l'état habituel de cette maladie, l'estomac est constamment le plus affecté. M. mange avec assez d'appétit, mais il sent toujours après le repas, comme un poids dans l'estomac, qui parfois se remplit de vents, et se gonfle au point de ne pouvoir souffrir aucun genre d'habillement. Le travail de la digestion se fait quelquefois avec un accablement universel; elle est ordinairement lente et pénible; le ventre est paresseux, les excrémens qu'il rend sont presque toujours mal liés, et souvent les alimens passent par les selles sans avoir changé de couleur.

M. a, de temps en temps, et surtout lorsque les digestions sont plus laborieuses, une chaleur considérable à la tête, où il semble que tout le sang se porte; il souffre alors une tension douloureuse dans les globes des yeux, au sommet de la tête, vers les tempes, à la nuque; il sent des battemens très-forts dans l'intérieur de la tête, et des tintemens dans les oreilles. Il éprouve en même temps une sorte d'engourdissement général qui semble le provoquer sans cesse au sommeil. Il a été sujet,

pendant long-temps, à ressentir des fourmillemens qui s'étendaient depuis la nuque, le long de l'épine du dos; son ouïe paraît être devenue plus dure; sa vue est considérablement affaiblie : la transpiration est en général défectueuse; elle l'a été ici, malgré la chaleur du climat et de la saison. La peau, surtout celle des pieds, des mains, est habituellement sèche et lisse, et M. y sent des démangeaisons fréquentes : il sent beaucoup de sécheresse au gosier et à la langue, et a souvent des aphthes à la bouche; cependant il est rarement altéré. Il a observé que les bains tièdes affaiblissaient sa transpiration, au lieu qu'elle est excitée par des bains froids dont la durée est courte, et que suit un exercice assez vif.

La secrétion des urines se fait aussi imparfaitement. M. sent d'ordinaire de la gêne et de la pesanteur dans les reins; il rend presque toujours des urines claires. Il a observé que les boissons rafraîchissantes dont il use, de même que l'eau du bain, qui pénètre dans l'intérieur du corps, s'écoulent promptement par des urines limpides. Les articulations de tout le corps sont dans un état manifeste de sécheresse et de roideur; leurs mouvemens ne s'exécutent qu'avec peine. L'on peut entendre

un craquement dans le genou, lorsque M. se lève après avoir resté assis : il est sujet à sentir aux jambes et aux pieds un froid que le marcher ne pouvait dissiper, et qui a cédé depuis quelque temps à la chaleur de la saison. Ses extrémités sont souvent engourdies, ainsi que les bras et les mains, et ces engourdissemens sont plus sensibles lors du réveil; et en général, le malade se sent alors fort échauffé, et plus fatigué que lorsqu'il s'est couché. La soirée est presque toujours le temps où sa santé est meilleure; il a un sommeil pesant, agité par des rêves et fort coupé. Depuis longues années il ne connaît plus ce sommeil doux et paisible qui délasse et qui rafraîchit.

Depuis douze ans M. a pris beaucoup de remèdes sans qu'aucun ait eu un succès durable : il a repris les eaux de Spa sans en éprouver le bien qu'elles lui avaient fait auparavant. On a plusieurs fois essayé de lui donner le mars qui lui a toujours pesé sur l'estomac. Il a pris, sous différentes formes, le kinkina qui paraissait d'abord être utile, mais qu'il fallut abandonner bientôt après, parce qu'il produisait des effets sensibles d'échauffement et d'astriction.

Lorsqu'il a eu l'estomac plus affecté, il a pris très-souvent des purgatifs doux qui pal-

liaient les maux pour quelque temps. Il a usé long-temps du suc de chicorée sauvage qui, à la fin, a paru le refroidir trop fort. Le lait d'ânesse, qu'il a pris il y a un an, parut d'abord lui faire du bien; mais au bout de trois semaines il lui pesait sur l'estomac; et en même temps il se fit une éruption d'une infinité de petits boutons sur le dos, les bras et les cuisses, qui fut suivie d'une desquamation de la peau.

Dans les violentes crampes de l'estomac dont il fut attaqué il y a près de six mois, il se trouva fort bien des remèdes suivans : il prenait trois fois par jour des pilules composées de savon préparé avec l'huile d'amandes douces, de gomme ammoniaque, de mirrhe, de rhubarbe, avec suffisante quantité d'élixir de propriété; en même temps il usait des eaux de Spa : on lui fit boire encore d'une infusion de bois d'acacia dans du vin, dont il prenait un verre avant le dîner.

Des causes de la maladie.

Dans la formation de cette maladie se sont réunies les causes qui sont les plus puissantes pour énerver une constitution médiocrement forte et très-sensible; l'abus des plaisirs dès

l'âge de puberté, l'excès de fatigues dans une suite de campagnes fort rudes, et des chagrins essuyés à différentes époques. Dans tous les progrès de cet affaiblissement de la constitution, il ne paraît pas qu'aucun viscère ait souffert une lésion organique. M. eut de violentes palpitations de cœur durant la consomption hypocondriaque, dont il fut attaqué dans sa première jeunesse : depuis plus de dix ans les fréquens retours de ces palpitations auxquels il a été sujet, et les étranglemens spasmodiques du cœur qu'il a ressentis quelquefois, lui ont fait craindre qu'il n'eût un polype ou autre maladie du cœur ; mais il n'a jamais eu ce concours de symptômes qu'il est nécessaire d'observer pour admettre la présence d'un anévrisme ou d'un autre vice organique du cœur. Même en excluant les polypes dont l'existence est encore un problème en médecine, on a vu des cas rares où les symptômes ordinaires des vices organiques que le cœur avait soufferts ne s'étaient pas manifestés, ou avaient été suspendus par les alternatives répétées pendant long-temps ; mais il est sans expérience que ces vices du cœur, après avoir causé des palpitations et d'autres symptômes équivoques, subsistent plusieurs années sans recevoir des accroissemens funestes.

Les accès de respiration pressée et pénible que M. souffre rarement, mais quelquefois pendant deux heures de suite, dans les attaques violentes de ses maux, paraissent tenir au trouble de la circulation du sang dans les vaisseaux du poumon; mais rien ne fait présumer dans cet organe aucune maladie, soit constante, soit périodique. Ces gênes du cours du sang dans les vaisseaux pulmonaires sont produites par un degré extrême du désordre de la circulation du sang dans la tête: le sang est très-souvent porté à la tête ou y est retenu en plus grande quantité que dans l'ordre naturel de la distribution. Dans le premier cas, cette congestion est déterminée par des agitations violentes des artères qui font ressentir des battemens très-forts et des tintemens d'oreille, et dont l'irritation propagée dans diverses parties externes de la tête y cause aussi une tension fort douloureuse; dans le second, le retour du sang par les jugulaires est rendu sensiblement plus difficile; ce qui a lieu surtout lorsque M. se réveille avec beaucoup de chaleur dans la tête et un peu de bouffissure au visage. L'accumulation du sang dans la tête entraîne un état de somnolence et de stupeur. Elle est généralement causée par la compression ou le resser-

rement spasmodique que souffre l'aorte inférieure lorsque l'estomac est distendu ou irrité dans des digestions très-pénibles : elle doit être souvent augmentée par ces contractions spasmodiques qui produisent le froid sensible des extrémités inférieures.

Les origines des nerfs ont été affectées par les fréquens retours des congestions du sang vers la tête, par l'influence sympathique de lésions habituelles de l'estomac et autres organes nerveux, et par l'affaiblissement général de la constitution. La vue est considérablement affaiblie, l'ouïe semble être devenue plus dure, les idées mélancoliques auxquelles M. s'est livré pendant long-temps, sont encore des indices de la sensibilité dépravée des nerfs qui causait les fourmillemens que M. a été sujet à sentir le long de l'épine du dos, analogues à ceux qu'on éprouve dans la consomption nerveuse.

La circulation du sang et la sensibilité des nerfs sont encore moins altérées dans l'affaiblissement général que ne le sont les fonctions de l'estomac et des organes digestifs. La lésion habituelle de ces organes est ce qui rend les digestions constamment difficiles, souvent accompagnées d'un accablement universel, de pesanteur à l'estomac, de vents qui s'y déve-

loppent, ainsi que dans les intestins. Une cause nerveuse a souvent affecté l'estomac au point d'exciter, vers son orifice supérieur, des sensations, ou d'ardeur, ou de glace, et de causer de violentes palpitations de l'artère cœliaque.

Mais l'estomac et les intestins sont surtout irrités par l'imperfection des excrétions de la bile, des sucs digestifs, des humeurs muqueuses ou excrémentitielles qui se fixent dans la cavité de ces organes; le vice de ces secrétions influe sur la difficulté de la digestion, ce qui fait que les excrémens ne sont pas liés, et entraînent souvent des parties d'alimens qui n'ont point été digérés. Ce vice paraît faire, suivant des périodes marquées, des progrès qui vont en croissant pendant plusieurs jours. Dans ces périodes, M. éprouve d'abord des sensations comme d'un détachement imparfait de matières excrémentitielles; il a ensuite des douleurs de colique, et une tension extraordinaire dans une partie d'intestin. Enfin, si l'art et la nature ne viennent au secours par des évacuations forcées, ces gênes et ces douleurs passent des intestins à l'estomac qui est affecté de crampes, d'anxiétés et de cardialgie, qui vont jusqu'à la défaillance.

La difficulté des secrétions de la bile et de

tous les sucs qui se filtrent dans les premières voies, est analogue à celle que souffrent chez M. toutes les secrétions naturelles. Depuis long-temps ses excrétions sont incomplètes et retardées par une suite de ce degré de dépérissement que la constitution a souffert et qui fait languir toutes les fonctions. La masse du sang ne se dépure point assez des parties excrémentitielles qu'elle produit; les humeurs dont les mouvemens progressifs et intestins sont relatifs, contractent un état habituel de dépérissement vicieux. Le vice des humeurs fait que l'eau des boissons rafraîchissantes, ainsi que celle du bain qui pénètre dans l'intérieur du corps, passe très-promptement par la voie des urines sans être chargée ni colorée, de sorte qu'elle n'a point d'effet sensible pour détremper les ligamens, ni pour humecter les solides. Il paraît que les humeurs ont une disposition primitive à ce caractère particulier d'épaississement qui fait naître des obstructions en forme de glandes dans divers endroits du tissu cellulaire. Cela est indiqué par les dépôts quelquefois considérables que M. a eu souvent au-dessus des gencives, au col et à l'intérieur de la gorge. La langueur des secrétions et l'épaississement des humeurs n'ont point déterminé d'obstruc-

tions sensibles des viscères : l'examen le plus attentif ne peut faire découvrir aucun vestige d'une obstruction formelle dans les viscères du bas-ventre; mais un état d'obstruction générale règne dans tous les vaisseaux excrétoires, et cet état souffre beaucoup de variations: la transpiration est presque toujours défectueuse ; il semble même que le bain tiède, affaiblissant le tissu de la peau, en diminue la transpiration qu'excitent le bain froid et l'exercice modéré; les urines se séparent toujours fort claires, et ne sont un peu plus chargées que lorsque M. jouit d'une meilleure santé.

La secrétion de la synovie, et de toutes les humeurs qui lubrifient les articulations, est aussi imparfaite; c'est ce qui cause l'embarras que M. éprouve dans le jeu des articulations, et le craquement qui se fait entendre dans les genoux lorsque le mouvement a été long-temps interrompu. L'habitude de la succession des fonctions de l'économie animale est un ressort puissant pour rendre leur excrétion plusfacile, et ce ressort devient d'autant plus nécessaire à mesure que ces fonctions sont plus languissantes. C'est pourquoi M. éprouve, à son réveil et lorsqu'il a commencé à agir, une lassitude bien marquée; au lieu qu'il se trouve constamment mieux

les soirs, lorsque des efforts répétés pendant tout le jour ont donné à tous les mouvemens des organes plus d'aisance et de continuité. La fonction du sommeil est imparfaite et laborieuse, ainsi que les fonctions de la veille, et par les mêmes causes d'affaiblissement général; de sorte que, vers les matins, où le sommeil est toujours moins profond et moins décidé, il présente divers symptômes d'échauffement, et des mouvemens irréguliers du sang vers la tête.

Le défaut de mobilité qui est dominant dans toute la constitution, a rendu généralement utiles, dans les diverses formes qu'a prises la maladie, les remèdes existans, comme l'élixir balsamique d'*Hoffman*, les eaux de Spa, les bains froids, des pilules composées de gomme résine, et de purgatifs stomachiques, les amers, etc.; mais une sensibilité altérée, qui est jointe à cette atonie dominante, a fait que les remèdes toniques qui semblaient le plus appropriés, ont été contraires, ou immédiatement, comme les mars, ou peu après avoir procuré un mieux sensible, comme le kinkina. La sensibilité vicieuse de l'estomac a fait rejeter bientôt des remèdes tempérans qui avaient d'abord paru la modifier avantageusement, comme

le suc de chicorée sauvage et le lait d'ânesse ; la mauvaise digestion du lait a occasionné une éruption cutanée périodique.

Indications pour le traitement.

L'indication la plus importante pour la cause de cette maladie est de fortifier la constitution ; mais on ne peut parvenir à cette fin qu'autant qu'on aura soin d'entretenir constamment l'ordre et la proportion des excrétions naturelles. Cette seconde indication, quoique subordonnée à la première, est celle dont on doit s'occuper principalement pendant long-temps, et surtout lorsque des attaques vives de la maladie seront préparées ou produites par le dérangement des excrétions.

Pendant qu'on tâchera de satisfaire à ces indications fondamentales, il est indispensable de combattre par des remèdes appropriés chacun des symptômes ; leur durée et leur retour aggravent sans doute de plus en plus la faiblesse de la constitution.

Je vais exposer les moyens qui me paraissent les plus efficaces, 1° pour dissiper promptement les symptômes les plus fâcheux qui peuvent survenir dans les fortes attaques de cette

maladie; 2° pour exciter et soutenir le cours libre des différentes excrétions; 3° pour fortifier toute la constitution.

Traitement des différens symptômes qui ont lieu dans les fortes attaques.

Depuis long-temps le plus commun de ces symptômes est une cardialgie, ou douleur d'estomac, qu'accompagnent des sensations comme de crampe dans cette partie, et des anxiétés qui menacent de défaillance. Lors des attaques violentes de cette cardialgie, M. pourra prendre par cuillerées le julep antispasmodique suivant. Prenez eau de fleurs de caille-lait, quatre onces; eau de fleurs d'orange, une once; liq. min. anod. d'*Hoffman*, un gros; sirop de kermès, un gros. Si l'action de ce julep est trop faible, et que le malade soit dans un état approchant de la défaillance, on substituera à ce julep antispasmodique d'autres plus actifs, comme l'eau de rhue dans laquelle on aura résous de la teinture de castoreum, du musc broyé avec le sucre; on aura enfin recours aux narcotiques.

Si ces cardialgies se renouvellent plusieurs jours de suite, M. prendra, pendant quelque temps, chaque matin, l'infusion d'un gros

de racine de zédoaire dans quatre livres d'eau. Si on observe que ces retours de cardialgie soient déterminés par l'irritation de l'estomac dans le travail de la digestion, le malade essaiera de le prévenir, en prenant, une demi-heure avant le repas, trois ou quatre gouttes de laudanum liquide dans une cuillerée d'eau de cannelle simple. Lorsque la production des vents sera plus forte dans l'estomac, et plus incommode qu'à l'ordinaire, on pourra aider leur expulsion en prenant, comme du thé, une infusion de fleurs de camomille et de graines d'anis, à laquelle on pourra ajouter un peu d'eau distillée simple de menthe poivrée; la confiture des tiges et racines d'angélique sera aussi utile.

S'il survient de fortes palpitations de cœur ou de l'artère cœliaque, on y remédiera par l'usage d'une infusion théiforme de mélisse, sur chaque tasse de laquelle on ajoutera, aussi souvent qu'il paraîtra indiqué, environ dix gouttes de la liqueur minérale anodine d'*Hoffman*. Si ce remède n'est point assez efficace, il faudra avoir recours aux antispasmodiques qui ont été conseillés pour les cardialgies. L'agitation du sommeil qui est fort interrompu et fort troublé par des rêves, surtout le matin, est un symptôme dont M. est le plus souvent tour-

menté. Il a été dit que la fonction du sommeil s'exécute d'une manière imparfaite, aussi bien que les fonctions de la veille, par une suite de l'affaiblissement général. En attendant qu'on soit parvenu à relever les forces de la constitution, lorsque le sommeil aura été plus dérangé que de coutume pendant quelques nuits consécutives, on tâchera de le procurer par des calmans médiocrement actifs donnés à l'heure du coucher. Le malade pourra prendre alors des bains de jambes dans l'eau tiède, à laquelle on aura ajouté un cinquième de vinaigre : il pourra prendre, à la même heure, pendant quelque temps, l'infusion théiforme de safran et de fleurs de coquelicot, ou deux verrées d'émulsion préparée avec deux gros de semences froides majeures, et autant de semences de pavot blanc.

Des moyens de procurer et entretenir la liberté des excrétions.

Le principal obstacle à la liberté des excrétions étant dans cette maladie l'épaississement des humeurs, on doit travailler avant tout à rendre les humeurs et le sang fluides ; c'est à quoi on doit tendre par un usage habituel des alimens humectans et des bouillons rafraîchis-

sans, et par une longue administration de médicamens incisifs et résolutifs appropriés.

Il sera utile que M. fasse pour sa nourriture encore plus d'usage qu'il n'a fait jusqu'ici des plantes oleracées, que l'on comprend sous le nom de légumes, comme laitues, épinards, courges, pourpier (dont les sucs qui restent, toujours combinés avec beaucoup d'eau, ont une qualité humectante reconnue). Il paraît qu'entre les boissons rafraîchissantes, les aigrelettes seront particulièrement utiles, comme l'orangeade, l'eau de groseilles, etc. La limonade serait moins convenable, parce que l'acide en est trop fort (à moins qu'on n'enveloppât cet acide par des moyens qui le rendraient désagréable); mais les boissons préparées avec des fruits faiblement acides ont une faculté résolutive assez constatée par l'observation. Les gelées de ces fruits ont une vertu semblable; parmi ces gelées, celle de framboise pourra être très-appropriée, parce qu'elle a quelque chose d'analeptique.

Les remèdes qu'il convient le mieux d'employer d'abord dans cette maladie pour augmenter la fluxilité des humeurs, sont des sucs de plantes dans lesquels l'expérience a fait connaître une vertu incisive qui n'est point

accompagnée d'échauffement considérable; tels sont ceux de chicorée sauvage, de pissenlit, et d'autres plantes analogues lactescentes et savonneuses, ceux d'oseille, de fumeterre, de cresson d'eau, de trèfle d'eau, et d'autres plantes antiscorbutiques d'une activité médiocre. Il faut prendre des doses assez fortes (comme quatre ou cinq onces par jour deux fois), d'un mélange de sucs de l'une et l'autre espèce, où la dose d'une des plantes antiscorbutiques indiquées soit la moitié moindre; ainsi on mêlera deux onces de suc de chicorée avec une once de suc de cresson, etc.

L'usage de ces sucs doit être continué pendant fort long-temps, mais avec des interruptions, quand même ils ne paraîtraient pas refroidir l'estomac ou être contre-indiqués d'ailleurs. A chaque prise, on pourra essayer de leur joindre d'autres apéritifs efficaces, comme l'eau de chaux jusqu'à moitié dose, de la terre foliée de tartre dont on dissoudra trente grains dans chaque prise de sucs, et du savon mis en pilules, dont M. pourra prendre chaque jour jusqu'à un gros, et même plus. Après avoir insisté long-temps sur les apéritifs qui ont été conseillés, on leur joindra par intervalles des apéritifs fondans qui poussent les évacuations

étant donnés à des doses un peu fortes. Ainsi, M. prendra alors deux ou trois fois par semaine la décoction d'une demi-poignée de feuilles de marrube blanc dans deux livres d'eau réduites à un tiers; il pourra essayer de prendre tous les deux ou trois jours un bol composé avec un grain de kermès minéral, six grains de mercure doux, et quantité suffisante d'extrait de gayac. On augmentera la dose par degrés jusqu'à ce qu'il ait un effet purgatif, effet qu'on a lieu d'attendre de la forte décoction du marrube. On insistera davantage sur la répétition des remèdes évacuans de ce genre, si la nature excitée par les résolutifs vient à effectuer des fontes d'humeurs qui procurent un soulagement sensible, ou quelque flux imparfait qui puisse être salutaire. Pendant le cours des remèdes résolutifs, il est essentiel de pratiquer ceux qui peuvent rétablir l'ordre naturel des excrétions dont la liberté deviendra facile à entretenir à proportion que les humeurs auront été rendues plus fluides, et que la constitution aura été fortifiée.

La transpiration générale sera convenablement excitée par un usage fréquent des bains froids, ou dans l'eau légèrement tiède, et de l'exercice à cheval ou en voiture. L'alternative

de ces secours étant répétée assidûment, donnera à la peau cette activité médiocre et constante qui est nécessaire pour soutenir la fonction de la transpiration.

Il ne faudra pas négliger de remédier aux interruptions considérables de l'excrétion des humeurs muqueuses dans l'intérieur de la bouche, et dans la membrane pituitaire; les expressions soudaines de cette sérosité peuvent naturellement influer sur sa formation, d'abord au fond de la gorge, puis au-dessus des gencives.

Il faut tâcher de rétablir la filtration des humeurs muqueuses dès qu'elle sera parfaitement arrêtée. On y réussira probablement en recevant par la bouche des parfums d'eau très-chaude, et en usant, comme de tabac, d'une poudre préparée avec parties égales de racines d'iris de Florence, de feuilles de marjolaine, de marum, d'azarum et de muguet.

Il importe surtout de faciliter l'excrétion des selles. Mgr doit user de lavemens d'eau pure aussi souvent qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation; il fera un usage modéré mais fréquent de raisins, de figues, de pruneaux et autres fruits doux qui humectent et qui rafraîchissent en lâchant le ventre. Lorsque la liberté du ventre ne sera pas procurée par ces moyens,

on aura recours à des purgatifs doux qui soient d'ailleurs appropriés à l'état d'atonie des intestins. Un remède de cette espèce, dont Monseigneur a éprouvé les bons effets, est la décoction de racine de patience dont on met une once, sur une livre d'eau, qu'on réduit d'un tiers par la coction. Cette décoction est laxative et a quelque chose de fortifiant, de même que les autres espèces de lapatum qui sont analogues à la rhubarbe. On peut aider l'action de ce laxatif, en faisant prendre en même temps chaque jour une très-petite dose (comme dix à douze grains) d'ipécacuanha.

Si cette tisanne de patience devient inefficace à la longue, on pourra lui substituer des remèdes analogues, qui réunissent les vertus laxatives et astringentes; par exemple, la décoction d'une once de myrobolans citrins. Si l'excrétion imparfaite par les selles est jointe à un échauffement considérable, un laxatif approprié sera la décoction de pulpe de tamarins une once et demie dans une livre d'eau, où l'on fera infuser une demi-once de rhubarbe, et l'on dissoudra demi-gros de sel d'Ebsom. S'il y a constipation sans douleurs vives de l'estomac ou des intestins, l'infusion laxative d'avoine pourra convenir dans le même cas.

Mais si l'effet de ces laxatifs ne donne qu'un soulagement trop faible et trop peu durable, il faudra prendre, pendant quelques jours de suite, des pilules de M. *Strinhan*, qui ont bien réussi pour exciter la filtration de la bile et des humeurs récrémentitielles dans les premières voies lorsqu'elle est trop paresseuse. On pourrait simplifier utilement ces pilules en retranchant le savon : il augmente la solubilité des gommes résines dans l'estomac; mais cela même peut n'être pas utile, d'autant qu'il est bon dans les cas d'atonie que les gommes résines, telles que la gomme ammoniac, la myrrhe et le sagapanum, agissent long-temps sur les intestins; il pourrait être convenable d'ajouter quelques grains d'aloës à chaque prise de ces pilules, si elles purgeaient trop faiblement.

Si, dans le cours du traitement, Monseigneur vient à être attaqué d'hémorrhoïdes externes, mais aveugles, dont il paraisse avantageux de procurer le flux, on appliquera des sangsues au fondement après avoir travaillé à grossir ces tumeurs hémorrhoïdales par des alternatives continuées de lavemens, de fumigations et de suppositoires.

Des moyens de fortifier la constitution.

Il est des fortifians dont l'impulsion est prompte mais trop fugitive pour augmenter d'une manière durable les forces de la constitution ; du nombre de ces remèdes sont la teinture d'ambre gris dont on peut prendre quelques gouttes avec du sucre ou dans un verre de vin d'Espagne ; les pastilles de menthe poivrée, la boisson d'eau à la glace, etc. Ces remèdes seront bien placés dans des cas d'abattement plus grand qu'à l'ordinaire ; mais leur répétition fréquente les rendrait inutiles ou peut-être nuisibles.

Il est cinq sortes de moyens par lesquels on peut fortifier d'une manière durable une constitution affaiblie ; ces moyens sont un régime analeptique qui semble donner plus d'alimens au principe vital ; des remèdes qui augmentent indirectement l'énergie de ce principe en rappelant les distributions, les usages naturels de ces forces en divers organes ; et les vrais toniques qui donnent plus de stabilité à ces forces en lui imprimant l'habitude d'une activité médiocre et constante.

1° Le régime analeptique convient à tous

les temps du traitement de cette maladie. Ainsi M. fera un usage assez fréquent des alimens qui ont une faculté analeptique ou restaurante comme du chocolat, du blanc-manger, des pistaches, etc., et des vins doux qui abondent en substances nourrissantes, comme le vin de Canarie : il ne prendra que des alimens qu'il a éprouvé lui être faciles à digérer ; il fera trois repas chaque jour : il augmentera un peu sa nourriture à proportion qu'il aura plus de force et fera plus d'exercice.

2° Toute la constitution est nécessairement affaiblie par les grandes irrégularités de la répétition des forces vivantes aux divers organes ; irrégularités qui entraînent un état de faiblesse relative de tel ou tel organe pour la fonction qui lui est propre : par une raison contraire, on augmente les forces du principe de la vie à mesure qu'on rétablit leurs distributions les plus naturelles dans tous les organes.

En s'attachant à combattre, comme il a été dit, les symptômes les plus fâcheux de cette maladie, on détruira les fortes aberrations en excès ou en défaut, que souffrent les forces des divers organes ; mais il faut, de plus, pour changer l'habitude invétérée de semblables aberrations, imprimer assidûment et pendant

long-temps au principe vital des affections qui soient opposées entre elles, et qui se succèdent dans un ordre très-varié. C'est à quoi l'on doit tendre par des alternatives de remèdes excitans et sédatifs, qui soient modifiés suivant les circonstances.

On ne mettra les alternatives que dans l'usage des secours diététiques comme l'exercice et les bains, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à rétablir le cours libre de excrétions naturelles. Monseigneur a pratiqué quelque temps des alternatives assidues des bains tièdes, et d'exercice à cheval ou en voiture. Quoique cette combinaison n'ait pas eu d'effets considérables, il semble qu'il serait avantageux de la suivre habituellement.

On pourrait encore essayer le succès d'une alternative assez fréquente des bains tièdes et des bains froids pris pendant quelque temps, qui fortifieront peut-être la constitution, en lui donnant une sorte de trempe; on pourrait aussi ajouter aux effets de l'exercice et des bains froids, en faisant matin et soir des frictions modérées sur le bas-ventre, sur l'épine du dos, aux épaules et aux hanches, avec des linges échauffés et bien pénétrés de fumée d'encens, de succin et autres aromatiques.

Lorsqu'on aura rétabli le cours libre des excrétions, on joindra aux alternatives des bains tièdes avec les bains froids, celle de l'exercice, et celle de divers remèdes tempérans et excitans.

Monseigneur prendra alors, par des reprises de huit à dix jours consécutifs, dans le courant de chaque journée, à des heures éloignées des repas, un litre ou deux de petit-lait bien clarifié, ou bien autant d'eau de veau et de poulet; on abrégera la durée de ces tempérans, s'ils incommodent l'estomac. Il prendra alternativement, par des reprises semblables, chaque jour, quelques verrées d'une infusion médiocrement forte de racine de gentiane, et de sommités de petite centaurée. On pourra ajouter chaque fois ou substistuer à l'usage de ces infusions celui du bois d'acacia que Monseigneur a déjà pris avec succès, ou de la racine de *colombo*, prise à la dose de vingt-quatre grains le matin et autant le soir. Excepté dans le cas où le ventre serait resserré, on diminuera les doses de ces amers, s'ils diminuent l'appétit ou fatiguent l'estomac; on observera de prolonger les reprises des amers, et d'augmenter la dose de ces remèdes, lorsque l'état d'atonie et d'abattement diminuera dans la constitution. Au contraire on insistera plus long-temps sur les

boissons tempérantes, et on augmentera les quantités dans les circonstances où M. ressentira plus d'agitation et d'échauffement qu'à l'ordinaire; et, lorsque la sensibilité vicieuse des organes digestifs paraîtra soutenir difficilement l'usage continué des remèdes de l'une et l'autre espèce, on entremêlera de longues reprises de remèdes stomachiques nervins. Monseigneur prendra alors matin et soir un bol composé avec quinze grains de racine de valériane sauvage mise en poudre, cinq gouttes de baume du Pérou, et suffisante quantité de conserve de fleurs de romarin; il boira sur chaque bol quelques tasses d'une infusion théiforme de feuilles de sauge et de millefeuille.

3° Lorsqu'on aura pratiqué fort long-temps ces reprises variées, selon les circonstances, des remèdes tempérans et excitans, amers ou nervins, on passera aux vrais toniques.

Le kinkina est le premier des toniques, il sera probablement bien placé dans le dernier temps du traitement de cette maladie, surtout si on met des intervalles convenables dans son usage; mais s'il paraît alors contre-indiqué par sa vertu astringente, on lui combinera utilement la cascarille prise au quatrième ou cinquième des doses du kinkina, qu'elle joint à la vertu

tonique celle d'exciter les excrétions que le kinkina peut arrêter. Les martiaux sont aussi de puissans toniques sur lesquels il faudra insister dans le même temps; mais, pour prévenir les impressions fâcheuses qu'ils ont faites jusqu'à présent sur l'estomac, il sera à propos d'en graduer l'activité. Ainsi, avant que de prendre, même à petites doses, les préparations martiales les plus énergiques, comme par exemple l'elixir minéral de Lémery, il conviendra de faire un long usage des préparations martiales plus faibles : d'abord les fleurs martiales de sel ammoniac prises matin et soir depuis cinq jusqu'à dix grains, et ensuite des eaux minérales ferrugineuses-gazeuses, comme celles de Spa.

Il importe extrêmement, pour la meilleure administration de tous les remèdes qui ont été conseillés, de mettre dans leur usage beaucoup d'intervalles, pendant lesquels Monseigneur se bornera à continuer les pratiques de régime qu'il aura éprouvé lui être avantageuses. Ces interruptions seront utiles à plusieurs égards; elles empêchent que la nature ne s'habitue à la nature de chaque remède essentiel, ou ne soit révoltée par l'application trop continuée de ce remède : elles procureront les effets que chaque

remède ne procure qu'après un certain temps après son intermission, effets que peut détruire une médication perpétuelle. Ces suspensions rendront plus sensibles les motifs d'après lesquels il faudra persister dans les mêmes remèdes ou leur en faire succéder de nature différente.

Lorsque je conseille de placer dans le cours du traitement des intervalles souvent répétés, j'annonce que la cure radicale de cette maladie doit marcher avec lenteur et ne peut être achevée qu'à un temps éloigné. On ne connaît point de spécifiques pour les maladies de ce genre; et quand elles subsistent depuis long-temps, on ne peut guérir méthodiquement que dans un temps fort long. Cette vérité doit être dite avec confiance à un malade tel que Monseigneur, parce qu'il joint au courage qui lui ferait préférer une maladie dangereuse et courte, une fermeté bien plus rare qui peut envisager sans trouble la longueur inévitable des maux et des remèdes, et qui ne veut que connaître une route tracée avec lumière où il faille marcher sans céder aux temps et aux difficultés.

1er juin 1775. *B..... D. M. M.*

Tumeur au testicule droit causée par le dérangement du cours de la bile, pour Monseigneur le duc d'Aiguillon.

La constitution de Monseigneur le duc est affectée d'un vice radical, qui est la difficulté de la secrétion et du cours de la bile. Ce vice paraît être héréditaire chez lui, puisque madame sa mère a été sujette au calcul de la vésicule du fiel; il s'est développé en divers temps, et a produit souvent des jaunisses et des engorgemens du foie. Le plus considérable de ces engorgemens se forma en 1763, et fut accompagné de douleurs et de frémissemens dans les parties voisines de ce viscère; il amena plusieurs affections vaporeuses et une fièvre nerveuse, dont les mouvemens furent très-irréguliers.

Les embarras du cours de la bile ayant été liés aux désordres de la circulation du sang dans les rameaux de la veine-porte, Monseigneur le duc a été sujet pendant long-temps au flux hémorrhoïdal; mais ce flux ne s'est renouvelé que fort rarement depuis 1759, temps où il se fit extirper une hémorrhoïde celluleuse.

L'irrégularité du mouvement du sang et des

humeurs est devenue générale, au point de rendre Monseigneur le duc habituellement sujet, depuis fort long-temps, à des fontes ou fluxions d'humeurs sur différentes parties. En 1766 il lui survint une tumeur à la lèvre supérieure, et on craignit que cette tumeur ne dégénérât en cancer; mais elle a cédé à des douches d'eau de barrèges, combinées avec de légères frictions mercurielles locales. En 1769 il s'établit à la peau du scrotum un suintement d'une humeur séreuse de couleur jaunâtre, dans lequel on trouva les testicules un peu plus gros et plus pesans qu'ils n'auraient dû être. Ce suintement résista pendant long-temps à tous les remèdes, et s'arrêta de lui-même. Il parut quinze ou dix-huit mois après, et s'arrêta encore de lui-même après avoir duré cependant moins long-temps.

Au mois de juillet 1775, Monseigneur le duc eut une fonte considérable d'humeurs ou flux d'hémorrhoïdes, des maux de tête, et un malaise général : il prit neuf bains de suite, et ce fut après le neuvième que se déclara la maladie actuelle. Le scrotum fut fort tuméfié, les cordons spermatiques furent gonflés, les testicules devinrent fort gros, surtout le droit. Une pesanteur se fit sentir dans toutes ces parties,

avec des tiraillemens dans le bas-ventre et dans les cuisses ; en même temps il se manifesta une légère fluctuation entre la tunique vaginale et le corps du testicule droit. On parvint à diminuer le gonflement du scrotum et l'épanchement dans la tunique vaginale, par le moyen des topiques résolutifs et des remèdes internes apéritifs et évacuans. On découvrit ensuite à la partie inférieure du testicule droit une dureté un peu saillante et large comme une pièce de douze sous, dureté qui s'est fort réduite par l'application de l'emplâtre de ciguë et de vigo; ce traitement dura trois mois.

L'heureux succès de ces remèdes fit negliger la boisson et les douches d'eau thermale qui furent conseillées alors pour détruire tout reste d'engorgement. Monseigneur le duc a joui depuis d'une assez bonne santé pendant l'espace de plus d'un an, ayant seulement par intervalles différens maux nerveux, et autres différens maux de tête périodiques. Ces affections ont cessé au mois d'octobre dernier, où a commencé une rechute de sa maladie qui a duré jusqu'à présent. Ce n'est que depuis un mois que Monseigneur le duc a eu divers symptômes de vapeurs qu'on attribue avec beaucoup de vraisemblance à l'usage des eaux de La-

mothe continuées pendant trois semaines, d'autant que ces eaux avaient mis les humeurs en mouvement, et n'avaient procuré que des évacuations imparfaites.

Au commencement de cette rechute, on trouva que le testicule gauche était peu engorgé, mais que le droit était dur et très-gros, et que le cordon spermatique droit était fort gonflé ; on employa divers remèdes externes et internes analogues à ceux qui avaient réussi précédemment. Ils diminuèrent un peu la grosseur, mais non la dureté du testicule droit. La grosseur de ce testicule droit variait beaucoup. Elle diminuait surtout le matin ou après une purgation, et augmentait principalement dans le temps de la digestion.

On passa ensuite à des frictions mercurielles locales qui furent continuées depuis le milieu octobre jusqu'au 15 février. Le mercure ne produisit aucun effet avantageux sur la dureté, mais parut faire beaucoup de mal, en portant sur les entrailles et les irritant fortement.

On a essayé d'autres remèdes extérieurs qui n'ont point eu d'effets assez avantageux ou assez durables. La tumeur a eu parfois de grandes diminutions dans lesquelles le testicule

droit a toujours resté fort dur, et des augmentations soudaines qui ont été accompagnées de pesanteurs et de sensibilité des testitules; souvent ces distensions ont déterminé des tiraillemens, des frémissemens et un sentiment d'embarras dans les entrailles et dans le bas-ventre, et plusieurs fois cet état a annoncé et précédé des évacuations par les selles qui ont produit un grand soulagement. Les purgations données dans ces circonstances ont fait ordinairement beaucoup de bien; les urines qui ont été longtemps chargées, se sont troublées, surtout dans le temps des plus fortes indispositions dont elles ont fait quelquefois la crise. Dans cet état de la maladie, on a conseillé de faire sur la partie affectée des douches, et même la boisson des eaux de Barrèges; mais d'autres personnes de l'art ayant craint l'inefficacité ou l'inconvénient de l'usage de ces eaux, tous les avis se sont enfin réunis à conseiller de préférence la boisson et les douches des eaux de Bagnères qui ont été plus d'une fois utiles à Monseigneur le duc pour remédier au dérangement du cours de la bile.

Avant de se rendre à ces eaux, Monseigneur a jugé à propos de venir à Montpellier, et il y a séjourné le temps nécessaire pour que nous

puissions nous faire des idées assez vastes de la nature de sa maladie, et bien observer les effets des premiers remèdes que nous avons eu l'honneur de lui conseiller.

De la nature et des causes de cette maladie.

Le premier examen des parties affectées que nous avons fait de la manière la plus attentive, conjointement avec MM. *Serre* et *Laborie* (chirurgiens), nous y a fait reconnaître, 1° une légère infiltration dans les cellules du dartos; 2° une infiltration du tissu cellulaire du cordon spermatique droit; 3° un épanchechement bien indiqué par une fluctuation manifeste, et qui a paru formée entre la tunique vaginale et le corps du testicule droit, répondant à l'endroit où la partie supérieure de ce corps est jointe à l'épididyme; 4° une augmentation de volume et de dureté dans les testicules et les épididymes, mais principalement dans le testicule droit.

Les divers examens que nous avons répétés pendant le cours des remèdes que Monsieur le Duc a pratiqué ici, nous ont rendu sensible la diminution graduelle des affections que nous

avions d'abord observée dans les parties affectées.

Dans notre dernier examen nous avons trouvé, 1° que l'infiltration dans les cellules du dartos et celle du cordon spermatique droit est fort diminuée; que l'épanchement sous la tunique vaginale du testicule droit est beaucoup moins considérable, et que la fluctuation y est peu sensible; que la dureté et le volume des testicules sont beaucoup moindres, et que cette diminution proportionnelle dans le testicule gauche l'a fort rapproché de l'état naturel.

L'affection principale de cette maladie est sans doute la tuméfaction dure du testicule droit. Il paraît plus difficile de déterminer si cette tumeur dure est formée par un hydrocèle de la tunique vaginale ou même de la tunique albuginée, ou bien par un engorgement de la substance vasculeuse de ce testicule. En effet, on a des observations qui prouvent que l'hydrocèle de la tunique vaginale a présenté quelquefois l'apparence d'une dureté presque incompressible, et en a imposé en faisant croire que le testicule était attaqué de squirrhe. On peut présumer même aussi un engorgement dans la substance du testicule droit; mais il est essentiel de bien distinguer dans quel sens on

peut dire que cet engorgement est squirrheux. C'est par une dénomination trop vague que l'on comprend ordinairement toutes les tumeurs dures et indolentes, sous le nom de squirrhe, qu'il serait mieux de borner à celles d'entre ces tumeurs qui sont disposées à dégénérer en cancer. Ainsi, pour qu'un testicule doive être dit squirrheux, il faut non seulement qu'il soit grossi de volume, et paraisse endurci dans son tissu, mais encore que sa surface soit inégale et raboteuse, qu'il devienne douloureux lorsqu'on l'examine avec soin, ou peu après, et qu'il fasse ressentir des douleurs irrégulières, lancinantes, qui se portent à l'aine et vers le dos. Un engorgement dur et indolent de la substance vasculeuse du testicule subsiste toute la vie dans une infinité d'hommes à la suite d'une gonorrhée tombée dans les bourses, et après que le virus a été détruit, sans qu'il survienne à ces personnes une dégénération cancéreuse du testicule. Cet engorgement est semblable à ceux qui se forment dans les glandes des aines à la suite des bubons vénériens, dans les glandes du col chez les jeunes gens écrouelleux, dans les mamelles où le lait s'est arrêté, etc. Il arrive souvent que ces tumeurs dures et indolentes, après avoir persisté long-temps, se dissipent en

tout ou en grande partie par l'effet des remèdes ou par le seul travail de la nature. Il est infiniment rare qu'elles dégénèrent en squirrhe tendant au cancer ; et peut-être cette dégénérescence n'a-t-elle jamais lieu que dans les sujets dont la constitution est disposée d'ailleurs aux affections cancéreuses ; c'est ce qu'on reconnaîtra si l'on se rappelle avec quelle facilité la tumeur qui survint en 1766 à la lèvre de M. le Duc, et qu'on avait cru pouvoir devenir cancéreuse, fut guérie par l'application des douches d'eau de Barrèges et de la pommade mercurielle ; et si l'on fait attention au long espace de temps qui s'est écoulé depuis la première attaque de la maladie actuelle jusqu'à sa rechute, et pendant lequel la résolution de cette tumeur a été presque complète, ainsi que la diminution forte et rapide que cette tumeur a reçue dernièrement par des moyens simples, quoique appropriés.

Il résulte de ces considérations que la dégénération future de cette maladie du testicule en squirrhe et en cancer, est une possibilité qui n'a point d'apparence, et qui ne peut faire un sujet d'appréhension fondée.

Dès que la résolution de cette tumeur a été singulièrement avancée en si peu de temps,

on ne doit pas en conclure que la dureté du testicule ait dû être formée par l'engorgement de la substance vasculeuse de ces testicules, et non par une simple extension de son hydrocèle; car, dans ce dernier cas qui nous paraît le plus probable, rien n'empêche de penser que l'humeur, qui était épanchée dans la cavité de la tunique vaginale, n'ait pu être résorbée aussi bien que celle qui était infiltrée dans les cellules du dartos et dans celles de la tunique commune du cordon spermatique. Mais, quelle que soit la cause de la tumeur du testicule droit, ce qui est le plus important à observer, et qui ne paraît pas douteux d'après l'histoire de la maladie, c'est que le dérangement du cours de la bile et des autres humeurs a principalement influé sur la production de cette tumeur et sur ses augmentations. On a observé constamment que les interruptions du cours de la bile étaient suivies d'accroissement de cette maladie du testicule, et que les fortes évacuations de la bile ont toujours produit une diminution dans le volume de la douleur.

C'est la difficulté du cours de la bile et des humeurs, qui a rendu M. le Duc sujet depuis long temps aux fluxions ou fontes d'humeurs

superflues ou excrémentitielles. Quand une semblable fonte est excitée, le terme de la fluxion doit être principalement dans les organes qui souffrent un état d'infirmité relative. Or, les parties irritées sont affaiblies depuis plusieurs années, comme l'a indiqué le suintement d'une humeur d'apparence bilieuse qui s'était établie à la peau du scrotum. Par deux reprises, dont chacune a été fort longue dans la fonte qui se fit il y a deux ans, ces humeurs se jetèrent sur ces parties qui furent encore énervées par des bains. On a observé que le seul travail de la digestion est ordinairement accompagné d'une augmentation très-sensible dans le volume des parties affectées : la raison en est que, lors de la digestion, le mouvement du sang et des humeurs est généralement augmenté ; de sorte que, lorsque les humeurs excrémentitielles surabondent, elles doivent se porter en plus grande partie sur les organes affaiblis, et y circuler ou y être résorbées difficilement. Mais les effets de cette résolution journalière se dissipent facilement lorsqu'on ôte la surabondance des humeurs séreuses ou bilieuses, comme nous l'observons actuellement. Une cause semblable a fait que les urines étaient ci-devant plus troubles et plus

chargées dans le temps de la digestion que dans tout autre. Il arrive souvent que l'irritation que cause l'augmentation de l'hydrocèle et de l'engorgement des testicules excite dans les parties voisines des tiraillemens analogues à ceux que l'obstruction du foie excitait autrefois chez M. le Duc dans les parties voisines de ce viscère : cette irritation propagée dans toute l'habitude du corps, détermine fréquemment divers symptômes vaporeux; mais quelquefois ces irritations intérieures occasionnent une solution imparfaite de la cause qui les produit par le moyen d'évacuations des selles plus abondantes, ou d'urines troubles que la nature opère alors, ou auxquelles elle est facilement portée par les secours de l'art.

Du traitement de cette maladie.

Les indications que présente le traitement de cette maladie sont, 1° de procurer, autant qu'il est possible, la résolution de ces humeurs infiltrées dans les cellules du dartos et du cordon spermatique droit, et la résolution du gonflement des testicules et de l'hydrocèle de la tunique vaginale du testicule droit; 2° lorsqu'on aura satisfait à cette pre-

mière indication, de prévenir les nouveaux accroissemens ou les retours de cette infirmité, soit directement en fortifiant les parties affectées, soit principalement en entretenant la liberté du cours de la bile, des excrétions naturelles et de la circulation du sang dans les viscères du bas-ventre, et en remédiant à l'affaiblissement nerveux de la constitution. Les moyens suivans me paraissent être des plus convenables pour remplir ces indications.

1° La méthode la plus convenable pour opérer la résolution des tumeurs produites dans les parties affectées par infiltration ou par engorgement est d'appliquer sur ces parties des topiques résolutifs d'une énergie reconnue, et en même temps de donner des évacuans appropriés qui fassent des révulsions constantes de la fluxion habituelle des humeurs qui se jettent sur ces mêmes parties.

Parmi les divers topiques résolutifs que nous pouvions choisir, nous avons préféré, à raison de son utilité, dans des cas semblables, l'application sur les parties affectées d'un sachet fort étendu rempli de fleurs sèches de mélilot auxquels on aura ajouté un huitième de camphre. Ce sachet doit être renouvelé de temps en temps, et toujours contenu par un suspensoir

qui soutient les bourses. Nous conseillons de continuer fort long-temps l'usage de ce topique, qui a cet avantage particulier que son énergie est sensiblement augmentée par l'exercice.

La diminution de volume que ce résolutif a opérée dans les parties affectées a été préparée et assurée par l'usage des eaux de Vals. Monseigneur a pris ces eaux journellement à des doses médiocres pendant tout le temps qu'il a demeuré ici, et nous lui avons ajouté, dans trois reprises différentes, de la manne et du sel d'Epsom qui ont produit des purgations sensiblement avantageuses.

Dans les premiers jours que Monseigneur a resté ici, il a eu un flux hémorrhoïdal qui lui a été sans doute fort utile et a beaucoup contribué à la résolution que nous avons obtenue.

Nous sommes d'avis que, pour achever la cure de cette maladie, Monsieur le Duc aille bientôt à Bagnères pour y boire les eaux et y recevoir les douches sur les parties affectées. Nous allons indiquer par quel motif et de quelle manière nous croyons devoir adopter ce remède déja proposé par les médecins que Monseigneur a consultés avant nous.

L'usage interne des eaux de Bagnères, dont

M[gr] a déja éprouvé les bons effets pour rétablir le cours et l'évacuation de la bile, nous semble pouvoir remplacer avantageusement la boisson des eaux de Vals que nous avons engagé Monseigneur à prendre ici dans la même intention. Nous pensons qu'il est à propos qu'il prenne les eaux de Bagnères de la manière suivante :

Il commencera à prendre, chaque matin, durant huit jours, deux livres d'eau de la fontaine de Salut, et dans la suite il prendra de plus chaque jour une livre de celle des Crés ou de la Serre ; on pourra augmenter jusqu'au double les doses de ces eaux suivant leur utilité sensible, et ensuite on pourra les réduire par intervalles d'un tiers ou de moitié si on trouve qu'elles fatiguent trop.

Avant de commencer l'usage de ces eaux, et toutes les fois qu'on aura, pendant leur cours, des indices qu'elles ont produit un mouvement de fonte dans les humeurs dont l'évacuation sera incomplète, on donnera un purgatif, comme huit gros de pulpe de tamarins, neuf gros et demi de manne et de onze gros de crême de tartre, le tout partagé dans deux verrées d'une forte décoction de chicorée.

Lorsque M. le Duc aura suivi pendant

douze jours l'usage interne des eaux de Bagnères, on commencera à faire des douches de ces mêmes eaux sur les parties affectées; on continuera ensuite journellement les douches, dont on augmentera par degrés la hauteur de la chute qui d'abord doit être peu considérable; et dans la durée qui, dans chacun des premiers essais, ne doit être que de cinq à six minutes, il sera mieux de n'employer d'abord que les eaux de Bagnières des sources les plus tempérées pour le degré de chaleur, et les plus dépourvues des substances minérales, et de passer ensuite aux douches faites avec celles qui sont les plus chaudes et les plus sulfureuses.

On observera avec le plus grand soin quels sont les effets les plus sensibles de ces douches, si leur action résolutive est marquée, mais insuffisante, et si elles n'ont point des inconvéniens manifestes. Nous conseillons à Monseigneur de passer ensuite à Barrèges pour y prendre des douches sur les parties affectées, mais toujours avec les gradations nécessaires, et avec toutes les précautions relatives à leurs effets soigneusement observés. C'est ainsi qu'il faut essayer successivement et administrer avec beaucoup de prudence les

douches de ces eaux thermales sur les parties affectées. Si l'on n'employait d'abord uniquement que les douches des eaux de Barrèges, elles pourraient augmenter l'hydrocèle et l'engorgement, en excitant un état comme inflammatoire dans les testicules.

A la fin de ces eaux, si elles produisent les bons effets qu'on espère; dans la vue de rétablir parfaitement les fonctions de l'estomac, Monseigneur prendra à Bagnères même des eaux de *Bames*, à la dose d'une pinte par jour pendant dix à douze jours : si, après un assez long usage de ces eaux thermales, la solution de la maladie n'est pas aussi entière qu'on a lieu de l'attendre, il faudra avoir recours à d'autres remèdes résolutifs. D'après les instructions qu'on nous donnera alors sur l'état de la maladie, nous nous empresserons de donner à Monseigneur nos conseils ultérieurs avec le vrai zèle que nous devons à la confiance dont il nous honore.

2° Lorsqu'on sera parvenu à dissiper l'hydrocèle par la résorption de l'humeur qui le forme, et à diminuer tous les engorgemens des parties affectées au point qu'ils ne causent plus d'incommodités notables, on travaillera à prévenir les rechutes de cette maladie en insistant

assidûment sur les moyens de régime ou autres qui sont propres à corriger les altérations de la constitution, par lesquelles ces rechutes sont déterminées; mais pendant qu'on mettra ces moyens en pratique, on ne négligera point ceux qui peuvent exciter directement la nature à fortifier les organes affaiblis. On pourra y réussir par l'usage assez répété des bains locaux pris dans de l'eau très-froide, des fomentations des bourses avec une décoction vineuse d'espèces astringentes et aromatiques, etc.

On doit s'attacher spécialement à corriger la surabondance et les voies de la bile, et à rendre plus libres sa secrétion et son cours dans les intestins; dans cette vue on ne peut que conseiller à M. le Duc de s'abstenir presque entièrement de liqueurs chaudes et spiritueuses, et de faire, pour sa nourriture, plus d'usage qu'il n'a fait précédemment des alimens tirés des végétaux. Entre ces alimens, les fruits récens pourront lui être fort utiles, en choisissant ceux qui lui sont les plus agréables, et que son estomac digère le mieux, comme les cerises, les pêches, etc. Il boira abondamment, surtout pendant les fortes chaleurs de l'été, d'une boisson rafraîchissante et aigrelette qui ne lui cause pas d'agacement,

comme l'orangeade, de la limonade légère et de l'eau de groseilles. Il pourrait prendre fréquemment, avec une utilité particulière, pour faire couler la bile, une décoction de tamarins adoucie en y jetant du sucre.

Dans le cas où la bile dévoyée causera de la jaunisse, ou semblera être devenue plus tenace qu'à l'ordinaire, Mgr pourra prendre très-utilement de grandes doses de suc de chicorée et de fumeterre, sur chaque prise desquelles on ajoutera des doses médiocres de nitre ou de terre foliée de tartre. Pendant le cours de ces remèdes apéritifs, on interposera des purgatifs doux, suivant qu'ils paraîtront indiqués par la fluidité de l'humeur bilieuse et par sa tendance à l'excrétion. Si, dans le cours de ces remèdes, l'estomac se trouve être fatigué, on leur joindra l'usage de l'élixir de vitriol, dont Mgr pourra prendre chaque jour dix à douze gouttes dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange. On aura soin de favoriser le flux des hémorrhoïdes toutes les fois qu'on jugera que la nature l'affecte avec utilité sensible; et s'il ne paraît alors que des hémorrhoïdes aveugles, on aura recours à l'application des sangsues.

L'affaiblissement nerveux qu'on est fondé à admettre dans la constitution de Mgr, doit

moins être combattu par des médicamens relatifs aux divers effets d'atonie et de spasme que cet état nerveux peut déterminer, que par une longue et constante habitude du régime propre à donner une nouvelle vigueur à la constitution affaiblie; il n'est rien de plus puissant qu'un usage alternatif et fréquent des bains tempérés et de l'exercice à cheval ou en voiture.

Il paraît superflu d'observer à Mgr le Duc combien les affections morales doivent influer sur le rétablissement de sa santé. Ce n'est qu'aux ames communes qu'il est permis de ne pas sentir le pouvoir d'améliorer leurs organes. Mais une ame aussi éclairée et aussi active qu'est la sienne, a sûrement éprouvé que son courage peut souvent affaiblir même les causes des maux physiques, et leur ôter un degré d'activité auquel devraient succomber les ames ordinaires.

B.....D. M. M.

VI. *Affection nerveuse avec soupçon de maladie vénérienne.*

Mgr, qui m'a fait l'honneur de me consulter, est âgé de trente-un ans. En 1776, il prit une gonorrhée et un chancre, il fut traité avec

succès par le sublimé corrosif, dont il paraît qu'on lui fit prendre vingt-quatre grains dans l'espace de six semaines.

Au mois de septembre 1779, il eut commerce avec une femme qu'on a reconnu être attaquée de maladie vénérienne. Il a eu des porreaux autour du frein du prépuce, on l'a soumis depuis à un traitement antivénérien qui a duré trois mois, mais qui a été irrégulier; on ne lui a administré que huit onces de pommade mercurielle en trente-trois frictions, et on ne lui a fait prendre des bains qu'après la dix-neuvième: on a achevé la cure en donnant du sublimé corrosif dans une quantité qui n'est pas déterminée: on a coupé les porreaux, et il ne reste maintenant à leur place que de petits boutons qui sont ordinairement peu sensibles, qui s'enflamment légèrement lorsque le malade s'échauffe, mais dont la phlogose disparaît par la simple lotion d'eau fraîche.

Il est possible que le virus vénérien ait été entièrement détruit chez le malade, par le traitement ou l'on a employé les frictions mercurielles et le sublimé corrosif; mais il serait impudent de l'assurer, d'autant que l'on reconnaît que ce traitement a été irrégulier à plusieurs égards, et que la quantité de pommade

mercurielle qui a été administrée, paraissant avoir été insuffisante, la quantité de sublimé corrosif qu'on a donnée pour y suppléer, et qui est inconnue, a peut-être été trop faible pour compléter la cure.

Dans cette incertitude on ne serait pas fondé à ordonner un nouveau traitement antivénérien, puisqu'on n'a pas assez de fondement pour constater l'imperfection qu'on présume dans celui qui a été subi en dernier lieu, et puisqu'il n'existe point à présent de symptômes caractéristiques du mal vénérien; mais s'il survient de nouveaux symptômes qui soient d'une nature suspecte, et si l'intérêt de sa plus grande sûreté fortifie les doutes que le malade peut avoir sur la manière dont on l'a traité, il fera prudemment de recourir à un autre traitement antivénérien pratiqué dans toutes les formes, et avec les modifications qu'exige la maladie nerveuse dont il est affecté.

Cette maladie nerveuse doit être aujourd'hui le seul objet des conseils que m'a demandés M. le consultant. Les premiers symptômes de cette maladie ont commencé vers la fin de 1776, à la suite du traitement de la gonorrhée par le sublimé. Elle avait été préparée, et elle a été aggravée par les excès que le malade a faits dans

les plaisirs de la table et des femmes, par des passions tristes qui l'ont tourmenté, et par les fortes contentions d'esprit auxquelles il s'est livré habituellement. La première attaque formelle des maux nerveux qu'ait eus le malade, fut déterminée en 1777 par une terreur violente, qui le contraignit de faire une course forcée à cheval pour échapper au danger; il eut, après cette course, des défaillances fréquentes; mais n'ayant fait aucun remède, il eut, la nuit suivante, de fortes palpitations de cœur auxquelles il est demeuré sujet jusqu'à présent; il a presque périodiquement tous les trois jours, et surtout lorsqu'il a été plus agité et plus échauffé qu'à l'ordinaire, un accès de vapeurs caractérisées par la sensation d'une boule qui monte au gosier, et le suffoque; sensation qui l'éveille en sursaut dans la nuit, par des excrétions d'urine très-claire, et par des momens de langueurs et de distractions, où il se sent presque hors de lui-même. Il est sujet à ressentir des frémissemens à la peau, des tremblemens dans les membres, des douleurs contendantes vagues qui se répandent irrégulièrement dans différentes parties du corps, et surtout dans les muscles des jambes, où il avait, pendant le cours de son dernier traitement, des gonflemens passagers, et de la gros-

seur d'une petite noix; il éprouve aussi des variations dans le son de voix, et dans l'humectation de la bouche : il fait d'ailleurs assez bien ses fonctions, et va assez régulièrement à la garde-robe. Quand il a resté plus long-temps qu'à l'ordinaire sans manger, il est affecté d'une pâleur, et d'un malaise extrême, qui se dissipent quand il a pris de la nourriture : il a parfois des indigestions, et surtout lorsqu'il a usé de rafraîchissans; son estomac se gonfle beaucoup dans la digestion des fruits, et digère beaucoup mieux les alimens échauffans. Le vin lui fait couler la bile plus aisément que la limonade qu'on lui a conseillée, et qui s'aigrissait sur son estomac. Il est extrêmement sensible; ses inquiétudes le jettent dans l'insomnie, et elles aggravent toujours ses maux nerveux qui se calment à mesure qu'il recouvre plus de tranquillité d'esprit. Lorsque sa tête a travaillé avec de longs efforts, il a beaucoup de feu au visage, et ses palpitations deviennent beaucoup plus fâcheuses. Il est principalement fatigué par des érections violentes qui le tourmentent jour et nuit toutes les fois qu'une idée voluptueuse se présente à son imagination; ces érections ne sont point suivies de pollutions spontanées; mais trop souvent elles séduisent le malade, et

l'engagent à abuser de sa vigueur. D'après cet exposé, on voit que la constitution du malade est affaiblie par les grands travaux d'esprit et les excès en tout genre auxquels il s'est livré depuis plusieurs années; on voit aussi que l'habitude des maux nerveux ou vaporeux s'est introduite facilement, et est devenue toujours plus grande dans cette constitution énervée: les palpitations qui s'établirent chez le malade il y a trois ans à la suite d'une terreur violente, ont été les premiers de ces maux nerveux qui ont frappé spécialement les organes affectés plus directement par les erreurs du régime: les travaux d'esprit qui déterminent ordinairement une congestion ou une tendance irrégulière du sang vers la tête, aggravent les palpitations, portent des bouffées de feu au visage, et causent l'insomnie. Les excès de table trop multipliés ont produit un état constant d'infirmité dans l'estomac qui a besoin d'être soutenu par une répétition assez fréquente des repas, qui doit être excitée par des alimens échauffans, et qui est offensée par les boissons rafraîchissantes. L'abus des plaisirs vénériens a perpétué dans les organes de la génération une irritabilité vicieuse qui cause des erections trop fréquentes et trop dangereuses. Les pro-

grès de cette maladie nerveuse ont affecté successivement d'autres parties, comme ces organes extérieurs qui ont souffert des tumeurs bornées et fugaces, des douleurs vagues, des tremblemens. Les organes secrétoires des humeurs salivaires et muqueuses se ressentent pareillement de cet état nerveux qui cause des variations remarquables dans l'humectation de la bouche, et dans la sécheresse du larynx qui rend plus ou moins rauque le son de la voix.

Enfin l'extension sympathique de ces affections nerveuses dans toute la constitution, y a fait naître des accès de vapeurs qui reviennent tous les trois jours, surtout quand le malade a été plus agité qu'à l'ordinaire, et dans lesquels les symptômes de cette maladie sont produits par un retour périodique d'un accroissement vicieux de la sensibilité, et de son influence non naturelle sur les forces motrices des divers organes.

Les indications qu'on doit se proposer pour rétablir la santé du malade sont, 1° de fortifier la constitution affaiblie par un régime bien ordonné et par l'abstinence de tous les excès; 2° de remédier à l'état nerveux des divers organes, en combinant les remèdes palliatifs appropriés aux états successifs que présentent

les affections dominantes de ces organes, et en ajoutant ensuite à ces palliatifs des remèdes nervins, toniques, employés avec les modifications convenables. On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans. Une longue expérience doit avoir fait connaître au malade quelles sont les erreurs de régime qui peuvent lui être le plus contraires. Il est comme superflu de lui dire qu'à proportion du prix qu'il attache au retour de sa santé, il doit éviter toutes les occasions d'abuser des plaisirs de la table et de l'amour, et de se livrer à de fortes contentions d'esprit et à des passions violentes.

RÉGIME.

Il m'a demandé de lui indiquer particulièrement quelle doit être sa manière de vivre, et quels sont les alimens dont il doit faire usage pour prévenir et combattre les incommodités qu'il est sujet à ressentir lorsqu'il vit en Hollande ou en Angleterre. Dans ces pays où il est appelé à voyager, il est languissant et mélancolique, et tous les alimens qu'il prend lui pèsent sur l'estomac; mais ces affections se dissipent d'elles-mêmes dès qu'il passe dans des pays où l'air est plus vif et plus pur.

Je conseille au malade, lorsqu'il habitera ces pays froids et humides, de faire journellement une promenade à cheval ou en voiture, dans une campagne où l'air soit le plus pur possible (comme, par exemple, à une distance de Londres, où il soit assez dégagé de la vapeur du charbon de terre).

Dans ces mêmes pays, il doit toujours faire choix d'alimens qui soient stimulans et faciles à digérer. Il doit partager en plusieurs repas sa nourriture de chaque jour, pour empêcher que les alimens ne pèsent sur son estomac; il pourra lui être plus avantageux de prendre, immédiatement après chaque repas, une cuillerée de vin chalibé ou quelques gouttes d'élixir de vitriol qui ne soit point acide, données dans un petit verre d'eau froide.

Étant en Hollande, il usera peu de laitages, et médiocrement des légumes; il s'abstiendra de fruits, il ne mangera de poisson que sobrement, et seulement de mer.

En Angleterre, il ne se permettra de boire d'autre vin que du rouge d'excellente qualité; il se privera entièrement de l'usage du punch et des liqueurs fortes; il ne mangera point de pouddings, ni d'autres ragoûts à l'anglaise, qui seraient sensiblement indigestes.

REMÈDES.

L'administration des remèdes qui sont indiqués pour le traitement de cette maladie nerveuse, doit être suivie pendant fort long-temps, et leurs combinaisons doivent être variées ou modifiées selon les circonstances.

1° Le malade prendra fréquemment par des reprises de huit à dix jours consécutifs (qui seront prolongées s'il est indiqué), dans le courant de chaque journée, et à des heures assez éloignées des principaux repas, quelques verres d'une infusion forte de racines de gentiane et d'écorce d'orange sèche ou d'autres stomachiques analogues, comme des sommités de petite centaurée et de camomille, etc. Ces remèdes sont indiqués par l'état dominant d'atonie des organes digestifs : cependant on en modifiera l'usage, s'il diminue l'appétit ou fatigue l'estomac. S'ils paraissaient trop échauffans, on leur entremêlera l'usage convenablement répété des tempérans appropriés et un peu laxatifs, comme peuvent être le petit lait et la décoction de racine de patience sauvage, dont on mettra une once sur deux livres d'eau qu'on réduira au tiers.

On insistera, particulièrement dans les cir-

constances où le malade sera affecté d'une tendance irrégulière ou congestion de sang vers la tête, sur les moyens de détourner cette congestion, comme sont les lavemens avec de l'eau tiède ou une décoction émolliente, les demi-bains légèrement tièdes, les bains de jambes pris à l'heure du coucher dans l'eau tiède, dans laquelle on aura mélangé un cinquième de vinaigre.

Lorsque les palpitations seront plus fortes et plus fâcheuses que de coutume, le malade usera d'une infusion de mélisse préparée en guise de thé, et il prendra quelques cuillerées d'un julep préparé avec la teinture de castor, la liqueur minérale anodine d'*Hoffman*, l'eau de fleurs d'orange, et le sirop de menthe.

Si, malgré les soins que le malade apportera continuellement à se distraire de tout ce qui peut lui causer des érections fréquentes, il en est toujours inquiété, il pourra essayer de les modérer en prenant, au coucher, un verre d'émulsion commune, où l'on aura mêlé trois grains de camphre pilés exactement avec des amandes douces et quinze grains de nitre.

2° Lorsque le malade aura continué assez long-temps l'usage des remèdes stomachiques modifiés par les tempérans, ainsi qu'il a été

conseillé, on leur entremêlera de longues reprises de remèdes nervins et antispasmodiques appropriés, tels que peuvent être des bouillons dont chacun sera préparé avec un poulet, une drachme de racine de valériane sauvage, et autant de racine d'aunée et une poignée de fleurs de mélisse.

Lorsqu'on aura pratiqué pendant long-temps l'usage des divers remèdes qui ont été prescrits, on leur joindra celui des vrais toniques, qui pourront assurer et perfectionner le succès de la cure.

On pourra alors insister avec plus de succès sur l'usage des divers remèdes qui ont été prescrits, tels que l'élixir de vitriol et le vin chalibé, ainsi que d'autres préparations martiales médiocrement actives, comme de quelque eau minérale ferrugineuse, etc.

Le kinkina, qui est le premier des remèdes vraiment toniques, pourra être placé fort utilement dans les temps avancés de ce traitement, surtout si l'on met des intervalles convenables dans l'usage de ce remède : mais s'il paraît alors contre-indiqué par sa vertu astringente, on pourra lui joindre avec succès la cascarille (prise au quart ou au cinquième du kinkina), qui joint à sa vertu tonique celle de fortifier les

excrétions que le kinkina pourrait empêcher

21 avril 1780. *B. D. M. M.*

VII. *Traitement d'une gonorrhée.*

1° Le matin, à jeun, petit lait clarifié une livre et un bol fait de la manière suivante : prenez camphre deux grains, nitre six grains et suffisante quantité de conserve de roses.

Pendant la matinée, orangeade ; vers les onze heures avant midi, un second bol, et l'après-midi orangeade pour boisson, prise en assez grande quantité jusqu'au soir après souper ; avant de se coucher, un troisième bol sur lequel on boira deux verres d'emulsion.

2° Ne se nourrir que d'alimens de facile digestion, tels que les crêmes de riz, d'orge, les purées de légumes, les gelées de fruits, le poisson frais et bouilli, s'abstenir de toute liqueur échauffante et spiritueuse, même du vin pris modérément.

3° Continuer ce régime et les remèdes ci-dessus pendant un mois environ, jusqu'à ce que l'écoulement soit presque terminé, et prendre alors des frictions administrées de la manière suivante : Prenez onguent mercuriel trois ou quatre onces, auxquelles on ajoutera un gros de camphre sur chaque once d'onguent

(l'onguent mercuriel doit être préparé au tiers). On prendra le premier jour un gros d'onguent avec lequel se fera la friction, qu'on augmentera graduellement, observant de ne donner la friction que de deux jours l'un, ce qu'on répétera en augmentant toujours la dose de l'onguent, jusqu'à ce que la quantité de trois ou quatre onces soit employée; on continuera toujours le régime et les remèdes indiqués. Les frictions seront données sur les aines et entre les cuisses, observant exactement de ne pas frictionner le périnée.

B. D. M. M.

VIII. *Affection nerveuse avec cachexie, menstruation irrégulière, obstructions,* etc.

Madame, qui nous fait l'honneur de nous consulter, est agée de vingt-cinq ans. Elle est d'un tempérament faible et délicat; elle eut, à l'âge de treize ans, une fièvre continue, dans la convalescence de laquelle elle eut divers symptômes de chlorose : la malade ayant ensuite couché toutes les nuits pendant un an avec une parente qui était menacée de pulmonie, elle eut tous les signes d'un commencement de marasme; elle prit alors des remèdes avec succès, et elle devint réglée, mais imparfaite-

ment, et seulement tous les deux ou trois mois. Un jour où elle avait ses règles, elle s'exposa à leur suppression en restant assise sur une pierre fraîche, et dès-lors à son affection chlorotique se joignirent des accès de la maladie convulsive, dite *de Saint With,* qui revenait tous les jours à la même heure. Dans ces circonstances, elle se fit religieuse, et depuis elle a eu successivement un très-grand nombre d'incommodités différentes qu'on doit rapporter à un état permanent de cachexie, à la faiblesse nerveuse de la constitution, et au défaut de liberté du cours des règles.

La combinaison de ces causes a produit en différens temps divers mouvemens de fièvre, et divers maux convulsifs qui se sont principalement renouvelés lorsque le cours des règles était plus difficile que de coutume, des catarrhes qui sont revenus, surtout dans l'hiver, sur la gorge et sur la poitrine, un anasarque qui a subsisté trois mois, et qui a cédé quand les règles ont reparu.

L'état nerveux a été singulièrement marqué par des alternatives des mouvemens convulsifs des extrémités qui étaient suivies d'une faiblesse extraordinaire, et d'une perte de connaissance, qui durait trois à quatre

heures, par une toux convulsive qui a amené le crachement de sang, etc.

La cachexie de la malade a pris en dernier lieu un caractère scorbutique manifesté par des maux de tête et d'estomac, des lassitudes, un dégoût général, des taches brunes aux jambes; en d'autres parties du corps, où elles se dissipent et se renouvellent, un flux de règles plus abondant que par le passé, mais toujours irrégulier, et dont la perte est plus en blanc qu'en rouge.

On a aussi reconnu chez la malade des obstructions à la rate et dans les glandes du mésentère; elle avait eu ci-devant une tumeur au sein qui fut parfaitement résoute, et une goutte sereine qui fut dissipée au bout de trois mois. Les premières indications que présente l'état de la malade nous paraissent être, de même que l'a pensé M. le médecin ordinaire, 1° de remédier à la cachexie habituelle qui a produit divers symptômes scorbutiques; 2° d'augmenter les forces de toute la constitution, et particulièrement celles des organes digestifs; 3° de procurer le cours libre et régulier des menstrues.

Si, à mesure que l'on satisfera à ces indications, on ne voit pas les obstructions des viscères se résoudre, et si l'on ne vient point à

bout de prévenir la reproduction des catarrhes, on opposera aux progrès de ces maladies particulières des remèdes appropriés à leur nature qui sera observée. On travaillera surtout à combattre les affections du poumon qui paraît souffrir chez la malade une plus grande infirmité relative, d'autant que madame sa mère a péri d'un catarrhe sur la poitrine.

On peut espérer de remplir les indications proposées, par le régime et les remèdes suivans dont l'administration doit être dirigée et modifiée d'après les conseils éclairés du médecin de la malade.

1° Le dégoût qu'a la malade pour toute sorte d'alimens, excepté pour les fruits, vient à l'appui du conseil que nous lui donnons de faire sa principale nourriture d'alimens pris des végétaux. Ces alimens doivent être choisis parmi les plus faciles à digérer, assaisonnés modérément et souvent préparés en gros; elle fera particulièrement usage des végétaux qui ont une vertu antiscorbutique, des chicorées, de l'oseille, des oranges douces. Nous conseillons à la malade de faire journellement (s'il est possible) un exercice modéré en voiture, d'abord une fois, et ensuite deux fois le jour, aux heures que l'estomac sera le plus

libre. On prolongera par degrés cette promenade, et on la fera dans des campagnes où l'air soit pur et sec; dans cet exercice, elle évitera de s'exposer directement à de fortes intempéries de l'air qui puissent lui causer des suppressions de transpiration : on entretiendra la liberté des excrétions des selles par l'usage des lavemens simples et émolliens qu'on rendra laxatifs; s'ils ne suffisent point pour remédier à la transpiration, ou pour procurer par intervalles un effet plus avantageux, des résolutifs, et autres remèdes qui sont prescrits. On aura recours à des purgatifs qui ne soient pas échauffans comme à une forte décoction de tamarins et de racine de patience, où l'on ajoutera des doses convenables d'un sel cathartique amer, etc.

2° La malade prendra, chaque matin, à son réveil, un bol composé avec huit grains d'extrait de kinkina, trois grains de cascarille, et quantité suffisante de sirop d'écorces d'orange. On lui donnera par-dessus ce bol dix onces de petit lait auquel on ajoutera deux onces de suc de cresson; elle prendra, chaque jour, trois ou quatre heures après le dîner, un bol semblable au précédent; et boira par-dessus ce bol un mélange de deux onces de suc de cresson, et

d'autant de suc de chicorée. On augmentera la dose de ces remèdes suivant qu'il paraîtra indiqué; comme, par exemple, celle de l'extrait de kinkina, si la malade devient plus sujette aux accès de fièvre erratique dont elle a été si souvent attaquée. La malade boira, quatre jours, dans le courant de la semaine, quelques tasses d'une infusion médiocrement forte d'écorces d'orange, auxquelles on pourra joindre dans la suite les sommités de petite centaurée à parties égales, en observant que les amers n'échauffent point trop, et ne fatiguent pas l'estomac : dans l'après-dîner, plusieurs verres d'une boisson rafraîchissante appropriée, comme peuvent être la limonade et l'eau de riz avec le suc de citron, si elles ne sont point contre-indiquées par la présence d'acides contenus dans l'estomac. On continuera l'usage des remèdes précédens aussi long-temps qu'on aura lieu d'en attendre des effets salutaires, et il pourra être fort avantageux dans la suite de leur combiner les remèdes martiaux qui sont très-propres à exciter les forces des organes digestifs, et à rétablir la sanguification ; mais il ne faudra recourir à ces remèdes qu'autant qu'on sera assuré qu'ils ne pourront point faire sur la poitrine des impressions pernicieuses. Il sera

même prudent alors de se borner à l'usage des préparations martiales les plus légères, comme d'une eau de rouille, ou d'une eau minérale ferrugineuse, ou bien de fleurs martiales mêlées de sel ammoniac.

3° Quand on sera parvenu à rétablir les digestions et la sanguification, on aura sans doute levé le plus grand obstacle qui s'oppose au cours libre et régulier du flux menstruel. Si ce flux est encore intercepté, on tâchera d'abord de le rappeler dans les temps correspondans à ceux où les règles devaient revenir, en insistant sur l'usage fréquemment répété des demi-bains tièdes, des suffumigations avec la vapeur d'eau très-chaude, et des emménagogues les plus doux, comme sont les fleurs de camomille, le safran, la menthe, etc.

Si ces moyens sont trop peu actifs pour rappeler l'ordre naturel de la menstruation, on aura recours à d'autres remèdes relatifs aux diverses causes qui pourraient l'arrêter. Ainsi, au cas qu'on ait lieu de présumer que les règles sont empêchées par l'obstruction des vaisseaux de la matrice ou des parties voisines, on insistera sur des apéritifs efficaces, comme peuvent être les sucs de fumeterre et de pissenlit, la terre foliée de tartre, l'eau de chaux, etc.,

entremêlés de purgatifs assez actifs, mais employés à de petites doses, et souvent répétées.

B. D. M. M.

IX. *Hémoptysie.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter est âgé d'environ quinze ans; il est d'une constitution faible, d'un tempéranient sec, vif et irritable. Au mois de janvier passé, il grandît extraordinairement en très-peu de temps, et fut alors d'une faiblesse qu'il n'avait jamais éprouvée. Au mois de juillet dernier, il eut trois accès d'une fièvre tierce dont il fut guéri facilement, et après lesquels il ne ressentit plus la faiblesse qu'il avait depuis six mois. Quinze jours après la guérison de ces accès de fièvre, il eut une toux sèche et assez légère, qui lui fit cracher un peu de sang pur; le crachement cessa au bout de deux jours, et le malade se trouva assez bien pendant les deux mois suivans. Au commencement du mois dernier, le malade fut repris de toux et de crachement de sang. Ce crachement de sang est devenu fréquent, tantôt considérable, et tantôt léger. Le malade a eu souvent depuis des douleurs à la poitrine; il y sent habituellement du feu et de la sécheresse; il a la langue aride et le visage fort rouge, surtout aux approches du crachement de sang. On a traité cette maladie de

la manière la plus méthodique par des saignées, des boissons rafraîchissantes, l'usage journalier des lavemens, un exercice modéré à cheval, et le lait de vache, qui a très-bien passé. Ces moyens ont fort bien réussi ; mais il est survenu, en dernier lieu, chaque jour, vers le soir, des reprises de mouvemens fébriles auxquels on a opposé l'usage du kinkina donné en émulsion nitrée ; la persévérance de ces mouvemens fébriles et des retours de crachement de sang fait craindre qu'il ne s'établisse un ulcère du poumon, d'autant que le père du malade est mort d'une phthisie pulmonaire.

D'après cet exposé, on voit que l'accroissement excessif que le malade a pris au commencement de cette année a été un effort de la nature, qui a beaucoup ajouté à la faiblesse originaire de la constitution ; que les chaleurs de l'été dernier ont excité une agitation trop forte du sang et des humeurs, qui a causé d'abord la fièvre tierce, qui a soutenu ensuite de fausses apparences d'une vigueur renouvelée, et qui, portant enfin sur le poumon plus faible que les autres organes, a déterminé la toux, l'hémoptysie et les autres affections de poitrine.

Les principales indications qui se présentent en ce cas sont, 1° de prévenir les retours des

attaques d'hémoptysie, en procurant exactement des évacuations révulsives des mouvemens de congestion de sang sur le poumon que son infirmité relative expose à être le terme de cette congestion; 2° de remédier à chaque attaque d'hémoptysie qui pourra survenir, par des moyens propres à prévenir la fièvre et les autres suites fâcheuses que pourrait avoir cette attaque.

Ces indications peuvent être remplies par le régime et les remèdes suivans, dont l'administration doit être modifiée suivant la direction du médecin du malade. 1° Le malade se réduira à ne prendre d'autre nourriture que du lait, et des alimens tirés des végétaux; il renoncera aux bouillons de viande et aux œufs: il se permettra cependant de manger un peu de volaille ou du poisson bouilli, mais seulement à dîner, dans le cas où les alimens pris des végétaux viendraient à lui causer de la répugnance extrême, et où il ne pourrait en prendre qu'une quantité insuffisante pour sa nourriture.

Il se nourrira donc précisément (s'il est possible) de pain, de crêmes de riz, d'orge et autres farineux, de sagou, de gelée de salep, de fruits parfaitement mûrs ou cuits ou en

compote, de légumes en purée, de bouillons de navets ou de raves, de racines d'herbes potagères médiocrement assaisonnées; il s'abstiendra du vin et des boissons chaudes et spiritueuses. Le malade prendra le lait seulement le matin ou à des heures assez éloignées de celles des redoublemens de fièvre auxquels il est sujet; mais on pourra augmenter peu à peu la quantité du lait qu'il prendra, pourvu qu'il passe bien, qu'il ne cause point d'aigreur ni de pesanteur sur l'estomac, et que son usage n'ait pas sensiblement l'effet d'aggraver la fièvre et les autres symptômes. Les diverses dégénérations que le lait pourra subir seront empêchées par l'usage combiné des absorbans et d'autres correctifs appropriés, et surtout par celui du kinkina. Le malade évitera de faire aucun exercice qui le pousse jusqu'à la fatigue; mais il fera, chaque jour, dans une campagne où l'air soit pur, et à des heures où il ne soit point exposé aux fortes intempéries de la saison, une promenade à cheval qu'il rendra plus longue par degrés. Il se livrera aux distractions agréables ou légères que peuvent lui fournir les plaisirs de la société; il recherchera tout ce qui peut lui faire oublier les inquiétudes qu'il a sur sa maladie.

2° On entretiendra la liberté du ventre par l'usage des lavemens d'eau tiède. Le malade fera un usage modéré des raisins, des pruneaux, et autres fruits qui rafraîchissent et lâchent le ventre; mais il n'usera de ces fruits qu'autant qu'ils seront parfaitement mûrs ou cuits, et il n'en prendra pas de quantité qui puisse lui donner la diarrhée. On ne doit pas négliger de procurer une excrétion abondante des humeurs muqueuses du nez et de la gorge. Pour cette fin le malade humera fréquemment du suc de poirée affaibli avec de l'eau; il usera, en guise de tabac, d'une poudre composée de parties égales de fleurs de lavande, de feuilles de bétoine, de marjolaine et de marum. Si les douleurs de poitrine se renouvellent et se fixent en quelques parties, on appliquera en cet endroit un vésicatoire, et on en entretiendra long-temps l'écoulement qu'il aura procuré, en excitant même cet écoulement par intervalles, et selon qu'il paraîtra indiqué par le moyen d'un vésicatoire adouci. Lorsqu'on observera une dureté plus marquée dans le pouls, et d'autres signes d'une hémoptysie imminente, on pourra faire une petite saignée, mais elle doit être seulement de trois ou quatre onces, et elle ne doit pas être trop facilement

répetée, parce qu'on doit craindre de renouveler assidument la pléthore, et de trop affaiblir le malade.

3° Pour fortifier le poumon et prévenir les progrès de la colliquation de sa substance, le remède le plus efficace est le kinkina, lorsqu'on peut en modifier convenablement les impressions par l'usage combiné du lait et d'autres remèdes appropriés. Ainsi je conseille de faire prendre au malade, deux fois le jour, et à des heures convenables, comme à six heures du matin et à sept heures du soir, quinze grains de kinkina en poudre, et dix grains de nitre, dans une once de suc de cresson et deux onces de suc d'endive : on variera les doses de ces remèdes, suivant qu'il paraîtra indiqué par leurs effets sensibles. Si le kinkina donné de cette manière échauffe sensiblement, on lui substituera l'usage d'une émulsion préparée avec une demi-once de semences froides majeures, et la décoction de deux drachmes de kinkina dans une suffisante quantité d'eau pour avoir huit livres de liqueur ; on donnera, chaque jour, en deux prises, à des heures convenables, cette émulsion de kinkina qu'on pourra adoucir en y ajoutant du sirop de capillaire, et rendre plus appropriée en y dissolvant du nitre.

Si les progrès de cette maladie donnent lieu de penser que le poumon souffre une altération vicieuse, comme une affection ulcéreuse, on fera prendre au malade, chaque jour, plusieurs verrées d'une décoction assez forte de feuilles d'aigremoine, de millefeuilles et de sommités de fleurs d'hypericum adoucie avec du sirop de lierre terrestre.

4° Si, pendant le cours du traitement qui a été prescrit, il survient une nouvelle attaque d'hémoptysie, on pratiquera les remèdes qui ont déja été indiqués et employés avec succès dans les attaques précédentes. Si cette hémorrhagie est forte et opiniâtre, on pourra essayer de plus les remèdes suivans : on ajoutera aux autres adoucissans l'huile de lin récemment tirée sans feu, dont on donne une demi-once de quarante heures en quarante heures. On fera prendre fréquemment des antispasmodiques appropriés, comme la liqueur minérale anodine d'Hoffman donnée à fortes doses dans l'eau de fleurs de tilleul pendant le cours de cette attaque. Le malade gardera le plus qu'il sera possible un grand repos d'esprit et de corps; il se tiendra à demi couché sur un lit assez dur, et dans un air frais. Si son crachement de sang devient vif et abondant, il boira fréquem-

ment, et à petits coups, de l'eau très-froide; il observera un régime très-sévère, prendra à froid tout aliment et toute boisson, et évitera avec le plus grand soin tout ce qui, en augmentant le mouvement intestin naturel du sang, pourrait exciter son mouvement irrégulier de congestion hémorrhogique.

B. D. M. M.

X. *Affection habituelle catarrhale, avec dérangement de transpiration, et des autres principales excrétions.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter est fondé à regarder comme un principe de ses maux l'état habituel d'affections vives et inquiètes qu'entretiennent chez lui une imagination trop active et un désordre général des fonctions, et qui ont été les suites naturelles de ces excès de sensibilité, qui, depuis très-long-temps, ont porté un trouble continuel dans ses attachemens les plus simples, et ont transformé en passion, jusqu'au goût que ses talens lui donnent pour les beaux arts. Quoiqu'il ne soit âgé que de quarante-cinq ans, il est sujet depuis vingt ans à des affections catarrhales et autres qui sont manifestement déterminées par l'imperfection générale des excrétions, et

principalement par le défaut de transpiration. Il a toujours une sécheresse extrême de la peau, dont il se détache assez souvent des écailles. La couleur de son teint est assez jaune, il n'a jamais de dartres bien marquées, et cependant il a auprès de la nuque une éruption qui a l'apparence dartreuse; il souffre un enchefrinement perpétuel; il mouche très-peu, et il observe que l'usage du tabac, en l'irritant, diminue encore cette excrétion. Tous les hivers il est tourmenté de corysa, de maux de dents, et d'autres diverses fluxions sur les parties externes de la tête, et il en est comme exempt pendant l'été; il est sujet à ressentir des fontes d'humeurs qui lui tombent sur la gorge par l'effet d'un simple renversement de la tête, et il souffre depuis quelque temps des maux de poitrine légers et vagues qu'il rapporte lui-même à un catarrhe. Ces maux sont des douleurs en divers endroits de la poitrine, des gênes de la respiration, et des chaleurs au-devant de la poitrine. Il a toujours été habituellement constipé, passant des huit et dix jours sans aller à la garde-robe: l'excrétion des selles a été quelquefois mêlée de sang; et, pendant huit mois de suite, elle a été accompagnée d'une ardeur considérable au fondement.

Depuis trois ou quatre ans il lui est survenu un défaut d'appétit, et ce dégoût s'accroît sensiblement d'année en année : sa langue est ordinairement sèche et pâteuse.

D'après cet exposé, il paraît que la transpiration et les autres excrétions ont été depuis long-temps dérangées chez le malade par une suite de l'état nerveux de la peau, et des autres organes excrétoires dont la sensibilité naturelle a toujours été ou distraite et affaiblie par les affections morales, ou dépravée par la sympathie de ces affections. L'imperfection générale des excrétions a produit dans les humeurs excrémentitielles retenues une âcreté qui s'est manifestée par l'éruption, comme dartreuse, qui subsiste depuis long-temps à la nuque, par les irritations vives qu'a excitées le catarrhe sur la poitrine, par l'ardeur qui s'est fait sentir dans le rectum durant six mois.

Le défaut de transpiration a rendu la peau sèche et un peu jaune en causant une surabondance relative des humeurs séreuses et excrémentitielles. Il a déterminé la formation des catarrhes dont l'habitude est établie chez le malade depuis plus de vingt ans, surtout pendant l'hiver où la respiration est plus souvent interceptée; les catarrhes auxquels le malade

a été sujet ont été pendant long-temps bornés aux parties extérieures de la tête, et ils ont été aggravés par le défaut de la secrétion de l'humeur de la membrane pituitaire. La sensibilité vicieuse de cette membrane a rendu trop irritables les remèdes errhins et sternutatoires, ce qui a mis un nouvel obstacle à la secrétion des humeurs muqueuses. L'inégalité des excrétions de ces humeurs occasionne quelquefois des amas ou des fontes qui tombent des arrière-narines sur la gorge ; mais indépendamment de la chute de ces humeurs, il se forme souvent un catarrhe ou une fluxion directe sur la poitrine, des humeurs séreuses surabondantes qui y apportent successivement en divers endroits des impressions plus ou moins fortes et irrégulières.

La constipation qui subsiste depuis si long-temps est entretenue par le défaut de la transpiration intérieure, ainsi que des secrétions de la bile et des autres humeurs qui doivent se filtrer dans les intestins. Le progrès du dérangement des fonctions de ces organes a déterminé depuis trois ou quatre ans une congestion ou surcharge des humeurs sur l'estomac, qui me paraît cause de l'inappétence dont le malade se plaint, de l'état de la bouche qu'il sent toujours sèche et pâteuse, etc.

Les indications qu'il faut se proposer pour le rétablissement de la santé du malade, sont 1° de procurer la liberté des excrétions, surtout de la transpiration et des selles, et de remédier à la surabondance des humeurs viciées; 2° de combattre par des moyens relatifs les divers catarrhes qui peuvent survenir, de modérer la sensibilité et d'augmenter les forces constantes des organes sujets à ces catarrhes.

On peut remplir ces indications par les remèdes suivans, dont l'usage doit être continué très-long-temps, et modifié selon les circonstances.

1° Le malade doit partager la nourriture qu'il prendra chaque jour en plusieurs repas; il doit souper fort légèrement, d'autant que les catarrhes qui peuvent être décidés par indigestion, deviennent beaucoup plus forts et plus longs lorsque le sommeil survient dans le temps où ils se forment. Il fera beaucoup plus d'usage pour sa nourriture, qu'il n'a fait jusqu'à présent, des alimens pris des végétaux, des racines et herbes potagères, des fruits parfaitement mûrs ou cuits, et il fera grand usage de pruneaux, de raisins, et autres fruits doux qui humectent et rafraîchissent en lâchant le ventre. Il s'abstiendra des boissons spiritueuses,

ainsi que des boissons chaudes, comme du thé, du café, etc., dont il reconnaît avoir abusé. Il insistera sur l'usage des boissons tempérantes dont son estomac s'accommodera le mieux, entre lesquelles il préférera, durant les grandes chaleurs de l'été, l'orangeade, l'eau de groseilles; et les autres boissons légèrement acides, à des boissons d'une acidité plus forte, comme est la limonade qui paraît irriter l'estomac et la poitrine, et augmenter de plus en plus la fixité de ces humeurs dans ces organes.

2° Malgré sa répugnance pour l'usage des lavemens, il doit s'accoutumer à en prendre chaque jour un d'eau tiède, lorsqu'il aura resté vingt-quatre heures sans aller à la garde-robe. Si les lavemens simples sont inefficaces, on leur en substituera d'émolliens ou de laxatifs. Si la constipation ne cède pas à ces secours, le malade prendra, quelques jours de suite, chaque matin, la décoction de huit gros de patience dans deux pintes d'eau, qu'on réduira au tiers, ajoutant sur chaque prise deux ou trois gros et même plus de sel de Glaubert. Il paraît que, pour rétablir plus sûrement le cours libre des selles et des autres excrétions, il doit employer dès à présent, et pendant longtemps, des apéritifs modérés et joints à des adou-

cissans qui puissent résoudre l'épaississement des humeurs excrémentitielles, et corriger leur âcreté. Dans cette vue, je suis d'avis que le malade prenne fort long-temps, chaque jour, le matin, environ douze onces de petit lait, parfaitement clarifié, et, de plus, matin et soir, à des heures assez éloignées du dîner, trois onces d'un mélange de parties égales de suc de chicorée, de pissenlit et de cresson, ajoutant sur chaque prise de ce mélange douze grains (et par degrés, selon qu'il paraîtra indiqué, jusqu'au double) de terre foliée de tartre : il faudra continuer ces remèdes suivant les effets qui en seront observés, ayant soin d'en diminuer la dose pendant les grandes chaleurs de l'été, s'ils paraissent alors produire quelque excitation un peu trop vive.

3° Je conseille au malade, de prendre pendant fort long-temps, chaque jour, un bain dans l'eau tiède (bains dont il graduera la température et la durée de manière qu'ils ne lui causent point d'échauffemens ni d'évacuations), et le soir un exercice modéré à cheval ou en voiture.

Cette alternative étant assidument continuée, rendra sans doute à la peau et à tous les organes excrétoires le degré naturel d'activité

d'où dépend le libre exercice de leurs fonctions. Lors même que le malade cessera de s'astreindre à l'usage journalier de ces bains et de cet exercice, il semble qu'il doit lui être avantageux, dans tous les temps, de faire un usage très-fréquent de ces remèdes diurétiques. Toutes les fois que le malade sentira de la pesanteur dans tout le corps, des lassitudes, du froid aux extrémités, ou d'autres symptômes qui annoncent une plénitude d'humeurs séreuses qui donne lieu de craindre une nouvelle affection catarrhale, il observera pendant quelque temps un régime plus sévère que de coutume, et il insistera sur les moyens propres à exciter la secrétion de l'humeur muqueuse de la membrane pituitaire. Le malade humera alors fréquemment par le nez le suc de poirée, affaibli avec une suffisante quantité de décoction de mauve, ou les vapeurs d'une décoction de graine de nielle, etc. Il usera, en guise de tabac, d'une poudre préparée avec parties égales de racines d'iris de Florence, de feuilles de marjolaine, de marum, d'azarum, et de fleurs de muguet.

4° Il est comme superflu d'entrer dans tous les détails de traitemens particuliers que demanderaient diverses affections catarrhales qui peuvent survenir; je me bornerai à parler du trai-

tement du catarrhe de la poitrine, qui est celui dont les effets pourraient être le plus fâcheux.

Si les affections que le malade ressent à la poitrine deviennent un peu plus vives ou plus constantes, on essaiera de les dissiper en faisant aux endroits de la peau où elles répondront des onctions avec de l'huile de camphre, ou avec un liniment huileux, composé d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac, et de deux ou trois parties d'huile d'amandes douces (en fixant dans ce liniment la proportion de l'esprit volatil selon qu'il sera nécessaire de faire rougir la peau légèrement). Si le catarrhe sur la poitrine vient à faire des progrès sensibles à l'intérieur, lorsque la marche sera plus vive on l'affaiblira par un usage modéré d'une décoction de racine de guimauve, sur chaque livre de laquelle on aura ajouté deux gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffmann. Dans les intervalles des fortes reprises de ce catarrhe, on pourra placer, avec succès, l'usage des tablettes de soufre, gradué avec prudence; on pourra aussi avoir recours aux eaux de *Bonnes*, prises avec beaucoup de modération. Si la maladie ne cédait pas à ces remèdes appropriés pour aider la transpiration du poumon, ce serait d'après l'observation des diverses forces qu'elle pourrait prendre

qu'on en dirigerait le traitement ultérieur. Lorsque le régime et les remèdes précédens, continués pendant un temps assez long, auront eu tout le succès qu'on peut s'en promettre, on leur joindra des remèdes stomachiques et toniques, qui puissent augmenter les forces des organes digestifs, et sympathiquement celles du poumon et de divers organes sujets à être affectés par le catarrhe. Entre les remèdes de ce dernier genre, qui pourront être le plus appropriés, sont l'infusion théiforme de menthe, de gentiane; l'élixir de vitriol pris dans l'eau froide, et enfin l'eau rouillée, ou d'autres préparations martiales légères.

3 juin 1780. *B. D. M. M.*...

XI. *Rachitis.*

L'enfant pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter, est agé de sept ans, ayant beaucoup de vivacité d'esprit. Au mois de mai 1773, il tomba sur le dos les jambes élevées. Quelques jours après, il fit une autre chute semblable, dans laquelle il sentit, vers les dernières vertèbres du dos, une douleur qui se dissipa bientôt; mais, le lendemain de ce dernier accident, il fut attaqué, à son réveil, de reprises de vomissement qui durèrent vingt-

quatre heures, et qui furent suivies d'une fièvre ardente. Le troisième jour, après cette deuxième chute, on aperçut que le malade avait la tête pliée avec douleur, et fixée sur l'épaule droite, et que cette épaule était un peu plus élevée que l'autre : cependant cette douleur diminua peu de jours après. Au mois d'août, le malade éprouva un retour de la douleur qu'il avait ressentie, après la deuxième chute, dans les dernières vertèbres du dos. Cette douleur, qui était d'abord assez vive, diminua d'abord par degrés ; mais elle n'a jamais cessé tout-à-fait, et cette affection est la seule dont le malade se soit plaint dans tout le temps qui s'est écoulé, depuis le mois d'août 1773 jusqu'en juillet 1774. Pendant cet espace de temps il a très-bien fait ses fonctions, et joui d'une assez bonne santé. On a pu seulement remarquer alors qu'il avait communément la tête plus ou moins penchée sur l'épaule droite, que son embonpoint était un peu diminué, et que son accroissement était un peu suspendu. Vers la fin de juillet 1774, au quatorzième mois après les chutes dont on a parlé (il est à remarquer que le malade a fait plusieurs autres choses dont a observé les effets qui peuvent avoir aggravé son état), l'apophyse épineuse

de la deuxième ou troisième vertèbre du dos était plus saillante que dans l'état naturel; et, dans peu de temps, cette saillie fit des progrès très-considérables. Les tégumens qui recouvrent cette apophyse, devinrent douloureux lorsqu'on les pressait, et sont aujourd'hui un peu enflammés à la suite de cette proéminence sensible de l'apophyse épineuse. On s'aperçut que le cou, qui n'avait encore qu'une inflexion latérale et variable, se pliait aussi en avant d'une manière constante. Quelques mois après cet accident, le malade devint sujet à ressentir par intervalles, d'une manière plus vive, surtout lorsqu'il s'était fort agité, la douleur qui lui était restée vers les deux dernières vertèbres du dos; et trois ou quatre exacerbations de cette douleur furent précédées d'une douleur de tête et d'un mal d'estomac. Dans le même temps il survint une douleur vers les dernières fausses côtes des deux côtés, dépendante de l'affection des deux dernières vertèbres dorsales. On observa de plus, 1° une protubérance des apophyses épineuses des dernières vertèbres du dos, et de la première ou deuxième lombaire; 2° une courbure vers le côté droit des vertèbres lombaires, et d'une partie des dorsales; 3° un avancement en

dehors de quelques fausses côtes du côté gauche, avec gonflement des appendices cartilagineuses de ces côtes déjetées. Au commencement de décembre, la douleur des deux dernières vertèbres du dos a augmenté; les jambes se sont affaiblies au point que, dans peu de temps, le malade a été hors d'état de marcher. Dans l'état actuel, lorsque le malade est assis, toute l'épine se courbe en avant (outre la flexion latérale du cou); et, lorsqu'il est couché, il ne peut se tourner dans aucun sens: les cuisses et les jambes sont sans action; il survient parfois de légers mouvemens convulsifs dans les jambes. Les tégumens qui répondent à l'apophyse épineuse d'une des premières vertèbres dorsales sont enflés et rouges. En pressant la partie supérieure du cartilage xiphoïde, on augmente la douleur des deux dernières vertèbres du dos, comme aussi en pressant les deux dernières fausses côtes et les apophyses de ces vertèbres. L'abdomen en est beaucoup plus tendu, et paraît plus gonflé qu'a l'ordinaire; et le jeune malade assure qu'il l'avait plus dur depuis un mois. Malgré toutes ces infirmités, le malade est gai, fait très-bien les digestions et les excrétions, telles que dans l'état naturel; sa respiration est un peu altérée, puisqu'il

est obligé defaire de temps en temps des inspirations profondes.

Voici ce qui nous semble résulter de cet exposé qui a été résumé avec soin du mémoire qui nous a été adressé :

1° Dans les chutes principales qu'a souffertes la malade au mois de mai 1774, et surtout dans la deuxième, l'épine du dos étant dans un état de flexion, laquelle heurta contre la terre, il se fit une commotion de la moëlle épinière, qui put s'étendre jusqu'au cerveau, et qui détermina le vomissement et occasionna la saburhe des premières voies.

2° Dans ces chutes, ces cartilages intermédiaires du corps des vertèbres fureut foulés à un certain degré, et les ligamens des vertèbres furent forcés dans leur extension. Probablement, il eut, dès-lors, dans les vertèbres les plus offensées, un commencement de subluxation de leurs apophyses obliques. On présume cette subluxation dans les vertèbres dorsales inférieures, parce qu'un certain degré de courbure de l'épine, en cet endroit, a forcé le malade à pencher sa tête vers l'épaule droite pour soutenir un équilibre convenable des vertèbres du cou ; on a lieu de croire que le malade y a souffert constamment depuis août 1773.

3° Les progrès de ces subluxations des vertèbres dorsales ont été insensibles pendant quatorze mois. On ne peut rapporter aux progrès qu'elles ont dû faire, par la seule impression que les chutes avaient laissée, l'augmentation rapide et très-grave des infirmités du malade dans ces derniers mois. En effet, les fortes courbures de l'épine, la paralysie des extrémités inférieures, et les suites de ces affections sont postérieures à la formation des saillies ou protubérances des apophyses épineuses des vertèbres lésées; mais, de ces saillies ou protubérances, l'une a crû fort vîte, et l'autre qui a fait peu de progrès a été promptement suivie des symptômes les plus fâcheux.

4° On voit qu'une cause étrangère et puissante a opéré les accroissemens qu'ont eus, en dernier lieu, ces subluxations des vertèbres. Il y a plus d'apparence que cette cause est un vice de la constitution du malade analogue au vice rachitique; ce vice est confirmé par le gonflement des appendices cartilagineuses des fausses côtes du côté gauche qui sont déjetées: On peut rapporter à ce vice (soit primitif, soit déterminé par la commotion de la moëlle épinière) la suppression de l'accroissement qu'on a observé chez le malade avant qu'on

eût remarqué aucun changement dans les vertèbres du dos.

5° Le gonflement irrégulier des cartilages intermédiaires et articulaires des vertèbres offensées qui a causé le progrés de leur subluxation, a suffi pour déterminer les accroissemens des courbures latérales de l'épine, et ses inflexions en avant dans les endroits les plus affectés. On peut rapporter à la même cause les douleurs que le malade ressent dans les cartilages et les ligamens des dernières vertèbres du dos (qui sont tiraillées, où tendent d'autres parties voisines plus sensibles), lorsqu'on presse les apophyses épineuses de ces vertèbres, les côtes qui leur répondent, et même le cartilage xiphoïde. L'épine étant fléchie en avant, le bas-ventre a paru plus gonflé, parce que les viscères de cette cavité sont resserrés dans un moindre espace ; il présente une tension qui est sensible au malade depuis plusieurs mois, parce que les muscles abdominaux, qui, depuis ce temps, ont beaucoup moins de jeu, souffrent une espèce de contrainte.

6° Il paraît que les cartilages des vertèbres n'ont pas été seuls altérés par ce vice approchant du rachitique ; mais il a aussi corrompu

la structure des apophyses des vertèbres déplacées ; car, quoique la protubérance des apophyses épineuses des dernières vertèbres dorsales qui s'est manifestée il y a deux ou trois mois ait bientôt cessé de faire des progrès depuis sa formation, les douleurs, en cet endroit de l'épine, ont été toujours en croissant ; il s'est fait un renflement vicieux dans l'épaisseur des parties latérales, qui, par leur réunion, forment l'apophyse épineuse de chacune de ces vertèbres, puisqu'un tel gonflemeut aurait reçu de plus en plus la saillie que pouvaient faire leurs apophyses obliques.

D'après les considérations précédentes, on voit que les infirmités graves du malade ont été causées d'abord par les progrès rapides qu'ont faits, depuis quelques mois, les subluxations des vertèbres affectées : progrès qu'a causés un vice comme rachitique agissant sur les cartilages intervertébraux, et que la paralysie des extrémités inférieures a été déterminée par l'altération que ce vice a produite dans les parties des vertèbres dorsales inférieures.

Soit que les subluxations des vertèbres existent seules, ou qu'elles soient compliquées de tuméfaction dans quelques parties des vertèbres dorsales inférieures, il est aisé de sentir que

toute machine destinée à redresser l'épine, en remédiant à ces subluxations, serait inutile et même d'un usage dangereux ; il n'y a pas d'apparence de corriger par des machines les déplacemens des apophyses articulaires des vertèbres lésées, lorsque ce déplacement a été produit pendant un temps fort long, et par un vice intérieur qui a affecté les cartilages et les ligamens, et on aurait tout lieu de craindre que les machines ne pussent fouler les cartilages, donner une extension pernicieuse aux ligamens, etc. Si l'on peut donc espérer des secours dans une maladie aussi grave et aussi avancée, on ne doit les attendre que des remèdes internes propres à détruire le vice rachitique qui a dépravé la forme des cartilages, et sans doute celle de quelques parties des vertèbres affectées. La nature, aidée par ces remèdes, pourrait corriger les degrés extrêmes de la dépravation de l'épine, ce qui rétablirait le mouvement des extrémités inférieures. On pourra remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans; le jeune malade sera nourri avec des antiscorbutiques, comme la chicorée, le cresson : on ne lui donnera point d'alimens difficiles à digérer, trop succulens ou de trop haut goût; il n'usera point de vin, de café, ni de liqueurs spiritueuses.

On entretiendra la liberté du ventre par des lavemens simples ou émolliens; on lui fera faire, chaque jour, dans une voiture commode, et dans un pays qui ne soit point humide, de l'exercice; on aura soin toutes les fois de le bien couvrir, et d'éviter ce qui pourrait causer une suppression de la transpiration.

On lui fera prendre deux fois le jour un bain dans l'eau légèrement tiède; on en augmentera peu à peu la durée, qui cependant sera plus courte à proportion que le bain sera plus froid. On pratiquera matin et soir des frictions d'abord plus légères, et qu'on rendra plus fortes dans la suite sur l'épine du dos (en évitant les endroits des vertèbres qui sont les plus affectés), sur le bas-ventre et sur les extrémités, avec des linges pénétrés de fumée aromatique de succin d'encens, de baies de genièvre, etc. On aura un soin particulier que le malade ne soit point exposé à l'humidité, que les couvertures de son lit soient bien sèches. On fera alternativement, et dans le courant de chaque journée, tout le long des vertèbres dorsales, des fomentations avec des éponges, tantôt imbibées d'eau froide, et tantôt d'une décoction aromatique vineuse prise froide. Cette décoction sera préparée par une courte ébul-

lition avec un gros de noix muscade, et autant de clous de girofle dans une livre de vin rouge.

On appliquera de temps en temps un vésicatoire sur l'épine du dos à l'endroit des vertèbres dorsales moyennes; on ne cherchera point à procurer long-temps l'évacuation exécutée par cet épispastique; mais on le renouvellera par intervalles aussi souvent qu'on jugera que son irritation peut être nécessaire.

On donnera aussi parfois un émétique doux, comme l'ipécacuanha à petites doses, moins pour faire vomir que pour déterminer des efforts assez répétés. On fera prendre fréquemment, dans une vue semblable, de petites quantités de rhubarbe, pour soutenir le ton des intestins, plutôt que pour augmenter l'excrétion des selles. On mettra fort long-temps le malade à l'usage, 1° d'une décoction de racine de garance et d'amande (une demi-once de chacune par livre d'eau), dont on lui fera prendre plusieurs verres dans la journée; 2° d'un bol fait avec six grains de sel ammoniac et quantité suffisante de conserve de fleurs de romarin; on lui fera prendre chaque jour matin et soir, et on pourra aussi lui donner une ou deux fois le jour, quelques gouttes de teintures de mars tartarisée.

25 janvier 1775. *B. D. M. M.*

XII. *Légers symptômes d'une phthisie commençante, et récidive d'une ancienne maladie de poitrine avec fièvre lente, crachats purulens, sueurs nocturnes et qui avaient cédé à un traitement convenable.*

M. le consultant, âgé de vingt-six ans, a essuyé, il y a quinze ou seize ans, une maladie de poitrine, avec fièvre lente, crachats purulens, sueurs nocturnes et qui l'avait réduit à la dernière extrémité ; elle avait été occasionnée par une péripneumonie, suite d'une petite vérole, terminée par suppuration. Je fus consulté dans ce temps, je dirigeai le traitement, et j'ai pris connaissance de tous les remèdes que je prescrivis alors, en ayant actuellement l'histoire sous les yeux. M. ressent depuis quelque temps une douleur continuelle à l'épigastre ou au creux de l'estomac, sensible surtout vers la pointe du cartilage xiphoïde ; cette région, ainsi que le reste du bas-ventre, est soupçonnée ; je m'en suis assuré par un examen attentif, par lequel je n'ai trouvé ni tumeur, ni résistance sensible. Il a une difficulté de respirer, principalement après avoir marché vîte, monté les degrés, ou fait un exercice un peu forcé.

Il tousse souvent et rend habituellement des crachats blancs, un peu épais, qui n'ont point de goût, ni doux, ni salé, mais qui sont parfois rouillés, et il en a rendu une fois de véritablement sanguinolens; il a également dans le corps un sentiment, plus particulièrement aux mains, au visage et aux pieds, quoiqu'il soit toujours exactement sans fièvre. D'après la connaissance que nous avons de sa constitution, nous savons que ses humeurs, la lymphe surtout, péche par épaississement. M., quoique fort maigre, jouit d'ailleurs d'une assez bonne santé depuis qu'il a été parfaitement rétabli de sa première maladie; il a bon visage, excellent appétit, il fait beaucoup d'exercice, et va presque continuellement à la chasse.

D'après cet exposé, nous estimons que c'est ici un léger retour de sa première maladie, qu'il s'est formé un abord d'humeurs plus considérable sur la poitrine, vraisemblablement quelques tubercules dans les poumons, tubercules qui sont encore crûs à notre avis, comme les appelle *Morton*. Nous pensons que la douleur qu'il ressent à l'épigastre est rhumatismale, et a son siège dans la partie supérieure des muscles droits; elle peut être entretenue et augmentée par quelques légers embarras formés dans les

glandes du ventricule, embarras qui ne sont cependant pas sensibles aux doigts : au reste, nous jugeons que cette maladie, dans l'état actuel, est absolument sans danger; si elle est traitée convenablement, nous nous flattons même qu'elle cédera facilement, mais nous croyons qu'elle pourrait devenir dangereuse et avoir des suites fâcheuses, si elle était négligée, puisqu'elle pourrait conduire de nouveau le malade dans une nouvelle fièvre lente. Les indications qui se présentent, sont de diviser doucement le sang et la lymphe en les adoucissant, pour parvenir par là à fondre les tubercules des poumons, et de résoudre les embarras qui peuvent s'être formés dans les autres glandes du bas-ventre.

Pour les remplir efficacement, nous conseillons d'abord de désemplir les vaisseaux par une saignée du bras, et de tirer huit à dix onces de sang; nous regardons cette saignée comme nécessaire, eu égard à l'hémoptysie ou crachement de sang qui a précédé, et à la qualité rouillée des crachats que le malade rend actuellement, et par la raison que les vaisseaux étant une fois désemplis, l'aisance avec laquelle se fera la circulation en conséquence, facilitera l'effet des remèdes suivans :

Immédiatement après la saignée, le malade prendra, pendant quinze jours, matin et soir, un bouillon fait avec un jeune poulet, étouffé, écorché, éventré, et farci avec une demi-once de semences froides majeures, concassées, et autant de celles de pavot blanc (à défaut de poulet, on emploira quatre onces de collet d'agneau, et alors on mettra ces semences enveloppées dans un nouet), une once de racines d'oseille, autant de celles de patience lavées et coupées à petits morceaux; demi-poignée de feuilles de cresson, autant de celles d'agrimoine; on préparera ces bouillons selon l'art, et au bain-marie, en tenant la viande, les racines, les semences dans le pot pendant deux heures; on y ajoutera ensuite les herbes pour les y laisser demi-heure encore: on passera ce bouillon, et un instant avant de l'avaler on y ajoutera l'expression de quinze à vingt cloportes lavés, et écrasés en vie, et un scrupule de terre foliée de tartre. Il serait utile que le malade prît un nouveau et semblable bouillon vers les cinq heures de l'après-midi, après la digestion de son dîner.

Ces bouillons finis, il se purgera avec trois onces de manne fondue dans un verre d'une décoction faite avec demi-once de polipode de

chêne. Le lendemain de la purgation, il commencera l'usage du petit lait tiré de celui de chèvre avec la pressure ordinaire, ou plutôt avec des fleurs de l'espèce de chardon, appelé *chardonnette*, clarifié avec le blanc d'œuf, en ajoutant dans la colature une ou deux cuillerées de sucre rapé, quelques gouttes d'eau de fleur d'orange, l'expression des cloportes, comme dans les bouillons, demi-scrupule de terre foliée de tartre, et deux onces de suc de cresson récemment cueilli; il prendra ce petit lait le matin à jeun, à la dose d'une écuelle (pour avoir cette quantité, il faudra pressurer environ un demi pot de lait); et s'il passe bien, comme on a lieu de l'espérer, il en prendra une seconde prise pareille vers les quatre ou cinq heures de l'après-midi, après la digestion de son dîner. Il continuera ainsi l'usage du lait pendant le reste du mois, et pendant tout celui de novembre.

Il usera pour boisson ordinaire d'une tisanne faite avec deux onces de racine de patience, et une pincée de fleurs de tussilage pour un pot d'eau; après l'avoir passé, on l'édulcorera avec une cuillerée de miel de Narbonne; à son repas, il pourra prendre un peu de bon vin vieux bien trempé. Il gardera un bon régime de vivre,

en soupe, bouilli et rôti, fruits et herbages cuits, avec peu d'assaisonnement, évitant les ragoûts, et tout ce qui est salé et épicé; je lui défends surtout le fromage et tous les alimens tenaces, gluans, échauffans, de difficile digestion : le café et le chocolat sont compris dans cette prohibition. Non seulement il gardera tous les ménagemens pour la qualité de la nourriture; mais il usera encore de grande réserve pour la quantité. Il est absolument nécessaire qu'il mange peu, qu'il souffre de la faim, et qu'il sorte toujours de table avec appétit; il suivra sa coutume de faire deux ou quatre repas par jour, en observant encore de manger moins le soir, avec l'attention que le petit lait et les bouillons lui tiendront lieu de déjeûner et de goûter, et que pendant l'usage de ces remèdes il ne fera qu'un léger dîner, et un souper encore moindre; il fera un exercice modéré à pied, à cheval ou en voiture, toujours sans se fatiguer; et s'il continue d'aller à la chasse, ce sera avec la plus grande modération. Nous espérons que le traitement suffira pour emporter et guérir cette maladie; mais nous conseillons de nous faire part de l'état de M. le consultant, pour pouvoir prescrire ce qui conviendra ultérieurement.

B. D. M. M.

XIII. *Phthisie hémoptoïque.*

« Pour le traitement de laquelle un méde-
» cin de Tarascon a fourni d'abord une con-
» sultation ; B. en a aussi donné une avec des
» discussions relatives aux énoncés de la pre-
» mière consultation qu'il a eue entre les mains,
» et sur laquelle on lui demanda son avis,
» qu'il donna, comme on le verra par sa con-
» sultation, insérée dans ce recueil, après celle
» qui suit, donnée par M. Laudun, méde-
» cin de Tarascon. »

M. le consultant, âgé de trente-cinq ans, d'un caractère vif, a perdu son père et sa mère de maladies de poitrine avec fièvre lente, ainsi que deux sœurs; il a eu dans sa jeunesse les glandes du cou engorgées et tuméfiées, dont quelques-unes tombèrent en suppuration. Il fut sujet dans le même temps à de fréquentes hémorrhagies du nez; il l'a été, et l'est encore à des gonflemens de gencives qui saignent aisément; il a toujours sué et sue encore pendant la nuit; surtout il sent quelquefois des démangeaisons sur la peau, principalement aux jambes, avec un prurit dont il n'est pas maître ordinairement, suivi d'éruptions milliaires et

croûteuses. Depuis quinze ans il est attaqué d'un crachement de sang habituel qui revient souvent plus ou moins fort, et quelquefois accompagné de fièvres. Il en eut un très-considérable en 1776, et depuis cette époque il en a essuyé plusieurs autres qui ont approché de celui-là, quoique communément ils soient moindres : il rend aussi quelquefois des crachats sanguinolens et rouillés ; mais habituellement ses crachats sont blancs, plus ou moins abondans, surtout le matin ; ils sont de mauvais goût ou douceâtres ; jetés dans l'eau, une grande partie surnage, quelques-uns se précipitent au fond ; la toux est presque continuelle, la voix est rauque. La difficulté de respirer est bien marquée en montant les escaliers, en marchant un peu vîte, et après quelque exercice. M. le consultant aime beaucoup à parler, il dort, a bon appétit, va librement à la garde-robe, et vaque à ses affaires ordinaires ; il est constamment sans fièvre, tant le soir que le matin, excepté dans quelques occasions que le crachement de sang est abondant, comme nous l'avons dit. Ses urines étaient ordinairement liquides et sans dépôt ; mais depuis quelque temps qu'il fait usage de la terre foliée de tartre et du suc de cloportes dans une décoction apé-

ritive légère, ou dans l'eau simplement, elles charrient par intervalle un sédiment blanc, et ses crachats, toujours de même qualité, sont un peu moins abondans, après l'avoir été davantage après l'emploi de ces remèdes, comme je l'en avais prévenu.

M. le consultant a fait usage de beaucoup de remèdes différens dans le temps des crachemens de sang; il a employé des saignées souvent répétées, surtout dans le cas où il était abondant, et accompagné de fièvre; et pendant le cours de plusieurs années, depuis 1770, il s'est fait ouvrir la veine, tous les mois à peu près, parfois á plus grande distance. Il a usé du lait, du petit lait, des bouillons apéritifs et rafraîchissans, de remèdes béchiques, adoucissans, incrassans, du sel de nitre, des cloportes, des demi-bains. Tous ces secours ont été inutiles; la maladie paraît n'avoir pas fait de progrès, mais elle se prolonge et persiste dans le même état; et notamment dans le cours de la semaine dernière, M. le consultant, après avoir soupé un peu largement, et après avoir soutenu une conversation un peu vive et longue (écarts graves, que je lui avais conseillé d'éviter bien attentivement), a eu un nouveau crachement de sang modéré

dans la nuit, pour lequel il a été saigné. On a reconnu alors dans le sang de la ténacité, ou la couenne inflammatoire; tandis que, par une saignée que je lui avais conseillée le 18 mai dernier, dès les premiers jours qu'il m'avait consulté, j'avais trouvé qu'il manquait de consistance, et il était sans couenne. Il a gardé, pendant plusieurs jours, vers les fêtes de la Pentecôte, à la partie latérale inférieure droite de la poitrine, une douleur ou un point qui se fait à peine sentir aujourd'hui, et qui paraît avoir cédé en se ceignant la poitrine avec une ceinture ou une serviette.

D'après ce long exposé que nous venons de faire, établi sur le rapport de M. le consultant, comme sur ce que nous avons observé nous-mêmes dans le cours d'environ un mois, pendant lequel nous lui avons donné nos soins par intervalles, il nous paraît évident que cette maladie porte le caractère d'une hémoptysie habituelle, chronique, qui tend à jeter ou plutôt qui a déjà jeté le malade dans une phthisie pulmonaire des plus longues, des plus chroniques, que nous désignerons par la dénomination de *phthisie hémoptoïque*. Nous pensons que l'hémoptysie dont est attaqué M. le consultant, qui, de sa nature, en nous servant

de la dénomination de *Morton*, aurait été aiguë, ne s'est prolongée et n'est devenue chronique qu'à raison de l'usage fréquent des saignées; les autres secours n'ayant été que d'une faible utilité pour coopérer au même effet, si toutefois ils ont contribué. C'est ainsi qu'il a été fait pour une fille de cette ville, âgée de quarante-cinq ans, tard et mal réglée, et réduite au lit dans le troisième degré de la phthisie; son état et ses moyens ne permettant pas d'employer, pour ainsi dire, d'autres remèdes (étant obligée de travailler pour gagner sa vie), par le secours seul des saignées répétées jusqu'à cinq ou six cents fois dans le cours de vingt-cinq à vingt-six ans, nous l'avons mise dans un état de phthisie chronique, qui lui permet de sortir et de travailler. Nous observerons que les premières saignées par nous prescrites, daus un cas si désespéré, ne furent faites qu'avec la plus grande répugnance de la part de MM. Michel père et fils, chirurgiens de cette ville, très-experts dans leur art. L'utilité en effet de la méthode de traitement de la phthisie par les saignées, employée d'abord par *Galien*, confirmée par Cristophe *Bonnet*, est encore appuyée de l'autorité de *Méad*, et d'un anonyme dont l'avis est rapporté dans le deuxième vol.

des *Mémoires d'Edimbourg*, de MM. *Marquet*, *Tissot*, *Pringle*, etc. Cette méthode nous a réussi à nous-mêmes constamment, comme moyen palliatif, quelquefois comme curatif, en l'employant avec ménagement, et relativement à l'état des forces du malade. Le caractère spécial ne nous paraît pas plus difficile à déterminer. Notre exposé nous présente en effet dans la partie blanche du sang un vice ou un levain particulier, qui dénote un épaississement propre à occasionner des engorgemens dans les glandes, et en même temps d'autres accidens d'une manière encore plus marquée dans le moment, une diathèse ou une disposition scorbutique, ou, comme on peut plus constamment l'appeler, un scorbut constitutionnel; de sorte que nous nous croyons bien fondés à rapporter cette maladie aux deux premières espèces de phthisie secondaire de *Sauvages*, que nous regardons ici non comme isolées, mais comme réunies, ainsi que nous avons eu occasion de les reconnaître et de les observer souvent ainsi mariées dans presque toutes les phthisies hémoptoïques que nous avons eu à traiter. Avec ces deux vices d'humeurs, que nous regardons comme héréditaires, nous croyons en reconnaître un autre dans les

solides, qui l'est également, nous voulons dire la texture lâche et faible des poumons, ainsi que celle des fibres qui entrent dans la composition des glandes bronchiales. Par un effet de ces deux vices, nous pensons qu'il s'est formé des tubercules dans les poumons, les uns tombés en suppuration, les autres entiers et cruds, comme on les appelle, et tels qu'on en trouve encore toujours dans les poumons de ceux qui ont été enlevés dans le troisième degré de la phthisie.

Après avoir établi (et nous croyons l'avoir fait avec évidence) le caractère générique et spécial, ainsi que les principes morbifiques de la maladie que nous avons à traiter, nous porterons notre pronostic. Nous ne pouvons nous empêcher de la regarder comme grave, dangereuse, et difficile à guérir; mais en même temps, quoique instruits par des observations fréquentes des suites funestes d'une pareille maladie, appuyés sur celle des médecins célèbres que nous avons cités, principalement sur celle de *Morton* et sur plusieurs cures que nous avons eu le bonheur d'obtenir dans des cas pareils; en suivant les traces de ces grands hommes, nous la regarderons comme très-curable. C'est ainsi que j'ai vu, en 1765, guérir M^ad. ***, dont on venait d'inhumer le frère,

qui avait inutilement cherché des secours partout. D'après cet exemple, cette dame était fort alarmée, regardait son état comme incurable, refusait obstinément d'abord des remèdes, et notamment le kinkina. Elle fut cependant guérie en très-peu de temps de son affection avec fièvre lente et dans le second degré : se trouvant à Lyon en 1770, affligée d'un évènement triste, elle eut une rechute, elle prit du kinkina encore contre l'avis du médecin qu'elle consulta, et fut de nouveau guérie, mais avec un peu moins de célérité ; elle me consulta une seule fois en arrivant ; je lui conseillai de prendre quelques prises de kinkina, en l'assurant qu'elle était guérie. En 1767, M.*** fut attaqué d'une phthisie hémoptoïque ; le crachement de sang revenait une ou deux fois par an avec fièvre, et crachement purulent après ; la maladie était fort ancienne : il faisait des remèdes à chaque retour de crachement de sang suivant mes avis, mais il les abandonna bientôt. En 1767, dis-je, il eut une fièvre pernicieuse, soporeuse, suivant le langage de *Torti*. Je lui fis prendre, dans cette circonstance, le kinkina à très-haute dose ; l'hémoptysie n'a plus reparu qu'une seule fois, et a été très-légère : les autres accidens sont également très-légers. Il jouit d'une assez bonne santé

depuis, quoique valétudinaire ; il est âgé aujourd'hui de près de soixante-dix ans. Tout récemment un jeune homme de cette ville agé de trente ans, phthisique, hémoptoïque depuis deux ans, dont le frère était mort depuis plusieurs années à la suite d'uue pareille maladie, après avoir inutilement couru, s'adressa à moi en 1777 : l'hémoptysie ne manquait jamais de revenir dans le printemps, et était considérable alors : il fut guéri dans un court espace de temps, et, depuis plus de quinze mois, il n'a pas ressenti la moindre incommodité, quoiqu'il ne menât pas une conduite très-régulière. En supposant ici que le succès puisse couronner nos soins, vu l'ancienneté de la maladie, l'abondance des crachats qui dénote un abord considérable d'humeurs dans la poitrine, et quantité de tubercules, nous présumons que le traitement sera un peu long ; au surplus l'absence de la fièvre que l'on trouve toujours dans des cas même moins graves que celui-ci, augmente nos espérances.

Deux sortes de traitemens se présentent en général dans les phthisies pulmonaires, l'un curatif, et l'autre palliatif. Dans les deux premiers degrés, d'après les conseils des médecins instruits, d'après ceux de *Morton*, un des plus

grands maîtres que nous ayons sur cette matière, on ne doit point balancer d'employer le premier. Dans le troisième, puisqu'on réussit encore aussi quelquefois : quoique cet auteur célèbre semble assurer le contraire, il nous paraît qu'on est également fondé à le mettre en usage, et qu'on ne doit se servir du palliatif avec lequel on conduit immanquablement le malade au tombeau, qu'après avoir reconnu l'inutilité du curatif. Ce doit être ici véritablement le cas de se servir de l'axiome de Celse (qu'on me passe cette phrase latine, qui perd à être traduite) : *In casu desperato satius est dubium experiri remedium, quàm nullum.* Dans la maladie que nous avons à traiter aujourd'hui, l'absence de la fièvre nous faisant considérer M. le consultant dans le second degré, ne pouvant au plus et à la rigueur le regarder que comme dans le second, nous nous croyons, sans réplique, autorisés à employer la méthode curative.

Dans cette maladie, comme dans les autres, le régime doit être la base du traitement. Nous le regarderons donc ici comme la première indication, et nous ne serons pas embarrassés à indiquer celui qui sera le plus convenable. La diathèse scorbutique, vice le plus marqué

ici, exige en effet une nourriture toute végétale, et permet tout au plus l'usage des jeunes animaux qui sont plus gélatineux. Sans nous étendre sur le choix particulier des alimens, article sur lequel nous nous en rapporterons au soin du malade ou à la sagacité de la personne qui dirigera le traitement, nous nous contenterons d'observer qu'on doit se servir de préférence de ceux qui sont jeunes, tendres, mûrs, doux et de facile digestion; de les employer cuits plutôt que cruds, mais sans une préparation de cuisine trop recherchée, et avec le moins d'assaisonnement possible, excepté avec le sucre que nous croyons fort utile : les alimens cuits nourrissent davantage, sont mieux faits pour les estomacs des hommes, et subissent plus difficilement les dégénérations putrides et acides. Ce n'est pourtant point à dire que les malades ne doivent point absolument se nourrir jamais de viandes d'animaux adultes et formés, ainsi que des poissons frais bouillis ou cuits sur le gril; mais dans ce cas il sera toujours utile de les allier avec les végétaux, et la base de sa nourriture doit être tirée de ce genre. Nous conseillons en particulier l'usage du pain recuit dont on a récemment reconnu l'utilité pour prévenir et guérir le scorbut accidentel.

Le choix des alimens ne suffit pas dans ce cas comme dans toute autre espèce de phthisie pulmonaire, la quantité est encore un article des plus essentiels. Par la connaissance sûre que nous avons de l'usage des parties, nous savons que dans le même espace de temps il passe à travers le poumon (viscère très-peu volumineux), relativement au reste du corps, la même quantité de sang ; que tout le chyle entre d'abord par la veine souclavière gauche, passe ensuite en entier à travers ce viscère, où il subit une élaboration bien marquée. De ces connaissances certaines, on doit inférer avec certitude que, dans les poumons remplis de tubercules faibles, d'une texture lâche, dont plusieurs vaisseaux sont ouverts, et de plus débilités par des déchiremens répétés, une grande quantité de chyle, reçue à la fois, ne peut que contribuer, par la dilatation des vaisseaux, à de nouveaux déchiremens, augmenter les engorgemens, etc. Il est donc essentiel de ne manger que peu à la fois, surtout le soir, et de diminuer la masse totale des alimens. Cette observation est ici de la plus grande nécessité, ainsi que l'ont très-bien remarqué *Hippocrate*, *Boerrhaave*, *Vanswieten*, etc. Mes faibles observations confirment évidemment cette règle.

Je n'ai vu, en effet, guérir que les phthisiques, qui ont souffert de la faim, et j'ai vu périr tous ceux qui se livraient à leur appétit, quelque espèce de méthode de traitement qu'ils aient employée ; j'ai vu rétablir et s'engraisser ceux qui mangeaient peu, maigrir et exténuer de plus en plus ceux qui mangeaient beaucoup. C'est pour cette raison qu'après avoir bien recommandé à M. le consultant d'observer cette règle, la première fois que je lui ai parlé, je lui ai dit, en le quittant, que c'était une condition *sinè quâ non.*

Les indications qui se présentent à remplir se déduisent naturellement de ce que nous avons dit, 1º de détourner les humeurs de la poitrine, partie sur laquelle elles se portent avec abondance depuis long-temps; 2º de résoudre les tubercules pulmonaires, autant ceux qui sont en suppuration, que ceux qui sont cruds et entiers, sans cela on n'obtiendra jamais une guérison parfaite, et, remplissant cette indication, on diminuera l'épaississement de la lymphe ; 3º de corriger et d'adoucir la diathèse scorbutique ; 4º de donner du ressort à la texture des vaisseaux du poumon et des glandes bronchiales : ayant celle-ci en vue, on corrigera efficacement la tendance à la putré-

faction, et on préviendra le retour de l'hémoptysie ; 5o de déterger et de cicatriser les ulcères des tubercules suppurés, par le contraste d'épaississement dans la partie blanche, de dissolution dans la partie rouge. Il semblerait qu'il y ait deux indications qui se contrarient de façon à ne pouvoir pas les remplir toutes deux ; mais la chose qui demande à la vérité des ménagemens, est pourtant très-possible, et nous l'avons vu s'effectuer dans des cas analogues que nous avons eu à traiter ; et au surplus on ne doit pas craindre de diviser trop les humeurs. Le sang tiré par la première saignée le 18 mai manquait de ténacité, et on a reconnu la couenne inflammatoire dans celui qui a été tiré vendredi dernier.

Pour remplir toutes ces indications à la fois ou successivement, nous sommes d'avis d'ouvrir d'abord un ou deux cautères dans la partie interne de la jambe un peu au-dessous de l'attache du muscle couturier, ce qu'on fera ou par la pierre à cautère, ou plutôt par la lancette. Le premier moyen est plus long et sujet à inconvénient par la longueur du temps et la difficulté qu'on éprouve à faire détacher l'escarre. On en entretiendra l'écoulement autant que le cas le demandera pour les laisser fermer l'un

après l'autre, si on trouve qu'ils ne soient plus nécessaires, et qu'il n'y ait plus de danger à laisser tarir cet égoût. Il y a une grande liaison entre la poitrine et les jambes, dit *Baglivi*. Les ulcères des jambes guéries mal à propos jettent dans des maladies de poitrine funestes, répète le même auteur, grand observateur, et l'un des restaurateurs de la médecine. Les cautères aux jambes sont recommandés par tous les bons auteurs dans la phthisie, et nous avons reconnu qu'ils étaient de la plus grande efficacité dans deux phthisies confirmées, et du troisième degré, que nous avons parfaitement guéries. L'une, en 1773, vénérienne, dans un sujet de cette ville, âgé de cinquante ans; l'autre, en 1774, ulcéreuse, apostématique, produite par les suites d'une péripneumonie bilieuse, terminée par suppuration, dans un jeune homme d'Orgon, village à seize lieues d'ici. J'ai reconnu dans l'un et l'autre de ces malades l'épaississement de la lymphe, vice le plus commun dans cette contrée, comme l'a dit *Sauvage*; de sorte que d'environ douze phthisiques, j'en trouve dix de ce caractère à rapporter à sa troisième espèce. Nous jugeons à propos que le malade prenne tout l'été le petit lait tiré du lait de chèvre, nourrie prin-

cipalement d'herbes fraîches et vulnéraires, en se servant de fleurs de chardon, au lieu de la pressure ordinaire, clarifiée avec le blanc d'œuf, y ajoutant, pendant la clarification, une petite poignée de feuilles de cresson et une pincée de sel d'oseille, et dans la colature l'expression de quinze à vingt cloportes lavés et écrasés en vie, avec demi-scrupule de terre foliée de tartre bien préparée, une bonne poignée de sucre en poudre avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange. Le malade avalera le petit lait le matin à la dose d'une écuellée, ou d'environ quinze onces; et s'il le supporte bien, il en prendra une seconde écuellée pareille vers les quatre ou cinq heures de l'après-midi, après la digestion de son dîner : les cloportes sont utiles dans ce cas, et comme incisives et comme diurétiques. *Baglivi*, dont je vérifie souvent les observations, dit : *Dans le mal de poitrine il faut toujours pousser par les voies urinaires, suivant la route indiquée par la nature.* On ne saurait contester à la la terre foliée de tartre sa qualité fondante supérieure, surtout quand elle est donnée à haute dose. Sans rapporter nombre d'observations favorables à établir l'utilité de ces deux remèdes dans le traitement de la phthisie, je

me contenterai d'en citer deux récentes, l'une d'un religieux Augustin qu'on m'a amené ici d'Aix exprès pour le confier à mes soins; il était alors avec la fièvre lente, et dans le second degré qui a été presque entièrement guéri, et qu'on a envoyé à Perpignan, muni d'une règle de conduite et de traitement pour l'automne prochaine. L'autre, d'un paysan de cette contrée, tombé dans cette maladie depuis trois mois des suites d'un rhume, aujourd'hui aussi fort et aussi vigoureux que s'il s'était toujours bien porté. Ils étaient attaqués l'un et l'autre d'épaississement dans la lymphe, et de là, de tubercules dans le poumon. On croit ici, et l'on dit que je joue avec les maladies de poitrine qui, autrefois certainement, faisaient plus souvent sonner les cloches de cette ville.

A la fin de juillet comme à la fin d'août, le malade sera purgé avec trois gros de follicules de séné, sept gros de sel de nitre purifié, et dix gros de manne infusée et fondue à froid, suivant une nouvelle méthode, qui rend les purgations moins dégoûtantes et qui augmente leur effet, et dont nous avons l'obligation à M. Chaptal.

Au commencement de septembre, le malade prendra pendant quinze jours ou trois semaines

un bouillon fait avec un jeune poulet étouffé, écorché, éventré et farci avec parties égales de semences froides, majeures et mondées, et de pavot blanc concassées ; en tout deux onces ; de racine de patience et de celle d'oseille, de chacune deux onces ; demi-poignée de feuilles de cresson, autant de celle de chicorée ; une petite demi-poignée de sommités de sapin et une pincée de feuilles d'oseille: ce bouillon sera préparé selon l'art et au bain-marie, en ajoutant dans la colature l'expression de la même quantité de cloportes, et la même dose de terre foliée de tartre indiquée pour le petit lait. Le malade le prendra à la dose d'une écuellée le matin à jeun, et il en avalera une seconde vers les quatre à cinq heures de l'après-midi. On diminuera la dose des cloportes et de la terre foliée de tartre autant dans le petit lait que dans les bouillons ; on les supprimera même entièrement et par intervalle, s'il en résulte le moindre inconvénient ; c'est cependant ce qui n'est jamais arrivé après le plus long usage de ces ingrédiens, et c'est ce que je ne prévois pas.

Le malade sera purgé une troisième fois après l'usage de ces bouillons, pour commencer après le petit lait d'ânesse qu'il prendra le matin,

à la dose d'une écuellée au moment qu'il aura été trait, en y ajoutant une bonne cuillerée de sucre, et quelques gouttes d'eau de fleur d'orange; il continuera de prendre aussi le lait jusqu'au milieu ou à la fin de novembre, ou jusqu'aux gelées, et il sera purgé à la fin.

Pendant l'usage des bouillons comme durant celui du petit lait, il avalera, le soir, en se couchant, une prise de pilules faites avec quatre grains d'éthiops minéral préparé sans feu, un grain de mercure doux, lavé suivant la méthode de Beaumé, trois ou quatre gouttes de baume de Canada, incorporées avec suffisante quantité de sirop de roses pâles.

Pendant tout le cours du traitement il avalera, le matin, immédiatement avant le petit lait, les bouillons et le petit lait, douze grains de bon kinkina, sous la forme qui lui sera la plus agréable, et cela d'abord un jour, l'autre non, seulement; mais s'il arrive, comme nous osons l'espérer, que la toux, le crachement, la difficulté de respirer, soient moindres, alors il pourra prendre la même dose de kinkina tous les jours. Que ce remède soit utile dans la phthisie hémoptoïque, c'est une vérité indiquée d'abord par *Morton* et reconnue par *Torti*, quoiqu'il ne lui soit pas bien favorable, selon

Vanswieten, et quantité d'autres. Nous l'avons reconnu nous-mêmes très-efficace dans toutes les phthisies hémoptoïques avec diathèse scorbutique, comme nous l'avons prouvé par les observations ci-dessus. Il lui sera très-utile d'avaler, pendant la journée, plusieurs cuillerées de conserve de rose liquide, mêlé avec une quantité égale de suc dépuré, tiré des trois parties de suc de feuilles de cresson, et d'une partie de celles d'oseille, et je lui conseille d'essayer, s'il s'en trouve bien, de fumer tous les jours une pipe avec les feuilles de tussilage.

Nous sommes d'avis de continuer l'usage des saignées environ tous les mois, et de les employer surtout dans le cas de retour de l'hémoptysie; on pourra les éloigner dans la suite, et les abandonner entièrement, si le malade se trouve mieux. Toutes les fois que le crachement de sang surviendra, on ajoutera dans sa tisanne ordinaire quinze ou vingt gouttes d'eau de Rabel pour chaque pot, et on en continuera ainsi l'usage jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus de sang dans les crachats. Si l'hémoptysie était considérable, on verserait de l'eau de Rabel jusqu'à agréable acidité, pour en diminuer la dose aussitôt que cet accident diminuerait.

Il usera, pour boisson ordinaire, d'une tisanne faite avec des feuilles de bourache, de tussilage, de pulmonaire, de lierre terrestre, de piloselle, etc. Il pourra se servir de l'eau de riz, d'avoine ou d'orge; on ajoutera deux demi-drachmes de sel de nitre purifié pour chaque pot. Il pourra varier ses tisannes à volonté et selon son goût, en ajoutant le bois de réglisse écrasé, infusé à froid, et se servir par intervalles de l'eau nitrée simplement. L'usage du sel de nitre est ici indiqué par la couenne ou ténacité inflammatoire reconnue dans le sang tiré par la dernière saignée; d'ailleurs le malade en avait fait usage auparavant sans nul inconvenient, etc.

Pour ce qui concerne l'usage du kinkina, j'observerai, en finissant, que *Mead*, auteur d'une autorité grave, après avoir recommandé l'usage de ce remède, ajoute que, *lorsque le poumon est ulcéré*, il est *extrêmement nuisible*, comme il promet de le prouver après; ce qui est répété par nombre d'auteurs, et notamment par Wanswieten; cependant *Mead* ne tient pas sa promesse et n'en parle plus. J'ai reconnu, comme lui, que le kinkina est nuisible lorsque les crachats sont seulement purulens et muqueux et lorsqu'il n'y a pas de sang, mais

je l'ai toujours vu utile, et l'un des meilleurs moyens curatifs dans toutes les phthisies hémoptoïques avec crachement purulent, dans tous les cas surtout de diathèse scorbutique, comme nous l'avons prouvé par les observations rapportées. Si nous avons écrit un traité plutôt qu'une consultation, ce n'est point pour faire parade de succès et d'érudition, ou pour prouver des cures opérées sur un théâtre petit et obscur où nous sommes fixés par la piété filiale et non par choix; mais, pour tranquilliser l'esprit de M. le consultant qui nous a paru dans ce moment fort alarmé sur son état et sur les suites de sa maladie, et pour lui donner les motifs d'une méthode de traitement qui, à notre avis, et suivant nos desirs, doit lui être utile.

Delibéré à Tarascon, le 1er juillet 1778.

XIV. *Consultation de M. Barthès sur la même maladie, 28 juillet* 1778.

Monseigneur qui me fait l'honneur de me consulter m'a donné divers mémoires et tous les éclaircissemens que je pouvais desirer sur l'histoire de sa maladie, et il m'a communiqué une consultation très-détailliée qu'on lui a fait

en dernier lieu sur la nature et le traitement de cette maladie.

Pour répondre d'une manière plus nette et plus précise aux diverses questions que me fait M. le consultant, j'exposerai séparément ce que je pense sur la nature et le traitement de sa maladie. Je suivrai ces deux objets avec des discussions relatives aux énoncés de la consultation que le malade m'a envoyée, et sur laquelle il me demande expressément d'avoir mon avis. Quelle que puisse être sur différens points la diversité de mes opinions d'avec celles du médecin qui a fait cette consultation, je reconnais avec plaisir qu'il est fort éclairé sur les vrais moyens du traitement de l'hémoptysie, et de la phthisie pulmonaire chronique; de sorte qu'on ne peut différer avec lui que par rapport à d'administration méthodique de ces moyens, dans les divers cas par rapport au supplément d'autres moyens très-efficaces, et qui sont indiqués par une méthode plus générale de la cure de cette maladie.

Lorsque je dis que l'auteur de cette consultation est très-instruit sur les moyens les plus puissans pour guérir les phthisies pulmonaires, j'avoue que mon jugement peut être accusé de prévention, parce qu'ayant guéri plusieurs

phthisies par le même moyen, je n'ai cessé, depuis douze à quinze ans, de recommander dans mes leçons, et de prescrire dans mes consultations, comme des remèdes principaux dans la phthisie pulmonaire le suc de cresson, la terre foliée de tartre, les petites saignées fréquemment repétées, les cautères, la conserve de roses, le kinkina, etc., quoique j'aie trouvé quelques-uns de ces remèdes négligés et d'autres prescrits par la pratique universelle de ce pays-ci, et des autres provinces voisines.

De la nature de cette maladie.

L'auteur de la consultation, après avoir donné l'histoire complète de cette maladie, dit qu'elle doit être appelée une phthisie hémoptoïque chronique, suivant la dénomination de *Morton* : mais, quoique le nom convienne en effet à cette maladie, il faut observer que les traitemens convenables aux divers cas de cette sorte de maladie peuvent avoir de très-grandes différences, et, que par exemple, la répétition des saignées qui est très-souvent bien placée dans ces espèces de phthisie, n'y convient que dans le cas où l'état inflammatoire chronique du poumon (soit qu'il s'ag-

grave ou non par intervalles) présente l'indication dominante.

D'après l'histoire de cette maladie, elle me paraît consister essentiellement dans un état ulcéreux du poumon, c'est-à-dire dans un état inflammatoire chronique de ce viscère avec forte tendance et dégénération muqueuse des humeurs qui s'y portent, état auquel surviennent de fréquentes congestions hemoptoïques.

On a dit que les principes de cette maladie sont un vice ou levain particulier de la partie blanche du sang, un scorbut continuel et une texture faible, lâche des poumons et des glandes bronchiales, et que la réunion de ces principes a produit des tubercules au poumon, dont les uns sont ulcérés et les autres encore cruds.

Mais, 1° le malade qui a eu, dans l'enfance, des glandes au cou, dont quelques-unes même ont suppuré, n'a point eu depuis d'autres signes du vice écrouelleux; et il paraît que, chez lui comme chez une infinité d'autres personnes qui sont dans le même cas, on n'est pas fondé à présumer le vice qu'on rapporte à la lymphe.

2° Le scorbut, dont le malade se défend

d'avoir eu des symptômes caractéristiques, en expliquant même pourquoi on ne doit pas les préjuger par l'inspection des gencives, ne paraît pas exister d'une manière formelle; mais il paraît y avoir dans toute la constitution une faible nuance d'un vice comme scorbutique (où l'épaississement et la fonte occupent diverses portions de la masse des humeurs), lequel suit généralement les affections ulcéreusees invétérées.

3º D'après l'idée la plus simple qu'on doit avoir de la nature de cette phtishie, on voit qu'elle peut exister sans qu'il y ait dans le poumon de vrais tubercules ou des obstructions circonscrites, et qu'il se peut même qu'il n'y ait pas de suppuration qui ait corrodé une partie de ce viscère.

Il est assez inutile de vouloir définir à quel degré de la phthisie se trouve le malade; il suffit de reconnaître que le degré n'est point extrême. On peut sans doute espérer la guérison radicale de cette maladie, et d'autant plus qu'on assure que le malade est généralement exempt de fièvre; mais cette cure ne peut s'achever que par un très-long usage d'un régime convenable, et des remèdes appropriés.

La difficulté de ce traitement ne tient point

au contraste qu'on dit être dans les indications que présentent l'épaississement de la partie blanche du sang, et la dissolution de sa partie rouge; car ces vices contraires en excès ou en défaut de consistance, qu'on a lieu de présumer, non dans les différentes parties constitutives du sang, mais dans diverses parties de sa masse, sont pareillement produits par l'altération comme scorbutique, qu'on reconnaît dans les humeurs, et peuvent être en même temps combattues avec le plus grand succès par le régime presque végétal, les sucs des plantes antiscorbutiques et le kinkina.

Ainsi le contraste supposé des indications paraît ne pas exister; d'ailleurs il ne serait point affaibli, parce qu'on ajoute qu'on ne doit pas craindre ici de trop diviser les humeurs, vu que le sang qu'on a tiré au malade sur la fin de juin était couenneux, quoique celui qu'on avait tiré auparavant manquât de ténacité.

La couenne du sang tiré dans cette saignée, qui fut faite ici, peut s'être formée à la suite d'un accroissement de l'inflammation du poumon, puisque dans les derniers quinze jours qui précédèrent cette saignée, il était survenu au malade une douleur vive ou point à la partie latérale inférieure droite de la poitrine, et que

cette douleur avait subsisté avec force pendant plusieurs jours.

Du traitement de cette maladie.

Les indications qu'on doit se proposer pour le traitement de cette maladie sont, 1° de remédier à la congestion habituelle du sang et des humeurs sur le poumon, en entretenant la liberté des excrétions naturelles, et en procurant des évacuations révulsives ; 2° de combattre l'état ulcéreux inflammatoire du poumon par les antiphlogistiques et les apéritifs, par un régime presque végétal et les anti-scorbutiques, et de rétablir ensuite graduelement les fonctions du poumon par des analeptiques et des fortifians appropriés ; 3° de traiter chaque attaque d'hémoptysie qui pourra survenir, de manière à empêcher qu'elle ne soit suivie de fièvre ou d'augmentation de maux habituels.

On peut espérer de remplir les indications par les moyens suivans, dont l'administration doit toujours être modifiée, selon les circonstances, par les conseils éclairés de M. le médecin ordinaire du malade.

1° Le malade fera journellement à la cam-

pagne un exercice modéré à cheval ou en voiture, aux heures où la chaleur sera le plus supportable, en évitant de s'exposer à toutes les fortes intempéries de l'air.

On entretiendra la liberté du ventre par l'usage journalier des lavemens d'eau tiède, qu'on emploiera même dans le cas où le malade irait tous les jours à la garde-robe. Le malade fera usage de raisins, de pruneaux, et autres fruits qui rafraîchissent en lâchant le ventre; mais il n'usera de ces fruits qu'autant qu'ils seront parfaitement mûrs ou cuits, et il n'en prendra point des quantités qui puissent lui donner la diarrhée.

On ne doit point négliger de procurer une excrétion abondante des humeurs muqueuses du nez et de la gorge : pour cette fin le malade fera fort bien de fumer chaque jour (ainsi qu'on lui a conseillé) une ou deux pipes avec des feuilles de tussilage sèches, employées comme celles du tabac; il humera fréquemment par le nez, tantôt des parfums d'eau très-chaude, et tantôt de suc de poirée affaibli avec l'eau; il usera, en guise de tabac, d'une poudre composée de parties égales de fleurs de lavande, feuilles de bétoine, de marjolaine et de marum.

On a lieu de se promettre une forte révulsion

de la congestion habituelle des humeurs sur le poumon, en établissant à une jambe un cautère (qui sera fait par la lancette) dont on entretiendra l'écoulement avec soin. Le cautère à la jambe est, dans la pulmonie, d'une utilité reconnue depuis Hyppocrate jusqu'à nos jours, et on a, dans ce cas, une indication de plus pour le pratiquer, relativement aux éruptions miliaires que le malade a souvent aux jambes.

2° Lorsqu'on observera dans le pouls de la dureté, lorsqu'il se déclarera quelques douleurs vives à la poitrine, et qu'on aura d'autres signes de l'excitation de l'état spasmodique inflammatoire du poumon, quoiqu'il n'y ait pas de crachement de sang, on fera une petite saignée par laquelle on tirera seulement quatre à cinq onces de sang. Cependant il faut craindre la répétition trop facile et trop fréquente de ces saignées.

Dans le temps où le malade ne sera pas affecté de cet état inflammatoire plus marqué, on insistera assidûment sur l'usage des apéritifs appropriés. Le plus convenable de ces apéritifs sera, pendant long-temps, le petit lait coupé avec le suc de cresson et d'endive. Je suis d'avis que le malade prenne journellement les quantités de petit lait qu'on lui a prescrites;

mais au lieu d'ajouter au petit lait, pendant la clarification, pour chaque prise, une petite poignée de feuilles de cresson, et une pincée de celles d'oseille (qui n'auraient, ce me semble, que peu d'effets), je pense qu'il sera mieux d'ajouter à chaque prise de petit lait une ou deux onces de suc de cresson et autant de suc d'endive.

Après avoir insisté long-temps sur l'usage du petit lait et de ces sucs, en les continuant, on ajoutera, sur chaque prise, un demi-scrupule de terre foliée de tartre : on a proposé aussi de joindre à chaque prise du petit lait l'expression de quinze ou vingt cloportes. Ces diurétiques semblent être fort appropriés dans diverses maladies de poitrine; et l'auteur de la consultation qui m'a été communiquée dit avoir guéri par ces remèdes deux phthisiques, dont la lymphe était dans un état d'épaississement bien marqué. J'ai observé, dans plusieurs cas de phthisie pulmonaire, que la terre foliée de tartre donnée dans des sucs de cresson et de chicorée, avait très-sensiblement de bons effets; mais je n'ai pas d'expérience sur l'utilité que peuvent avoir dans cette maladie les cloportes, qui peuvent sans doute y être très-efficaces, et qu'on dit y avoir été un secret de *Gedeon Harvey*.

M. le médecin ordinaire craint que les cloportes et la terre foliée de tartre n'agissent avec trop de force et ne puissent causer au malade des crachemens de sang qui seraient peut-être abondans. Il conseille, à la place de ces remèdes, l'usage des eaux-Bonnes et celles de Bagnols : ces eaux, et autres sulfureuses, médiocrement actives, que l'on peut conseiller au malade, sont souvent utiles dans des cas analogues. Cependant je crois qu'il sera plus prudent, avant que d'y recourir, de faire précéder un assez long usage des apéritifs qui ont déjà été proposés, et qu'il ne faudra user de ces eaux qu'avec beaucoup de circonspection; d'autant que si, en agissant fortement par la transpiration et les urines, elles conviennent très-bien au catarrhe et à l'engorgement du poumon, elles sont aussi contre-indiquées à proportion de la dominance de l'état d'irritation et d'inflammation de ce viscère.

Les pilules fondantes avec l'éthiops minéral et le mercure doux, qu'on a conseillé au malade, me semblent aussi être un médicament trop actif, du moins jusqu'à ce que son état soit absolument changé en mieux. Le malade se nourrira d'alimens pris des végétaux, de pain, de crêmes de riz, d'orge et autres fari-

neux, de sagou, de gelée de salep, de légumes en purée, de bouillon de navets et de raves, de racines et d'herbes potagères, médiocrement assaisonnées ; il s'abstiendra du vin et des boissons chaudes et spiritueuses ; il ne se permettra qu'au dîner l'usage de la viande, et particulièrement de chairs de jeunes animaux, qu'on lui a conseillé de préférer, par rapport à la teinte scorbutique de ses humeurs.

Il est très-bien de recommander au malade la sobriété, et de dire que les phthisiques qui ne mangent pas beaucoup se rétablissent mieux. Cette abstinence, si elle n'est pas poussée trop loin, est avantageuse en général, parce qu'elle empêche l'accroissement de l'inflammation chronique du poumon, et non pas seulement par la raison particulière qu'on en donne, qu'elle prévient la surcharge que causeraient de grandes quantités de chyle reçues à la fois dans le poumon (surcharge qu'on dit être d'autant plus grave que dans un même temps il passe à travers le poumon la même quantité de sang que dans tout le reste du corps ; assertion commune que je crois avoir démontrée fausse).

Lorsque l'état inflammatoire du poumon sera affaibli par le moyen du régime et des remèdes

précédens, on leur combinera l'usage du kin-kina qui peut être singulièrement efficace dans la phthisie pour fortifier le poumon, ainsi que pour corriger la diathèse scorbutique, malgré le préjugé contraire, qui est encore trop généralement répandu. Le malade le prendra d'abord à la dose qui lui a été prescrite et très modérée, et qu'on pourra augmenter par degrés.

Le lait et les bouillons stomachiques qu'on a conseillés, pourront lui convenir dans un période plus avancé du traitement : l'usage de la conserve de roses pourra toujours être bien placé; mais celui du baume du Canada ou autre doit être réservé pour les derniers temps de la cure.

5° Si, pendant le cours du traitement précédent, il survient une autre attaque d'hémoptysie, on pratiquera les divers remèdes qui ont déjà été ordonnés avec succès dans les attaques précédentes. On aura recours à la saignée suivant qu'elle paroîtra indiquée, mais on sera très-circonspect à y donner l'eau de Rabel, quoique dans une tisanne adoucissante et pectorale; et, en cas que l'hémorrhagie ne soit forte, on usera plutôt du remède suivant:

» On donnera de quatre heures en quatre heures une demi-once d'huile de lin récente tirée sans feu; on fera prendre fréquemment des antispasmodiques d'une activité moyenne, comme la liqueur anodine minérale d'Hoffman, dans l'eau de fleurs de tilleul, ou on aura recours au kinkina qu'on pourra donner en émulsion nitrée, s'il y a dans cette attaque d'hémoptysie des reprises de mouvemens fébriles ou presque fébriles. »

Pendant tout le cours de cette attaque, le malade gardera autant qu'il sera possible un grand repos de corps et d'esprit; il se tiendra à demi-couché sur un lit assez dur, et dans un air frais. Si son crachement de sang devient vif et abondant, il boira fréquemment, et à petits coups, de l'eau très-froide. Il observera un régime sévère, prendra à froid tout aliment et toute boisson, et évitera avec le plus grand soin tout ce qui, en excitant le mouvement intestin du sang, pourrait augmenter son mouvement de congestion hémorrhagique.

B. D. M. M.

XV. *Fistule à l'anus, avec fièvre lente, survenue pendant le traitement conduit par Barthès.*

M. avait été sujet, pendant sa jeunesse

(à environ huit ans) à des retours fréquens d'une diarrhée de matières mêlées de glaires. Il a eu, dans ces dernières années, l'habitude d'une excrétion d'humeurs muqueuses par la voie des selles, mais cette humeur n'a jamais eu les caractères du pus. Il y a environ cinq ans qu'à la suite d'une course violente qu'il fit en poste et à franc étrier, il commença d'être affecté de douleurs qui répondaient aux parties voisines du fondement. Ces douleurs se faisaient sentir à différentes heures du jour, elles se portaient surtout au côté gauche. Tous les jours de l'année dernière, ces douleurs revenaient par accès, étaient vives, lancinantes. Par un examen qui fut fait à Toulouse il y a environ un an, on reconnut dans le rectum des engorgemens d'une dureté presque calleuse, placés de côté et d'autre de l'intestin, qui s'élevaient un peu au-dessus du sphincter. On attribua avec raison à ces engorgemens la forme un peu aplatie des excrémens que rendait le malade. Dans cet examen, on reconnut aussi une fistule interne pénétrante dans le rectum ; et on marque fort en détail le siége et la direction de cette fistule. Cependant, entre les chirurgiens que le malade consulta dans le

même temps, il s'en trouva qui nièrent l'existence d'une fistule pénétrante dans le rectum ; et d'autres, en admettant cette fistule, jugèrent que le siége en était trop haut pour qu'elle pût être opérée. Dans le séjour que le malade a fait ici, il a été examiné à plusieurs reprises par des chirurgiens habiles qui l'ont d'abord vu séparement et qui se sont réunis ensuite : ils se sont constamment accordés à dire qu'ils n'ont pu découvrir, dans ses excrémens inspectés par tous les moyens convenables, aucune ouverture de fistule pénétrante dans le rectum. Ils ont cependant soupçonné la possibilité qu'il y ait une semblable ouverture dans quelque endroit du rectum, supérieur à la partie de cet intestin, où ils ont pu atteindre : mais ils ont jugé impossible l'ouverture de cette fistule interne soupçonnée.

Dans les divers examens qu'on a faits ici, on a toujours trouvé, 1° une bride transversale dans le rectum, qui, cependant, est allée en diminuant de plus en plus de saillie et de dureté ; de manière que le malade a cessé depuis long-temps de rendre des excrémens aplatis ; 2° un empâtement fort considérable du tissu cellulaire des muscles des fesses, avec des tumeurs dures et circonscrites dans

l'une et l'autre fesse, et surtout dans la gauche; tumeurs qui, dans les premiers temps, étaient douloureuses au toucher, et souvent affectées de douleurs lancinantes; 3° plusieurs trous fistuleux externes, dont trois qui se sont formés vers le temps de l'arrivée du malade, où, à peu près, sont placés, l'un au haut de la fesse gauche, à coté du sacrum; deux autres, sur le rebord de chaque fesse, et un quatrième a été produit par l'application qu'on a faite d'une pierre à cautère au-dessus de la tumeur principale. Les divers remèdes tant internes qu'externes, dont le malade avait fait usage avant de venir ici, ne lui avaient procuré aucun soulagement bien marqué; et quelques-uns de ces remèdes avaient paru aggraver le mal: sa constitution était dans un dépérissement manifeste, et il était attaqué d'une fièvre lente qui a subsisté long-temps. Dans le traitement qu'on a fait ici, on a travaillé à résoudre les tumeurs squirrheuses des fesses, et à prévenir la dégénération cancéreuse dont elles étaient menacées.

Dans cette vue, on a réduit le malade à un régime presque entièrement végétal. 2° On lui a fait prendre de légers narcotiques, répetés aussi souvent qu'ils ont paru indiqués par la violence des douleurs. 3° On a établi un cau-

tère à la cuisse droite un peu au-dessus du genou, pour faire une révulsion constante de la congestion habituelle des humeurs sur la partie affectée. 4° On a fait user tous les jours de petit lait coupé avec l'eau seconde de chaux; et, pendant quelques mois, on a fait prendre deux fois par jour des pilules composées avec le savon, l'éponge brûlée, et quantité suffisante de miel. En même temps on a fait faire sur les parties souffrantes des fomentations fréquentes avec l'eau de chaux. Par ces moyens on a obtenu une diminution toujours croissante des tumeurs des fesses, et il n'est plus resté qu'une de ces tumeurs qui paraît n'avoir que le tiers du volume qu'elle avait il y a huit mois : les douleurs atroces et lancinantes que le malade souffrait à l'endroit de ces tumeurs, par des accès qui revenaient tous les jours depuis un an, se sont affaiblies peu à peu, et ont enfin cessé, de manière que le malade a passé des dix-huit jours et même des mois entiers sans souffrir, et que les douleurs qu'il a ressenties en dernier lieu dans les parties voisines de l'os sacrum n'ont pas été avec des élancemens comme les premiers, ni en général si violentes.

La résolution des tumeurs a été accompa-

gnée d'une évacuation abondante d'un pus de meilleure qualité par les ouvertures des fistules extérieures qui ne donnaient souvent qu'une humeur séreuse, et souvent sanieuse; mais, au commencement du printemps, les progrès de la fonte purulente sont devenus tout-à-coup entièrement considérables, et ont produit des symptômes d'une colliquation qui pouvait être bien funeste. On a remédié à cet état grave par l'usage combiné du lait et du kinkina; on a augmenté bientôt graduellement les doses du kinkina jusqu'à en donner trois drachmes par jour, et ce remède à la même dose a été toujours continué depuis. Dans les premières chaleurs de l'été, le malade est tombé dans un état également rapide et dangereux de colliquation, par des sueurs nocturnes, et a été mis hors de péril par quelque changement fait dans son régime, et principalement par l'usage de l'élixir vitriolique joint aux remèdes précédens.

Il y a environ deux mois que le succès de ce traitement paraissait être complet; la fièvre lente avait totalement cessé, la constitution était rétablie à tous égards, et le malade avait repris singulièrement des forces et de l'embonpoint. Dans ce dernier état de choses, les

fistules externes dans lesquelles on avait fait constamment des injections avec du baume vert, et qu'on avait toujours traitées par des topiques appropriés, donnaient un pus de bonne qualité, et paraissaient de plus en plus devenir superficielles par la consolidation de leurs fonds. On avait lieu de le croire ainsi, parce que de jour en jour la sonde et les injections pénétraient moins avant dans les fistules; mais des renouvellemens de symptômes plus fâcheux ayant engagé, il y a quinze jours, à faire sonder le malade d'une manière plus complète, on a découvert que deux de ces fistules externes pénétraient profondément et vers le petit bassin, et du côté de la jonction du coccix à l'os sacrum. Un autre des résultats de cet examen, a été qu'une petite partie de l'os sacrum est mise à nu et cariée en quelque degré.

Depuis cette fâcheuse découverte, il m'a paru qu'il convenait de faire une incision assez profonde qui joignît les ouvertures des deux fistules supérieures, afin de procurer une issue plus libre aux matières purulentes, et de rendre plus efficace l'application des topiques résolutifs et détersifs. Quatre chirurgiens habiles qu'on a consultés, se sont réunis à mon avis, et cette opération a été faite.

Nous avons jugé que les eaux de Barrèges sont le remède le plus approprié entre les résolutifs externes qui peuvent convenir à l'état présent du malade; ainsi il est à propos qu'il se rende le plus tôt possible à Barrèges pour y boire de ces eaux, et surtout pour en faire usage en bains et en douches sur les parties affectées. Il sera avantageux de couper avec du lait l'eau de Barrèges que prendra le malade, et dont il pourra prendre chaque matin de trois à six verres, en augmentant par degré : les bains dont il fera usage doivent être pris tempérés; on fera des douches plus ou moins fortes, selon qu'il paraîtra indiqué, à l'endroit de la plaie qui a été formée par la réunion des deux fistules supérieures; on fera aussi dans toutes les fistules de fréquentes injections avec l'eau de Barrèges.

Il serait superflu d'entrer dans de plus grands détails sur l'administration tant externe qu'interne de ces eaux qui peut être la plus salutaire au malade. Cette administration sera réglée sur le lieu même par les personnes très-éclairées qui y président. Le traitement externe des fistules sera conduit suivant l'effet des eaux, relativement à l'exfoliation de la carie et autres circonstances. Quant au traitement interne qui

doit arrêter les progrès de la colliquation purulente, je ne puis que proposer la continuation du lait, du kinkina et de l'élixir, en modifiant l'emploi de ces remèdes de la manière qu'on jugera qu'ils peuvent le plus utilement être combinés avac l'usage des eaux de Barrèges.

30 juillet 1780. *B..... D. M. M.*

XVI. *Squirrhe de l'ovaire, avec différens symptômes nerveux revenant périodiquement, et légère perte en rouge.*

Madame, qui me fait l'honneur de me consulter, est d'un tempérament faible et délicat, d'un caractère doux et tranquille; elle a mené une vie fort réglée et a été toujours affectée d'un vice nerveux général de la constitution. S'étant mariée il y a dix-huit ans, elle quitta sa patrie, et alla habiter une ville où l'air est beaucoup plus vif, et si pénétrant, qu'elle n'a jamais pu faire de promenade du côté du nord. Il y a environ vingt-six ans qu'elle devint sujette à des resserremens de poitrine qui étaient plus forts lorsque le vent du nord soufflait, même quoiqu'elle restât chez elle. Elle se trouvait mieux lorsqu'elle allait passer quelque temps dans les pays dont le terrain était bas

et aquatique. A ces affections spasmodiques succéda pendant plusieurs années une habitude d'affaissemens passagers qui la jetaient dans un engourdissement général, si elle ne les dissipait pas en faisant de l'exercice; enfin dans les dernières années elle était sujette à avoir, l'hiver, des rhumes violens, et dans des quintes de toux l'os occipital semblait se fendre en quatre, et se rajuster après, dès que la toux cessait. La malade a toujours été assez bien réglée jusqu'au temps où le flux menstruel finit ordinairement : elle a été stérile vers l'âge de soixante ans; elle commença à être sujette, et l'est depuis, à avoir tous les jours une attaque périodique d'une douleur atroce dans le bas-ventre depuis deux ans et demi. Cette attaque vient à dix heures du matin et dure cinq à six heures. Chaque attaque commence par un froid sensible depuis les pieds jusqu'à la ceinture, et le froid est d'une force proportionnée à celle d'une chaleur qui le suit. La douleur semble naître à l'endroit de l'un des deux ovaires, et ensuite elle se répand dans tout le bas-ventre qui se gonfle vers l'épigastre. Cette douleur s'exprime par un cri continu, et que modifie singulièrement un mouvement convulsif de la mâchoire. La malade sent de la stupeur dans

les cuisses, et une douleur morte vers l'*os sacrum.* Son pouls ne change pas, et n'est que faible au fort de la douleur. L'attaque se termine par une oppression forte et un resserrement convulsif de la glotte : le cours des urines, qui est arrêté pendant l'attaque, se rétablit ensuite ; mais elles font, en sortant, une impression douloureuse, quoiqu'elles ne charrient rien d'étranger. La faiblesse de la malade est extrême hors des attaques : sa maigreur est portée au plus haut point, et les tégumens du bas-ventre sont si minces, qu'on en touche les viscères comme si le tact était immédiat.

L'ovaire droit qui paraît être au-dessus du volume naturel est très-dur et fort sensible ; l'état de la matrice ne présente rien d'extraordinaire, mais elle suinte habituellement avec assez d'abondance (quoique moindre que dans une véritable hémorrhagie utérine) du sang qui ne semble point altéré, et qui est tel que celui des règles.

Cinq ou six ans avant que sa maladie périodique commençât, la malade avait un engourdissement à la cuisse gauche, qu'elle se sentait obligée de traîner, et sur laquelle elle ne pouvait se soutenir, lorsqu'en même temps elle souffrait des spasmes à la poitrine. Cet engourdissement a paru dépendre de l'affec-

tion de l'ovaire gauche qui s'est développée avant celle de l'ovaire droit, au commencement de la douleur périodique, étant accompagné de la perte utérine et de tous les autres accidens qui ont suivi la lésion de l'ovaire droit. Lorsque la malade était prise alors de la douleur périodique, elle ne pouvait se soutenir sur la cuisse gauche, et elle était obligée de la mettre dans le plus grand relâchement, en se tenant couchée sur le côté droit. Dans le fort de la douleur, elle disait sentir comme trois noix qui se froissaient l'une contre l'autre; ce qu'elle ne sent plus, quoique l'affection de l'ovaire gauche subsiste toujours depuis que l'ovaire droit est principalement affecté.

On a employé, pour la cure de cette maladie, différens remèdes, et entre autres le kinkina, comme l'antispasmodique par excellence; mais tous ces remèdes n'ont point eu de succès. En dernier lieu on a employé l'usage du narcotique, donné deux heures avant le renouvellement de la douleur; et, par l'effet de ce remède, les retours de la douleur ont cessé d'avoir une heure fixe, ayant retardé quelquefois de trois ou quatre heures.

D'après le résumé des mémoires qui nous ont été remis, on voit que la malade com-

mença il y a vingt-six ans à avoir la poitrine fréquemment affectée de crispations spasmodiques, par l'impression d'un air froid et subit, auquel elle n'était pas accoutumée ; crispations dont son tempérament faible et délicat la rendait très-susceptible. Dans les années suivantes des affections analogues qui s'étendaient à toute l'habitude du corps, causaient des saisissemens qui se terminaient par une stupeur générale, si la malade ne faisait de l'exercice pour interrompre les accroissemens rapides de la force de ces contractions spasmodiques des organes extérieurs. Dans les années qui suivirent, la répétition plus fréquente des spasmes produits par les impressions de l'air déterminait tous les hivers des fluxions ou des rhumes accompagnés d'une toux violente. Dans les quintes de cette toux, le sentiment singulier que la malade éprouvait à l'endroit de l'occipital qui lui semblait se fendre en quatre, était causé, sans doute, par le refoulement du sang dans les veines jugulaires, dans le sinus longitudinal et les sinus latéraux de la dure-mère qui versent le sang dans ces veines, d'autant que ces sinus occupent des gouttières creusées sur la face interne de cet os. Les affections nerveuses auxquelles la malade a été sujette

de tout temps, et sa stérilité, donnent lieu de présumer que, quoiqu'elle fût toujours bien réglée à des temps convenables, les organes essentiels à la génération ont été affectés chez elle primitivement d'une infirmité relative. Mais, soit que cette infirmité soit originaire, ou qu'elle se soit seulement développée peu de temps après la cessation habituelle des règles, elle a fait que, depuis huit ans, les ovaires ont été principalement affectés de spasmes et de fluxions dont l'habitude s'était formée depuis long-temps chez la malade.

Dans les premiers temps de l'affection de l'ovaire gauche, la stupeur de la cuisse gauche était causée sans doute par la pression que le viscère irrité ou obstrué pouvait faire sur le nerf crural, et cette stupeur augmentait symptomatiquement, lorsqu'en même temps la poitrine se trouvait affectée de spasmes. La malade était alors obligée de tenir cette cuisse extrêmement relâchée en restant couchée sur le côté droit, probablement parce qu'elle rendait plus libre le passage du nerf crural, par l'ouverture inguinale. La tension spasmodique des parties de l'ovaire gauche affecté pouvait causer, dans divers mouvemens du corps, leur froissement réciproque, dont le malade avait la sensation.

Depuis que les ovaires ont commencé à être affectés, la perte de sang utérine a toujours subsisté par un effet de la congestion habituelle du sang et des humeurs sur les organes, et d'un état continuel d'orgasme dans les parties intimement liées avec la matrice.

A la suite de la lésion de l'ovaire gauche, le droit s'est affecté semblablement, ce qui est un passage qu'on observe souvent dans les maladies de l'ovaire. La dureté et la sensibilité de l'ovaire droit donnent lieu de craindre une dégénération prochaine de son engorgement; d'ailleurs il paraît impossible d'expliquer pourquoi les douleurs causées par une affection quelconque des ovaires, ne se renouvellent que par des attaques qui reviennent tous les jours à dix heures du matin, et dont la marche est toujours périodique.

Les divers temps des attaques sont marqués par une succession singulière des symptômes nerveux sympathiques. La concentration des forces toniques produit d'abord un frisson qui occupe la moitié inférieure du corps; un gonflement sensible vers l'épigastre est suivi de la suppression des urines; la stupeur aux cuisses est jointe à une douleur matte qui se fait sentir vers l'os sacrum (par la compression

ou la lésion sympathique des origines du nerf crural sciatique). Lorsque l'attaque finit, le spasme qui se constitue en se résolvant, s'étend de manière qu'il produit l'oppression de poitrine et l'affection convulsive de la glotte. Il n'est pas étonnant que la longueur de cette maladie douloureuse ait épuisé les forces de la malade, et l'ait fait tomber en consomption, quoiqu'elle n'ait jamais eu de fièvre.

On peut observer, sur l'usage du kinkina, qui a été inefficace, que ce remède est sans doute l'antispasmodique par excellence, mais seulement dans les maladies dont l'affection dominante est le caractère périodique, ou bien est combattu en même temps par d'autres remèdes appropriés. L'opium a été employé ingénieusement, et avec un effet marqué pour ôter aux attaques de douleurs leurs retours périodiques; mais comme il ne pouvait remédier à la cause organique de ces attaques, il ne les a point empêché de se reproduire journellement.

Quoiqu'on ne puisse déterminer d'une manière précise l'espèce de lésion des ovaires, qui est la principale cause de cette maladie, il paraît que les indications de la cure radicale sont de faire des révulsions assidues de la con-

gestion habituelle du sang et des humeurs sur les ovaires et sur les parties voisines, et de résoudre les engorgemens de ces organes. On doit sans doute pallier les douleurs et autres symptômes de cette attaque, pendant qu'on tâchera de satisfaire à ces indications du traitement radical, dont le succès ne laisserait plus à employer que des remèdes propres à dissiper sans retour les affections périodiques qui pourraient subsister encore. Pour travailler à remplir ces indications, je conseille le régime et les remèdes suivans, dont il faut que l'administration soit toujours modifiée, selon les circonstances, par les conseils éclairés du médecin ordinaire.

1º La malade doit s'abstenir de toutes les boissons chaudes spiritueuses, ainsi que de tous les alimens échauffans et indigestes. Dans les attaques de ses douleurs, lorsque le frisson sera passé, comme dans tout autre temps où elle sentira plus de feu dans l'intérieur, et plus d'agitation que dans l'état ordinaire, elle usera abondamment de boissons tempérantes, comme d'orangeade, d'eau de poulet, d'orgeat, etc., préférant celle de ces boissons dont son estomac s'accommodera le mieux. On entretiendra chez la malade la plus grande li-

berté de l'excrétion des selles, par un usage fréquemment répété de lavemens d'eau tiède, qu'on rendra au besoin émolliens, laxatifs; ces lavemens simples sont utiles comme révulsifs et comme rafraîchissans : les purgatifs doivent être regardés comme nuisibles, s'ils ne sont rendus nécessaires par quelque indication étrangère à la maladie, et qu'on ne peut prévoir. La malade doit observer autant qu'il lui sera possible le plus grand repos de corps et d'esprit; elle évitera de s'exposer aux intempéries externes de l'air froid ou échauffé, elle ne veillera point trop long-temps, et elle restera dans son lit les matins plus qu'elle n'a coutume de le faire, afin d'aider la transpiration sans la forcer.

2° Pour remédier à la congestion habituelle des humeurs vers les parties affectées, il semble devoir être avantageux de faire long-temps une révulsion générale, en excitant modérément la transpiration; on remplira cet objet, et en même temps on préparera la résolution de l'engorgement des parties affectées par l'usage de l'eau de chaux composée, dont la malade boira quatre onces deux fois, et ensuite deux fois par jour, par des reprises de dix ou douze jours consécutifs; elle se tiendra chaudement

pendant l'usage de ces remèdes pour en assurer l'action diaphorétique. Prenez racine d'althæa, et de saponaire, de chacune une once et demie ; racine de salsepareille et de sassafras, de chaque, demi-once ; eau seconde de chaux récemment faite, quatre livres. Faites macérer à froid pendant deux jours, coulez et ajoutez deux onces de sirop des cinq racines apéritives. Si, dans le cours du traitement, la malade reprend un peu d'embonpoint et de force, on établira le plus tôt possible un cautère à une jambe, dont on peut se promettre une révulsion très-utile, et on se résoudra à ne plus tarir cet écoulement.

3º On ne donnera que des apéritifs d'une activité médiocre, dans la vue de résoudre les engorgemens des ovaires, de la matrice et des parties voisines, et de prévenir la dégénaration ulcéreuse ou squirrheuse de ces engorgemens. Dans la crainte d'accélérer ces dégénérations, on ne fera point usage des gommes résolutives ni de fondans mercuriels ou autres.

On fera prendre à la malade, pendant longtemps, deux fois par jour, le matin, et à cinq heures du soir, d'abord trois onces, et ensuite jusqu'à quatre ou cinq d'un mélange de parties

égales de suc de chicorée, de fumeterre et de cresson, et et on ajoutera à chaque prise de ces sucs depuis quinze jusqu'à trente grains de terre foliée de tartre. On donnera, sur chaque prise de ces sucs, quelques onces de petit lait clarifié. Lorsqu'on jugera avoir insisté assez long-temps sur les apéritifs médiocres, on leur en joindra de plus actifs, comme pourraient être les pilules de savon dont on fera prendre vingt à trente grains deux fois par jour, et l'expression des cloportes à des doses assez fortes, surtout s'il paraît utile d'exciter le cours des urines. On aidera l'effet des apéritifs précédens, en faisant prendre, chaque matin, un lavement de millefeuilles, de fleurs de camomille; lavement auquel on n'ajoutera point de sel ni d'huile. La malade prendra ce lavement quelque temps après avoir été à la selle par l'effet d'un lavement simple, et le gardera le plus long-temps possible. Lorsqu'on aura commencé d'obtenir de bons effets des résolutifs internes, on essaiera jusqu'où il peut être utile d'employer les topiques résolutifs, comme peuvent être un liniment composé avec une partie de savon blanc, et deux parties d'huile de tartre par défaillance, et des cataplasmes avec le vinaigre, et les farines résolutives, etc.

Si ces topiques contribuent à procurer la résolution qu'on desire, on pourra aider cet effet en appliquant, avec prudence et par intervalles, sur l'épigastre, des rubéfians modérés, comme serait un liniment composé avec deux parties d'huile d'amandes douces, et une partie d'esprit volatil de sel ammoniac.

4° Si l'administration méthodique des résolutifs qui ont été proposés n'a point un succès assez prompt et assez complet, on aura recours aux résolutifs du genre vénéneux dont le plus éprouvé est la ciguë, d'où on peut donner, chaque jour, matin et soir, quatre grains d'extrait ; et on augmentera par degrés les doses de ce remède jusqu'à une drachme et plus par jour, si cependant il n'a pas de mauvais effets ; en même temps on tiendra appliqué sur l'hypogastre de l'emplâtre de ciguë, qu'on renouvellera assez souvent.

5° On emploîra assidument des palliatifs appropriés aux divers symptômes des attaques périodiques auxquelles la malade est sujette : ainsi, on pourra remédier aux douleurs en tenant appliqué sur l'hypogastre une vessie demi remplie de lait tiède, où l'on aura ajouté des doses convenables de laudanum liquide. On pourra abréger et affaiblir le frisson qui, au

commencement de chaque attaque, occupe la moitié inférieure du corps, avec des linges légèrement chauds, et imbibés d'eau de la reine d'Hongrie : il pourra aussi être utile de faire ensuite des onctions au bas de l'épine du dos et au-dessus de l'os sacrum, avec de l'huile de camomille où l'on aura résous un quart de camphre.

On opposera aux diverses affections spasmodiques qui se succèdent dans le cours de chaque attaque, l'usage d'un julep anti-histerique dont on graduera prudemment les doses et l'activité : le julep pourra être composé, par exemple, avec les eaux de mélisse et de fleurs d'orange, la teinture de castoréum, la liqueur minérale anodine d'Hoffman et le sirop d'armoise. Lorsque les remèdes évacuans et résolutifs qui ont été conseillés auront eu un succès très-marqué, on pourra leur joindre le kinkina pour détruire l'habitude périodique qui concourrait à la reproduction des attaques.

Si le traitement précédent peut avoir tout le succès que je desire, le kinkina sera encore un très-bon remède pour en assurer le succès : d'autres toniques, comme diverses préparations martiales, pourront être placés dans les mêmes circonstances; mais il faudra toujours modifier

l'action des toniques en leur combinant un grand usage de boissons tempérantes et rafraîchissantes.

XVII. *Érysipèle à la face après la cessation des règles.*

Mademoiselle est âgée de cinquante-deux ans; elle est d'un tempérament sanguin bilieux; elle a été sujette pendant sa jeunesse aux érysipèles, et elle l'est devenue encore davantage depuis qu'elle a cessé d'avoir ses règles. Depuis six mois elle en a eu sept ou huit. Chacune des attaques de ce mal commence par un frisson, une douleur de tête, une petite toux et un point de côté : l'érysipèle se déclare ensuite, il occupe les ailes du nez et la lèvre inférieure.

On desire d'autant plus de prévenir le retour de ces érysipèles, qu'on craint qu'ils ne déterminent quelque inflammation vive dans l'intérieur de la tête ou de la poitrine qu'ils attaquent toujours en commençant. Leur force et leur fréquence n'ont point été affaiblies par les nombreuses saignées du bras et du pied qu'on a pratiquées dans les attaques. On a employé aussi, sans succès, dans les intervalles des retours de ce mal, des purgatifs et des

apozèmes apéritifs et sudorifiques, méthode révulsive qui aurait été sans doute plus efficace dans une érysipèle chronique, qu'elle n'a pu l'être pour corriger une disposition habituelle aux érysipèles.

Cette disposition, autant qu'on en peut juger par le mémoire que j'ai résumé, paraît venir d'une surabondance d'humeurs bilieuses dans la masse du sang. La malade est d'un tempérament sanguin bilieux, et on sait que les érysipèles tiennent à un vice de la bile ou au dérangement de son cours naturel. La surabondance de la bile dans la masse du sang ne paraît être causée chez la malade par aucune obstruction considérable au foie ou des vaisseaux bilifères (dont on n'aurait pas manqué d'indiquer les symptômes dans le mémoire); mais, par la dégénération bilieuse à laquelle le sang de la malade paraît disposé, cette dégénération devient beaucoup plus forte dans les personnes qui y sont disposées lorsque la quantité du sang vient à être augmentée, et que sa masse est renouvelée plus rarement que dans l'état accoutumé; c'est pour cette raison que Mademoiselle est beaucoup plus sujette aux érysipèles qu'elle ne l'était avant la cessation des règles.

Il paraît donc que les indications qu'il faut remplir dans ce cas pour prévenir le retour des érysipèles sont, 1° de corriger la disposition du sang à la bilescence ; 2° d'exciter l'action des mouvemens excrétoires de la bile, pour qu'ils séparent une plus grande quantité de l'humeur bilieuse qui surabonde dans la masse du sang ; 3° de remédier au vice local qui peut déterminer les retours du même érysipèle, en entretenant des révulsions constantes de la masse du sang vers la tête, et en procurant la résolution la plus complète de chaque érysipèle qui pourra survenir.

On peut espérer de parvenir à ces fins par les moyens suivans : 1° pour prévenir et pour corriger la bilescence du sang et des humeurs, et il est essentiel que la malade s'abstienne du lait et de tous les alimens qui fournissent beaucoup de sucs gras ou huileux, et qu'elle se nourrisse, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, des alimens tirés des végétaux; elle doit faire beaucoup d'usage des herbes potagères, chicorées et autres qui abondent en suc nitreux, et de fruits aigrelets parfaitement mûrs, comme fraises, groseilles, grenades, etc. Si la malade n'est point incommodée sensiblement par l'usage des acides, il lui sera très-avantageux de

boire chaque jour une assez grande quantité de limonade médiocrement forte, ou d'eau acidulée convenablement avec l'oximel. Mais si l'usage de ces boissons acides, augmenté graduellement, paraît affecter l'estomac ou la poitrine, il faudra leur substituer des décoctions de plantes apéritives, telles que la chicorée, l'oseille, la racine de patience sauvage, dont elle prendra plusieurs verres par jour, à des distances convenables des repas; on pourra ajouter un gros de nitre sur chaque livre de ces tisannes, lorsqu'il y aura une plus forte indication de rafraîchir, et de résister à la dégénération bilieuse du sang.

Si cette dégénération excitait des mouvemens fébriles, le kinkina serait singulièrement utile pour arrêter les progrès de la bilescence, pourvu qu'il fût administré d'une manière convenable au caractère de la fièvre; mais alors il serait indispensable qu'il fût combiné avec des remèdes apéritifs qui prévinssent l'effet dangereux de l'impression astringente que le kinkina pourrait porter sur les vaisseaux biliaires.

Il importe, pour la correction du même vice des humeurs, que la malade évite avec le plus grand soin, dans son régime et dans sa manière de vivre, tout ce qui peut lui causer un échauf-

fement durable ou déterminer des congestions du sang vers la tête et la poitrine ; elle doit rechercher des distractions agréables et fuir toutes les occasions de se livrer à des mouvemens de tristesse et de colère.

2° Pour exciter la secrétion et l'excrétion de la bile surabondante, on fera prendre à la malade, pendant long-temps, chaque jour, matin et soir, un mélange de trois onces de suc de pissenlit, et de deux onces de suc de fumeterre, auquel on ajoutera un gros de rob de sureau et vingt-quatre grains de terre foliée de tartre. On pourra, par degrés, augmenter la dose de ces remèdes, jusqu'à moitié en sus ; on pourra aussi substituer à ces sucs ceux de plantes apéritives, lactescentes analogues. En même temps on fera prendre à la malade des laxatifs appropriés, dont l'usage sera répété, suivant qu'on jugera convenable d'exciter le cours de la bile, procuré par les apéritifs précédens. Ces purgatifs seront des bols de savon et de rhubarbe, la décoction de tamarin, avec la crême de tartre ; et il sera avantageux pour la même fin que la malade boive, de temps en temps, par reprises de plusieurs jours consécutifs, de ces eaux minérales froides, qui ont la faculté de purger insensiblement

et celle de rafraîchir, telles que les eaux de Mirs et de Cranzac, etc. Il est essentiel d'entretenir avec soin le cours libre de toutes les excrétions. On aidera la liberté du ventre par l'usage assez fréquent des lavemens d'eau tiède. On entretiendra la transpiration, en faisant prendre souvent à la malade des bains tempérés, ou de l'exercice en voiture; mais si l'effet révulsif de ces moyens de régime paraît trop faible pour déterminer la congestion habituelle du sang vers les parties supérieures, je suis d'avis qu'en continuant les mêmes moyens, qui ne peuvent être qu'utiles, on ait recours à l'application d'un cautère à une jambe, ce qui produira une révulsion active et constante. Lorsqu'il se déclarera une nouvelle attaque d'érysipèle, on ne tardera pas à faire saigner la malade dès qu'on le jugera nécessaire, pour empêcher que l'humeur bilieuse ne forme un érysipèle à la surface de quelque viscère. On est sans doute invité à faire saigner avec d'autant plus de confiance en ce cas, à raison de la pléthore qui paraît subsister chez la malade depuis la cessation des règles; mais on sait d'ailleurs combien l'usage de la saignée doit être modéré dans ces inflammations d'un genre érysipélateux. Si on a lieu de craindre que l'in-

flammation qui pourrait se former dans l'intérieur de la tête et de la poitrine n'ait point été dissipée par la saignée, on aura recours aux autres remèdes usités en pareil cas, dont les principaux sont : l'application d'un vésicatoire dans l'endroit qui répond à la partie enflammée, le camphre donné avec le nitre de quatre heures en quatre heures, une boisson copieuse d'une infusion théiforme de scordium, etc. Dans l'érysipèle fixé aux parties extérieures de la tête, dès les premiers symptômes de relâchement, on procurera des évacuations abondantes de la bile, d'abord par un vomitif doux comme l'ipécacuanha, et ensuite par des purgatifs antiphlogistiques, qu'on répétera assez fréquemment au déclin de la maladie.

Lorsque cet érysipèle tendra à sa résolution, on appliquera, sur les parties de la face qui en seront affectées, de la toile sur laquelle on aura fixé des farines réduites en poudre grossière, mais on s'abstiendra toujours d'employer des topiques émolliens, ni qui puissent être répercussifs.

10 avril 1775. *B..... D. M. M.*

XVIII. *Affection paralytique compliquée de mouvemens spasmodiques; gêne dans l'articulation des mots; tremblement convulsif des extrémités paralysées.*

La malade est âgée d'environ trente-cinq ans ; elle était originairement d'une forte constitution, mais elle a mené long-temps une vie très-pénible ; elle a beaucoup voyagé ; elle a fait un très-grand usage du vin et des liqueurs fortes ; elle a été sujette à de fréquens érysipèles, surtout au visage. Au mois de juillet 1772, elle eut un de ces érysipèles ; et, peu après avoir été traitée, elle commença à sentir de l'embarras dans la langue et dans la main droite, et un engourdissement accompagné parfois de petits mouvemens convulsifs. Elle fut soulagée par quelques remèdes, et elle alla passer le mois de septembre à la campagne, où elle prit de l'embonpoint. Au mois d'octobre, elle revint à l'abus des boissons spiritueuses, et sa tête fut plus gravement affectée qu'auparavant ; sa mémoire n'avait plus de constance ; son jugement était extrêmement faible, quoiqu'il n'y eût point de véritable altération d'esprit. L'usage du petit lait et des bains domestiques donna

sensiblement plus de force aux facultés de l'ame; mais les autres incommodités de Madame subsistèrent au même degré.

Depuis cette dernière époque, ses maux se sont multipliés; elle a eu des mouvemens convulsifs dans toute l'habitude du corps; elle a souffert des douleurs aiguës en divers endroits, mais particulièrement à la cuisse droite. Au mois de juin elle a pris douze bains domestiques: dès le deuxième ou le troisième, elle a ressenti dans la main gauche une crampe douloureuse qui a été suivie de mouvemens convulsifs, pareils à ceux de la main droite. Elle est toujours affectée de ces tremblemens convulsifs dans les deux mains; elle a beaucoup de difficulté à articuler, et elle éprouve, en marchant, une certaine faiblesse dans la cuisse et la jambe droites. Son teint est coloré, et sa santé paraît bonne au premier coup d'œil; mais son regard fixe présente une tension qui n'est pas naturelle. Une nouvelle fâcheuse, que la malade apprit au mois de janvier dernier, arrêta entièrement le cours de ses règles: elles ont reparu un mois après l'usage des bouillons de grenouilles et des plantes chicoracées; mais elles ont donné un sang noir et altéré. D'après cet exposé, il paraît que les nerfs de

la malade souffrent un affaiblissement très-considérable, qui cause la langueur habituelle des fonctions de l'ame, de la langue et autres organes très-voisins de l'origine des nerfs et des extrémités, surtout du côté droit. Cet état permanent de faiblesse nerveuse se complique de temps en temps d'affections spasmodiques, comme tension dans les yeux, crampes douloureuses dans divers organes, et mouvemens convulsifs dans les mains, qu'occupe une paralysie imparfaite. Cet état mixte d'affections nerveuses est sans doute moins grave que ne serait un état perpétuel d'affections paralytiques qui subsisteraient seules au même degré; mais les causes qui ont produit cet état mixte, si elles ne sont détruites, peuvent amener, par leurs progrès, des vices paralytiques très-graves, comme l'apoplexie. Ces terminaisons pernicieuses sont d'autant plus à craindre, que les erreurs de régime auxquelles la malade se livre doivent causer un désordre constant dans ses excrétions naturelles. Ce désordre est sans doute corrigé par l'art et par le soin qu'on a pris durant le cours des infirmités de Madame, d'entretenir le ventre libre par l'usage assidu des lavemens ou des laxatifs; mais ces remèdes ne sont que palliatifs de la congestion du sang

et des humeurs vers la tête que détermine le trouble des excrétions, et cette congestion peut être rendue plus forte par diverses circonstances qui suspendraient ces excrétions, même pour peu de temps, ou qui arrêteraient de nouveau le flux menstruel, etc.

Il paraît donc que l'indication est de rendre aux nerfs leur sensibilité naturelle. Cette sensibilité a été dépravée par l'usage des liqueurs fortes, et peut-être par d'autres causes ; de sorte que ses altérations influent sur divers organes musculaires et autres, de manière à déterminer la résolution ou les mouvemens spasmodiques de ces organes. Mais en même temps qu'on doit travailler à rappeler la sensibilité naturelle dans tout le systême des nerfs, il faut préparer et combiner les remède stoniques et nervins qu'on emploira pour cette fin, avec des remèdes tempérans et propres à affaiblir les impressions particulières que ces remèdes excitans pourraient faire sur l'estomac et autres organes plus sensibles ou altérés avant que de produire leur impression spécifique sur tout le systême nerveux. Dans ces vues, je conclus qu'il faut soumettre Madame au régime et aux remèdes suivans :

Elle doit renoncer à tout ce qui échauffe et

porte à la tête, comme à l'usage des boissons chaudes et spiritueuses, des alimens aromatiques; elle doit s'abstenir des veilles, se coucher et se lever à bonne heure, dormir dans un lit qui ne soit pas trop mou, où elle ait la tête relevée. Elle doit faire plusieurs repas par jour, et manger peu à chaque repas, usant d'alimens de bon suc, faciles à digérer, et de nature humectante. Elle fera, chaque jour, un excercice modéré à cheval ou en voiture; elle proportionnera la quantité de sa nourriture au degré d'exercice qu'elle prendra journellement, et elle s'abstiendra de pousser ni l'un ni l'autre aussi loin que ses forces pourraient aller. La chose qu'on doit le plus recommander à Madame, est l'abstinence du vin; ce n'est qu'à ce prix qu'elle peut espérer de vivre long-temps. Cependant il serait peut-être imprudent qu'elle se réduisît tout-à-coup à ne plus en boire; mais il faut qu'elle s'accoutume, par degrés, à le boire fort tempéré et en quantité toujours moindre: elle est soutenue probablement par l'effet cordial de cette liqueur; mais cet effet est passager, et le soulagement qu'en éprouvent les personnes qui sont dans le même cas, est ruineux pour la constitution.

Il serait à souhaiter qu'à mesure qu'elle renoncerait à l'usage des boissons spiritueuses, la malade s'accoutumât à faire un grand usage du lait ; cet aliment médicamenteux, pris en grande quantité, sera ici un analeptique très-convenable. S'il n'y a point de contre-indication particulière, il faut s'attacher, pendant tout le cours du traitement, à rétablir les différentes excrétions dans la proportion la plus conforme à l'état naturel. On entretiendra la liberté du ventre par l'usage journalier des lavemens simples ; mais on s'abstiendra de répéter fréquemment les purgatifs, de crainte d'augmenter l'affaiblissement nerveux ; on ne fera point prendre d'eaux thermales fort actives, comme celles de Balaruc, etc.

On aidera, autant qu'il paraîtra nécessaire, l'excrétion du moucher par l'usage d'une poudre des plantes céphaliques, comme bétoine, marjolaine, prises comme du tabac. On procurera une salivation modérée et propre à dégager la langue embarrassée, en faisant gargariser fréquemment avec du vin de sauge, mâcher de temps en temps de la racine de pyrèthre. On excitera la transpiration en faisant prendre, pendant très-long-temps, journellement, des bains dont la durée et la tempéra-

ture seront réglées de manière à ne point incommoder : il pourra être plus avantageux de mettre des intervalles dans l'usage de ces bains, dont les reprises seront fixées suivant leurs effets sensibles sur la constitution.

On ne saignera point la malade hors les cas où les signes d'une vraie pléthore, la suppression du flux menstruel, où des accidens survenus au fond de la maladie habituelle nécessiteraient cette évacuation. Il sera très-utile (si les forces et l'embonpoint de Madame le permettent) d'établir à la jambe gauche un cautère dont on entretiendra l'écoulement avec soin.

On fera prendre à la malade, d'abord pendant un mois, chaque jour, le matin et à cinq heures après midi, trois onces de suc de chicorée, et une once et demie de suc de cresson; on continuera pendant un autre mois l'usage semblable du même remède, et alors on donnera, avant chaque prise des sucs, un bol composé avec vingt grains d'extrait de kinkina, quinze grains d'extrait de valériane sauvage en poudre, et suffisante quantité de sirop de Stœchas. Après avoir observé les effets de ces remèdes, on jugera suivant la forme qu'aura alors la maladie, s'il est à propos de les con-

tinuer simplement, ou de leur joindre d'autres médicamens qu'on pourra leur combiner. On donnera des toniques excitans si la sensibilité nerveuse est rapprochée de l'état naturel, comme des matériaux employés avec la précaution convenable, la conserve de fleurs de romarin, etc. Si, au contraire, la sensibilité nerveuse reste long-temps dépravée, on ajoutera à l'usage des médicamens précédens celui des remèdes propres à introduire un grand changement dans cette sensibilité, comme les pilules faites avec la gomme ammoniaque, et la teinture de castoréum, une infusion théiforme de rhus radicans, le musc dont on observera si l'usage n'augmente point les mouvemens convulsifs, et s'il n'est pas d'ailleurs contraire à l'idiosyncrasie de la malade.

mai 1773. *B..... D. M. M.*

XIX. *Fièvre maligne à la suite d'un accouchement, qui a été traitée par le médecin consultant, à laquelle ayant succédé une manie, on demanda à M. Barthez son avis sur le traitement administré, et surtout sur celui qu'on doit employer pour la cure de la manie.*

La malade pour qui j'ai l'honneur de vous consulter, Monsieur, est âgée de 18 ans, d'un

tempérament sanguin, et d'un caractère vif, sensible et pétulant ; elle a joui, jusqu'à cette époque, d'une très-bonne santé ; elle accoucha fort heureusement le 19 du mois précédent ; elle avait, pendant tout le temps de sa grossesse, un appétit dévorant, et souvent des coliques vives et longues ; elle ne vomissait point et ne gardait aucun régime. On s'aperçut, peu de jours après l'accouchement, que la malade était faible et abattue, et que cet affaiblissement allait en croissant de jour en jour. Cependant elle ne gardait aucun régime, avait beaucoup de lait, et nourrissait son enfant qui se portait très-bien. Le cinquième jour après l'accouchement, il survint à la malade un frisson qui fut long et vif ; elle se plaignit ensuite de soif, d'un peu de mal de tête, et de chaleur. On négligea la malade dans cet état ; au bout de trois jours, ses lochies se supprimèrent, et elle devint frénétique : on demanda alors du secours. Voici dans quel état étaient les choses :

Le ventre était élevé, tendu et douloureux ; les yeux étaient hagards et ne pouvaient souffrir la lumière ; le visage était très-rouge ; l'ouïe très-aigre, et le plus petit bruit l'irritait ; le pouls était dur, bas et profond;

l'urine limpide et crue ; l'insomnie perpétuelle ; les pulsations des artères carotides très-sensibles ; le sang distillait de temps en temps des narines ; la faiblesse était extrême ; la langue aride, et le délire furieux ; il y avait dans les jambes, et à la mâchoire infèrieure beaucoup de soubresauts des tendons ; la malade brûlait de chaud et se plaignait de temps en temps de mal de tête, de tintement d'oreilles et d'un bruit dans le crâne ; l'haleine était fétide ; la fièvre redoublait tous les soirs par un frisson ; le redoublement était un jour plus faible, un jour plus fort, toujours fort long, et se terminait sans aucune moiteur.

Je fis saigner la malade au bras, au pied, et à la jugulaire : j'ordonnai des lavemens purgatifs très-doux, des fomentations émollientes à la plante des pieds, et sur la tête rasée ; j'ordonnai aussi de petites doses de camphre mêlé avec le nitre, du lait d'amande nitré pour tisanne, des bains d'eau dégourdie, et je fis appliquer, pendant le temps du bain, sur toute la tête, des linges trempés dans l'oxycrat. Je mis la malade à une diète très-sévère et humectante. Je fis appliquer, quelques jours après, des sinapismes à la plante des pieds ; j'eus grand soin de faire rafraîchir l'air de

la chambre de la malade, de lui laisser peu de jour, et de faire tenir sa tête relevée. Le délire était si fort, et la malade si opiniâtre, qu'elle a resté pendant les huit premiers jours de délire sans vouloir rien avaler, pas même un petit verre de boisson, et pendant ce temps-là on n'a pu mettre en usage ni tisane, ni autres remèdes internes. Les autres secours employés remédièrent dans peu au gonflement de l'abdomen; les lochies reparurent même un peu, mais elles cessèrent peu de jours après. Lorsque le délire fut un peu modéré, je donnai à la malade un purgatif très-doux, qui évacua bientôt des matières très-fétides, et beaucoup de vers; et le même médicament, trois fois répété quelques jours après, diminua la fièvre de beaucoup, et calma presque entièrement le délire : du dix-neuvieme au vingtième jour de la maladie, il parut une parotide qui resta trois ou quatre jours sans faire de progrès, malgré les topiques émolliens qu'on appliqua dessus, le camphre, et de petites doses de kinkina qu'on donna alors. Le quatrième jour après l'apparition de la parotide, la fièvre se ralluma presque aussi violemment qu'auparavant, et la parotide s'augmenta, suppura, de même qu'un sein où le lait s'était coagulé

pendant le premier temps de la frénésie, attendu que la malade n'avait pas voulu se laisser téter; la plupart du temps elle avait cependant beaucoup de lait, et elle en a encore un peu : il paraît en même temps une éruption miliaire fort abondante; le délire reparut aussi, parvint presque au même point qu ela première fois ; mais avec cette différence que la malade était moins furieuse. On employa, lors de ce retour, les secours qui avaient réussi la première fois, excepté les purgatifs, l'application de l'oxycrat sur la tête, et les bains; d'ailleurs on modéra les saignées, crainte de déranger la suppuration de la parotide; on ouvrit cette même parotide du sein, ainsi que la glande dès que la fluctuation fut commencée, la suppuration fut de bonne qualité et assez abondante, surtout celle du sein; mais celle de la parotide diminua peu à peu, et entièrement au bout de quatre jours, malgré qu'on la pansât avec un digestif irritant. Lorsque la suppuration de la parotide eut entièrement disparu, je fis purger la malade et fis continuer la majeure partie des secours dont j'avais fait usage la première fois. Dès que la fièvre et la chaleur furent modérées, le délire diminué, et la langue humectée, je fis prendre de petites doses de kinkina en

décoction, tempéré par l'addition de quelques plantes nitreuses, et des tamarins ; ces derniers secours ont eu à peu près le succès des premiers : la malade n'en a jamais fait qu'un usage peu suivi. J'ai employé le kinkina, parce que les redoublemens très-marqués continuaient toujours. Indépendamment du kinkina, j'ai fait continuer les autres secours ; quoique la malade ait refusé avec une opiniâtreté constante la majeure partie de ceux qu'on lui a offerts ; la fièvre s'est presque entièrement calmée ; cependant elle délire toujours beaucoup, et son délire est caractérisé par une loquacité extrême, beaucoup d'impatience, de pétulance, d'enfantillage et de fatuïté ; quelquefois il se mêle beaucoup de gaîté à cet état, d'ailleurs insoutenable. La malade est aujourd'hui à son trente-cinquième jour ; il est inconcevable combien elle a recouvré de forces dans ces huit derniers jours. Sa vue et son ouïe sont très-fins et très-délicats ; sa langue est encore un peu sale, son haleine un peu fétide, la fièvre ne redouble plus depuis huit jours, et l'appétit commence à se faire ressentir un peu. Je crois qu'au moyen de quelques légers secours elle sera absolument sans fièvre dans peu de jours. Pendant tout le temps que la

parotide resta crue, la malade rendit une quantité prodigieuse d'urine aqueuse ; depuis ce temps-là, l'urine n'a rien eu de remarquable par sa quantité ni sa qualité ; elle n'a jamais charrié. J'ai cru que cette maladie était une fièvre maligne putride, et l'éruption miliaire n'a eu, à mon avis, rien de critique. J'ai attribué la cause de cette maladie à l'infection des humeurs, occasionnée par la résorption des lochies, qui, peu de temps avant leur suppression, étaient d'une fétidité insoutenable. J'ai toujours regardé la frénésie comme symptomatique et dépendante de la stase du sang dans la substance du cerveau et de ses membranes ; je crois aujourd'hui fortement que cette frénésie a dégénéré en manie.

Je vous prie de vouloir bien me dire votre avis touchant la nature de la fièvre, le traitement que j'ai tâché d'employer, l'état actuel de la malade, et de me tracer la méthode curative qu'il conviendra d'employer dès que la malade n'aura plus de fièvre. Ayez la bonté de porter votre pronostic sans ménagement ; ne conviendrait-il pas de mettre en usage le traitement que Sydhenam propose dans les cas de manie qui succède aux maladies fébriles.

Réponse.

M. Barthez n'approuve point dans ce cas la méthode de Sydenham. On doit donc travailler à détruire la congestion habituelle ou la fluxion chronique du sang et des humeurs vers la tête : 1° en remédiant au désordre nerveux de toute la constitution ; 2° en procurant la liberté et la proportion convenables des excrétions naturelles ; 3° en calmant la sensibilité vicieuse de la matrice qui influe particulièrement sur cette manie hystérique, et en rétablissant le cours de l'évacuation menstruelle. Si les méthodes analytiques n'ont point eu un succès assez prompt et assez considérable, il faut avoir recours à des méthodes empiriques du traitement de la manie. Quoique cette espèce de manie soit d'une nature rebelle et difficile à guérir radicalement, on peut espérer de remplir les indications précédentes par le régime et les remèdes suivans dont l'administration doit être modifiée par les observations du médecin ordinaire.

1° La malade, lors même que la fièvre aura été entièrement dissipée, ne doit être nourrie que d'alimens qui lui soient faciles à digérer,

qui ne soient pas flatueux ni échauffans : elle doit manger peu à chaque repas. La quantité de sa nourriture doit être réglée sur les effets sensiblement avantageux ou contraires d'un régime plus sévère, ou plus restaurant. Ces alimens seront pris des végétaux, ou du moins autant qu'il sera possible. On lui donnera pour boisson, lors de ses repas, du petit lait, ou de l'eau de poulet; on la privera absolument du vin, du café ou de toute autre boisson échauffante. On lui fera prendre, chaque matin, un lavement d'eau pure; et, lorsqu'elle l'aura rendu, on la fera entrer dans un bain dont l'eau sera fort temperée. La durée du bain ne sera d'abord que demi-heure, et on pourra la porter par degré jusqu'à une heure et demie. Pendant le temps du bain, on pourra (comme il a déjà été pratiqué) faire appliquer sur la tête rasée des linges trempés dans l'oxycrat lorsque la malade sera libre de fièvre, ou lui faire faire aussi, chaque jour, un exercice en voiture, deux heures après dîner, et on prolongera cet exercice graduellement.

On combinera, pour le traitement de la congestion du sang vers la tête, les antiphlogistiques, les calmans, et les antispasmodiques excitans. Lorsque la violence de cette

congestion rendra le délire furieux, qu'il y aura de la dureté dans le pouls, et des signes de pléthore relative, on fera saigner la malade; il pourra être particulièrement utile alors de faire ouvrir l'artère temporale. Après la saignée, on appliquera à la nuque, ou à l'une des extrémités inférieures, un vésicatoire, et on entretiendra long-temps avec soin l'écoulement qu'il aura procuré. Pendant le cours des fortes reprises de délire maniaque, on fera prendre à la malade, toutes les six à huit heures, le mélange suivant:

Prenez eau-de mélisse simple, deux onces; eau de fleurs d'orange, demi-once; huile d'amandes douces, une once; teinture de castor, vingt gouttes; sirop de limon et de karabé, trois onces. On augmentera par degrés la dose du sirop de karabé qui entre dans ce mélange, et on pourra même y joindre du laudanum liquide; mais ensuite si ces narcotiques n'opèrent pas promptement un soulagement assez durable, on diminuera leurs doses pour insister plus long temps sur des antispasmodiques excitans, comme la teinture de castor, le camphre, à des doses modérées.

2° Lorsque la malade sera dans un état de délire plus tranquille, pour rétablir les diverses

excrétions dans l'ordre naturel, on tâchera de donner plus de fluxilité aux humeurs dont la consistance et la circulation sont altérées dans la mélancolie avec suppression du cours du lait et des règles. Ainsi, on fera prendre à la malade, tous les jours, pendant long-temps, le matin, au sortir du bain, et le soir au retour de la promenade, une once (et par degrés jusqu'à deux onces) de sel végétal dans quatre onces de suc de chicorée. Pendant le cours de ces remèdes, on purgera d'abord, une fois la semaine, avec les tamarins et la crême de tartre à grande dose. Dans la suite, on répétera plus souvent les purgatifs, et on les rendra plus actifs en y joignant quelques grains d'extrait d'ellébore noir. Si l'inégalité du pouls et d'autres signes indiquent une fonte qu'il faille aider des humeurs épaissies, atrabilaires ou autres, il pourra être utile, dans le cas où on obtiendrait un effet heureux des remèdes résolutifs, de substituer, chaque jour, au lavement simple dont j'ai conseillé l'usage, un lavement préparé avec une décoction de racines de chicorée, de fleurs de millefeuille, de camomille, et autres analogues, surtout si l'on pouvait engager la malade à garder ces lavemens assez long-temps. On pourra encore aider l'action de ces remè-

des résolutifs par un secours très-convenable en ce cas, en faisant faire à la malade beaucoup d'usage de fruits aigrelets ou fondans, et qui soient parfaitement mûrs. On remarquera quelle est l'excrétion que la nature, excitée par ces résolutifs, affectera davantage, et on l'aidera suivant qu'on jugera qu'elle doit être nécessaire par des laxatifs, des diurétiques, et autres évacuans appropriés.

3° Dans le choix des remèdes calmans et antispasmodiques qu'on opposera aux attaques violentes de délire maniaque, on aura soin de placer des antihystériques ou des remèdes que l'expérience a fait connaître, comme pouvant corriger spécifiquement la sensibilité vicieuse de la matrice, tels que le castoréum, le musc à des doses modérées, l'assa fætida, etc. Mais pour l'application plus heureuse de ces antihystériques, il faut reconnaître par essai et employer de préférence ceux qui seront le plus convenables à l'idiosyncrasie et aux dispositions présentes de la malade.

Dans le temps où le délire sera mélancolique et tranquille, on fera usage des résolutifs marqués ci-dessus. On placera des remèdes propres à rappeler les règles aux approches des jours qui répondent à ceux où la malade

avait coutume d'avoir cette évacuation menstruelle. On lui fera prendre alors, deux ou trois fois le jour, des doses convenables d'extrait aqueux de mirrhe résous dans l'eau de mélisse simple, à laquelle on ajoutera d'assez fortes doses de liqueur minérale anodine d'Hoffman, et même ensuite de petites doses de teinture spiritueuse d'ellébore noir. En même temps on ne négligera pas l'usage répété des suffumigations avec la vapeur d'eau très-chaude, des pessaires faits avec des linges enduits de suif de bouc, des lavemens faits avec des décoctions d'espèces carminatives et emménagogues.

Si le régime et les remèdes proposés ont le succès qu'on desire, on les continuera longtemps avec les modifications nécessaires durant la convalescence qui, dans cette maladie, est fort exposée à la rechute. Pour assurer la constance de leurs bons effets, on y joindra l'usage des vrais toniques ou du kinkina et des martiaux appropriés.

Si les méthodes précédentes, qui sont les plus directes et les plus naturelles, n'ont point assez tot des effets avantageux et toujours croissans, on passera sans délai à des méthodes empiriques de traitement pour prévenir l'incurabilité qui survient ordinairement à cette maladie,

lorsqu'elle a été long-temps traitée sans succès. La diversité des circonstances pourrait déterminer alors le choix entre les divers remèdes empiriques qu'on aurait à tenter, comme les bains froids, le camphre et le musc donnés à grandes doses, le vinaigre distillé dont on seconderait l'effet diaphorétique.

On doit apporter tous les soins possibles à distraire la malade des idées vaines dont elle peut être affectée. Il ne faut point lui opposer des raisonnemens qui sont des remèdes trop forts pour un jugement altéré ; en se prêtant à ses chimères, on doit la porter insensiblement à s'occuper d'objets d'une nature différente, et dont elle ait des idées plus saines. Une intelligente malade ne peut qu'être blessée par la contradiction de ce qu'elle voit avec la vérité qu'on lui présente, au lieu qu'elle se fortifie par une succession assidue d'objets sensibles qui l'affectent d'une mânière légère et égale.

Août 1772. B....

XX. *Dartres à la suite d'une vérole soupçonnée mal guérie.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé de trente-cinq ans ; son tempérament

est bilioso-pituiteux ; son embonpoint est au-dessus du médiocre; il mène une vie sédentaire et assujettie aux travaux de l'esprit : à l'âge de dix-neuf ans il fut attaqué d'une maladie vénérienne qui se manifesta par des flegmons ; ces tumeurs disparurent par l'usage des remèdes internes continués seulement pendant quinze jours, et il se crut guéri. Deux ans et demi après, il survint à la lèvre supérieure une petite croûte qui résista pendant un an à toute sorte de topiques. M. le consultant essuya alors une maladie vive qui, par la révolution qu'elle produisit, dissipa le mal de la lèvre. Trois semaines après cette maladie, les croûtes revinrent sur la lèvre et gagnèrent peu à peu tout le visage ; mais elles disparurent quelques jours après à la suite d'une saignée.

Depuis ce temps la lèvre a toujours été rouge et tuméfiée, et par intervalles couverte de croûtes. Il y a près de deux ans que la partie supérieure du visage fut attaquée d'une dartre du plus mauvais caractère. Les saignées réitérées ont toujours eu dans cette maladie un effet palliatif marqué : on l'a traitée aussi avec beaucoup de succès par divers remèdes dont les principaux ont été le petit lait, les bains, le suc de cresson et les bouillons de

vipère. On assure que le malade n'a point eu de symptômes sensiblement dépendans d'une cause vénérienne, si on excepte les tumeurs inguinales qu'il eut à l'âge de dix-neuf ans. Il est possible, mais douteux, que le virus qui causa ces tumeurs ait été détruit alors par les remèdes internes qui ne furent continués que pendant quinze jours. Il est encore vraisemblable que ce virus n'ayant point été détruit dans ce temps-là, a subsisté dans un degré très-faible pendant les quinze années qui se sont écoulées depuis, et qu'il a produit des retours très-fréquens d'affections dartreuses de la lèvre et de la partie supérieure du visage.

Si dans un cas aussi obscur on ne peut rien prononcer démonstrativement sur l'existence du virus syphillitique, il se trouve heureusement qu'entre les traitemens vénériens (à l'usage desquels il faut soumettre le malade, pour la plus grande sécurité dans les circonstances où il se trouve), il en est un que de nombreuses expériences ont fait connaître comme pouvant être singulièrement approprié pour corriger le vice dartreux, ou cette altération cachée qui multiplie et perpétue les dartres.

Ce traitement est celui où l'on administre le sublimé corrosif; mais je crois qu'il faut,

dans ce cas, le donner suivant la méthode particulière que je vais indiquer.

Il paraît nécessaire, 1° de combiner l'usage du sublimé corrosif avec un régime propre à rafraîchir et à adoucir l'acrimonie des humeurs; 2° de diriger l'action de ce remède de manière à entretenir pendant long-temps une augmentation des excrétions naturelles, favorisant particulièrement celle qu'on trouvera la plus convenable pour évacuer les sucs dégénérés par le vice dartreux, et pour faire révulsion de la maladie de la peau.

Dans ces vues, je suis d'avis que le malade, pendant tout le cours du traitement, fasse le plus grand usage du lait qu'il sera possible, d'abord une fois par jour, et ensuite deux; qu'il ne prenne pas d'autres alimens que ceux qu'il a éprouvé être de facile digestion; qu'il s'abstienne de mets épicés, des liqueurs spiritueuses, du café, du chocolat, qu'il boive peu de vin et fort trempé. Pendant le cours du traitement, il prendra, chaque jour matin et soir, un lavement d'eau pure, et ensuite un bain d'une eau médiocrement chaude; on augmentera par degrés la durée de ce bain.

On mettra tout de suite le malade à l'usage du sublimé corrosif qu'on donnera avec les précautions analogues à celles qu'exige l'admi-

nistration de ce remède pour les maladies vénériennes. La principale est de le faire prendre, au commencement, à très-petite dose qu'on augmentera par des gradations lentes ; ainsi on n'en donnera d'abord qu'un demi grain dans quatre jours, faisant prendre chaque jour la dissolution d'un huitième de grain dans deux livres d'eau qui seront bues à petits coups dans le courant de la journée. On portera, les quatre jours suivans, la dose du sublimé corrosif, pour chaque jour, à un sixième de grain donné de même dans deux livres d'eau, et ensuite de quatre en quatre jours (avec les modifications que M. le médecin ordinaire jugera convenables, à un cinquième, un quatrième, un troisième, un deuxième de grain ; il paraît que le plus sûr serait de s'arrêter à cette dose.

Il pourra être nécessaire de continuer cette administration du sublimé corrosif pendant trois ou quatre mois ; on s'attachera surtout à observer quelle sera l'excrétion qu'excitera de préférence le sublimé corrosif, et quel sera le rapport de l'augmentation de cette excrétion à la cure de la maladie locale qu'on se propose de détruire. D'après ces observations on règlera cette excrétion, on la changera en donnant divers évacuans qui puissent faire opérer au sublimé corrosif d'autres évacuations qu'on ju-

gera pouvoir être plus avantageuses. On remplira ces fins en donnant par intervalles, ou du sel polychreste (1) dans une infusion de rhubarbe, s'il faut purger; ou des bols avec l'antimoine cru et la racine de gayac, sur lesquels on fera boire de la décoction de bardanne, s'il faut pousser la transpiration; ou l'expression de cloportes dans une tisanne diurétique, s'il est à propos de rendre plus libre le cours des urines, qu'il serait bon de rendre troubles et abondantes.

Si les croûtes et les dartres du visage ne cèdent point d'une manière constante au sublimé administré suivant cette méthode, on essaiera, conjointement ou alternativement, les bouillons de tortue, la ciguë, la décoction ou l'extrait de l'écorce intérieure d'ormeau; les préparations mercurielles etc. Jusqu'à ce que les remèdes internes aient évidemment réussi, on ne doit employer que des topiques doux et palliatifs; mais, dès qu'ils auront eu un succès marqué,

(1) *Sulfate de potasse.* Nous n'avons eu que de très-rares occasions d'indiquer la nomenclature moderne des médicamens, correspondante à celle employée par le docteur Barthez, parce que, ami des substances simples, il employait ses connaissances chimiques à recourir le moins possible à la chimie qu'il aimait, qu'il connaissait, mais dont il redoutait l'abus en médecine. (*Note de l'Editeur.* M. S. U.)

on pourra se servir des actifs. Les principaux topiques qu'on doit employer sont les mercuriels, les sulfureux et les salins. Il pourra survenir à la suite du traitement des maux de tête et autres incommodités : s'ils paraissent tenir d'un vice vénérien, alors il faudra les traiter par de nouveaux remèdes antivénériens; dans le cas de maladies successives, il faudra employer les évacuans et autres remèdes appropriés.

14 décembre 1774. *B.... D. M. M.*

XXI. *Ulcère cancereux au-devant de la poitrine.*

Madame, pour qui l'on me fait l'honneur de me consulter, est âgée de quarante-cinq ans; elle est d'un tempérament maigre et cacochyme. Il y a deux ans qu'à la suite d'un coup reçu au sein gauche, il y survint un engorgement en forme de glande qui s'abcéda et laissa un ulcère dont les progrès furent très-rapides. Cet ulcère détruisit bientôt la plus grande partie des fibres charnues du muscle grand-pectoral, et il occasionna des engorgemens et des abcès dans les glandes axillaires. La malade ayant suivi un bon régime, et fait plusieurs remèdes sans en éprouver aucun soulagement, on lui avait établi deux cautères,

l'un au bras gauche, l'autre à la jambe droite. Ces cautères firent le bien le plus marqué, de manière que l'étendue de l'ulcère, la suppuration, furentc onsidérablement diminuées; mais, quelque temps après, la malade ayant laissé fermer ses cautères, il est survenu un ulcère au sein droit, et la plaie du côté gauche a fait des progrès extraordinaires. Cette plaie a dépouillé entièrement de fibres charnues les tendons du grand-pectoral et du grand-rond; elle s'étend jusqu'à la clavicule, et postérieurement jusqu'à la partie inférieure du muscle trapèze, et elle a mis à découvert l'artère axillaire et les nerfs brachiaux. L'avant-bras est affecté d'un engorgement œdémateux qu'on ne dissipe que par le moyen des purgatifs. D'après cet exposé il paraît que cet ulcère a fait de si grands progrès que, dans son état actuel on ne doit pas se proposer d'en obtenir la cure radicale, et qu'on doit se borner au traitement palliatif. Je vais indiquer les moyens qui peuvent être les plus propres à remplir l'objet de ce traitement.

1° L'imprudence qu'on a commise de fermer les cautères ayant influé manifestement sur les progrès de cet ulcère cancéreux, il est vraisemblable qu'on n'a point tardé à les renouveler. Il faut commencer par rétablir l'un ou l'autre cautère si on ne l'a déjà fait; et, dans le cas où on

craindrait que deux cautères n'augmentassent aujourd'hui l'épuisement des forces, il faut du moins rétablir celui de la jambe.

2° Il faut que la malade observe le régime le plus exact, qu'elle se nourrisse presque entièrement de lait (autant qu'il ne sera pas contre-indiqué par une fièvre violente), et d'alimens tirés des végétaux. Elle évitera également l'excès de nourriture qui aggraverait les symptômes, et une diète trop sévère qui ruinerait les forces. On aura soin de prévenir la constipation par l'usage répété des lavemens émolliens ou laxatifs. Il pourra être très-utile d'exciter de temps en temps l'évacuation des selles par des purgatifs très-légers, comme par le moyen de la casse cuite, etc. La malade évitera avec le plus grand soin tout ce qui peut l'agiter, ou lui causer plus d'échauffement ou d'irritation. Il sera même à propos de modifier très-souvent l'activité des remèdes internes en leur joignant un assez grand usage d'eau de poulet, ou d'une autre boisson tempérante appropriée, dont l'estomac du malade s'accommodera le mieux.

3° Il faut s'abstenir d'employer, dans ce cas, les résolutifs énergiques auxquels on donne le nom de *fondans* comme sont les préparations de mercure et d'antimoine; on peut se pro-

mettre de bons effets pour arrêter les progrès de l'ulcère, et pour procurer la dépuration des humeurs âcres qui l'entretiennent, de l'usage de l'eau de chaux diaphorétique.

La malade prendra trois gros de cette eau, d'abord deux fois, et successivement jusqu'à quatre fois par jour. Prenez racine d'althæa et de saponaire, parties égales, demi-gros; racine de salsepareille et de sassafras, parties égales, un gros; eau seconde de chaux récemment faite, quatre livres. Faites macérer pendant deux jours, coulez et ajoutez : sirop des cinq racines apéritives, huit gros.

4° Dans les reprises de douleurs vives dont la malade sera affectée, il faut se hâter de leur opposer les narcotiques, sans attendre qu'elles soient parvenues à un haut degré de violence. On donnera des narcotiques plus forts que ceux dont on marque avoir fait usage. Ainsi on fera prendre du laudanum liquide à des doses qui seront augmentées suivant le degré d'intensité des douleurs, et modérées, relativement à la crainte que ce narcotique n'aggrave la fièvre ou l'hémorrhagie qui pourra survenir. On pourra aussi tenter l'usage de l'extrait d'opium préparé par une longue digestion, suivant la méthode de Beaumé, ou d'autres préparations d'opium

analogues qui soient plus calmantes que narcotiques.

Le kinkina pris à des doses assez fortes sera indiqué, si la fièvre, que le virus cancéreux pourra exciter, a un type bien marqué d'intermittence périodique. L'usage tant interne qu'externe du même remède peut être très-efficace pour modérer la fonte et la corruption des humeurs, et il sera indispensable s'il se forme sur l'ulcère des escarres gangréneuses.

5° On appliquera de l'onguent égyptien sur les chaires fougueuses qu'on a remarqué se former tout autour de l'ulcère, et tomber ensuite en pourriture. En continuant les fomentations avec la décoction de morelle, aussi long-temps qu'elles calmeront les irritations de la partie ulcérée, on appliquera sur cette partie du marc de carottes pilées dont on exprimera le suc, et qu'on aura fait chauffer légèrement avant de l'appliquer; lorsqu'il y aura beaucoup de feu et d'irritation dans l'ulcère, on le fomentera avec du suç de grande joubarbe, et on y appliquera de l'onguent blanc de rhazis, auquel on aura ajouté un huitième de camphre; 6° en insistant toujours sur le régime et les remèdes palliatifs qui ont été indiqués et conseillés, on peut essayer les

remèdes résolutifs d'un genre vénéneux qui ont été trouvés quelquefois utiles dans les affections cancéreuses ; ainsi on peut donner à la malade de l'extrait de ciguë administré suivant la méthode de *Stork*. Si ce remède est sans effet, on aura recours à d'autres analogues, comme sont le solanum bella-dona, et l'extrait de jusquiame blanche. La malade pourra prendre alors chaque jour une infusion théiforme de feuilles de bella-dona, en employant seulement deux grains de ces feuilles pour l'infusion qui sera prise chaque jour, et dans la suite jusqu'à trois grains, et un peu plus, suivant l'effet sensible de ce remède. Il pourra être utile en même temps de fomenter l'ulcère cancéreux avec une légère décoction de feuilles de bella-dona. On pourra ensuite (si la bella-dona n'a point des effets heureux) donner l'extrait de jusquiame blanche à un quart de grain, et avec des gradations lentes, jusqu'à un grain par jour, en observant de ne pas augmenter la dose tant que ce remède portera une impression de sécheresse sur la peau. On voudra bien nous faire parvenir des renseignemens ultérieurs pour nous mettre à portée de donner des conseils appropriés aux nouvelles circonstances.

8 juin 1780. B. *D. M. M.*

XXII. *Sciatique avec infirmité radicale des organes urinaires.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter est âgé d'environ soixante-cinq ans ; il a servi cinquante-cinq ans dans la cavalerie, et, pendant ce temps comme depuis sa retraite en 1762, jusqu'à l'année 1779, il a joui constamment d'une bonne santé. Au commencement de cette année il devint sujet à de fréquentes envies d'uriner, à ressentir en urinant beaucoup d'ardeur et une petite douleur au bout du gland, et à perdre quelques gouttes de sang en commençant à rendre les urines qui ne déposaient pas de sang. Il fit usage jusqu'au mois de juin 1779 de divers remèdes tempérans, adoucissans et autres, dont l'usage diminua beaucoup cette maladie, qui néanmoins a persisté jusqu'à présent ; il n'a pas rendu de gravier ni de glaires, et ne s'est jamais plaint de douleurs dans la région des uretères ou des reins. Au commencement du mois de juin 1779 il fut attaqué d'une sciatique très-violente qui ne lui laissait de repos ni jour ni nuit. On employa les saignées, les topiques émolliens et narcotiques, un vésicatoire dont la plaie fut entretenue

long-temps, et d'autres remèdes qui le soulagèrent jusque vers la fin du mois d'août, temps où ses douleurs devinrent extrêmement fortes, et le retinrent fixé dans son lit. On lui fit prendre ensuite quelques bouteilles de la tisane de caille-lait; ce remède l'échauffa beaucoup, et lui fit rendre des déjections sanguinolentes. Il fut facilement guéri de ce flux auquel il avait paru disposé par une épidémie de dyssenterie qui régnait alors dans le pays, et ensuite il fut soulagé de ses douleurs pendant quelque temps. Son mal ayant augmenté de nouveau au commencement de l'hiver dernier, il a été réduit à la diète blanche pendant cet hiver et le printemps. Ce remède ne lui ayant point procuré de soulagement, à la fin de cet hiver on lui appliqua le moxa en trois ou quatre endroits de la cuisse, mais ce topique et les ulcères qu'il a produits n'ont eu aucune suite avantageuse: le malade ne peut supporter le mouvement de la voiture la plus douce, il ne se nourrit que de laitage et de bouillons, et a entièrement perdu l'appétit; il a beaucoup maigri, l'extrémité affectée est beaucoup plus maigre que le reste du corps.

D'après cet exposé il paraît que la maladie des voies urinaires à laquelle M. est sujet

depuis un an et demi, a son siége principal dans la vessie qui est affectée d'un ténesme sans catarrhe muqueux, et dont les vaisseaux donnent du sang dans les efforts que le malade fait pour uriner. L'âge avancé du malade et son genre de vie qui est devenu trop sédentaire ont sensiblement déterminé la formation de cette maladie de la vessie, ainsi que la sciatique dont il est cruellement tourmenté depuis long-temps. Cette sciatique a été produite et est entretenue par une congestion d'humeurs rhumatiques goutteuses sur les parties voisines de l'articulation de la cuisse avec les os du bassin, mais il n'est pas possible de fixer avec précision le siége que ces humeurs affectent principalement.

Dans l'état actuel du malade on doit sans doute borner la première attention aux indications que présente le traitement de la sciatique. Les indications sont de rétablir autant qu'il est possible la liberté des déjections et excrétions naturelles, de faire des révulsions efficaces de la congestion habituelle des humeurs sur les parties souffrantes, et de travailler à résoudre les humeurs épaissies qui sont fixées dans les extrémités affectées. Lorsqu'on aura satisfait à ces indi-

cations, on s'occupera du traitement des voies urinaires; on combattra par de puissans secours les fortes attaques de pissement de sang qui pourront survenir; on préviendra leur retour en prévenant la congestion du sang qui se porte sur ces organes, et en augmentant leurs forces constantes.

D'après ces vues je conseille au malade le régime et les remèdes suivans, dont l'administration doit toujours être dirigée et modifiée, selon les circonstances.

1° Le malade observera le meilleur régime pour sa nourriture, et fera plus d'usage à proportion des remèdes tirés des végétaux; il s'abstiendra de tous les alimens qui sont difficiles à digérer, ainsi que des boissons échauffantes. On entretiendra la liberté du ventre par l'usage journalier ou très-fréquent des lavemens simples ou émolliens, qu'on rendra laxatifs, s'il est nécessaire de remédier à la constipation. On évitera, avec grand soin, tout ce qui peut occasionner de fortes diminutions de la transpiration: l'usage fréquent des bains tièdes sera avantageux au malade, pourvu qu'on règle leur température et leur durée, de manière qu'ils ne causent point d'échauffement ni d'évacuation sensible.

2° Après avoir fait précéder une purgation ordinaire, on commencera l'usage des remèdes apéritifs et résolutifs suivans, que l'on continuera aussi long-temps qu'il paraîtra indiqué. Le malade prendra, deux fois le jour, le matin et le soir, à des heures commodes, d'abord trois onces, et ensuite jusqu'à quatre ou cinq d'un mélange de parties égales de suc de chicorée, de fumeterre et de cresson, et l'on ajoutera à chaque prise de ces sucs, depuis quinze jusqu'à trente grains de terre foliée. Lorsqu'on aura insisté assez long-temps sur ces apéritifs médiocres, on leur en joindra de plus actifs, comme pourront être les pilules de savon, dont on fera prendre de vingt à trente grains, deux fois par jour, l'expression des cloportes, à des doses assez fortes, surtout s'il paraît utile d'exciter le cours des urines. On aidera l'effet de ces remèdes résolutifs, en faisant prendre au malade, chaque jour, le matin, un lavement avec huit ou dix onces d'une décoction de son et de plantes résolutives, comme racines de chicorée, feuilles de millefeuille, fleurs de camomille, etc.; lavement auquel on n'ajoutera point d'huile ni de sel : le malade prendra ce lavement quelque temps après qu'il aura été à la selle par l'effet d'un lavement simple, et le

gardera le plus long-temps qu'il sera possible.

3° Les topiques, qu'on a déjà employés sans succès, pourront être fort utiles, si on les répète, ou leurs analogues, après avoir fait précéder un long usage des remèdes internes qui ont été proposés. Il faut observer si la sciatique, dont M. est attaqué depuis un an, ne serait pas une sciatique nerveuse, produite par une humeur fixée dans le tissu cellulaire qui enveloppe le tronc et les rameaux du nerf sciatique; c'est ce qu'on peut connaître principalement par le trajet de la douleur, et aussi par l'état de desséchement et de semi-paralysie de l'extrémité affectée. Dans le cas où on croira être fondé à présumer cette affection du nerf sciatique, on pourra y remédier, avec un succès singulier, par le moyen suivant. On appliquera à la jambe affectée deux petits vésicatoires en travers sur l'endroit où le nerf sciatique est à découvert sous la peau, l'un un peu au-dessus du genou, à l'endroit de la tête du péroné, et l'autre à la partie inférieure externe du tibia, quatre travers de doigts au-dessus de la malléole externe. On entretiendra fort long-temps l'écoulement qu'auront procuré ces vésicatoires, qu'on renouvellera même dans le cas où on le jugera utile. L'application du

vésicatoire, ainsi déterminé, sera aussi salutaire dans le cas où cette sciatique serait nerveuse, qu'a été inefficace l'application qu'on a déjà faite vaguement du moxa en divers endroits de la cuisse.

4° Si, pendant le cours du traitement précédent, le malade est affecté d'un flux hémorrhoïdal (auquel on n'a pas marqué s'il est sujet), et si l'on juge que ce flux doive être utile, on tâchera de l'exciter et de le rendre complet. Dans cette vue on fera un usage alternatif et très-répété des lavemens émolliens, des suffumigations avec les vapeurs d'eau très-chaude, des suppositoires médiocrement actifs; on mettra ensuite des cataplasmes émolliens sur les tumeurs hémorroïdales qui seront développées, et on y appliquera enfin les sangsues. Si le malade vient à avoir des reprises considérables et fréquentes de pissement de sang, lorsque l'attaque sera la plus forte, on lui fera observer une diète assez sévère, et on lui fera prendre du petit lait en forme de tisane (comme on l'a déja pratiqué avec succès), en mettant sur chaque verrée de petit lait trois ou quatre gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffman. En même temps il prendra, chaque jour, trois verrées et plus par degrés, de la décoc-

tion suivante. Prenez racine de tormentille deux onces, de feuilles d'aigremoine une pincée, *equisetum* et sommités fleuries d'hypericum, ana une demi-pincée ; faites-en la décoction dans quatre livres d'eau, qui seront réduites à un quart, et coulez pour l'usage. On pourra adoucir cette décoction avec du sirop d'althæa.

Lorsqu'enfin l'indication principale qu'on aura à remplir, sera d'augmenter les forces constantes des organes destinés à la secrétion de l'urine qui sont chez le malade dans une infirmité radicale, on insistera sur un long usage des remèdes toniques appropriés. Entre ces remèdes sont les eaux martiales légères, l'élixir de vitriol à des doses très-modérées, l'extrait des baies de genièvre, etc. Mais le premier de tous doit être le kinkina, dont le malade prendra, deux mois de suite, chaque jour, matin et soir, trente grains mis en bols avec du sirop simple, en buvant sur chaque prise deux ou trois tasses de petit lait; il continuera ensuite ces remèdes par intervalles ; on en diminuera la dose suivant qu'il paraîtra indiqué.

17 juin 1780. *B. D. M. M.*

Masturbation.

XXIII. *Cause d'un commencement de phthisie dorsale, avec nuance scorbutique.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter est âgé de vingt-quatre ans; il a commencé, dès l'âge de huit ans, à s'adonner à la masturbation, et a persévéré dans cette habitude. A l'âge de seize ans, il eut une attaque de douleurs aux genoux qui étaient extrêmement vives, et dont il fut guéri ou soulagé au bout de trois mois. Il y a environ deux ans qu'il eut une reprise des mêmes douleurs aux genoux, qui fut accompagnée de grands maux de tête et d'estomac. Il fut traité de cette maladie pendant deux mois, par l'usage des bains froids et de divers remèdes antispasmodiques. Pendant le même temps il s'abstint de boire du vin et fut réduit aux alimens tirés des végétaux pour toute nourriture; mais ce traitement n'ayant pas eu de succès, il se livra à des excès dans le commerce des femmes, de même qu'à la boisson de vin et des liqueurs. Dans le commencement de sa maladie, il avait eu des pollutions toutes les nuits; mais à présent elles ne reviennent que de huit à dix nuits l'une; et dans cette nuit elles se répètent deux

fois ; dans celles où il n'y a pas de pollutions, il a parfois, quoique assez rarement, des douleurs qui ne sont pas bien vives dans d'autres articulations que les genoux ; il ne dort que d'un sommeil interrompu, et le matin il se sent très-fatigué.

Les douleurs de genoux sont actuellement moins violentes et se font sentir comme de grandes inquiétudes ; elles sont moins fortes la nuit que le jour, il éprouve un grand craquement dans les articulations toutes les fois qu'il étend les jambes, ses nerfs sont très-faibles, et il a beaucoup de tremblemens. Son estomac fait très-mal ses fonctions, il rapporte sa maladie à un très-grand épuisement, et il est fort mélancolique. Il eut l'année dernière une gonorrhée qui céda à l'usage des tisanes rafraîchissantes ; il n'a jamais eu de maladies vénériennes.

Dans un temps de l'année dernière où il reprenait ses forces, il fit une chute de cheval pour laquelle on le saigna beaucoup et il retomba dans son premier état. On lui fit prendre alors du kinkina et du lait sans aucun succès ; on lui a aussi ordonné l'usage du lait pour ce mois de mai.

D'après cet exposé, il paraît que les princi-

paux symptômes dont le malade est affecté sont propres à l'espèce de maladie à laquelle on a donné le nom de *phthisie dorsale*, qui, néanmoins, dans ce cas, paraît encore être au premier degré. L'habitude de la masturbation et l'excès des femmes ont produit un affaiblissement général des organes nerveux, et l'écoulement continuel de l'humeur séminale dont la résorption eût dû vivifier tout le corps. Ces causes ont déterminé la formation de la phthisie dorsale. On sait que les symptômes caractéristiques de cette espèce de phthisie sont les douleurs des articulations des extrémités inférieures, douleurs quelquefois aiguës dans le principe de la maladie; la faiblesse des genoux et les tremblemens dans les jambes, les pollutions nocturnes involontaires, un sommeil toujours interrompu et fatigant, des maux de tête et d'estomac, et des affections mélancoliques; entre les divers symptômes, on doit remarquer particulièrement les pollutions involontaires qui tiennent à un vice particulier des vaisseaux excrétoires de la semence que l'abus des plaisirs vénériens a trop rendu susceptibles d'érection, et les douleurs aux genoux jointes au craquement des articulations dans l'extension des jambes; lésion qu'on peut regarder comme des nuances de

l'état scorbutique. Cette teinte légère de scorbut a pu s'établir dans la constitution du malade, parce qu'il a joint à ses autres excès ceux qu'il s'est permis dans l'usage des plaisirs de la table et des boissons spiritueuses.

Les indications qui se présentent pour le traitement de cette maladie sont; 1° de rendre les digestions et les préparations des humeurs aussi parfaites qu'il sera possible, et de procurer la liberté de la transpiration et de l'excrétion des selles; 2° de remédier aux causes et aux effets de l'irritabilité vicieuse des vaisseaux excrétoires de la semence; 3° d'augmenter les forces des nerfs et des organes nerveux par des moyens qui ne puissent irriter ni fatiguer ces organes affaiblis. On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans, dont l'usage doit toujours être modifié selon les circonstances.

1° Le malade doit partager en plusieurs repas la nourriture qu'il prendra chaque jour, il continuera de souper très-légèrement, il fera beaucoup plus d'usage à proportion qu'il n'a fait habituellement jusqu'ici des alimens tirés des végétaux, il usera beaucoup de cresson et de chicoracés, ainsi que des fruits parfaitement mûrs ou cuits, qui puissent lui tenir le ventre

libre sans cependant lui occasionner la diarrhée, des vents ni d'autres lésions des organes digestifs. Il s'abstiendra de tous les alimens venteux, indigestes, trop assaisonnés ou échauffans. Il boira son vin fort trempé et renoncera au café et aux liqueurs. Il évitera autant qu'il sera possible de faire un exercice immodéré, et rester long-temps exposé aux extrêmes intempéries de l'air; il ne reposera point dans des lits et sur des chaises trop molles. Il se défendra de tout ce qui pourrait l'échauffer, et porter spécialement sur les nerfs; il fuira toutes les occasions de se livrer à des passions violentes, et recherchera continuellement des distractions agréables et légères qui lui fassent oublier ses idées mélancoliques.

2° Le malade doit renoncer à la masturbation pour toujours, et même s'interdire tout usage des plaisirs vénériens, jusqu'à ce que sa santé soit parfaitement rétablie. Il se garantira de toutes les erreurs de régime, et de toutes les illusions voluptueuses qui ont pu déterminer le plus fréquemment ces pollutions nocturnes involontaires; puisqu'il est sujet à avoir deux fois ces pollutions dans la même nuit, dès qu'il s'apercevera en s'éveillant qu'il a eu une pollution, il tentera un moyen simple de prévenir

la seconde. Il fera à sa verge, avec un large ruban, une ligature lâche, et pourtant assez forte pour que l'érection survenant dans le sommeil, rende la ligature un peu douloureuse et, en éveillant le malade, l'avertisse de l'éjaculation qui pourrait suivre. Si le malade vient à être attaqué comme il le fut l'été dernier d'une gonorrhée simplement catarrhale, si les remèdes rafraîchissans ne suffisent pas cette fois pour la dissiper, on aura recours à un usage convenable des astringens qui puissent épaissir et fixer l'humeur muqueuse qui doit enduire le canal de l'urèthre. Si on a alors les signes d'une inflammation lente de ce canal, on travaillera à reduire cette phlogose par l'usage combiné et successif des antiphlogistiques et des diurétiques appropriés.

3º Les bains froids peuvent être extrêmement utiles au malade, mais il doit toujours observer de le prendre à une heure très éloignée de celle où il aura pris de la nourriture, et il doit d'autant moins séjourner dans ces bains que la froideur en sera plus considérable. S'il arrive que les bains froids altèrent sensiblement la constitution nerveuse du malade, on leur substituera l'usage des bains frais dont la température soit telle, qu'il n'y éprouve point

de fortes froidures, ni de chaleurs marquées. Il faut que ces bains frais soient continués long-temps. Lorsque la cure sera avancée, il pourra être utile de faire au malade, chaque jour dans son lit, des frictions le long de l'épine du dos, au-dessus des épaules et des hanches, avec des linges fort imprégnés de fumée de succin, de mastic et d'encens brûlés à parties égales.

Pendant tout le cours du traitement, on aura soin d'entretenir la liberté de l'excrétion des selles par l'usage des lavemens d'eau tiède, et même au besoin en donnant des laxatifs appropriés comme l'extrait aqueux de rhubarbe, sur chaque prise duquel on prendra quelques verrées d'une forte décoction de racines de patience.

4° On ne peut qu'approuver l'usage du lait que le malade doit prendre long-temps, d'abord une fois, et ensuite deux fois par jour.

Cet analeptique est spécialement approprié dans cette maladie; mais on doit observer s'il passe parfaitement, et employer les moyens qui pourront être nécessaires pour en faciliter la digestion, comme l'eau de menthe, s'il pèse sur l'estomac; les sucs des plantes émollientes, s'il cause de la constipa-

tion ; les absorbans, les acides et autres correctifs qui seront indiqués par l'espèce de dégénération qu'il pourra subir dans les premières voies. Il paraît que si on n'a pas éprouvé les bons effets qu'on pouvait se promettre de l'usage du lait dans cette maladie, c'est parce qu'il n'a pas été continué assez de temps avec le régime nécessaire, ou bien parce qu'on a négligé d'y joindre les remèdes qui pouvaient le faire digérer parfaitement, ou le rendre particulièrement analogue au malade.

5º Il semble que ce sera après avoir continué long-temps l'usage du lait qu'on pourra lui combiner avec le succès le plus marqué l'usage des remèdes vraiment toniques, ou du kinkina, ou des martiaux, qui, dans l'état actuel, pourraient causer une irritation sensible dans un estomac trop énervé. On donnera alors au malade, à son réveil, chaque jour, et quatre heures après son dîner, un demi-gros de kinkina, et on pourra augmenter successivement cette dose suivant qu'il paraîtra indiqué. Après un assez long usage de ce remède, on ajoutera à chaque prise quelques grains de sel de mars, ou de tartre chalibé : enfin on achevera de remédier à l'affaiblissement du genre nerveux avec des nervins effi-

caces, comme la racine de valériane sauvage, et les martiaux avec les stomachiques appropriés, comme en faisant user du vin chalibé décrit dans la pharmacopée de Paris.

B. D. M. M.

XXIV. *Hydrocèle avec tumeur au testicule gauche.*

M. qui nous fait l'honneur de nous consulter, ayant fait excès dans l'usage des plaisirs vénériens, commença il y a quatre ans d'être attaqué d'un gonflement au testicule gauche; au bout d'un an que cette tumeur eut paru, il eut une gonorrhée virulente dont il fut traité par le sublimé corrosif, et des pilules dont il ignore la composition. La masse du testicule affecté a toujours augmenté depuis, et le malade a usé avec peu de succès d'un grand nombre de remèdes externes et internes, entre lesquels est l'extrait de ciguë dont il a pris trois mille grains.

Cette humeur fort incommode, et dont il craint les suites, n'est point douloureuse. L'exercice vénérien, ou tout autre qui est un peu vif, augmente son incommodité. Ayant fait en dernier lieu une course à cheval de deux ou trois heures, dans laquelle le testicule malade fut un peu froissé, peu à peu il sentit

une douleur assez aiguë à la racine de la verge, au-dessus du testicule droit, dont le cordon spermatique lui parut être devenu plus gros qu'à l'ordinaire ; et cet accident s'étant dissipé au bout de quelques jours, le volume du testicule gauche resta augmenté.

Le malade sent souvent dans les genoux des douleurs qui gênent sa marche; il a de temps en temps des maux de tête; il ressent beaucoup de feu dans les entrailles, et va rarement et difficilement à la garde-robe. Par l'examen qu'on a fait de la tumeur du testicule gauche, on a trouvé que ce testicule est affecté d'hydrocèle, et qu'il souffre un engorgement dont on ne peut déterminer le degré et l'étendue avec assez de précision, qu'après qu'on aura évacué les eaux dont l'épanchement constitue cet hydrocèle.

La première chose qu'on doit faire, ainsi que nous l'avons dit, au malade, est d'évacuer par la ponction les eaux qui forment cet hydrocèle. Le procédé de cette ponction est assez connu, et l'on observera seulement qu'on doit s'y servir de la lancette et non du troisquart : on différera jusqu'au printemps prochain la cure de cet hydrocèle, s'il se reproduit après la ponction, et si les eaux n'en

sont point résorbées par l'action des résolutifs qu'on emploiera pour dissiper l'engorgement du testicule affecté.

Avant d'exposer les moyens propres à opérer cette résolution, il est essentiel de discuter si cette tumeur n'est point entretenue par un reste de virus vénérien : il semble qu'on n'a point d'indices suffisantes de l'existence de ce virus, pour qu'il convienne de soumettre le malade à un traitement antivénérien. Il peut avoir été guéri complétement de la gonorrhée qu'il eut il y a trois ans. Les douleurs qu'il a dans les genoux, les ardeurs qu'il ressent dans les entrailles, et ses autres incommodités, indépendantes de la tumeur du testicule, ne sauraient être regardées comme des symptômes univoques du virus vénérien, et semblent plutôt devoir être attribuées à une teinte de vice analogue au scorbutique.

Si cependant le virus vénérien venait à se manifester chez le malade par des symptômes caractéristiques, il ne faudrait point tarder à le combattre par un traitement relatif. Je conseillerais de préférer pour ce traitement les frictions mercurielles au sublimé corrosif, d'autant qu'il serait probable que l'usage que le malade fit du sublimé corrosif il y a trois

ans fût excessif, que le sublimé serait contre-indiqué par l'affection scorbutique, qu'on aurait lieu de présumer être compliquée avec le virus vénérien, et que le traitement d'une maladie vénérienne invétérée devant être long, il serait plus sûr et plus avantageux de le faire par les frictions mercurielles.

Aussitôt qu'après les évacuations de l'eau de l'hydrocèle on aura reconnu les engorgemens du testicule affecté, on travaillera à les résoudre par les moyens suivans, dont il faut que l'administration soit toujours dirigée et modifiée par les soins éclairés de M. le médecin ordinaire du malade.

1° Le malade observera constamment un bon régime, et s'abstiendra des alimens fort assaisonnés, et de tous ceux qu'il a éprouvé lui être indigestes : il boira peu de vin et fort trempé; il renoncera à l'usage des liqueurs spiritueuses; il usera abondamment de boissons tempérantes et rafraîchissantes dont son estomac s'accommodera le mieux, comme orgeat, orangeade; mais il ne fera point excès de ces boissons, de crainte que leur trop grande quantité portée sur les voies urinaires n'y excite une irritation qui se communique au testicule affecté.

Il est essentiel d'entretenir une grande liberté

dans l'excrétion des selles et de la transpiration; il usera, autant qu'il sera nécessaire pour remédier à la constipation ou à l'excrétion imparfaite des selles, de lavemens simples d'eau tiède qu'on rendra au besoin émolliens ou laxatifs; il prendra fort fréquemment des bains dans de l'eau fort tempérée; il évitera pendant long-temps de faire beaucoup d'exercice à pied.

2° Le malade usera fort long-temps des apéritifs et résolutifs suivans : il prendra, chaque jour, deux fois le matin, à son lever, et à six heures du soir, du savon mis en pilules, avec la poudre de racine d'aunée, et par-dessus un mélange de sucs de chicorée, de pissenlit, à parties égales : chaque dose de savon sera de vingt grains, et chaque prise de sucs sera de quatre onces; on augmentera ces doses par degrés jusqu'à moitié en sus.

En même temps le malade prendra, tous les trois ou quatre jours, à l'heure du coucher, un bol composé avec cinq grains de mercure doux, un grain de kermès minéral, et suffisante quantité de conserve de roses. On pourra ajouter à l'action des apéritifs, en leur combinant ou entremêlant d'autres remèdes de la même classe. Ainsi on pourra mettre dans chaque prise des sucs, d'abord quinze grains, et par degrés jusqu'à trente, de terre foliée de tartre.

On fera user au malade, par intervalles, d'une décoction de racine d'ononis, en mettant une demi-once de cette racine par livre d'eau, et le malade boira quelques verrées de cette décoction dans le courant de la journée.

Lorsque les résolutifs précédens auront eu un succès bien marqué, on ajoutera à chaque prise des pilules de savon, six grains, et plus par degrés, d'éponge brûlée seulement jusqu'à noirceur, qui seront incorporées avec suffisante quantité de miel; on ajoutera aussi alors à chaque prise des sucs deux gros et plus par degrés d'eau seconde de chaux.

3° Peu après qu'on aura commencé l'usage des résolutifs internes, on appliquera au-dessus du testicule affecté un sachet assez étendu, et fait de linge très-fin, rempli de fleurs sèches de mélilot, auxquelles on aura ajouté un dix-huitième de camphre. Ce sachet doit être renouvelé de temps en temps, et toujours contenu par un suspensoir qui soutiendra les bourses. J'ai souvent observé, dans des cas semblables, l'efficacité de ce topique, qui peut être augmentée par l'exercice.

On n'appliquera point d'onguent ni d'emplâtre à l'endroit de la tumeur; cependant lorsque le traitement sera avancé, si le sachet

qui a été conseillé ne paraît point assez efficace, on essaiera d'appliquer à l'endroit de la tumeur de légères couches d'une pommade saturnine, préparée de la manière suivante :

Faites dissoudre du sel de saturne dans huit fois son poids de vinaigre, faites évaporer cette dissolution jusqu'à siccité, et mêlez le résidu avec deux fois autant de graisse, pour faire une pommade : on pourra aussi ajouter utilement à cette pommade saturnine un huitième d'extrait de ciguë, dont l'usage extérieur pourra être fort avantageux, quoique l'usage intérieur en ait été continué si longtemps sans succès. On connaît les variations des remèdes de ce genre ; l'on peut remarquer à cette occasion que, quoique le malade ait pris inutilement une grande quantité d'extrait de ciguë, il peut être traité avec succès par des remèdes vénéneux analogues, comme sont l'extrait d'aconit, les feuilles de bella-dona.

17 novembre 1780. *B. D. M. M.*

XXV. *Vice scorbutique, avec un ulcère à la jambe.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter est âgé d'environ cinquante-huit ans, d'un tempérament sanguin bilieux ; depuis trois

ou quatre ans il sentait, pendant les grandes chaleurs de l'été, au bas du gras de la jambe, un prurit considérable que dissipaient les premiers froids de l'hiver. Au mois d'août dernier ayant une forte démangeaison au-dessus de la cheville, il se gratta un peu trop dans cet endroit où il survint de petits boutons sur un fond rouge et enflammé; ces petits boutons suppurèrent, et il leur succéda cinq à six ulcères d'un mauvais caractère. Quinze jours après il parut au bas du pouce de la main droite de semblables boutons qui furent suivis d'ulcères; mais ils cédèrent aux plus légers remèdes, au lieu que ceux de la jambe ont résisté à tout. On a fait sur ces derniers des lotions avec le vin et une décoction d'espèces aromatiques, lotions qui ont fort animé les parties, y ont causé des douleurs vives, et multiplié les ulcérations. La plaie n'a point de profondeur et n'attaque point les muscles, elle se couvre de peaux mortes qui tombent successivement.

Le malade a négligé pendant plusieurs années de prendre ses repas à des heures fixes, il s'est nourri très-fréquemment d'alimens très-indigestes; quoiqu'il ne fît pas d'excès en vin, il en buvait plus qu'on ne fait ordinairement. Il est à remarquer qu'ayant passé sa jeunesse

avec une femme âgée, il est marié depuis quatre ans à une jeune.

Le malade a les dents perdues et les gencives très-délicates, son haleine n'est pas bien pure; il paraît qu'un vice de la constitution entretient cet état ulcéreux habituel de la jambe malade, et qu'on emploîra vainement les topiques appropriés, si on ne combat le vice général par un régime et des remèdes convenables; il est même conforme aux lois de la méthode de suspendre l'application des topiques actifs jusqu'à ce que le rétablissement de la constitution soit assez avancé.

Le vice de la constitution est un vice scorbutique qui a lieu dans les personnes affectées d'ulcères étendus et invétérés. Il consiste dans une mixtion imparfaite et peu durable des parties constitutives du sang et des humeurs. Ce défaut de la mixtion des humeurs a dû être préparé chez le malade par la mauvaise nourriture dont il a usé si long-temps, et peut-être par l'épuisement à la suite des plaisirs peu modérés qu'il a pris avec une jeune femme.

Les indications qui se présentent sont de corriger le vice scorbutique, de détourner par les évacuations révulsives qui paraîtraient plus convenables la tendance qu'ont les hu-

meurs à se jeter sur la jambe affectée, et de remédier à l'ulcère de la jambe par des topiques choisis et variés, suivant le caractère que ce mal pourra prendre. Pour ces vues, le malade, pendant tout le temps du traitement, ne mangera de la viande qu'à dîner; il fera sa principale nourriture des alimens tirés des végétaux, comme pain, crême de riz, d'orge et autres farineux; gelée de groseilles, et compotes d'autres fruits acescens; racines et herbes potagères qu'on préparera sans trop d'assaisonnement; il préférera, entre ces alimens pris des végétaux, ceux que son estomac digérera avec plus de facilité; il fera un grand usage des herbes potagères, comme l'oseille, le cerfeuil, le cresson : si ce régime l'affaiblissait trop d'abord, on joindra à ces alimens tirés des végétaux des aromatiques doux; par exemple, on pourra mettre un peu de cannelle dans la crême de riz, etc., mais on évitera l'abus de ces aromatiques, même légers, qui pourraient l'échauffer trop facilement.

Pour rendre ce régime plus fortifiant, il fera à ses repas un usage modéré d'un vin vieux, qui ne soit pas un vin de liqueur; il le boira fort trempé : dans l'intervalle du dîner au souper, il boira quelques verres de limo-

nade; et dans le cas où cet acide l'irriterait sensiblement, d'orangeade, ou d'eau acidulée avec le sirop de grenade.

Il est essentiel que le malade marche peu, et qu'il ne se tienne presque jamais debout; il faut qu'il observe de tenir rarement pendante la jambe affectée.

Quant aux remèdes internes, il prendra, pendant deux mois, chaque matin, dix onces de petit lait bien clarifié, auquel on ajoutera une once de suc de cresson dépuré, et deux onces de suc de fumeterre aussi dépuré. Après avoir usé de ces remèdes pendant quinze jours, on fera prendre de plus, chaque soir, à cinq heures, les mêmes doses de suc de cresson et de fumeterre. Au bout de quelque temps de l'usage de ces sucs, on pourra en aider l'effet en faisant prendre au malade, par reprises de plusieurs jours consécutifs, deux fois le jour, à des heures commodes, trois ou quatre onces de vin antiscorbutique, qui est décrit dans la pharmacopée de Paris.

Pendant ces deux mois de l'usage des antiscorbutiques, on se bornera à faire sur la partie ulcérée, au moins deux fois par jour, des fomentations avec une éponge imbibée d'eau de chaux, et à tenir appliqué sur l'ulcère le cérat

suivant : Prenez huile d'olive quatre onces, cire blanche et pierre calaminaire préparée de chacune une once, sel de saturne trois gros ; faites un cérat suivant l'art.

Si l'usage des topiques joint à celui des antiscorbutiques continué deux mois ne peuvent procurer la cicatrisation de la plaie, on tâchera de faire des révulsions assidument répétées de la congestion qui entretient cet ulcère, en donnant divers évacuans qui auront en même temps l'avantage de procurer l'expulsion des humeurs mal préparées qu'ont dû accumuler précédemment les digestions imparfaites des humeurs. Ces évacuans seront sudorifiques, comme pourraient être des bouillons de vipère qui, donnés par intervalles et de manière à éviter l'échauffement trop fort que causerait leur abus, seraient probablement très-appropriés dans ce cas ; ou diurétiques ; comme l'expression des cloportes ; ou évacuans des premières voies, comme l'ipécacuanha donné de loin en loin ou à des doses médiocres, des bols avec la rhubarbe et le mercure doux qu'on répétera tous les trois ou quatre jours.

Après avoir mis en œuvre ces divers évacuans successivement, on insistera sur ceux que la nature semblera affecter plus utilement

chez le malade ; il pourra aussi être avantageux de combiner les évacuans de différentes sortes.

Le plus efficace de tous les révulsifs sera sans doute le cautère que le médecin ordinaire a déja proposé ; on établira le cautère à la jambe qui n'est pas affectée.

Pendant l'usage des évacuans révulsifs, on continuera l'application des topiques qui ont été prescrits. Si les bords de l'ulcère deviennent plus calleux, on pourra augmenter l'effet résolutif du cérat qui a été conseillé, en combinant dans sa préparation (dès qu'on l'aura retiré du feu, et par une agitation continuelle dès qu'il sera fondu, jusqu'à ce qu'il soit froid) une dose convenable de camphre dissous dans un peu d'huile.

Si cet ulcère est toujours rebelle, on ne négligera point d'appliquer différens topiques sur les parties voisines de l'ulcère, suivant qu'elles seront plus affectées de tension ou d'engorgement.

Si la tension y domine, on fera prendre des bains à la jambe affectée, dans une décoction de mauves et d'autres plantes émollientes, auxquelles on joindra les fleurs de camomille, de rhue et d'autres plantes résolutives. On appliquera le marc de cette décoction sur les parties environnantes de l'ulcère. S'il y a plus

d'engorgement que de tension, on fera prendre des bains à la jambe affectée dans une décoction vineuse des plantes résolutives, dont on appliquera de même le marc sur les parties enflammées qui entourent l'ulcère. Si un relâchement œdémateux survient dans ces parties, on y appliquera des compresses imbibées d'un mélange d'eau de chaux et d'esprit de vin camphré, où l'on aura ajouté de la terre foliée de tartre ou du sel ammoniac.

21 avril 1776. *B. D. M. M.*

XXVI. *Scorbut avec affection nerveuse, surabondance de bile, constipation, crainte de vomissement de sang.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgé de quarante-trois ans ; il est d'un tempérament bilioso-pituiteux, et d'un caractère mélancolique. Depuis l'âge de vingt ans il est sujet à la constipation, et à des chaleurs d'entrailles qui subsistent toujours, quoiqu'avec des degrés de force différens. Lorsque ces incommodités sont poussées trop loin, elles lui causent des flux dans la poitrine et une extinction de voix. Quand l'échauffement du malade augmente, il est sujet par fois à un appétit fort vif qu'il éprouve après le

souper ; il est très-irascible, et, lorsqu'il réprime ses vivacités, il éprouve des chaleurs vives à l'estomac, et des inquiétudes vagues. Jusqu'ici l'hiver lui avait été plus favorable que la saison des chaleurs ; mais, cet hiver, la différence n'a point été marquée ; des fonctions pénibles et toutes les contentions d'esprit augmentent sensiblement ses maux : il éprouve quelquefois des soubresauts ou des mouvemens soudains et involontaires qui ébranlent tout son corps.

Le malade a eu trois fois des vomissemens de sang fort considérables à la suite d'exercices violens, et auxquels il n'était pas accoutumé. Le premier qu'il eut à l'âge de vingt-huit ans (vingt jours après avoir souffert une syncope fort considérable), fut extrêmement abondant. Le deuxième survint trois ans après, et fut moins considérable que le premier, mais plus fort que le troisième, qui eut lieu trois ans après le second. Dans le premier temps du traitement de ces hémorrhagies, on abusa des astringens et on usa des purgatifs qu'on donnait à très-haute dose (à raison de la constipation), pour évacuer le sang qu'on supposait être épanché dans les premières voies.

A l'âge de trente-trois ans les incommodités du malade ont fort augmenté, et il s'est déclaré plusieurs symptômes caractéristiques d'un vice scorbutique : les dents ont commencé à se déchausser et à s'ébranler ; ses gencives sont devenues mollasses et saignantes, et la peau a été très-affectée de taches noires qui étaient manifestement scorbutiques ; à présent le teint du malade est plombé, et son haleine n'est pas bien pure.

Toute la famille de M. le consultant est affectée d'un scorbut plus ou moins marqué ; il paraît que le vice héréditaire a été développé chez le malade, probablement parce qu'il habite dans un pays où l'air est humide, au bas d'une gorge formée par deux montagnes, et que termine une rivière considérable à un quart de lieue de sa demeure.

M. le médecin ordinaire a parfaitement reconnu l'influence que ce vice scorbutique a sur les infirmités du malade ; il a observé que les remèdes qui sont le plus salutaires à cette maladie, sont le petit lait, les bouillons de grenouille avec le cresson.

Le vice scorbutique de la constitution du malade est manifesté depuis environ sept ans par les principaux signes qui peuvent le ca-

ractériser. Il a causé trois fois des vomissemens de sang très-violens, par le défaut de cohérence dans les parties du sang, qui le laissaient pénétrer dans la cavité de l'estomac, lorsque des exercices violens et inaccoutumés augmentaient la congestion habituelle du sang et des humeurs sur les viscères situés dans la région épigastrique.

Les soubresauts et les mouvemens convulsifs de tout le corps auxquels le malade est sujet, paraissent dépendre de la complication d'un état nerveux (qu'aggravent les fatigues du corps et de l'esprit) avec le vice scorbutique de la constitution; peut-être sont-ils dus aussi à des irritations nerveuses, excitées par des mouvemens irréguliers des humeurs, et particulièrement de la bile qui surabonde, et n'a point un libre cours chez le malade.

Le vice originaire de la préparation des humeurs dans un tempérament bilieux, affecte spécialement la bile et la rend moins fluide qu'elle ne devrait être naturellement; le cours en étant moins libre dans les intestins, cause la constipation habituelle, et celle-ci ajoute à la fixité des humeurs bilieuses dans la région précordiale, excite les chaleurs d'entrailles, et les feux à la poitrine. Cet échauffement est

porté à un très-haut degré lorsque la bile est accumulée dans ses vaisseaux propres, et c'est alors que l'estomac, dilaté par les alimens, presse la vésicule du fiel et en fait couler la bile dans le duodenum, d'où elle reflue facilement dans l'estomac. Telle paraît être la cause de l'appétit plus vif que le malade, dans cette circonstance, éprouve immédiatement après le souper, ayant été fatigué par les exercices de la journée.

L'hiver a été jusqu'ici la saison la moins contraire au malade, parce que les temps chauds favorisent la bilescence ou la génération de la bile surabondante dans les humeurs. Les mouvemens de colère auxquels le malade est sujet, sont déterminés par l'excès de la bile, et par l'irrégularité de son cours; mais cette humeur est réciproquement affectée par les vivacités; et lorsque le malade les réprime, de nouvelles agitations de bile font qu'il ressent des chaleurs vives à l'estomac, et des inquiétudes vagues.

Les indications principales qu'on doit remplir dans cette maladie, sont de remédier au vice scorbutique de la constitution, de rétablir les digestions ou préparations des humeurs, et les excrétions naturelles, en prenant un soin particulier de fixer la bile.

Le malade demande d'ailleurs qu'on lui indique les moyens et les remèdes palliatifs convenables à la constipation et à la chaleur d'entrailles lorsqu'il sera le plus incommodé de ces symptômes, les moyens de résoudre et d'effacer les taches scorbutiques si elles se multiplient et s'étendent trop, et comment on devait traiter le vomissement de sang s'il en était affecté.

On peut satisfaire à ces indications par le régime et les remèdes suivans :

Il faut que le malade ne se nourrisse que d'alimens de bonne qualité et faciles à digérer; il doit s'abstenir de tous les alimens salés, ou fortement assaisonnés : il sera bon qu'il fasse usage, pour sa nourriture, plus qu'il n'a fait jusqu'ici, de plantes oléracées qu'on comprend généralement sous le nom de *légumes*, comme laitue, épinards, courges, racines de carottes et autres, des crêmes de riz, d'orge et autres farineux, de gelées de groseilles, et autres fruits de cette espèce, etc. Il choisira parmi les alimens pris des végétaux ceux qui exciteront davantage son appétit et dont son estomac s'accommodera le mieux ; mais comme il est à craindre que ces alimens, pris en trop grande quantité, ne se digèrent pas facilement, il faudra que les racines et herbes po-

tagères soient toujours médiocrement assaisonnées d'aromates doux et souvent préparées au gras. Il pourra être aussi avantageux que le malade fasse à ses repas un usage modéré du vin vieux de Bordeaux, ou autre, qui ne soit pas un vin de liqueur. Le malade s'abstiendra de toutes les boissons échauffantes et spiritueuses; il boira, hors de ses repas, à des heures qui soient assez éloignées, chaque jour, plusieurs verrées d'une boisson qui soit rafraîchissante et appropriée. En hiver, il boira de l'orangeade, et en été, de la limonade qu'on affaiblira, et à laquelle on pourra substituer de l'eau de groseilles, etc., si l'acide trop fort du citron incommode sensiblement l'estomac. Il est essentiel que le malade habite un appartement bien sec et assez chaud, qu'il porte toujours des habits chauds et qui le couvrent exactement.

Les remèdes qu'il convient le mieux d'employer sont des sucs de plantes dans lesquels l'expérience a fait connaître une vertu incisive qui n'est point accompagnée d'échauffement considérable : tels sont ceux de chicorée sauvage, de pissenlit et d'autres plantes analogues et savonneuses, le suc de fumeterre, de cresson d'eau et autres antiscorbutiques d'une activité

modérée. Il faut prendre des doses assez fortes (comme quatre ou cinq onces deux fois le jour) de mélanges des sucs de l'une et l'autre espèce, où la dose du suc d'une des plantes lactescentes soit double de celle des plantes antiscorbutiques indiquées. Ainsi on mêlera deux onces de suc de chicorée sauvage avec une once de celui de cresson, etc. On augmentera la dose autant qu'il paraîtra indiqué, et suivant leurs effets sensibles. Quelque temps après qu'on aura commencé l'usage de ces sucs, on pourra faire prendre au malade, par reprises, deux ou trois fois le jour, trois onces de vin antiscorbutique de la pharmacopée de Paris.

On pourra prendre, par des reprises semblables, chaque jour, un bouillon préparé avec un jeune poulet, la moitié de la chair d'une tortue et une forte poignée de cresson. L'usage du petit lait auquel on ajoutera le suc des plantes antiscorbutiques, pourra être salutaire, étant répété par intervalles. L'usage du lait d'ânesse ou autre qui paraît d'ailleurs très-bien indiqué, sera réservé pour le temps où l'estomac et les organes digestifs auront acquis plus de force, et où la bile coulera avec plus de facilité. Lorsque l'excrétion des selles ne sera pas assez excitée par ces moyens, on aura

recours à des laxatifs appropriés à l'état du malade ; il pourra prendre, par des reprises assez longues, chaque jour, dans le courant de la matinée, la décoction d'une demi-once de racine de patience dans deux livres d'eau qui seront réduites d'un tiers. Si cette tisane de patience est trop peu efficace, on pourra donner de loin en loin des laxatifs plus forts, suivant le degré de constipation et d'échauffement, comme du sel d'epsom dans la décoction de pulpe de tamarin, etc. M. le médecin ordinaire déterminera, suivant les circonstances, jusqu'où l'usage fréquent et alternatif des bains tempérés et de l'exercice à cheval peut être avantageux au malade, tant pour exciter et soutenir la transpiration que pour remédier aux progrès de l'état nerveux de la constitution.

Pour dissiper les taches scorbutiques, ainsi que pour résoudre d'autres affections du même genre qui pourraient survenir à la peau, on aura recours à des lotions fréquentes avec du jus de citron, et des fumigations répétées avec la vapeur de vinaigre.

Si le malade vient à être attaqué d'un vomissement de sang, il conviendra d'y employer les remèdes suivans, conformément aux principes que

je vais indiquer. La saignée doit y être pratiquée avec beaucoup de prudence, et seulement dans le cas où le pouls sera plein, dur et fort, avec quelque dégré de dureté, et toujours supposé que l'état des forces permette cette évacuation. On fera prendre fréquemment des lavemens émolliens et huileux, de manière à entretenir une révulsion assez constante. Le malade recevra fréquemment des vapeurs de vinaigre, chaud, et on lui fera sur l'épigastre des fomentations avec le vinaigre, qui seront assidument répétées. Pendant les jours où se renouvelleront les reprises de vomissement de sang, on donnera de quatre heures en quatre heures un verre d'émulsion commune, où l'on dissoudra douze grains de nitre, et on ajoutera une cuillerée d'eau de cannelle simple ; on substituera à ce remède, par intervalles (lorsqu'on jugera devoir employer un remède plus fortifiant et plus antiseptique), seize gros de conserve de roses, à laquelle on ajoutera une cuillerée de julep, de camphre ; on ajoutera un ou deux gros de sirop de diacode à chaque prise d'émulsion ou julep ci-dessus, au cas qu'il y ait de fortes cardialgies et des spasmes douloureux des hypocondres.

On réservera pour un état de danger pres-

sant les astringens forts, comme l'alun et le sang de dragon. Quand on aura lieu de croire que les reprises de mouvement de sang ont cessé, on donnera fréquemment au malade de petites quantités d'extrait aqueux de rhubarbe dans l'eau de menthe pour évacuer les grumeaux de sang qui pourraient séjourner dans l'estomac et les intestins.

3 mai 1777. *B. D. M. M.*

XXVII. *Refroidissement suivi de suppression de règles, et divers autres symptômes nerveux.*

Mademoiselle qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de vingt-trois ans, elle jouissait d'une bonne santé et avait toujours été bien réglée dans ses temps convenables, lorsqu'un accident que les circonstances rendirent grave, devint le principe de tous les maux qu'elle a soufferts jusqu'à ce jour. Après avoir fait une promenade très-fatigante, elle transpirait très-fortement, lorsqu'elle entra dans une église fraîche où elle s'endormit profondément. Ce sommeil fut suivi de frissons avec tremblemens violens, on porta la malade dans son lit où elle resta plus de quatre heures

avant qu'on pût parvenir à la réchauffer; elle était alors au temps périodique de son évacuation menstruelle qui se déclara pendant la durée du frisson.

Depuis cette époque le cours des règles a toujours été dérangé sans être absolument supprimé. Aux approches de ce flux la malade avait été sujette à ressentir des douleurs dans la région hypogastrique, à avoir le bas-ventre extraordinairement tendu, et à souffrir une oppression très-considérable. Les coliques qui précédaient les règles, ont ensuite été très-violentes, et les linges étaient à peine teints par l'évacuation menstruelle. Au temps où ce dérangement est devenu extrême, la malade a été affectée dans l'extrémité inférieure gauche d'un sentiment, comme de crampe, et peu de jours après d'un état paralytique. Ou a employé inutilement, ou même avec un effet contraire, tous les remèdes les plus usités dans des cas semblables; à la suite de ces divers remèdes la jambe a été fort enflée avec douleur et sensibilité extrêmes. Enfin, on a fait prendre à la malade les bains tièdes, des lavemens anodins et camphrés, et de loin en loin, du laudanum liquide de Sydhenam. Cette méthode de traitement avait réussi au point que la jambe

avait cessé d'être engorgée, en se rapprochant de sa force et de sa sensibilité naturelle (quoiqu'elle ne pût exécuter les mouvemens nécessaires pour marcher), et que ses douleurs qui auparavant annonçaient les mouvemens des règles, s'étaient pleinement dissipées. Mais la malade ayant resté deux mois sans faire de remèdes, il est survenu une foule de symptômes de la plus grande violence; ces symptômes ont été une espèce de délire hystérique, un assoupissement si profond qu'on a craint qu'il ne dégénérat en apoplexie; des mouvemens convulsifs de toutes les parties du corps, et même des muscles du bas-ventre, des affections spasmodiques des parties internes. Ces accidens ont été diminués par l'usage des préparations d'opium. La malade souffre à présent une tension douloureuse de l'hypogastre, et des agitations convulsives de l'uterus avec excrétion d'urines pâles et aqueuses, et elle a l'extrémité inférieure droite affectée de paralysie, de même que l'inférieure gauche.

On voit que cette maladie hystérique, déterminée dans son principe par l'accident qui causa le dérangement des règles, est devenue très-grave lorsque le flux a été presque entièrement supprimé; la rétention des règles a rendu tou-

jours plus forte l'obstruction de la matrice, et a déterminé un engorgement douloureux de l'extrémité inférieure gauche. Les symptômes de cette maladie avaient été très-affaiblis par une méthode de traitement, lorsque l'interruption de traitement a donné de nouvelles forces à la cause de la maladie, comme il arrive souvent dans des cas semblables, et a fait que les symptômes ont reparu avec plus de violence et de diversité qu'auparavant. Quelque variés qu'ils soient, il est clair qu'ils dépendent toujours de la même cause hystérique perpétuée par la suppression des règles, avec cette différence que l'état nerveux de la constitution, et la congestion sur divers organes, ont tantôt des effets spasmodiques et tantôt des effets paralytiques.

De là il suit que les indications qu'on doit se proposer de remplir dans ce cas sont de combattre sans retardement, par des moyens plus efficaces, chacun des principaux symptômes prochainement dangereux; de s'attacher à détruire l'habitude de l'état nerveux de la constitution, et à rendre libre le conrs des excrétions naturelles, pour détourner la congestion d'humeurs sur divers organes. L'indication de rappeler le flux menstruel, ne doit être suivie

par des moyens directs, qu'autant que cette évacuation périodique ne serait point rétablie lorsqu'on aura corrigé sensiblement l'état nerveux de la constitution; de même, si les affections paralytiques des extrémités inférieures ne cèdent point aux bons effets des remèdes appropriés aux indications précédentes, ils auront toujours préparé, de la manière la plus avantageuse, le traitement particulier de ces maladies.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans: 1° lorsque les symptômes hystériques dont la malade sera attaquée marqueront un état périlleux d'atonie dominante, il faudra insister sur les excitans anti-hystériques, et sur les épispastiques. Ainsi, au cas qu'elle retombe dans un assoupissement profond, et qu'on craigne qu'il ne dégénère en apoplexie, on donnera fréquemment du suc de rhue, auquel on ajoutera de la teinture de castoreum. On fera prendre des lavemens avec une décoction de racines d'aristoloche, de feuilles de pouliot et de fleurs de camomille, dans laquelle on aura dissous de l'assa-fœtida. On aura recours (si le cas est pressant) à l'application des synapismes à la plante des pieds, et des vésicatoires sur les parties internes des

cuisses. L'utilité des évacuations générales, dans ce cas, sera déterminée sur les circonstances accidentelles de congestion de sang vers la tête, ou de surcharge des premières voies : tout ce qu'on peut prévoir à cet égard, c'est qu'il faudra être alors beaucoup plus réservé sur l'usage de la saignée que sur celui des purgatifs.

S'il survient des symptômes hystériques qui annoncent un état grave de spasme dominant, on prescrira des antispasmodiques actifs, combinés avec des tempérans et des narcotiques ; ainsi, au cas que des convulsions violentes et graves occupent la matrice (comme on assure qu'il est déjà arrivé) ou quelque autre viscère, on fera prendre d'assez fortes doses de muse broyé avec du sucre, et donné dans l'eau de fleurs d'orange ; on fera usage de lavemens anodins et camphrés, dont la malade a déjà éprouvé de bons effets. On fera boire à la malade beaucoup d'eau de poulet ; on insistera sur l'usage des bains tièdes et des fomentations émollientes. Enfin on joindra à tous ces secours (si la violence du mal paraît l'exiger) des narcotiques gradués avec prudence ; on substituerait au julep musqué, qui a été conseillé, un julep avec le camphre, si le muse augmentait

sensiblement l'état convulsif, ou se trouvait contraire à l'idiosyncrasie du malade.

Lorsqu'on sera délivré des craintes que peuvent donner les symptômes hystériques menaçans, on s'attachera à détruire l'état nerveux de la constitution, en faisant, pendant long-temps et très-assidûment un usage combiné des remèdes tempérans et excitans; on insistera davantage sur les premiers quand la malade sera affectée de symptômes d'irritation vive, et sur les seconds, lorsqu'elle sera livrée à un état de langueur et de faiblesse extrême; on fera prendre, per exemple, deux fois par jour, un bol composé avec dix grains de cascarille et demi-gros de conserve de fleurs de romarin : on fera boire à la malade par-dessus chaque bol quarante gros de petit lait bien clarifié; on pourra faire prendre alternativement, tantôt en différens jours, et tantôt à diverses heures de la journée, une ou plusieurs tasses d'une forte infusion d'espèces stomachiques, comme feuilles de sauge et de millefeuilles, sommités de petite centaurée, écorces d'orange, etc.; ou de l'eau de veau, de poulet, etc.

Après avoir long-temps insisté sur de pareilles combinaisons, on leur joindra l'usage

des toniques appropriés et antiscorbutiques ; ainsi on pourra faire prendre, matin et soir (au lieu du bol marqué ci-dessus), vingt grains d'extrait de kinkina et dix graius de racine de valériane sauvage en poudre, dans un mélange de suc de chicorée, et autant de suc de cresson. Ces toniques et ces antiscorbutiques pourraient avoir un effet sensiblement avantageux pour remédier à l'état paralytique des extrémités inférieures.

Pendant le cours du traitement, on suivra le régime le plus propre à aider au rétablissement des excrétions naturelles. La malade vivra avec beaucoup de sobriété ; elle s'abstiendra de toutes les boissons échauffantes, ainsi que des alimens indigestes ou trop succulens ; elle prendra chaque matin un lavement d'eau tiède, fera chaque jour un exercice modéré en voiture, et dont on augmentera la durée par degrés. Si le retour des règles est encore retardé lorsqu'on aura remédié au vice nerveux de la constitution, on pourra procurer ce flux par des emménagogues d'une activité modérée, comme par l'usage des pilules préparées avec une partie de gomme ammoniaque, deux parties de sagapanum, et suffisante quantité d'élixir de propriété, qu'on donnera tous les soirs

à la dose de dix grains et plus, par degrés, par une répétition fréquente de suffumigations avec des vapeurs d'eau très chaude, avec une décoction émolliente, etc.

On a lieu d'espérer que les remèdes précédens, administrés avec confiance, et modifiés suivant la direction de M. le médecin ordinaire, résoudront l'engorgement, et dissiperont l'affection paralytique des extrémités inférieures; mais ce ne peut être qu'après avoir pratiqué long-temps les méthodes de ce traitement, que j'ai indiqué, qu'il sera prudent d'attaquer cette affection par les remèdes actifs, soit externes, soit internes, qu'on a coutume d'employer contre la paralysie.

24 mars 1775. B.... *D. M. M.*

XXVIII. *Précocité de l'âge nubile, suivie de suppression de règles; affections mélancoliques; palpitations de cœur.*

Mademoiselle, qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de treize ans; elle a un tempérament mélancolique : étant dans la huitième année de son âge, elle eut un flux menstruel qui revint périodiquement durant

cinq mois de suite; elle avait alors beaucoup d'embonpoint, et la gorge fort élevée; ayant été mise au couvent, elle tomba dans une mélancolie affreuse, et commença dès-lors à ressentir une légère palpitation de cœur.

Ces incommodités ayant été négligées dans le principe, sont devenues plus graves de jour en jour; une perte blanche, et même d'une humeur qui semblait purulente, suivit de près la suppression de ses règles; aujourd'hui la palpitation de cœur est devenue plus violente et se fait quelquefois avec un bruit qu'on entend à une certaine distance, et est accompagné de battemens visibles des carotides.

La malade se plaint souvent de maux d'estomac, elle est d'une maigreur affreuse et a le visage bouffi; elle est extrêmement languissante, se traîne avec peine d'un appartement à l'autre, et paraît insensible aux plaisirs que l'on tâche de lui procurer; elle est sujette à des mouvemens de fièvre, elle tousse parfois dans le jour, mais plus encore lorsqu'elle est couchée. Le principe de cette maladie a été la suppression des règles qui avaient donné depuis plusieurs mois la précocité de l'âge nubile; les affections tristes que causa à Mademoiselle le séjour du couvent, déterminèrent cette répression du

flux menstruel qui fut suivie et non remplacée par une perte blanche de mauvaise qualité : le cœur fut principalement affecté dès-lors; 1° parce qu'il avait à soutenir plus que tout autre organe les effets violens des passions de l'ame, des spasmes, des vaisseaux utérins et de la surcharge du sang que ces vaisseaux auraient dû verser; 2° parce qu'il était trop faible pour résister à des impressions aussi extraordinaires à cet âge.

Cette maladie du cœur ayant été négligée, paraît être devenue extrêmement grave. Il est peu vraisemblable qu'elle subsiste depuis trois ou quatre ans, que sa cause en soit purement nerveuse, et qu'elle n'ait pas amené un vice anévrismatique du cœur, ou quelqu'autre lésion organique de ce viscère. Dans ce cas, on n'a presque pas d'autre espoir que d'empêcher les progrès extrêmes de cette lésion du cœur par un régime convenable, ou par une cure palliative. Cependant si cette lésion du cœur était une dilatation médiocre et assez proportionnelle de ses différentes parties, il serait possible que le cœur fût rappelé avec le temps à ses dilatations naturelles, au cas qu'on parvînt à rétablir parfaitement le cours des règles.

Mais si l'on peut se flatter que le traitement

de cette maladie du cœur ait un succès sensible, ce ne sera qu'autant qu'on aura remédié à la consomption nerveuse qui s'y trouve compliquée; les affections de l'esprit et du corps qui ont suivi l'intervention du cours précoce des règles, ont produit cette consomption bien caractérisée par la maigreur extrême, l'abattement total des forces, les maux d'estomac, les mouvemens fébriles, etc. On a même à craindre, si la lésion du cœur n'est pas promptement mortelle, que cette consomption ne se termine par une suppuration du poumon, d'autant que la malade a eu un flux utérin d'humeurs muqueuses et purulentes, et qu'elle est actuellement plus sujette à la toux. Cette toux a pu être déterminée ou du moins aggravée par la difficulté du cours du sang dans les vaisseaux pulmonaires qu'a causé le vice du cœur, et cet embarras de la circulation paraît aussi avoir influé sur la bouffissure du visage, en gênant le retour du sang de la veine cave supérieure.

Les indications qui se présentent sont; 1_o de prévenir les agitations vives du sang et des humeurs, et de calmer l'état habituel convulsif du cœur, en procurant la liberté des excrétions naturelles, en diminuant la pléthore

relative qui pourra survenir, et en insistant sur des tempérans et des antispasmodiques appropriés ; 2° de combattre l'état de consomption nerveuse par un long usage d'un régime antihectique et de remèdes fortifians, qui doivent être gradués avec beaucoup de prudence ; 3° si on peut porter à un assez haut degré le rétablissement de la constitution, d'exciter le retour des règles, et d'assurer les effets salutaires de ce flux renouvelé. On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans :

1° On s'attachera à procurer la liberté du ventre, et à soutenir la transpiration. La malade prendra chaque matin un lavement d'eau tiède. Si ces remèdes ne rendent point l'excrétion des selles assez libre, on pourra placer à des intervalles convenables des purgatifs acescens et salins, comme les tamarins, la crême de tartre, le sel d'epsom.

Il pourra être fort utile d'exciter la transpiration, en faisant faire chaque jour à la malade un exerçice modéré dans une voiture fort douce : on augmentera peu à peu la durée de cet exercice. On évitera, avec beaucoup de soin, d'exposer imprudemment la malade aux fortes intempéries de l'air. Si l'on observe dans cer-

tains temps des mouvemens de fièvre plus fréquens, des accroissemens de palpitation de cœur, et d'autres symptômes qui se rapportent à une augmentation de pléthore relative à son orgasme, on aura recours à de petites saignées, par lesquelles on tirera au plus quatre ou cinq onces de sang, qui seront répétées selon l'indication majeure de remédier au danger instant dont pourrait menacer le vice du cœur; cependant on aura toujours égard, dans la répétition de ces saignées, à la contre-indication que présente l'état des forces. On fera prendre à la malade, chaque jour, pendant très-long-temps, deux onces de petit lait bien clarifié, où l'on aura dissous un gros de nitre, et ajouté deux onces d'eau distillée de fleurs de caille-lait. Elle boira en même temps, dans le courant de la journée, quelques verrées d'une décoction de feuilles d'oranger, dont on mettra une bonne poignée dans trois livres d'eau qui seront reduites à moitié par la coction.

Lorsque la malade aura des attaques sensiblement plus fortes de palpitations de cœur, elle pourra être soulagée en buvant de l'infusion théiforme de mélisse; sur chaque tasse on ajoutera quelques gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffman.

Si son sommeil est empêché par les palpitations, les efforts de toux et autres agitations qu'elle ressentira pendant la nuit, on tâchera de lui procurer du repos en lui faisant prendre à l'heure du coucher un bain de pied dans l'eau légèrement tiède; on lui donnera dans la même vue chaque soir une émulsion adoucissante et un peu calmante, qui soit préparée par expression avec les semences froides majeures et les graines de pavots blancs, la décoction de racines de nénuphar et sirop de coquelicot; mais on ne lui donnera point de narcotiques.

Il est essentiel que la malade vive sobrement, de manière cependant à ne point augmenter l'épuisement de ses forces, mais à les relever par degré s'il est possible : on partagera en plusieurs repas la nourriture de chaque jour; elle doit se priver d'alimens qui lui soient indigestes ou qui l'échauffent, ainsi que des boissons chaudes et spiritueuses : son souper sera fort léger, et elle ne doit se coucher que deux ou trois heures après le repas : il serait avantageux que la malade fût réduite presque entièrement au régime végétal, qu'elle fît beaucoup usage d'oseille, de cresson, et d'autres plantes potagères qui abondent en sels acides ou nitreux.

Lorsqu'on jugera avoir insisté assez long-temps sur l'emploi des seuls remèdes tempérans et antispasmodiques qui ont été conseillés, on leur combinera des remèdes fortifians qui seront donnés avec beaucoup de réserve et par gradations fort lentes. Le premier de ces remèdes sera le kinkina, sur chaque dose duquel on fera prendre du petit lait, de l'eau de poulet ou autre boisson adoucissante, à laquelle on ajoutera du nitre : on pourra aussi faire user pour la même fin d'une infusion stomachique légèrement amère, d'une décoction de santal citrin, etc. Il faut chercher continuellement à distraire la malade des idées mélancoliques dont elle est affectée, et la garantir surtout des occasions des fortes émotions de l'ame, qui sont singulièrement nuisibles aux personnes attaquées de palpitations de cœur.

Si les remèdes précédens ont le succès qu'on espère, on aura recours à divers moyens pour rappeler le cours des règles ; au cas qu'il ne suive pas le rétablissement de la constitution, on fera aux pieds de petites saignées dont la répétition pourra encore être indiquée. On disposera à l'évacuation menstruelle par l'usage très-fréquent des lavemens des pieds

tièdes, et des fumigations avec des vapeurs d'eau chaude. On tiendra de l'emplâtre de galbanum continuellement appliqué sur la plante des pieds. On tâchera de reconnaître les obstacles qui peuvent s'opposer au retour du flux menstruel, et on leur opposera des remèdes appropriés, apéritifs, antihystériques, mais on s'abstiendra de faire aucun usage des emménagogues ou autres échauffans.

B. D. M. M.

XXIX. *Colique nerveuse déterminée par la suppression des règles.*

Madame, qui nous fait l'honneur de nous consulter, est sujette depuis long-temps à des affections nerveuses; elle a eu au mois de février dernier une attaque violente de colique qui fut suivie d'étouffement, et d'une toux convulsive que dissipa l'usage des eaux de Neri coupées avec du lait. Madame avait du 3 au 4 d'avril un commencement d'évacuation menstruelle; ce flux fut arrêté le 4 par les impressions d'un effroi violent: cet effroi causa d'abord une défaillance, et ensuite une forte colique qui s'étendait dans l'estomac, et tout le bas-

ventre qui était accompagné d'étranglement au gosier, de suffocations, d'efforts inutiles pour vomir, de mouvemens convulsifs des muscles de la poitrine et du bas-ventre. Dès le second jour de cet accident, la fièvre survint avec des redoublemens, le pouls fut serré et convulsif. Le 8 avril, une toux convulsive a commencé, et n'a donné que rarement des crachats de pituite tenace, dont l'expectoration a toujours été difficile. Cette toux a résisté jusqu'à présent à tous les expectorans qu'on a employés. On a fait appliquer un vésicatoire sur chaque jambe, et ensuite à la jambe droite un cautère qui donne abondamment. Après avoir purgé deux fois la malade, on lui a donné le petit lait, dont l'usage a été suivi d'une diarrhée de matières bilieuses, d'abord épaisses, et ensuite séreuses, à laquelle le ténesme a succédé, et qu'on a été obligé d'arrêter.

Après la cessation de ce flux, la malade a été bien jusqu'au 20 de ce mois; ce jour elle a perdu un peu de sang, et a eu divers symptômes qu'elle éprouve ordinairement lorsque ses règles doivent paraître; mais cette évacuation n'a point eu lieu. Le même jour elle a eu une attaque violente de suffocation avec expectoration interceptée, angoisses, étouffemens,

mouvemens convulsifs dans tous les muscles de l'habitude du corps, extrémités glacées avec sueurs froides, pouls déprimé et convulsif, etc. Le 21, tous les symptômes se sont renouvelés avec la même violence que le 4 avril, à l'exception du vomissement. La malade s'est plainte d'une douleur vive dans la région hypogastrique et s'étendant vers les reins. Le soir du même jour, elle a été à l'extrémité, ayant l'expectoration arrêtée et le pouls anéanti. On a tiré environ quatre ou cinq gros de sang, par le moyen des sangsues appliquées au voisinage des grandes lèvres du vagin. Les symptômes qui s'était calmés dans la nuit du 21 au 22, se sont renouvelés le 22 à midi, jour où la malade a rendu peu de crachats, et qui étaient de mauvaise qualité. Ce jour, et les deux suivans, on a fait prendre à la malade des lavemens émolliens auxquels on a ajouté du laudanum liquide. Le 24, la malade a pris de plus une potion calmante, avec des gouttes anodines; elle a été dans un état de somnolence, depuis midi jusqu'à sept heures du soir; la respiration est devenue rare, et s'est faite comme par secousses; la fièvre a augmenté le soir, avec chaleur bouillante à l'intérieur, et froid aux extrémités; toux fréquente et mouvemens convulsifs. Ces

symptômes ont persisté jusqu'au lendemain 25, à une heure après midi, temps où le pouls était petit et la faiblesse extrême : on a remarqué à cette heure que la malade avait le fond du teint jaunâtre, et un peu de bouffissure au visage et aux mains.

D'après cet exposé, que nous avons résumé avec le plus grand soin, du mémoire très-détaillé qu'on nous a envoyé, il paraît que la nature de cette maladie est facile à déterminer. Il n'est pas douteux que le plus cruel symptôme de cette maladie n'ait été une colique nerveuse déterminée par une cause hystérique; mais on voit que cette cause, en portant à l'excès l'état nerveux (qui a toujours été marqué par l'enrouement de la gorge, l'abondance des vents et des urines claires qu'a rendus la malade), a pu porter directement sur un grand nombre d'organes divers, et particulièrement sur les derniers rameaux des bronches.

La cause hystérique qui a déterminé cette maladie, est la suppression des règles qui avaient commencé à couler le 4 avril, et qui ont été arrêtées ce jour-là par un grand effroi. Cette cause a été rendue plus sensible par le renouvellement de la maladie qui s'est fait, après quelques jours de calme, le 20 avril, jour où

l'éruption des règles a été annoncée par les signes qui en sont ordinairement les avant-coureurs, et où elle n'a pu se faire. Cette cause a eu pour effets, soit immédiats, soit dépendant sympathiquement de la colique nerveuse, les vomissemens et autres maux dont la crise s'est faite par la diarrhée survenue le 14 d'avril, les douleurs à la région hypogastrique et dans les parties voisines de la matrice, les mouvemens convulsifs de tous les muscles et de toute l'habitude du corps, et même une palpitation qu'on a présumé affecter le centre nerveux du diaphragme, et surtout le resserrement convulsif des extrémités des bronches, qui ne s'est relâché, que par intervalles et très-imparfaitement, dans l'expectoration des crachats tenaces et de mauvaise qualité. Les progrès de cet état général convulsif ont allumé la fièvre le deuxième jour de la maladie, en même temps qu'ils ont produit la contraction spasmodique des artères.

Ce spasme universel n'a pu se soutenir avec la même violence dans tout le cours de la reprise qui a commencé le 20 de ce mois; c'est pourquoi les rémissions de ce redoublement ont été accompagnées de symptômes d'un abattement extrême de forces. Il semble que l'étranglement du canal cholédoque a produit le fond

de la jaunisse qu'on a remarqué dans le teint de la malade, et que l'état d'atonie du corps a amené la bouffissure du visage et des mains.

En partant de cette manière de voir la maladie, nous croyons devoir donner les conseils suivans, pour concourir, avec MM. les médecins ordinaires, au rétablissement de la malade, dont il ne faut point absolument désespérer, quoiqu'on doive regarder sa situation comme extrêmement grave.

1° L'eau de poulet émulsionnée, dont on fait faire usage à la malade, nous paraît être un secours très-approprié. Cependant l'abus de cette boisson tempérante peut augmenter l'énervation générale. Ainsi, dans le cas où la chute des forces serait plus marquée, on substituerait à l'usage de cette eau celui d'orangeade et de limonade; ces boissons aigrelettes seraient d'autant mieux indiquées, si la malade était derechef attaquée de diarrhée, qu'il faudrait se hâter de l'arrêter, à raison de l'épuisement actuel desf orces;

2° La crainte d'irriter l'affection spasmodique de l'estomac et des intestins doit empêcher, jusqu'à une parfaite sécurité à cet égard, de donner à la malade aucun purgatif, quoique ces remèdes aient été sans doute bien pla-

cés au commencement de la maladie. La même appréhension s'oppose à l'usage du kermès minéral et des autres expectorans, d'autant qu'on doit plutôt se flatter de procurer l'expectoration par l'usage des calmans et anti-spasmodiques qui résolvent le spasme des bronches.

3° Les narcotiques sont nécessaires dans le temps de la plus grande violence de l'irritation et de la douleur des entrailles; une des meilleures manières de les administrer, est celle qu'on a pratiquée en faisant prendre du laudanum liquide dans des lavemens. Il serait pareillement utile de mettre trente ou quarante gouttes de laudanum liquide dans du lait récent et tiède dont on remplirait à demi une vessie qui serait appliquée sur la région du bas-ventre où la douleur serait la plus vive. Il serait aussi avantageux de tenir appliqué sur l'épigastre un épithème de thériaque. L'usage des narcotiques surtout pris intérieurement, doit néanmoins être ménagé avec beaucoup de prudence, parce que leur excès peut affaiblir et échauffer pernicieusement.

4° Avant que de donner des narcotiques dans les forts redoublemens de cette maladie, il faut essayer des anti spasmodiques qui puissent cor-

riger plutôt qu'éteindre la sensibilité. On n'usera qu'avec une extrême réserve d'un antispasmodique fort échauffant ; tel que la teinture de succin, etc. ; mais on pourra prendre alors avec succès le julep suivant, dont on donnera à la malade une cuillerée, de demi-heure en demi-heure. Prenez, eau de menthe, trois onces ; eau de fleurs d'orange, une once ; liqueur minérale anodine d'Hoffman, un gros ; musc, six grains qu'on porphyrisera exactement avec un gros de sucre ; sirop d'armoise, six gros. Si l'idiosyncrasie de la malade s'oppose à l'usage du musc, on pourra lui substituer d'autres antispasmodiques de vertu analogue, comme le camphre, la teinture de safran donnée dans de l'eau de rue, etc.

5° Dans les intervalles de cette maladie on placera, à des heures convenables, toute la quantité de nourriture qui doit être donnée à la malade ; ces alimens doivent être analeptiques et faciles à digérer, comme les gelées de viande, les crêmes de riz, d'orge, la décoction de salep, etc. Dans ce même temps de rémission, il pourra être fort avantageux de faire prendre à la malade, toutes les trois heures, vingt grains d'extrait de kinkina, en faisant boire

par-dessus chaque dose une tasse d'infusion de fleurs de camomille.

6° Il serait sans doute déplacé de travailler à présent à procurer les règles, mais on peut espérer que le retour de cette évacuation sera mieux marqué dans les premiers jours de mai; on tâchera de le faciliter par des remèdes convenables aux circonstances où se trouvera la malade, comme en lui faisant prendre des bains de jambe et des demi-bains tièdes, qui probablement ne seraient point contre-indiqués alors, ainsi qu'ils l'ont été dans les premiers temps de la maladie.

26 avril 1777. B. *D. M. M.*

XXX. *Pulmonie avec un vice scorbutique.*

Mademoiselle, qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée d'environ trente ans, et est d'un tempérament sanguin, bilieux, et très-sensible; elle était sujette, depuis plusieurs années, à un écoulement habituel d'humeurs froides, tantôt séreuses et tantôt purulentes, qui sortait de l'intérieur de l'oreille gauche. Cet écoulement avait été supprimé depuis trois mois, lorsque la malade fut attaquée, il y a un an et demi, d'une fièvre tierce continue, qui tenait du caractère des fièvres ardentes, et qui était alors épidémique. Cette fièvre, ayant été

traitée par les évacuans et autres remèdes convenables, eut une solution imparfaite le 11, se renouvela le 13, et amena, le 21, une expectoration abondante de matières glaireuses, jaunâtres, d'une saveur âcre, et d'une odeur très-fétide. Cette évacuation, toujours précédée de toux, fut continuée pendant près d'un mois; ce qui était d'autant plus remarquable, que la malade n'avait jamais ressenti auparavant de suffocation ou de douleurs à la poitrine. Après avoir tenté inutilement de rappeler l'écoulement de l'humeur de l'oreille, par des injections et des topiques appropriés, on fit appliquer un cautère à la malade; on lui donna divers remèdes, et particulièrement le lait qu'elle prend depuis quinze mois sans aucune incommodité, mais sans aucun avantage sensible.

La fièvre a persévéré jusqu'à présent; la malade a toujours été bien réglée et n'est point extraordinairement amaigrie; mais elle a l'intérieur de la bouche comme il est dans le scorbut : elle tousse et rend des crachats jaunâtres et fétides, dont l'excrétion est surtout abondante vers les quatres heures du matin; elle ne s'endort que fort tard, et le sommeil ne répare point ses forces : elle a beaucoup de fai-

blesse et de dégoût des alimens. Les sensations qui l'incommodent le plus sont des douleurs très-fâcheuses dans toutes les parties du corps, et principalement aux reins, et des chaleurs brûlantes qu'elle éprouve, après les repas, aux plantes des pieds et dans les paumes des mains.

Sur cet exposé il est clair que cette maladie est une pulmonie causée par un état ulcéreux du poumon, et qu'un vice de la constitution analogue au scorbutique est joint à cette affection ulcéreuse : on sait qu'un vice semblable survient communément aux ulcères étendus et invétérés. Le traitement de cette maladie présente trois indications principales; la première est de détourner la fluxion habituelle des humeurs qui se jettent sur le poumon; la seconde de corriger le vice de la constitution, qui est analogue au scorbutique; la troisième est de remédier à la fièvre lente et à l'état ulcéreux du poumon.

On doit travailler à remplir ces indications par les moyens suivans :

1.° Il faut entretenir avec soin le cautère qu'on a établi chez la malade, dont l'effet révulsif, quoique devenu moins utile par l'habitude, est absolument nécessaire.

On tâchera d'obtenir une révulsion salutaire des humeurs qui se portent sur la poitrine, en procurant une excrétion abondante des humeurs muqueuses du nez. Entre les autres moyens employés pour cet effet, un des plus convenables est le suc de poirée humé fréquemment par le nez. Il pourrait être utile d'appliquer derrière l'une et l'autre oreille un vésicatoire, et d'entretenir l'écoulement des plaies faites par ce vésicatoire, en les pansant journellement avec l'emplâtre diachylon auquel on ajoute, suivant l'art, une petite quantité de poudre de cantharides.

Pour affaiblir la fluxion habituelle des humeurs sur le poumon, il faut exciter toutes les excrétions naturelles dans la proportion convenable : on aidera la transpiration en faisant faire chaque jour à la malade un exercice modéré en voiture ou à cheval. On entretiendra la liberté du ventre par l'usage des lavemens, dans le cas où ils seront nécessaires pour prévenir la constipation. On peut espérer de procurer une excrétion plus abondante des urines, par l'usage des boissons et autres remèdes antiscorbutiques qui seront conseillés.

2° Pour corriger le vice de la constitution analogue au scorbutique, on fera prendre à

la malade le suc de cresson, d'abord à petites doses, et ensuite par gradation, jusqu'à celle de deux onces et demie le matin, et autant le soir. On ajoutera toujours à chaque dose de suc de cresson une dose égale, et même un peu plus forte, de suc d'endive, et dix grains et plus, par degrés, de terre foliée de tartre.

Les acides végétaux semblent devoir être très-utiles dans ce cas-là; mais d'autant qu'ils incommodent sensiblement la poitrine, on les donnera toujours étendus dans une très-grande quantité de boisson mucilagineuse. On fera, par exemple, beaucoup user d'une limonade préparée avec le suc de citron et du petit lait parfaitement clarifié, de manière que l'acide ne s'y fasse sentir que faiblement.

Le malade prendra du kinkina, deux fois par jour, d'abord à petites doses, comme dix grains seulement par prise, et ensuite par degrés à plus grandes doses, suivant qu'il paraîtra indiqué.

3° Il n'est point de secours plus approprié à cette fièvre lente que le régime végétal. Ainsi la malade doit être réduite aux alimens pris des végétaux; comme pain, racines et herbes potagères, crêmes de riz et autres farineux, fruits parfaitement mûrs ou cuits, gelée de la racine de salep, etc.

On ne dérogera à ce régime végétal qu'en faisant continuer à la malade le petit lait qu'elle prendra seulement les matins avec les correctifs astringens ou laxatifs qui seront jugés nécessaires pour empêcher que le lait ne cause la diarrhée ou la constipation.

La malade observera de ne prendre qu'à des heures assez éloignées de celle où elle prendra le lait, les fruits et les autres alimens qui peuvent se tourner à l'aigre ou rendre la digestion du lait difficile.

Pour combattre l'état nerveux du poumon, il sera à propos de couper le lait avec une décoction de plantes balsamiques vulnéraires; comme des sommités d'hypéricum, de feuilles de tussilage, de pulmonaire, de mille-feuille, etc., adoucie avec du sirop de lierre terrestre. La malade boira de plus chaque jour quelques verrées de la même décoction; il pourra être fort avantageux pour la malade de faire pendant long-temps habituellement un grand usage de la conserve de roses.

On pourra, dans la suite du traitement, employer utilement, pour résoudre la phlogose ulcéreuse du poumon, de très-petites doses de soufre qu'on augmentera par gradations fort lentes. On la fera user très-discrètement d'eaux

thermales sulfureuses, si le traitement précédent a eu le succès qu'on desire pour améliorer d'une manière sensible l'état de la constitution ; mais ce genre de remèdes, ainsi que les baumes et autres remèdes actifs qui peuvent être indiqués dans divers cas d'état ulcéreux du poumon, ne conviennent pas dans ce cas-ci.

Pendant le cours des remèdes qni ont été proposés, on ne négligera point de traiter par des palliatifs appropriés les affections sympathiques graves qui pourront survenir.

Si la malade vient à être attaquée de diarrhée, on lui donnera, deux fois le jour, un gros d'électuaire diascordium préparé sans opium, et en même temps on fera user d'une décoction de feuilles d'aigremoine et de millefeuille dont on augmentera les doses suivant qu'il paraîtra indiqué. On n'aura point recours aux astringens très-forts et aux narcotiques pour arrêter le cours de ventre, à moins qu'il ne devienne très-considérable.

On a, sans doute, opposé à l'insomnie que souffre la malade, des narcotiques qui ont été trouvés peu utiles : on essaiera peut-être avec plus de succès de lui donner l'extrait d'opium préparé par une longue digestion, suivant le procédé de Beaumé. Il peut se faire qu'on réus-

sisse mieux en donnant des narcotiques beaucoup plus faibles que l'opium, comme serait l'extrait de fleurs de coquelicot, un mélange de suc de laitue et de sirop de nymphéa.

4 avril 1777. B. *D. M. M.*

XXXI. *Pléthore provenant du dérangement des règles* (1).

Madame la comtesse est dans la quarante-quatrième année de son âge; elle a beaucoup d'embonpoint, et a joui jusqu'à ces derniers temps de la meilleure santé; elle était seulement sujette à la fièvre tierce, qu'elle avait, pendant quinze jours, au printemps, presque tous les ans, et qu'elle n'a point eu cette année. Madame a eu souvent des maux de tête; elle a toujours ressenti de la migraine dans le temps de ses règles, soit pendant leur cours, soit immédiatement avant ou après la période de ce flux, qui ne durait ordinairement que quatre jours; mais depuis cinq ans, il s'est étendu jusqu'à huit jours. Depuis la même époque, Madame ayant cessé d'être bien réglée, les intervalles de ce flux ont été quelquefois de deux mois,

(1) Madame la comtesse de Graves.

et d'autres fois de quinze jours seulement. Depuis le 18 de février dernier, Madame n'a point eu ses règles; elle a eu en dernier lieu une perte qui n'a duré que trois jours, et qui semble avoir été déterminée par un mouvement de fièvre qu'a causé une inquiétude fort vive.

Madame, qui se faisait saigner auparavant au moins deux fois par an, ne l'a point été depuis un an; elle a eu pendant six mois un tintement dans les oreilles, et un mal de dents qui se renouvelait d'abord après chaque repas et subsistait deux heures depuis la cessation des règles. Madame reconnaît qu'elle a trop de sang; elle éprouve habituellement des chaleurs très-fortes dans tout le corps, et surtout à la tête, qu'elle a toujours pesante, souffrante et engourdie; les veilles et les inquiétudes échauffent son sang et le portent à la tête, où cette agitation cause des boutons. Madame a le visage fort rouge d'abord après le repas; elle a été forcée de renoncer au souper, parce que ce repas lui troublait le sommeil de la nuit et aggravait les maux de tête.

Le dérangement des règles, qui a commencé depuis trois ans, a causé, et dans les longues suspensions de ce flux, et par ses répétitions

très-fréquentes, une reproduction habituelle d'une vraie pléthore ou plénitude de sang. Les symptômes de cette pléthore avaient obligé, pendant les années précédentes, à pratiquer la saignée au moins deux fois par an. L'habitude en ayant été interrompue sans qu'on la remplaçât par aucun autre évacuant, il en a résulté une surabondance constante du sang et des humeurs, qui a entretenu pendant six mois une fluxion sur les oreilles et sur les dents. La vraie pléthore que laissait subsister le défaut d'évacuation considérable a été augmenté par la cessation totale des règles au commencement de cette année. En même temps tous les effets de cette pléthore ont été aggravés, parce que Madame n'a point eu cette fièvre qu'elle avait coutume d'avoir tous les printemps, et qu'on était fondé à regarder comme une fièvre dépuratoire. La pléthore et la suppression des mouvemens périodiques des règles ont établi dans la masse du sang une tendance prochaine à des états vicieux d'agitation intestine beaucoup plus forte que dans l'état naturel; et ces états irréguliers sont principalement déterminés par les veilles et les fortes affections de l'ame. Ces troubles du sang se portent violemment à la tête, et par l'effet général qu'on observe dans toutes les com-

motions fortes de la masse de ce fluide, et par la disposition particulière qu'il a chez le malade à se porter vers la tête ; disposition assez marquée par les fréquentes migraines que Madame souffrait avant la cessation de ses règles : ainsi la tête est presque toujours affectée, et surtout après les repas, pendant la distension de l'estomac.

Les indications qui se présentent sont de remédier à la vraie pléthore qui subsiste depuis long-temps, et de prévenir assidument la génération de la surabondance du sang et des humeurs. S'il arrive, comme on a lieu de le craindre, que lorsqu'on aura ôté cette pléthore le sang continue d'être souvent agité des excès de son mouvement intestin, qu'on désigne par le nom d'*échauffement*, d'*effervescence* et de *raréfaction*, il faudra travailler à calmer et à détruire cet état presque habituel de fausse pléthore : en même temps qu'on satisfera à ces indications, on ne doit point perdre de vue les moyens propres à détourner la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la tête.

On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans : le premier de tous ces remèdes, dans ce cas, c'est

la saignée. Cette évacuation est évidemment le secours le plus direct, lorsque la pléthore, accumulée par la cessation des règles, produit des effets nuisibles. Il est à propos de faire, sans retard, une saignée assez forte et de la répéter peu après, si elle n'a point un effet assez considérable; dans la suite on répétera cette évacuation, en apportant à son usage deux attentions essentielles. La première sera de placer ce remède, lorsqu'il y aura des signes caractéristiques d'une vraie pléthore renouvelée chez la malade. Ainsi l'on prescrira ce remède plutôt lorsque le pouls sera plein et tardif, que lorsqu'il sera fréquent et fort, avec beaucoup d'échauffement, d'autant que ce dernier état du pouls indique davantage la fausse pléthore ou la fermentation vicieuse du sang.

La seconde sera de ne répéter la saignée qu'à des intervalles assez longs, et toujours croissans. On imitera ainsi le procédé de la nature dans les cas les plus favorables où elle amène la fin des règles par des diminutions graduées de la fréquence et de la quantité des pertes. En général il sera mieux de saigner du pied que du bras; indépendamment de ce que la saignée du pied, soit qu'elle excite ou non quelque flux des règles, en dérivant le sang

vers les parties inférieures, prolongera une habitude que le sang doit perdre fort lentement, cette saignée aura l'avantage d'être révulsive de la congestion du sang et des humeurs vers la tête. Cette révulsion sera d'autant plus efficace, que la fluxion du sang vers la tête est toujours instante, et n'est jamais fixée d'une manière fort durable.

Il peut se faire que les hémorrhoïdes viennent à prendre chez la malade la place des règles. Dans ce cas, il faudra abandonner aux soins de la nature le flux hémorrhoïdal, sans l'exciter par des aloétiques, et par d'autres remèdes appropriés.

Après avoir remédié à la plénitude du sang, pour empêcher qu'elle ne se reproduise, il est indispensable que Madame suive un bon régime, et prenne tous les soins nécessaires pour entretenir la liberté des excrétions. On procurera la liberté des selles par l'usage assez fréquent des lavemens d'eau tiède; on soutiendra une transpiration active par un usage journalier des bains tempérés, et d'un exercice en voiture.

On ne peut trop conseiller à Madame de continuer à vivre avec sobriété, de souper fort légèrement, de se priver de boissons échauffantes et de nourriture indigeste. Si, lorsqu'on

aura détruit la vraie pléthore et réussi sensiblement à prévenir sa reproduction, Madame est encore affectée de maux de tête, a beaucoup de feu, d'inquiétudes et autres symptômes qu'on doive rapporter à la turgescence du sang, à la fausse pléthore (que peuvent développer les chaleurs de l'été), on aura recours aux remèdes rafraîchissans et tempérans les plus efficaces : on ajoutera alors du nitre dans les lavemens simples ou émolliens, dont Madame fera usage. S'il survient quelque indication de donner des purgatifs, on préférera ceux qui sont de nature acide, comme les tamarins et la crême de tartre.

Madame prendra les bains frais, ou extrêmement tempérés, sans être absolument froids. A l'heure du coucher elle mettra les jambes dans l'eau légèrement tiède, à laquelle on aura ajouté un cinquième de vinaigre; pour que ces lave-pieds n'aient pas un effet contraire à celui qu'on doit en attendre, on observera qu'ils ne doivent pas durer trop long-temps, et qu'ils seraient contre-indiqués si le ventre était affecté, et s'il y avait des mouvemens fébriles.

Les tempérans les plus appropriés qu'on pourrait le plus conseiller, sont : 1° les bois-

sons rafraîchissantes qui conviendraient le mieux à Madame, et dont on règlerait l'usage suivant les circonstances, telles que la limonade, l'orgeat, l'eau de poulet, etc. ; les sucs de chicorée, de buglose et d'autres plantes chicoracées et nitreuses dont Madame prendrait dix gouttes ou plus, par degrés, dans un verre d'eau froide, lorsque l'estomac serait affaibli. J'espère que les remèdes faciles et simples que j'indique préviendront les suites fâcheuses que peut avoir l'état présent de Madame. S'il survenait quelque affection cachectique ou hystérique par les progrès de la maladie principale que cause la cessation des règles, Madame voudra bien m'instruire de cette complication, et je m'empresserai de lui offrir mes conseils ultérieurs avec un zèle digne de la confiance dont elle m'honore.

18 juin 1775. B. *D. M. M.*

XXXII. *Perte blanche avec sensibilité vicieuse de la matrice par sympathie de l'estomac, et tumeurs glanduliformes à la partie inférieure du vagin.*

Madame qui me fait l'honneur de me consulter est sujette, depuis plusieurs années, à

une perte blanche qui ne s'arrête que par des intervalles très-courts. La nature de cette perte est ordinairement de couleur jaunâtre; elle a formé, quoique rarement, des flocons qui semblaient être purulens, qui étaient mêlés de quelques stries sanguinolentes. La malade est sujette à éprouver des démangeaisons très-vives dans les parties d'où cette perte s'écoule, et a souffert parfois des ardeurs d'urine. Par un examen fait avec soin, on a trouvé à la partie inférieure du vagin quatre tumeurs glandiformes circonscrites et dures, qui étaient extrêmement sensibles, et une autre tumeur semblable, peu douloureuse, auprès de l'orifice de la matrice; mais on n'a point trouvé d'altération dans ces organes. La malade est constamment affectée de douleurs dans l'acte conjugal; les règles sont comme dans l'état naturel. Madame avait, il y a quelques années, des douleurs de bas-ventre qui paraissaient avoir leur siége dans les ligamens larges et l'ovaire du côté gauche; mais comme il n'existe point de vestige de douleur et d'obstruction à l'endroit de ces organes, on a lieu de croire que c'étaient de vraies coliques, d'autant qu'elles se résolvaient par des éruptions de vents. La malade se plaint habituellement de faiblesse d'es-

tomac, et a l'excrétion des selles paresseuse. L'incommodité plus fâcheuse qu'ait la malade, et qu'elle souffre depuis plusieurs années, est l'insomnie qui revient toutes les nuits, et ne lui laisse que deux ou trois heures de sommeil. L'irritation continuelle que souffre la malade, surtout la nuit, dans les parties affectées, a porté à ce degré extrême la disposition qu'elle a eue depuis long-temps à ne dormir que très-peu.

Sur cet exposé, on voit que les causes manifestes de cette maladie sont une sensibilité vicieuse qui subsiste depuis long-temps dans la matrice et le vagin, une tendance habituelle que ces humeurs ont à se jeter sur ces parties, et des lésions de ces organes affectés, non seulement de tumeurs plus ou moins sensibles, mais encore d'un état comme ulcéreux dans les vaisseaux excrétoires d'où s'écoule la perte blanche. Ces trois causes présentent les principales indications qu'on doit travailler à remplir pour la cure de cette maladie.

L'indication qui semble être la plus importante, est de remédier à la sensibilité vicieuse de la matrice; la seconde est de procurer des révulsions assidues de la congestion habituelle sur ce viscère; la troisième est de résoudre les

tumeurs glanduleuses, et l'état comme ulcéreux des lacunes de la matrice et du vagin. Pour satisfaire à ces vues différentes, on peut employer les remèdes suivans, ou d'autres, dont les effets soient analogues. M. le médecin ordinaire modifiera l'administration de ces remèdes, suivant que les circonstances paraîtront l'exiger.

1° Pour affaiblir et corriger la sensibilité vicieuse de la matrice, il faut que la malade fasse, pendant tout le cours du traitement, un usage de boissons adoucissantes et rafraîchissantes, telles que le petit lait, l'eau de poulet, l'orangeade, etc. Il ne faut pourtant pas que ces boissons soient prises avec excès, d'autant que leur abus peut aggraver la congestion habituelle des humeurs sur la matrice, et l'état ulcéreux des lacunes de cet organe. Si, malgré l'usage constant de ces boissons tempérantes, la sensibilité de la matrice reçoit des accroissemens manifestes, on aura recours aux remèdes d'une activité modérée, comme la teinture de castoréum prise dans l'eau de mélisse, et aux narcotiques les plus doux comme est l'extrait de coquelicot à dix grains par dose, et plus, mais par degrés : on tiendra aussi alors de l'emplâtre de ciguë sur la région hypogastrique.

La malade doit user très-sobrement des

plaisirs du mariage jusqu'à ce qu'ils n'excitent plus chez elle de sensibilité douloureuse. Elle doit conserver avec le plus grand soin la tranquillité d'esprit, d'autant que les passions vives ont une influence singulière et pernicieuse sur les maladies de la matrice. Il pourra lui être avantageux de faire journellement un exercice modéré, et de prendre souvent des bains d'eau légèrement tiède. Ces secours diététiques par leurs alternatives fréquemment répétées, pourront aider le rétablissement des forces de la constitution et les fonctions des organes digestifs.

On combattra d'ailleurs, par des remèdes relatifs, les affections de l'estomac et autres sympathiques que cause la lésion de la matrice, et qui semblent exiger un traitement particulier indépendant de la maladie primitive. C'est ainsi que, dans le cas où le dérangement de l'estomac deviendrait plus grave, on pourrait faire prendre à la malade, pendant dix à douze jours consécutifs, les bouillons suivans. Prenez racine d'énula-campana, trois gros; feuilles de chicorée amère, une pincée; feuilles de camæphitis, une demi-pincée; faites un bouillon avec un jeune poulet vidé et écorché, etc. L'élixir de vitriol pris à la dose de quelques gouttes

dans un petit verre d'eau froide, avant le dîner et le souper, peut aussi être un stomachique singulièrement approprié dans ce cas.

2° On entretiendra avec soin la liberté des excrétions naturelles, dans la vue d'affaiblir l'habitude de la fluxion des humeurs vers la matrice et le vagin. On procurera la liberté du ventre, par l'usage répété, autant qu'il sera nécessaire, des lavemens. La malade tâchera d'exciter une évacuation des humeurs muqueuses du nez, plus abondantes qu'à l'ordinaire, soit en humant, plusieurs fois par jour, des vapeurs d'eau très-chaudes, soit en faisant usage de tabac ou d'autres errhins appropriés. On entretiendra la transpiration, et en même temps on préparera la résolution des engorgemens des parties affectées, par l'usage de l'eau de chaux composée suivante, que j'ai prescrit avec succès dans les fleurs blanches. La malade boira trois onces de cette eau, d'abord deux fois, et ensuite jusqu'a quatre fois par jour, par des reprises de dix ou douze jours consécutifs; elle se tiendra chaudement pendant l'usage de ce remède, pour en assurer l'effet diaphorétique.

Prenez racine d'althæa et de saponaire, de chacune demi-once; racines de salsepareille

et de sassafras, demi-once; eau seconde de chaux récemment faite, quatre livres. Faites macérer à froid pendant deux jours; coulez et ajoutez deux onces du sirop des cinq racines apéritives.

Il pourrait être fort utile d'établir à une jambe un cautère dont on entretiendrait avec soin l'écoulement; mais comme la malade aura sans doute une forte répugnance pour ce remède, on n'y aura recours qu'autant que la perte blanche ne pourrait être assez affaiblie par les révulsifs qui doivent exciter dans une proportion convenable les excrétions naturelles.

3° Pour résoudre les tumeurs glanduleuses de la matrice et du vagin, si elles ne se dissipent pas par un assez long usage des remèdes précédens, on fera prendre des résolutifs d'une activité médiocre, comme la terre foliée de tartre donnée dans le suc des plantes apéritives, des pilules préparées avec le savon, la gomme ammoniaque, l'extrait de rhubarbe, et le sirop de kermès.

Après avoir insisté assez long-temps sur ces apéritifs médiocrement actifs, on leur joindra, s'il paraît indiqué, des résolutifs plus énergiques: on pourra alors ajouter à chaque

prise des pilules susdites quelques grains d'éthiops autimonial, et faire prendre de temps en temps des bols avec le mercure doux et le kermès minéral.

Si les symptômes de cette partie indiquent plus parfaitement un état ulcéreux ou de phlogose et d'érosion des lacunes de la matrice et du vagin, après avoir pratiqué assez long-temps les remèdes qui ont été conseillés, on essaiera l'utilité des injections faites dans la matrice avec les eaux de Barrège, ou autres sulfureuses, qu'on pourra affaiblir en y ajoutant du lait; en même temps on fera prendre intérieurement des conserves de roses et de menthe; des décoctions de sommités d'hypéricum et d'autres plantes balsamiques, des baumes du Pérou, de Copahu, ou autres naturels. Ces baumes pourront être singulièrement utiles comme vulnéraires et diurétiques spécifiques. Le kinkina, les martiaux, seront bien placés lorsque la sensibilité de la matrice sera rétablie dans l'état naturel.

B. *D. M. M.*

XXXIII. *Affections paralytiques.*

Les affections paralytiques que souffre M. le consultant, ont été traitées sans succès par

tous les divers remèdes que nous avons conseillés. Le bon effet qu'avait d'abord produit l'usage des eaux de Balarue, n'a été que momentané : on ne doit pas espérer facilement la cure radicale de cette maladie, d'autant qu'elle subsiste depuis plusieurs années, et que, depuis qu'elle a commencé, elle s'est toujours aggravée par des progrès fort lents. Cependant on ne doit pas négliger les divers moyens qu'on peut tenter encore pour arrêter les progrès ultérieurs de cette maladie, dont l'incommodité est déjà trop grande, et dont les suites peuvent être pernicieuses.

En recueillant tout ce qu'on a observé sur l'histoire de cette maladie, il paraît qu'elle est principalement causée par des obstructions fixes, qui se sont formées après des transpirations supprimées dans les nerfs des extrémités affaiblies par des exercices violens et divers autres excès, et que ces obstructions se sont étendues de plus en plus dans la substance des nerfs, de leurs enveloppes, et dans les parties voisines. C'est à résoudre ces affections qu'on doit travailler avec autant d'activité que de constance; et l'on peut y réussir par des méthodes analogues à celles qu'on suit ordinairement pour résoudre les obstructions des autres organes.

Ainsi il faut donner pendant long-temps des résolutifs combinés avec des purgatifs, et ensuite continus alternativement avec les sudorifiques, insistant sur l'un ou l'autre genre d'évacuans, suivant qu'on en observera des effets plus avantageux. Lorsque le traitement aura eu un effet sensible, on appliquera sur les parties affectées des topiques résolutifs ; et, en continuant les mêmes remèdes internes, on leur joindra les topiques et les nervins qui seront alors employés plus utilement qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Enfin, si tous ces moyens n'ont pas assez d'efficacité, on aura recours à divers remèdes qu'on a vu agir comme spécifiques dans divers cas de paralysie.

D'après ces vues, je conseille les remèdes suivans, dont l'administration doit toujours être modifiée selon leurs effets sensibles et les circonstances où se trouvera le malade : je ne dis rien du régime qu'il faudra suivre, et qui doit être le même que celui qui est marqué dans ma première consultation.

1° Le malade prendra, tous les jours, matin et soir, vingt grains de savon pris en pilules, avec suffisante quantité de racine d'aunée, et il boira, sur chaque prise de ces pilules, trois onces d'eau seconde de chaux : on continuera

long-temps ces remèdes, dont on augmentera graduellement la dose; en même temps le malade prendra d'abord, une fois la semaine, et ensuite tous les quatre jours, et même plus, s'il paraît indiqué, un demi-gros des pilules suivantes :

Prenez, rhubarbe et crême de tartre, parties égales, trois gros; jalap, deux gros; pulvérisez le tout, et faites une masse de pilules avec le sirop de chicorée composé. Si les évacuations procurées par ces remèdes, sont sensiblement avantageuses, on rapprochera les prises des pilules, et on soutiendra leur effet purgatif en donnant, aux jours d'intervalle, du sagapenum mis en pilules, à une dose assez forte, comme d'un gros.

Si l'action des remèdes ou les progrès de la maladie affectent l'estomac et les intestins de manière à y causer une langueur manifeste des digestions et des excrétions, on fera prendre au malade, par des reprises de plusieurs jours consécutifs, chaque jour, dans le courant de la matinée, deux onces de petit lait préparé avec la moutarde, qu'on fait en mettant six gros de graine de moutarde broyée, sur chaque livre de lait, dans le temps de l'ébullition.

2° Lorsqu'on aura fait précéder un assez

long usage des purgatifs, s'ils n'ont point tout le succès qu'on peut s'en promettre, ils auront du moins l'utilité de bien nettoyer les premières voies, et de disposer ainsi à l'usage des diaphorétiques qu'on essaiera de donner par reprises alternativement avec les résolutifs.

On suspendra alors par intervalles de plusieurs jours consécutifs l'usage du savon et de l'eau de chaux; dans ces intervalles on fera prendre au malade, chaque matin, dans son lit, environ deux livres d'une décoction de sassafras et de santal citrin, où l'on aura mis un gros de sassafras et trois onces de rapure de santal citrin pour chaque livre d'eau.

Si cette décoction, qu'on pourra rendre plus forte par degrés, étant prise tiède, n'excite pas assez les sueurs, on y ajoutera, sur la quantité qui sera prise tous les matins, douze ou quinze grains d'esprit volatil de corne de cerf succiné. Quand ces remèdes auront produit des sueurs assez fortes, on frottera tout le corps avec des linges rudes. Le malade sortira de son lit, et prendra ensuite toutes les précautions nécessaires pour se garantir de la suppression de la transpiration. Il pourra aussi être avantageux de donner par reprises, au lieu de cette tisane sudorifique, des bouillons de

vipère, préparés suivant la pharmacopée de Paris. On suspendra, ou même l'on cessera l'usage de ces bouillons, s'ils excitent trop la circulation, et s'ils portent trop à la tête. Cependant l'usage des sudorifiques étant répété par reprises et gouverné avec prudence, peut être poussé jusqu'à produire des mouvemens fébriles qui, loin d'avoir aucun inconvénient, peuvent être très-salutaires pour résoudre les obstructions des nerfs.

3° Lorsqu'on aura obtenu un succès marqué des remèdes précédens, on pourra employer utilement des topiques appropriés. On fera alors, matin et soir, des frictions sur le dos, sur les parties affectées, comme au haut des cuisses et des bras, avec le baume nervin, ou simplement avec de la graisse, à laquelle on aura ajouté un huitième d'huile distillée de lavande; on pourra ensuite employer les linimens huileux et volatils et autres que j'ai conseillés ci-devant.

Lorsque la cure de ces affections paralytiques sera avancée, on pourra l'accélérer en combinant avec les remèdes précédens, les nervins et les toniques les plus efficaces, comme la racine de valériane, la décoction de guide-chêne, l'huile de Dippel, le baume du Pérou, le kinkina, le vin d'aunée, etc.

4° Si le traitement précédent, suivi avec constance, n'a pas un succès bien marqué, on aura recours à d'autres remèdes dont l'action est comme spécifique dans certains cas analogues de paralysies qui ont résisté au traitement le plus méthodique. Entre les remèdes de ce dernier genre, je conseille particulièrement les eaux du mont d'Or, et l'électrisation.

Les eaux du mont d'Or pourront avoir, à raison de la différence de principes, une vertu plus spécifiquement appropriée à l'état du malade, et lui procurer un soulagement que n'ont pu produire celles de Balaruc. Le malade prendra ces eaux en boisson et en bains, suivant la direction de M. le médecin qui a l'intendance de ces eaux et en règle l'administration. Enfin on essaiera l'électrisation qui doit être appliquée avec beaucoup de prudence et répétée long-temps. On commencera par tirer des étincelles des muscles paralysés, qu'on électrisera ainsi pendant une demi-heure, chaque jour, pendant trois ou quatre semaines; on fera de plus recevoir ensuite plusieurs fois la commotion électrique, mais affaiblie, en se partageant entre plusieurs personnes.

10 mai 1778. B. *D. M. M.*

XXXIV. *Phthisie hypocondriaque avec crachats visqueux, nausées, dégoût, saleté de la langue, empâtement dans les premières voies, et passions tristes.*

Madame, qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de cinquante-quatre ans ; elle a un tempérament sanguin, et un caractère fort sensible ; elle a été constamment sujette, depuis son mariage, à de petits crachemens de sang qui n'étaient accompagnés d'aucune incommodité sensible. Avant la cessation des règles qui ont fini il y a cinq ans, elle a eu fréquemment des douleurs de coliques intestinales déterminées par la surabondance d'humeurs pituitueuses. Il y a quatre ans que la malade eut une nouvelle attaque de colique, et ensuite elle eut un rhume violent accompagné de douleurs à la poitrine et aux épaules, avec une toux qui depuis n'a jamais cessé entièrement.

Au commencement du carême de 1772, la malade fut prise d'une fièvre à redoublemens irréguliers, qui fut assez vive dans les premiers temps, qui subsista ensuite pendant six mois avec beaucoup d'accablement et de dégoût, de fréquens évanouissemens ; la toux et les dou-

leurs de poitrine subsistant toujours avec des crachats quelquefois sanguinolens et souvent verdâtres. On observa alors une tension douloureuse dans la région de la rate; la malade fut soulagée par l'usage des pilules aléotiques. Enfin, il survint une dyssenterie qui dura deux mois, fut traitée avec des remèdes adoucissans, et fit la crise de l'obstruction de la rate, qui n'a point reparu depuis. La malade prit, il y a deux ans, au commencement de l'hiver, les eaux du mont d'Or, coupées avec le lait. L'usage de ces eaux soulagea beaucoup l'affection de poitrine, et ce soulagement subsista près d'une année, au bout de laquelle les symptômes de l'affection ayant repris une nouvelle force, furent calmés par l'usage du lait d'ânesse, continué pendant deux mois, suivi de l'usage d'eaux légèrement martiales, dont la malade a bu pendant une quinzaine de jours: depuis elle n'a plus craché de sang, et elle a bien passé l'hiver.

Au commencement du mois d'avril dernier, la malade a eu une nouvelle attaque de colique, suivie d'une toux vive qui a été en croissant jusqu'à ce jour. Cette attaque de toux semble être un peu plus forte après le repas qu'à l'ordinaire, et revient par quintes durant la nuit,

La malade ressent des douleurs à l'estomac, outre celles de la poitrine ; elle a des dégoûts, des nausées et des gonflemens passagers dans la région hypogastrique : la langue est fort chargée, elle rend des crachats visqueux et quelquefois sales; le pouls est petit sans être dur. Un purgatif a été le seul remède par lequel on ait calmé ces symptômes pour quelques jours. Il faut observer que, depuis la première attaque de colique que la malade eut après la cessation des règles, elle a toujours craché abondamment, qu'elle a eu constamment la langue pâteuse, épaisse, un goût de salure et d'amertume à la bouche. Pendant le temps qu'elle a souffert les incommodités qui ont été décrites, la malade a été sujette à ressentir des douleurs, des gonflemens, des irritations vagues aux différentes parties du corps et divers autres symptômes nerveux. On doit remarquer aussi qu'elle a eu des chagrins profonds qui ont influé sur le dérangement de sa santé.

On voit que la malade a depuis long-temps une infirmité relative du poumon et des organes mésentériques qui a déterminé les attaques fréquentes d'hémoptysie. Elle est affectée depuis long-temps d'un vice des organes digestifs et mésentériques, dont les fonctions languissantes

ont produit habituellement la surabondance des humeurs glaireuses, et déterminé souvent comme par des mouvemens critiques des douleurs intestinales. Pendant que l'évacuation menstruelle a subsisté, ce flux salutaire a empêché que les effets des infirmités du poumon et des organes mésentériques montassent à un degré fort considérable; mais lorsque ces humeurs surabondantes et altérées ont perdu cette issue périodique, les infirmités des viscères plus affectés se sont liées ainsi entre elles, par une succession analogue à celle qu'on observe souvent se former entre des maux d'abord très-distincts, mais invétérés, dans des personnes dont la constitution est altérée. Il est arrivé, dans ce cas, qu'un rhume de poitrine violent, accompagné d'une toux qui subsiste encore, a suivi la première attaque de colique que la malade a eue après la cessation des règles, et que l'affection de poitrine s'est renouvelée avec une fièvre singulière à la suite d'une forte attaque de colique.

M. le médecin ordinaire a bien vu que l'hémoptysie, la fièvre lente et les autres symptômes que la malade a ressentis vivement pendant six mois de 1772, avaient pour cause une obstruction de la rate, et qu'elle fut heureu-

sement résoute par la dyssenterie qui survint; les impressions que cette fièvre hectique avait faites sur le poumon, ont été affaiblies par l'usage du lait coupé avec les eaux du Mont-d'Or, à la suite duquel on a fait prendre des eaux légèrement martiales. Ces eaux minérales ont aidé la digestion du lait, et procuré sans doute une plus grande liberté dans les excrétions.

La maladie actuelle est une phthisie hypocondriaque suffisamment caractérisée; je pense qu'il n'y a pas d'obstruction formelle d'aucuns des viscères du bas-ventre, ou qu'on n'aurait pas manqué d'en faire mention dans le mémoire. Il y a un empâtement général des organes digestifs qui n'a point été résous par les suites de la colique du mois d'avril dernier, et qui entretient habituellement la toux stomachale et les autres affections augmentées sympathiquement de la poitrine. Cet empâtement est manifesté par l'état de la langue, la nature et l'abondance des crachats, le dégoût, les nausées et les bons effets des purgatifs. On sait d'ailleurs à quel point les passions tristes concourent à la formation de la phthisie hypocondriaque, et combien les lésions des viscères situés dans les hypocondres produisent des symptômes nerveux d'affections mélancoliques.

Les indications que présente cette maladie pour le traitement sont, 1° d'évacuer les humeurs pituiteuses qui surchargent les organes affectés, et dont la nature n'opère que des excrétions imparfaites; 2° de travailler à résoudre les humeurs pituiteuses surabondantes, et à prévenir la reproduction de ces humeurs, en fortifiant les organes digestifs; 3° de remédier à l'état ulcéreux ou autre que cette phthisie aura introduit dans le poumon; on peut espérer de remplir ces vues par les remèdes, suivant le régime réglé par M. le médecin ordinaire.

1° Si le pouls qui n'est que petit devient plein et dur, il faudra faire une petite saignée qu'on répétera dans la suite de loin en loin, si la même indication a lieu. Après avoir fait précéder la saignée, si elle est nécessaire, la malade prendra, tous les trois jours, et ensuite tous les deux, s'il n'y a point d'inconvénient, un vomitif approprié comme un grain ou un grain et demi de tartre émétique en lavage, ou bien quinze grains d'ipécacuanha; on se fixera aux doses de cet émétique que l'expérience montrera les plus propres à faire vomir la malade doucement et médiocrement. Après avoir employé pendant une douzaine de jours ces vomitifs répétés tous les deux ou trois jours,

on en suspendra l'usage, mais on y reviendra par des reprises semblables de plusieurs jours avec de longs intervalles qu'on réglera suivant les circonstances. Chaque soir des jours où la malade aura pris l'émétique, on lui donnera un julep avec les eaux de menthe et de mélisse, la teinture de castor et le sirop diacode. Pendant tout le cours du traitement, la malade prendra chaque matin un lavement simple, qu'on rendra au besoin émollient où laxatif. Dans les premiers temps de la cure, si les émétiques sont contre-indiqués ou qu'ils paraissent insuffisans pour l'évacuation des premières voies, on donnera, dans le commencement de la cure, aussi fréquemment qu'il sera jugé utile, le même purgatif dont la malade a déjà éprouvé les bons effets. Pour aider l'expectoration des humeurs glaireuses, dont le poumon est farci, et prévenir les quintes de toux qui troublent le repos de la nuit, la malade prendra, chaque soir, en se couchant (ce qui doit être trois heures après avoir soupé légèrement), une mixture composée avec deux onces d'huile récente d'amendes douces, quinze gouttes d'esprit volatil de corne de cerf, et une demi-once de sirop diacode. On excitera l'expectoration (surtout si les crachats viennent à être supprimés)

en faisant humer fréquemment d'une décoction très-chaude d'espèces pectorales.

Pour remédier à la surabondance des humeurs mal digérées, et à l'affection de poitrine, il peut être avantageux d'établir à une jambe un cautère qui ne fermera plus, et dont on entretiendra l'écoulement avec soin.

2° A mesure qu'on aura satisfait à l'indication de procurer une évacuation suffisante des humeurs qui engorgent le poumon et les organes digestifs, on travaillera à corriger la dégénération pituiteuse des humeurs, et à la prévenir, en fortifiant les organes de la digestion : pour cette fin on fera prendre à la malade, d'abord, deux fois, et ensuite trois, par jour, à des heures convenables, huit gros de l'infusion amère suivante, décrite dans la pharmacopée de Londres.

Prenez racine de gentiane, écorce récente de citron bien séparée de la partie blanche, fougère, parties égales, demi-once; écorces sèches d'oranges, séparées de même de la partie blanche, demi-once; eau bouillante, douze gros. Faites macérer pendant une heure ou deux, et ensuite filtrez la liqueur pour l'usage; on pourra rendre par intervalles cette infusion amère, ou plus active, ou purgative, si on le juge à

propos, en faisant infuser dans une prise de ce remède des doses convenables de rhubarbe. Après avoir insisté quelque temps sur l'usage de cette infusion amère, on y joindra, à chaque prise, dabord huit gros, et ensuite seize et plus par degrés d'eau seconde de chaux. Lorsque la malade aura pris pendant long-temps, de la manière prescrite, l'infusion amère et l'eau seconde de chaux, on lui donnera, avant chaque prise de ces remèdes combinés, d'abord, cinq á six grains de pilules de *Morton*, et ensuite plus, par degré. On continuera ces médicamens, suivant leurs effets sensibles, aussi long-temps qu'ils paraîtront indiqués.

3° A proportion de ce qu'on aura rempli la seconde indication, on travaillera à fortifier le poumon et à y détruire la lésion particulière que cette phthisie aura insensiblement introduite ; en attendant on ne négligera pas le traitement des affections inflammatoires, et de ces douleurs plus vives que dans l'état ordinaire, qui pourraient se former à des endroits marqués de la poitrine. Ainsi on appliquerait à l'endroit de la poitrine où se déclarerait une douleur très-vive, un vésicatoire dont l'effet serait entretenu, ou qui serait renouvelé suivant son effet manifeste.

Si on n'a pas réussi premièrement à arrêter les progrès de cette phthisie, elle peut produire différentes lésions du poumon dont chacune demanderait une méthode de traitement différente. Il serait déplacé d'entrer ici dans des détails concernant toutes les dégénérations possibles qui seront jugées par M. le médecin ordinaire. Je me bornerai à observer que celle qu'on a le plus à craindre est un état ulcéreux, c'est-à-dire, compliqué d'une inflammation lente du poumon, et du flux colliquatif de la substance de ce viscère, quoiqu'il n'y ait pas d'ulcère formé. Dans un état semblable les remèdes les plus efficaces qu'on peut joindre aux précédens seraient le lait, le kinkina, les plantes vulnéraires, balsamiques, le soufre, les eaux du Mont-d'Or et autres eaux sulfureuses appropriées.

15 juin 1775. B. *D. M. M.*

Phthisie pulmonaire.

Madame est attaquée d'une phthisie pulmonaire : nous croyons, comme l'a pensé M. le médecin ordinaire, que le principe de cette maladie a été un vice héréditaire, approchant de celui qui caractérise les écrouelles. Nous

avons jugé que le traitement de cette phthisie tuberculeuse doit être analogue à celui qu'on avait suivi avant que la malade vînt à Montpellier; mais nous avons reconnu que le voyage avait empiré l'état de la malade d'une manière très-sensible, par rapport à la situation où Madame était avant son départ. L'état où nous avons vu la malade était différent de celui qu'annonçait le mémoire qui nous a été remis. Les redoublemens de la fièvre étaient devenus plus longs et beaucoup plus considérables, la diarrhée était beaucoup plus forte, et l'abattement plus considérable.

Les indications les plus pressantes pendant que Madame a séjourné ici, ont été de calmer la violence des redoublemens de la fièvre, et de modérer la diarrhée qui épuisait entièrement les forces. Dans cette vue, la malade a été réduite pour toute nourriture aux alimens pris des végétaux; elle a pris ensuite souvent les sucs de chicorée et de cresson, auxquels on a ajouté l'eau seconde de chaux et l'extrait de kinkina à des doses médiocrement fortes. On a combattu la diarrhée par l'usage d'une décoction de feuilles d'aigremoine et de millefeuille; et cette tisane, quoique peu astringente, a eu l'effet de diminuer sensiblement le cours de

ventre : mais cette diminution a été suivie d'une expectoration plus abondante, et cette excrétion a causé des efforts de toux, répétés pendant la nuit au point de faire perdre le sommeil à la malade. On a été obligé d'avoir recours à des narcotiques doux pour faire cesser l'insomnie. Dans l'état présent de Madame, il paraît qu'on ne doit s'occuper d'abord qu'à remplir les indications du traitement palliatif, que présentent les symptômes urgens, et qu'à mesure qu'on obtiendra le succès qu'on espère, on pourra rendre plus actifs les remèdes qui auront réussi, et en employer d'autres suivant une méthode de cure radicale.

Dans l'état actuel nous conseillons le régime et les remèdes suivans : la malade sera réduite aux alimens tirés des végétaux (pain, fruits, racines, légumes), que l'on choisira faciles à digérer et bien préparés; elle usera particulièrement des bouillons de navets et de raves, de sagou, la décoction aqueuse de racines de salep, de crêmes d'orge, adoucies avec la cassonade. Si ce régime végétal ne soutient pas assez les forces de la malade, on lui donnera, mais seulement une fois par jour, un peu de viande blanche rôtie. On observera de placer toute la nourriture de la malade dans des temps assez

éloignés des heures où les mouvemens de la fièvre seront les plus forts. Les alimens médicinaux que la malade pourrait prendre chaque jour au matin, et qu'on a vu utiles dans des cas semblables, seraient la décoction d'une once ou deux de queues et de pattes d'écrevisses dans suffisante quantité d'eau d'orge, et qu'on adoucirait avec un peu de sucre. Le lait ne peut convenir dans ce cas, étant contre-indiqué à plusieurs égards, et surtout parce qu'il peut augmenter les obstructions du poumon et des autres viscères, quand bien même il serait bien digéré dans l'estomac et les intestins. Il peut être avantageux que la malade use pour boisson ordinaire, hors des repas, du petit lait parfaitement clarifié, auquel on ajoutera du suc de citron, de manière que ce suc acide s'y fasse sentir faiblement d'abord, et ensuite par degrés, d'une manière plus forte. On joindra continuellement à ces boissons, des doses convenables de sirop de coquelicot et même diacode, lorsque ce dernier sera indiqué d'ailleurs par l'insomnie. On ne donnera des narcotiques habituellement, qu'autant qu'on aura éprouvé qu'ils seront toujours nécessaires pour calmer la toux et prévenir l'insomnie. On essaiera de procurer le repos de la nuit sans leur

secours, en faisant prendre, à l'heure du coucher, des bains de jambes dans de l'eau légèrement tiède. Si les sueurs nocturnes deviennent plus abondantes, on pourrait y remédier en abrégeant le séjour que la malade fait tous les matins dans son lit, autant qu'on le pourrait, sans incommodité notable. Si ces sueurs devenaient excessives, on tâcherait de les modérer en mouillant à plusieurs reprises, à l'heure du coucher, la poitrine et les extrémités avec des éponges imbibées d'un mélange de quatre parties d'eau dégourdie et d'une partie de vinaigre.

On opposera à la diarrhée l'usage de la décoction d'aigremoine, de millefeuille, qui a été conseillée; décoction d'autant plus appropriée, que ces plantes sont des vulnéraires balsamiques utiles dans de semblables affections du poumon. Si cette décoction, dont il faut varier les doses suivant qu'il sera indiqué, ne resserre point assez, on pourra employer des astringens plus forts, comme la décoction de racine de tormentille, d'écorces de simarouba, etc.; dans le cas d'augmentation soudaine du cours de ventre, de même que dans ceux où une fonte d'humeurs se jeterait sur la poitrine, qu'il faudrait promptement dégager, on pourrait essayer de faire vomir en donnant une médiocre dose d'ipécacuanha.

Pour arrêter les progrès de la fièvre lente, on continuera l'usage de l'extrait de kinkina, ainsi que les sucs des plantes nitreuses et antiscorbutiques; mais la fièvre lente ne peut céder à ces remèdes et au régime végétal, qu'autant qu'elle ne sera plus entretenue par l'état ulcéreux du poumon.

Il y a lieu de craindre que cette phthisie ne soit compliquée avec une vraie suppuration du poumon; cependant il serait possible que ce viscère ne fût pas attaqué de suppuration; qu'il fût seulement affaibli au dernier point et reçût une congestion habituelle d'humeurs muqueuses et purulentes. On sait combien il est facile de distinguer les crachats muqueux d'avec les crachats vraiment purulens; et de plus, il n'a point précédé chez la malade d'attaque forte d'hémoptysie, ni des signes d'une inflammation vive du poumon; il est toujours affecté d'un état ulcéreux qui caractérise les signes de l'irritation constante et de la colliquation de ce viscère.

Cet état ulcéreux présente les indications suivantes, qu'on doit tâcher de remplir autant qu'on pourra s'occuper de la cure radicale.

1° Il faut détourner la congestion des humeurs qui entretient cet état ulcéreux : c'est pour-

quoi on a fait appliquer ici au bras gauche le cautère que M. le médecin ordinaire avait proposé d'établir. Dans la même vue, il sera à propos de prévenir la constipation par l'usage des lavemens simples, si la diarrhée vient à s'arrêter entièrement, d'autant plus que cette répression soudaine pourrait causer des défaillances ou quelque autre révolution. On peut aussi faire une révulsion utile, en augmentant l'excrétion des mucosités du nez. Dans cette intention, la malade pourra humer fréquemment, par le nez et par la bouche, des parfums d'eau chaude, user, en guise de tabac, d'une poudre de feuilles de bétoine et de marjolaine, de fleurs de lavande, à laquelle on ajoutera un peu de feuilles d'azarum.

2° On travaillera à résoudre l'inflammation lente du poumon ; on insistera, dans cette vue, sur les tempérans et antiphlogistiques qui ont été conseillés ; mais de plus, si une douleur vive fixée en quelque endroit de la poitrine, et d'autres indices, annoncent qu'il se forme une inflammation particulière et plus forte dans quelque partie du poumon, on se hâtera d'y remédier en appliquant un vésicatoire sur cette partie douloureuse. De petites saignées seulement de quatre ou cinq onces de sang

pourraient être placées, non seulement dans les cas d'inflammation plus vive, mais encore dans l'état habituel de phlogose, pourvu qu'on ne pratique ce remède qu'à de longs intervalles, lorsque les forces le permettent, lorsque la fréquence et la durée du pouls auront été, pendant un certain temps, plus soutenus qu'à l'ordinaire. Il pourra être utile de faire ces petites saignées au pied, en ayant attention de placer la saignée du pied dans un temps assez éloigné de celui où les règles reviendraient périodiquement si elles n'ont pas souffert d'interruption.

3° On tâchera de remédier aux engorgemens qui peuvent (même après que l'inflammation aura été établie) perpétuer l'ulcère formé dans le poumon, ou bien l'état ulcéreux et d'irritation de toute la substance de ce viscère. On peut employer, dans cette vue, des remèdes détersifs, tels que l'eau de chaux; des vulnéraires balsamiques, tels que les décoctions de sommités d'hypéricum et de feuilles de chardon-béni, et surtout des expectorans qui procurent le cours libre de la transpiration du poumon, tels que le soufre et les eaux minérales sulfureuses, comme celles de Cauterets, etc. On peut aussi aider l'expectoration en faisant

recevoir fréquemment par la bouche, des vapeurs d'une décoction très-chaude de feuilles de lierre terrestre, de véronique, de tussilage et autres plantes pectorales.

Pendant le cours du traitement, soit palliatif, soit curatif, nous conseillons au malade de faire chaque jour un exercice modéré en voiture; cet exercice pris avec toutes les précautions nécessaires, peut suspendre la diarrhée et la toux; il excite les digestions, donne plus de jeu aux viscères du bas-ventre; il ranime tout le corps par un mouvement doux et distribué également à tous les organes, et par la jouissance d'un air toujours renouvelé.

20 mai 1777. B. *D. M. M.*

XXXV. *Perte blanche accompagnée d'une hémoptysie.*

Madame est âgée d'environ trente-six ans; elle est d'un tempérament sec, vive et très-irritable; elle est sujette depuis long-temps à des affections douloureuses, symptomatiques dans différens viscères du bas-ventre; ses règles suivent leur cours ordinaire; mais elle est sujette, depuis environ six mois, à des fleurs

blanches abondantes qui ont ruiné les forces de la constitution, et particulièrement celles de l'estomac. Madame est exposée fréquemment à ressentir des douleurs de poitrine, qui ont causé plusieurs fois des crachemens de sang, tantôt considérables et tantôt légers. Ces hémopthisies sont actuellement assez fréquentes, et il s'y est joint beaucoup de saignemens de nez; la poitrine est dans un état habituel de feu et de sécheresse; elle tousse et crache souvent, mais ne rend que de la salive; elle a la langue aride, et beaucoup de rougeur dans le visage. Ces symptômes ont été calmés par l'usage des lavemens et des boissons rafraîchissantes; mais ils subsistent encore à un tel degré de force, qu'étant joints au retour de crachement de sang, ils donnent lieu de craindre qu'il ne se rétablisse un ulcère dans le poumon. La malade est d'autant plus frappée de cette crainte, qu'ayant été mariée à un homme qui est mort d'une phthisie pulmonaire, elle pense qu'il a pu lui communiquer le germe de cette maladie.

Il paraît que les maux spasmodiques et douloureux que Madame est sujette à souffrir dans les viscères du bas-ventre et de la poitrine, ont attiré dans ces organes la circulation du sang et le cours naturel des humeurs.

Ces maux ont déterminé une tendance habituelle du sang et des humeurs à se porter vers les parties supérieures, en plus grande quantité que dans l'ordre d'une distribution régulière : cette congestion, lorsqu'elle est plus fortement excitée, produit des maux de tête, des rougeurs au visage, des douleurs de poitrine et des crachemens de sang; elle cause ordinairement beaucoup d'ardeur et de sécheresse dans la poitrine, la toux sèche et une abondante excrétion de crachats. Ainsi le poumon est fréquemment comme un centre vers lequel se dirigent des mouvemens spasmodiques des viscères, bas-ventre et autres organes; il reçoit continuellement une surcharge du sang et des humeurs relatives; d'où il suit qu'on a tout lieu de croire qu'il s'est formé des engorgemens dans le poumon, qui probablement ne sont pas encore fort étendus, et ne sont pas circonscrits ou condensés au point de former de vrais tubercules, mais qui pourraient dégénérer pernicieusement si on tardait d'employer des remèdes qui en opèrent la résolution. Ces obstructions naissantes du poumon rendent plus fréquens les crachemens de sang, dont chaque retour doit les aggraver. Il importe donc plus d'arrêter leurs progrès, qui doivent

naturellement être plus rapides dans une constitution affaiblie peut-être anciennement par les suites d'un commerce avec un mari phthisique, mais du moins à présent par la débilité de l'estomac, et par l'épuisement qu'a causé la perte blanche.

Les indications principales qu'on doit remplir dans ce cas sont de remédier à la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la poitrine, en rétablissant l'ordre et la proportion des excrétions naturelles; de résoudre les obstructions du poumon, en ayant égard à l'état ulcéreux dont ce viscère est menacé, et néanmoins sans employer des résolutifs qui fatiguent l'estomac, et qui énervent de plus en plus la constitution. On voit aussi qu'il faut combattre avec des soins particuliers chaque reprise d'hémoptysie qui pourra survenir pendant le cours du traitement, et qu'il est à propos de conserver pour la fin de la cure les remèdes par lesquels on pourra arrêter prudemment les fleurs blanches, ou du moins procurer une très-grande diminution de ce flux.

Les eaux de Cauterets paraissent les plus appropriées dans cette maladie, pourvu qu'elles soient administrées convenablement: ces eaux ont un degré d'activité moyenne entre les eaux

thermales sulfureuses les plus fortes et celles qui sont les plus faibles; elles peuvent procurer toutes les différentes excrétions, et elles soulagent singulierement les fluxions d'humeurs qui se jettent sur la poitrine, en excitant la transpiration et les crachats. Leur vertu tonique stomachique les rend préférables aux révulsifs d'un autre genre qu'on pourrait conseiller dans le cas présent; le degré de leur énergie doit les y faire préférer comme plus convenable dans la classe des eaux sulfureuses qu'on sait être principalement opposées dans la fonte des obstructions du poumon, parce que leur principe sulfureux est singulièrement efficace pour procurer la transpiration du poumon.

Nous ne pourrions prescrire que d'une manière trop générale comment la malade doit prendre les eaux de Cauterets: nous nous bornerons à exposer les observations suivantes, pour le meilleur usage de ces eaux. 1° Nous espérons qu'on pourra gouverner l'usage de ces eaux, de telle sorte qu'elles excitent ou soutiennent les différentes excrétions; on jugera s'il peut être nécessaire, en même temps que la malade en usera, d'exciter la liberté du ventre par le secours des lavemens et celle de la

transpiration par le moyen des bains tempérés et de l'exercice en voiture; 2° le lait d'ânesse a été essayé chez la malade et n'a pu lui passer : nous croyons qu'il est inutile de lui donner les eaux de Cauterets coupées avec le lait, qui, d'ailleurs, pourrait être contre-indiqué ; 3° ce n'est que par des gradations ménagées avec art qu'on peut espérer de parvenir à faire prendre à la malade des quantités de ces eaux qui suffisent pour opérer les effets résolutifs qu'on attend. Nous croyons qu'il est à propos qu'elle n'en boive que deux ou trois verres dans les premiers jours, et qu'on augmente par degrés jusqu'à ce qu'elle en prenne trois ou quatre livres par jour, ou même qu'elle en fasse sa boisson ordinaire. Dans ces vues il peut être nécessaire que la malade fasse un long séjour à Cauterets, et qu'elle y demeure deux mois et plus; 4° nous pensons que la malade ne doit pas être mise aux eaux de Cauterets sans avoir fait précéder les évacuations génerales qui pourraient être indiquées, et des remèdes rafraîchissans adaptés à l'état de feu et de sécheresse où elle pourrait se trouver. Ainsi il y a apparence qu'avant de prendre ces eaux, il sera bon qu'on fasse une saignée médiocre au bras, et qu'elle prenne pendant huit à dix

jours les bouillons suivans, ou autres analogues.

Prenez un poulet écorché et vidé; faites-le bouillir dans suffisante quantité d'eau pendant deux heures : ajoutez à la fin de la décoction feuilles de choux, pomme rouge et pulmonaire, parties égales, demi-pincée; fleurs de bouillon blanc, une pincée. Faites un bouillon que vous verserez peu à peu sur demi-once de semences froides majeures pilées et passées avec expression.

S'il survient une nouvelle attaque d'hémoptysie considérable, on fera une petite saignée du bras au cas qu'elle soit indiquée par la dureté du pouls ou par d'autres signes; on pratiquera ensuite les remèdes qu'on a employés dans d'autres attaques. Si cette hemorrhagie est récente, on pourra essayer l'usage de l'huile de lin récente tirée sans feu, on donnera tous les alimens froids, on fera prendre fréquemment à petits coups de l'eau très-froide, même des eaux glacées dans des heures où le crachement de sang sera le plus abondant. On donnera le kinkina en émulsion nitrée, s'il y a des reprises de mouvemens fébriles ou presque fébriles. On tiendra le corps à demi-couché sur un lit assez dur et dans un air frais.

Si l'usage des eaux de Cauterets produit le

bon effetqu' on espère pour la guérison de la maladie principale, on s'occupera du traitement des fleurs blanches qu'on pourra modérer ou même arrêter par les remèdes connus de cette perte; entre autres, les sels martiaux peuvent être fort convenables, pourvu qu'ils soient employés avec beaucoup de précaution.

B. *D. M. M.*

XXXVI. *Diarrhée glaireuse supprimée, à laquelle a succedé une difficulté de digérer par la surcharge de l'humeur glaireuse.*

Il y a environ deux mois qu'on a appliqué un cautère à la jambe du malade, et depuis ce temps il est délivré d'une diarrhée glaireuse qui subsistait depuis trois ans; elle était jointe à deux infirmités qui persistent au même degré depuis qu'elle a cessé : l'une est un poids excessif que la malade sent sur l'estomac dès qu'il a mangé, qui ne se dissipe que quatre heures après qu'il a dîné et deux heures après le souper; l'autre est un sentiment de tension et comme de crampe que le malade éprouve au front et aux orbites dès qu'il s'occupe un instant à lire, ce qui le force d'abandonner la lecture.

Il paraît que la cause de ces infirmités est

un état nerveux de toute la constitution, et particulièrement de l'estomac. Ce viscère est aussi embourbé probablement d'humeurs glaireuses semblables à celles que le malade rendait par le flux diarrhéique qui a duré trois ans. Les fonctions de l'estomac languissent par l'une et l'autre cause, et sans doute ce viscère a besoin d'être excité à un certain point pour mieux faire le travail de la digestion, de sorte qu'il digère mieux le souper que le dîner par un effet permanent de l'excitation qu'y fait ce dernier repas, si cependant il n'est pas quelque autre raison sensible de cette différence qu'on n'ait pas encore observée.

En partant de ces considérations, je suis d'avis que vous fassiez prendre au malade des vomitifs répétés par intervalles, suivant que l'estomac sera plus chargé que de coutume, et suivant que les premiers vomitifs auront eu un avantage manifeste. Un vomitif approprié dans ce cas sera l'ipécacuanha à la dose de quinze grains ou environ. Lorsque ce remède aura commencé son opération, il sera bon de l'aider en faisant prendre copieusement d'une infusion forte de raphanus rusticus.

Dans les intervalles des jours on donnera un vomitif; le malade prendra, deux fois par

jour, le matin et le soir, un bol composé avec dix grains de valériane sauvage, et suffisante quantité de conserve de romarin. Il boira sur chaque bol un mélange de huit gros de suc de cresson, et de seize gros de fumeterre. Vous pourrez augmenter jusqu'au double les doses de valériane et des sucs. En même temps le malade boira, avant le dîner et le souper, un verre d'infusion de racine de gentiane et d'écorces d'orange prises à parties égales. On pourra même essayer, si l'usage de cette infusion amère n'excite point assez les forces digestives de l'estomac, d'ajouter à chaque prise de cette infusion, dabord cinq à six gouttes, et plus, par degrés, s'il le faut, d'elixir de propriété. On tiendra constamment appliqué sur la région épigastrique de l'emplâtre stomacal décrit dans la pharmacopée de Paris. Si ces remèdes apéritifs et stomachiques agissent de manière à déterminer des fontes plus fréquentes d'humeurs sur l'estomac, les symptômes de cette surcharge doivent décider la répétition du vomitif, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus. Si quelque circonstance s'opposait à l'usage des vomitifs, il faudrait avoir recours aux purgatifs dont les plus appropriés sont la rhubarbe et la crême de tartre. Il sera

nécessaire d'entretenir la liberté du ventre par l'usage fréquent des lavemens simples ou émolliens.

Le malade ne doit point jeûner, il évitera de se nourrir d'alimens venteux ou indigestes. Son meilleur repas sera le souper; il aura soin de faire un exercice modéré qu'il augmentera par degrés, ainsi que sa nourriture. Si les remèdes excitans et fortifians que nous avons indiqués occasionnaient un échauffement et une irritation trop considérables, on y remédiera par des boissons adoucissantes, telles que l'orangeade, le petit lait, l'eau de poulet, sans cependant discontinuer l'usage de ces remèdes. Si le malade se trouvait fatigué de l'exercice, il serait à propos qu'il prît de temps en temps des bains froids.

13 mars 1775. B. *D. M. M.*

XL. *Fluxion d'humeurs sur la membrane pituitaire, à la suite de la colique néphrétique.*

M. est actuellement âgé d'environ cinquante-cinq ans, d'un tempérament vif, et d'une extrême sensibilité; il n'a fait aucune espèce

d'excès, sinon dans le travail du cabinet; pendant près de quatre ans il a professé dans son ordre, il a porté très-loin les fatigues de l'étude, et a veillé habituellement les nuits. Pendant ce temps, il a éprouvé beaucoup de coliques qu'il a cru être venteuses, et occasionnées par un grand échauffement; mais depuis quatre ans ayant continué à se livrer à de fortes contentions d'esprit, et ayant été de plus affecté de vives inquiétudes, il est devenu sujet à des coliques néphrétiques bien caractérisées.

Au mois d'octobe 1774 s'étant exposé à l'humidité et à l'air froid, il fut pris d'un rhume de cerveau, c'est-à-dire d'un engorgement de la membrane pituitaire, avec fluxion d'humeurs sur cette membrane. Il ne put parvenir qu'au bout de neuf semaines à procurer la résolution presque entière de ce rhume, par divers moyens peu actifs, et surtout en fumant chaque matin deux pipes de tabac : ce secours lui faisait rendre beaucoup d'humeurs pituiteuses, et fort peu de matières cuites.

Peu après cette terminaison de son rhume, il sentit une douleur, pendant huit jours, qui répondait à la première vertèbre du dos, et qui était plus marquée par intervalles. Cette douleur se renouvela huit jours avant le car-

naval dernier, et fut accompagnée d'un gonflement général du cou, qui perdit la liberté de son mouvement. Cet accident fut probablement déterminé par l'effet d'un coup d'air auquel le malade s'exposa ; cet engorgement du cou alla en croissant de plus en plus ; les tendons des muscles extenseurs du cou s'enflèrent et durcirent ; l'humeur se jeta sur la mâchoire et sur l'oreille droite : le malade souffrit alors une suffocation de respiration, comme étranglée dans le cou, et des mouvemens extraordinaires du sang à la tête, qui allait jusqu'à causer de légers vertiges ; ces derniers symptômes furent calmés après la saignée du pied, mais le gonflement du cou et la dureté des tendons résistèrent à tous les remèdes qu'on employa vers le milieu de mai. Le malade qui avait coutume de prendre dans ce temps-là des demi-bains pour ses coliques néphrétiques, a pris des bains entiers, jusques au-dessus du menton, dans l'eau tiède, à laquelle on ajoutait la décoction de plantes émollientes. A la fin de l'usage de ces bains, dont il a pris une quinzaine, il a eu une attaque de douleurs néphrétiques beaucoup plus vives que celles qu'il avait eues auparavant; mais cette attaque n'a duré que quatre ou cinq heures : elle a été suivie par beaucoup de sable et de gros gravier.

Pendant l'usage de ces bains il a recouvré beaucoup plus de liberté pour fléchir le cou et le tenir élevé à volonté; mais depuis, la tension est presque aussi forte qu'auparavant dans les tendons latéraux et du milieu du cou. Le malade a constamment beaucoup de difficulté à remuer la tête, et à la soutenir élevée ou inclinée au degré convenable pour lire, écrire ou marcher un certain temps : il souffre moins lorsqu'il fait beau; mais lorsque le ciel est orageux, ou même couvert, la douleur du cou devient violente; la tête est forcée de s'incliner mécaniquement, et doit être soutenue par le secours d'une canne placée sous le menton. Le malade éprouve une pression comme d'un poids considérable sur les épaules, et souffre un tiraillement dans tout le cou, qui s'étend surtout à la mâchoire inférieure et à l'oreille droite. En dernier lieu, dans un temps orageux, l'humeur paraissait s'étendre à toute la tête, qui était souffrante, et le malade ne pouvait situer son cou et sa tête commodément, que lorsqu'il était couché.

Depuis le rhume de novembre, le malade a presque toutes les nuits des crampes à la jambe droite, et il est à remarquer que la moitié droite du corps a été plus affectée. Dans la

même époque, il a observé qu'il lui reste tous les matins un fond de rhume de cerveau, et que la douleur et les autres effets de l'humeur du cou l'affaiblissent à proportion de ce qu'il a évacué tous les jours en se mouchant. Il est constamment soulagé lorsque la transpiration est un peu plus abondante; il s'est trouvé beaucoup mieux après avoir pris une légère médecine, ce qu'il a eu occasion de faire deux ou trois fois.

Sur cet exposé, on voit qu'une vie trop sédentaire, les veilles continuelles et les fortes applications de l'esprit, ont troublé depuis long-temps chez le malade la proportion habituelle des excrétions, et ont principalement intercepté le cours libre de la transpiration. Il en a résulté une surabondance d'humeurs séreuses, qui ont causé des fluxions d'humeurs sur divers organes. Ces fluxions se sont portées fréquemment depuis quatre ans sur les reins, et ont produit de vives attaques de coliques néphrétiques; mais les vaisseaux urinaires des reins ayant été fortifiés par le long usage que le malade a fait de la bousserole, les fluxions d'humeurs se sont jetées sur la membrane pituitaire et sur les parties extérieures du cou, ces organes ayant été parti-

culièrement affaiblis et irrités par leur exposition imprudente à l'air frais et humide.

La résolution du rhume de cerveau, que le malade ressentit il y a un mois, s'étant faite imparfaitement, a laissé un reste d'engorgement dans la membrane pituitaire, et de congestion des humeurs sur cette membrane. Cette fluxion, mal terminée, s'est étendue aux parties voisines, et un coup d'air a suffi pour fixer dans la peau et les muscles extenseurs du cou le siége principal où cette fluxion a abouti depuis.

L'engorgement de ces muscles a été soulagé par l'usage des bains émolliens (qui ont aussi procuré une crise heureuse, en déterminant une fluxion vive des humeurs sur les voies urinaires), mais il est encore très-considérable, et surtout dans les temps humides, où la transpiration insensible était beaucoup moins libre et moins abondante que dans les temps sereins; le flux des humeurs est aggravé sur les organes souffrans; la tension et l'endurcissement des muscles affectés s'opposent à leur effet de contraction nécessaire pour élever la tête et les vertèbres du cou, ou pour soutenir leur élévation au degré convenable pour lire et pour écrire commodément. La tête, dont le centre

de gravité tombe en avant de la colonne vertébrale, ne peut être soutenue dans cet état des muscles extenseurs, qu'autant qu'on l'empêche de descendre par un support sous le menton. L'affaissement fréquent de la tête invite de plus le sang à s'y porter et à y séjourner dans le retour par les veines jugulaires, rendu moins facile par le gonflement de toutes les parties extérieures du cou. Ces mouvemens irréguliers du sang causent des maux de tête et autres incommodités qui font appréhender au malade quelque accident plus grave.

Les indications qui se présentent dans ce cas sont : 1° de prévenir la surabondance des humeurs séreuses, âcres et mal préparées, et dissiper les fluxions habituelles que cette plénitude entretient, en ordonnant bien le régime, en pratiquant les secours diététiques, qui peuvent procurer les excrétions naturelles dans une proportion convenable; 2° de résoudre l'engorgement des parties du cou qui souffrent depuis si long-temps une affection catarrheuse, en employant des résolutifs internes, des évacuans résolutifs, et divers topiques appropriés aux divers états de cette obstruction.

On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans : 1° le

malade continuera de vivre avec beaucoup de sobriété ; il s'abstiendra de tous les alimens échauffans et qu'il a éprouvé lui être indigestes; il boira son vin fort trempé, et renoncera à l'usage du café et des liqueurs spiritueuses. On entretiendra, et même on excitera un peu la liberté du ventre par l'usage journellement répété de lavemens d'eau tiède. On prendra toutes les précautions possibles pour prévenir les répressions soudaines ou fortes de la transpiration, pour aider et assurer le rétablissement de cette excrétion. Le malade fera pendant fort long-temps un usage très-fréquent des bains d'eau tiède, en réglant leur température, leur durée, leurs répétitions, de manière qu'ils n'énervent pas sensiblement les reins, l'estomac ou d'autres organes ; il fera de même peu long-temps, chaque jour, un exercice modéré en voiture, et dans la suite, à cheval.

Jusqu'à ce qu'il soit guéri il cessera d'assister aux offices des matines, vu qu'il est trop exposé à l'action d'un air froid et humide. Il portera toujours sur la peau une tunique de flanelle, comme on lui a conseillé. Il pourra lui être fort utile de tenir toutes les parties du cou souffrantes entourées d'un collet fait

de peau de lièvre dont le poil soit en dedans.

2° Parmi les divers résolutifs internes qu'on peut prescrire dans ce cas, les suivans paraissent être des plus convenables. Le malade boira chaque jour plusieurs verrées d'une décoction de feuilles de chicorée et de marrube blanc, sur chaque livre de laquelle on aura fait dissoudre trente grains de terre foliée de tartre, et huit gros de miel cuit et écrêmé. Il prendra, deux fois par jour, le matin, à son réveil, et à cinq heures du soir, des pilules composées avec vingt grains de savon d'Alicante, huit grains d'éponge calcinée à noirceur, et suffisante quantité de miel; sur chaque prise de ces pilules il boira quatre cuillerées d'un mélange de parties égales de suc de pissenlit, ou d'autres plantes lactescentes, analogues, et d'eau seconde de chaux. Lorsque le malade aura usé quelque temps de ces résolutifs, on lui donnera, de trois jours l'un (et plus souvent, suivant l'indication), à l'heure du coucher, un bol composé avec quatre grains de mercure doux, et suffisante quantité de conserve de roses.

M. le médecin ordinaire réglera, suivant les circonstances, l'administration de ces re-

mèdes apéritifs et fondans qui doivent être continués long-temps, et dont on augmentera les doses graduellement; il observera si la nature, excitée par ces remèdes, affecte quelques flux imparfaits qui puissent être salutaires, et il aidera cette évacuation par des remèdes relatifs.

Après avoir insisté convenablement sur l'usage des évacuans révulsifs dans les parties éloignées, on pratiquera avec succès des évacuations dérivatives dans les parties voisines de celles qui sont engorgées. Il sera alors plus avantageux d'exciter fortement les crachats et le moucher, soit en fumant du tabac, soit par des moyens plus doux, comme en faisant humer des parfums d'eau chaude, et user, en guise de tabac, d'une poudre composée d'espèces céphaliques. On pourra aussi avoir recours, avec une utilité très-sensible, à l'application du sain-bois, ou d'un vésicatoire très-affaibli entre les épaules, et on entretiendra long-temps l'écoulement que produira cette application renouvelée. Si la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la tête devenait forte, au point de faire craindre des maladies graves de la tête et des nerfs, on n'hésitera pas à établir à la jambe droite un

cautère dont on entretiendrait l'écoulement avec soin.

24 avril 1777. B. *D. M. M.*

XXXVIII. *Virus syphilitique.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé d'environ vingt-trois ans; depuis son enfance jusqu'à dix-huit ans il a été sujet à de fortes éruptions dartreuses sur toute la tête, ce qu'il a attribué à l'usage excessif du sel marin, dont il avalait des poignées. A l'âge de dix-huit ans il prit une gonorrhée violente, dont tous les symptômes furent palliés par l'usage de quelques sudorifiques; l'année suivante il en prit une seconde encore plus forte, pour laquelle il usa des mêmes sudorifiques, qui le soulagèrent sans le guérir. Quelques mois après il lui survint au nez une dartre très-considérable, qui a subsisté jusqu'à ces derniers temps: il eut aussi, peu de temps après, sans aucun commerce vénérien, des bubons aux aines, qui furent traités par la voie de la suppuration. Ces accidens, et d'autres qui leur ont succédé, ont déterminé le malade à se soumettre à un traitement antivénérien suivi dans les formes,

les sudorifiques et quelques mercuriels internes dont il avait usé jusque-là ayant été sensiblement inefficaces : en conséquence, après qu'il eut pris quarante bains, on lui a administré, en frictions, huit onces de pommade faite au tiers de mercure. Quelque temps après ce traitement, la dartre, qui n'avait été que très-peu diminuée, a augmenté manifestement, et elle s'est enfin dissipée par un assez long usage des remèdes que j'ai conseillés au malade ; mais deux mois après son traitement par les frictions mercurielles, le malade est devenu sujet à ressentir au périné des douleurs accompagnées de tension et d'ardeur, entièrement semblables à celles qu'il souffrait lors de la gonorrhée.

D'après cet exposé, il me paraît que le malade a lieu de craindre que le traitement qu'il a subi par les frictions mercurielles, quoique méthodique d'ailleurs, n'ait été incomplet et insuffisant ; je suis porté à le croire, non seulement à cause du renouvellement des douleurs que le malade sent dans l'urètre, telles que s'il avait la gonorrhée, et qui sont d'une nature très-suspecte, mais encore à raison de ce que la quantité de pommade mercurielle faite au tiers, qu'on a employée pour le traitement, me paraît

avoir été fort au-dessous de celle qui eût pu donner dans ce cas une assez grande sûreté de l'extirpation du virus vénérien ; ainsi je conseille au malade de se soumettre, lorsque les circonstances le permettront (ou plutôt dès que les chaleurs de l'été seront passées), à un nouveau traitement par les frictions mercurielles, qui soit plus complet que n'a été le précédent. Quant à présent, quoique sa dartre ait disparu, il est à propos qu'il continue pendant quelque temps l'usage des remèdes que je lui ai conseillés : ainsi il prendra chaque jour quelques verrées d'une tisane faite avec une once de racine fraîche de patience, et une demi-once de racine de salsepareille par deux livres de décoction; 2° chaque matin et chaque soir, deux onces, et ensuite trois, d'un mélange de parties égales de suc de cresson et d'endive; 3° six tablettes, et par degré, jusqu'à douze de soufre de dix grains chacune, préparées avec une partie de fleurs de soufre, deux parties de sucre, et suffisante quantité de mucilage de gomme adragant. Le malade aura soin de se procurer la plus grande liberté de l'excrétion des selles, par un usage convenable de lavemens simples et émolliens; il évitera tout ce qui peut lui occasionner des suppressions de transpiration :

il prendra journellement, ou du moins très-fréquemment, des bains dans l'eau tiède dont la température et la durée seront fixées de manière à ne lui point causer d'échauffement ni d'énervation sensible. Il usera d'ailleurs du régime le plus doux; il s'abstiendra constamment d'alimens salés, trop assaisonnés ou indigestes, ainsi que des boissons échauffantes et spiritueuses. Si ce régime et ces remèdes ne suffisent pas pour empêcher qu'il ne se produise des éruptions dartreuses, qu'on aura toujours lieu de craindre, par rapport à l'influence que pourra avoir le virus vénérien pour déterminer et entretenir ces nouvelles éruptions, il faudra essayer quelque temps l'usage des bols et remèdes suivans : Le malade prendra d'abord, de deux soirs l'un, et ensuite tous les soirs à l'heure du coucher, un bol altérant, composé avec un grain de kermès minéral, six grains de mercure doux, trois grains de résine de gayac, et suffisante quantité de baume du Pérou. On augmentera, par degrés, jusqu'au double, les doses des ingrédiens de ce bol, en observant que le mercure doux n'excite point de salivation et n'augmente pas le cours des selles à un point qui affaiblisse trop les autres excrétions. Ces bols produiront l'effet le plus

avantageux, s'ils portent toutes les excrétions au-dessus de l'état ordinaire. On aura soin d'exciter, par des évacuans relatifs, celle des excrétions qui pourra être défectueuse, comme aussi celle dont l'accroissement pourra être manifestement salutaire ; ainsi on pourra alors donner par intervalles du sel polychreste dans une infusion de rhubarbe, s'il faut purger ; une décoction de racine de bardane et de santal citrin, s'il faut pousser la transpiration ; de l'esprit de nitre dulcifié, ou de l'expression de cloportes dans une tisane diurétique, s'il est à propos de rendre plus abondantes les urines. Si ces remèdes ne dissipent pas entièrement les dartres dont on prévoit que le retour est possible, on pourra employer d'autres remèdes plus actifs, que je m'empresserai d'indiquer avec le zèle que je dois à la confiance du malade. J'observerai seulement que les remèdes dont il fera usage dans ce cas seront seulement internes, et qu'il serait dangereux qu'il s'appliquât sur les dartres des topiques énergiques mercuriels sulfureux ou salins, avant d'avoir fort avancé le traitement intérieur, qu'il faudrait toujours continuer avec des modifications relatives aux inconvéniens qui pourraient suivre l'usage de ces topiques. Quand les circonstances

du malade lui permettront de se soumettre à un traitement antivénérien, on lui administrera les frictions mercurielles de la manière suivante:

On commencera par donner au malade un ou deux purgatifs s'ils sont indiqués, et pendant vingt jours de suite, chaque jour, un bain tempéré dont la durée sera d'une heure environ. Pendant tout le cours du traitement, on continuera avec les modifications convenables l'usage du soufre, du suc de cresson et d'une tisane diaphorétique appropriée. On donnera les frictions avec une pommade faite au tiers de mercure, dans la préparation de laquelle on aura incorporé un huitième de camphre; on fera ces frictions de deux jours l'un, on leur donnera successivement sur les extrémités inférieures, sur les fesses au-dessus des vertèbres lombaires et dorsales, et sur les extrémités supérieures recommençant ensuite pour achever d'administrer le mercure nécessaire. On n'emploiera d'abord par chaque friction qu'une dragme de la pommade dont on augmentera par degrés la dose jusqu'à demi-once par friction; la quantité de pommade qu'il faudra ainsi employer pendant tout le traitement, doit aller jusqu'à seize onces au moins. Si on employait une moindre quantité de mercure, on ne serait

pas assez fondé à croire qu'on eût radicalement détruit le reste de cette maladie vénérienne. L'expérience a fait voir qu'il est en général très-difficile de détruire en peu de temps, et sans employer des quantités très-considérables de mercure, un virus vénérien qui ne produit pas de symptômes véroliques graves, mais qui, étant invétéré, semble avoir pénétré profondément toute la constitution. On gouvernera l'usage des frictions, de manière que le mercure n'excite point de salivation forte et durable; et si elle survient, on la détournera en éloignant les frictions, en faisant prendre des bains dans les intervalles, et même en donnant des purgatifs s'il est nécessaire; mais il ne peut être qu'avantageux que le mercure procure une salivation faible continuée assez long-temps, ou même qui ait des augmentations assez soudaines, pourvu qu'elles soient de courte durée.

B. *D. M. M.*

XXXIX. *Virus syphilitique.*

Le malade est âgé de vingt-huit ans, il eut il y a deux ans une gonorrhée violente où l'on employa des mercuriels internes. Cette gonor-

rhée tomba dans les bourses pendant quatre jours, et l'écoulement s'arrêta durant le traitement. En octobre dernier, il eut un nouvel écoulement de matière purulente verdâtre ou jaunâtre, avec douleur et cuisson en urinant, et douleurs dans les parties génitales; on fit usage de sublimé corrosif de pilules mercurielles et de pilules astringentes. En janvier, tous les accidens avaient reparu avec phymosis très-considérable et très-enflammé, occasionné par plusieurs chancres au prépuce; les glandes des aines furent engorgées et douloureuses, on se servit de remèdes généraux de topiques calmantes. Il prit vingt bains, douze grains de sublimé corrosif et plusieurs sudorifiques; l'écoulement ayant alors changé de nature, on fit user des bois balsamiques et astringentes. L'écoulement fut alors presque guéri, il ne resta qu'une légère cuisson à l'extrémité inférieure du canal de l'urètre : il y a trois mois qu'il ressentit les cuissons augmenter avec des douleurs passagères; l'écoulement augmenta et devint de mauvaise couleur : on employa des bougies et des injections un peu excitantes, ensuite adoucissantes et dessicatives; elles augmentèrent l'écoulement et firent sortir par

l'urètre une grande quantité de matières purulentes et filandreuses.

On demande une méthode plus sûre et plus compatible avec les engagemens que le malade doit prendre, et si les cuissons et l'écoulement qui reviennent par intervalles ne sont pas des effets d'un vice local dans l'intérieur de l'urètre. Depuis la maladie vénérienne qu'il eut il y a deux ans, il a toujours eu au bout du prépuce une espèce de couronne douloureuse d'un rouge foncé, de sorte que cette partie du gland semble dépouillée de son épiderme. On soupçonne que cette rougeur est un signe équivoque de l'existence de quelques chancres et ulcères de l'urètre; étant dans le cas de se marier bientôt, il veut prendre le parti le plus sûr, et néanmoins que son traitement s'accommode avec l'obligation d'un homme qui doit paraître tous les jours. On ne peut le résoudre aux frictions; son médecin croit plutôt qu'il a besoin d'un traitement local pour la maladie de l'urètre que d'un traitement en forme. Il n'est pas improbable que le virus vénérien ait été détruit, et que l'écoulement, qui depuis est revenu par intervalles plus abondant et de mauvaise qualité, peut sans doute n'être qu'une gonorrhée catarrhale ou bâtarde. On a de nombreux

exemples de gonorrhées de cette espèce qui reviennent par intervalles, sans qu'il ait précédé d'infection probable, et qui présentent dans leurs retours tous les symptômes d'une gonorrhée virulente. Si le malade n'était pas dans le cas de se marier bientôt, il semblerait d'abord plus à propos de suivre le traitement convenable à la gonorrhée catarrhale, de tâcher de parvenir à tarir cet écoulement de l'urètre; et si le virus a été éteint, on ne doit attendre aucun bien d'un traitement antivénérien. Comme il n'est pas sûr que le traitement dernier ait détruit le virus vénérien, le malade se soumettra d'abord à un nouveau cours de remèdes antivénériens; si la gonorrhée résiste encore à ces remèdes, on la traitera comme catarrhale ou comme entretenue par des obstructions inflammatoires chroniques des lacunes et autres parties du canal de l'urètre. La couronne qui subsiste à l'orifice de l'urètre, est un indice de cette phlogose et non un signe démonstratif de l'ulcération de l'intérieur de ce canal. On commencera ce traitement par les frictions mercurielles qu'on administrera suivant la méthode d'extinction; mais si le malade se refuse absolument à ce genre de traitement, on aura recours à d'autres préparations mercurielles,

comme le mercure gommeux, une dissolution de mercure doux en en faisant dissoudre douze grains dans une livre d'eau dont on prendrait une once quatre fois par jour. Ces mercuriels dont on pourrait faire aussi utilement des injections comme avec le mercure gommeux en en dissolvant une quantité donnée dans douze fois autant d'eau d'orge, sont préférables aux sels mercuriels d'une activité analogue à celle du sublimé corrosif, tels que le précipité rouge, le turbith minéral, etc. On fera cependant des injections d'une forte décoction de guimauve, de fleurs de mauve, de bouillon blanc, en y ajoutant un peu d'huile d'amandes douces. Dans les intervalles des injections, on emploiera les bougies de M. Goulard qui pourront avoir le double effet de corriger l'irritation que cette injection aurait causée, et d'aider leur effet résolutif. On graduera la force de ces bougies suivant leur utilité sensible, en augmentant la dose de l'extrait de Saturne qui doit entrer dans leur composition. En même temps que le malade prendra les préparations mercurielles susdites, il fera un usage journalier d'une assez grande quantité de tisanes sudorifiques, comme d'une forte décoction de bardane et de salsepareille.

Pendant le cours du traitement antivénérien, et après l'avoir achevé, s'il ne fait point cesser la gonorrhée on insistera sur les remèdes propres à résoudre les obstructions inflammatoires chroniques des lacunes et autres parties du canal de l'urètre qui peuvent entretenir l'écoulement. On obtiendra cet effet par l'usage des injections ; on répétera ensuite d'autant plus fréquemment ces injections huileuses, si l'irritation qu'elles pourront causer n'est point trop forte, et si elles n'ont point quelques autres inconvéniens, tel que celui d'épaissir le mucus que le malade perd par son écoulement. Les injections émollientes, et surtout les huileuses, doivent naturellement amener un plus grand flux d'humeurs, et une direction plus forte des mouvemens toniques des organes sympathiques sur les parties affectées de l'urètre; mais ces efforts sympathiques, et peut-être fébriles de la nature, étant excités par intervalles et avec prudence, pourront opérer la fonte des obstructions de l'urètre. Lorsque l'urine cessera de charrier des matières sordides et filandreuses, on fera usage d'injections d'espèces vulnéraires, avec les feuilles de millefeuille, les fleurs de camomille, les sommités d'hypericum. On entremêlera tou-

jours, avec l'usage de ces injections, les bougies de M. Goulard; on modérera l'administration de ces topiques et surtout des injections huileuses relativement aux douleurs et autres indices qu'on aura d'un état d'inflammation plus vive dans l'urètre; mais si cette phlogose de l'urètre semble aussi faible qu'opiniâtre, on pourra employer, par intervalles l'usage des bougies qui ont été conseillées, et celui des injections assez excitantes, comme une décoction vineuse d'aristoloche. On aura en vue dans ces alternatives de procurer ce degré médiocre d'intensité de l'état inflammatoire qui est plus favorable à la résolution. On ne fera point dans l'urètre d'injections fortement astringentes; mais lorsque les remèdes résolutifs portés dans l'urètre auront eu un assez grand succès, il pourra être avantageux de faire prendre des astringens toniques pour hâter la fin de l'écoulement.

B. *D. M. M.*

XL. *Gonflement du sein.*

Mademoiselle est âgée de trente ans; elle a un tempérament sanguin, beaucoup d'embonpoint et de gorge; depuis deux ans elle est sujette à un gonflement du sein droit. Elle rapporte qu'au commencement du mois d'avril 1775,

elle soutint très-long-temps la tête de sa mère endormie appuyée sur sa gorge; tout de suite le sein droit fut attaqué d'enflure et de douleurs qui se dissipèrent bientôt. Elle souffrit des retours et des dispositions semblables de ce gonflement jusqu'à l'hiver qui fut moins orageux. En avril 1776, les gonflemens plus fréquens et plus douloureux commençaient presque toujours par des défaillances. L'hiver dernier elle fut plus tranquille, et le gonflement revint à plus longs intervalles. Au mois de mai dernier cette incommodité est devenue plus fréquente que jamais : elle n'éprouve point de défaillances, mais beaucoup d'anxiété et de malaise lors du gonflement. Le sein droit gonfle ordinairement si fort, la nuit, ou vers le soir, que sa grosseur devient à peu près double de son volume ordinaire : il est habituellement plus gros que le gauche, et plus douloureux ; les douleurs se propagent vers l'aisselle et le bras, et deux fois elles ont été jusqu'à la main où elles ont causé un engourdissement très-considérable. Quand les douleurs sont vives il paraît sur le sein des taches de formes irrégulières, plus ou moins larges, n'ayant jamais plus de six lignes de diamètre, rouges, foncées, brunes, imitant la couleur progressive

d'une meurtrissure, et se dissipant pour revenir quelque temps après. Depuis l'âge de seize ans elle est sujette à ces taches qui reviennent le plus souvent au temps des règles, le sein n'étant point gonflé, et alors peu douloureux. Ces taches quelquefois proéminentes ne se sont jamais montrées en aucune autre partie du corps : il n'existe aucun signe d'affection scorbutique; depuis quelque temps le sein gauche se gonfle aussi quelquefois, mais plus rarement que le droit qui est habituellement plus gros. Elle souffre de fréquentes insomnies causées par les douleurs du sein. Son appétit est fort diminué; son estomac se gonfle souvent après le souper, quoique fort léger; le cours périodique de ses règles est fort dérangé, ordinairement elles reviennent toutes les cinq ou six semaines; une petite promenade en voiture est capable de les retarder de quinze jours. On a lieu de penser que l'affection nerveuse qui cause ce gonflement du sein, détermine directement une dilatation du tissu cellulaire qui enveloppe le corps glanduleux du sein droit. On a de nombreux exemples d'affections nerveuses où le principe vital produit de semblables dilatations, même dans les organes qui y sont le moins disposés. Quand

l'écartement qui est produit dans le tissu cellulaire devient forcé et douloureux, le sang pénètre dans ce tissu, et c'est ce qui fait paraître sur le sein des taches semblables à des meurtrissures. L'accroissement, et surtout les variations régulières du volume causent, par la compression des nerfs brachiaux sous l'aisselle, les douleurs qui se font sentir constamment dans l'extrémité supérieure droite. Les principales indications qu'on a remplies sont: 1° d'insister sur un régime convenable et sur des remèdes adoucissans, antispasmodiques, nervins, qui soient appropriés contre l'affection nerveuse qui détermine le gonflement du sein, et contre les affections analogues qui causent la toux convulsive et les gonflemens d'estomac; 2° d'employer des résolutifs et des calmans qui puissent réduire le sein droit à son volume naturel, et prévenir les accroissemens qu'il pourrait prendre; 3° de détourner la congestion habituelle du sang et des humeurs sur cet organe affecté, en entretenant la plus grande liberté des excrétions, et surtout de rétablir l'ordre du cours périodique des règles; l'exercice de cette fonction de la matrice pouvant faire une révulsion très-avantageuse de l'aberration des forces toniques qui cause la maladie

du sein. On remplira ces vues par un régime exact et convenable à l'affection nerveuse de toniques et nervins, combinés avec des remèdes la malade, et les remèdes suivans :

1° Pour traiter avec succès les affections nerveuses auxquelles on doit rapporter les symptômes divers que souffre la malade, il faut lui faire suivre long-temps l'usage des remèdes adoucissans et tempérans. Elle commencera par prendre, matin et soir, un bol composé avec douze grains de kinkina, huit gros de racine de valériane sauvage, et quantité suffisante de sirop simple ; elle prendra sur chaque bol un ou deux verres d'eau de poulet, ou d'autres boissons tempérantes. Si ces remèdes ou autres analogues continués, pendant un assez long temps, ne sont pas assez efficaces, on leur joindra l'usage des antispasmodiques composés avec les fleurs de tilleul et de caille-lait, la teinture de castoreum, la liqueur minérale anodine d'Hoffman, et le sirop de pivoine.

2° Pour prévenir et diminuer le gonflement du sein, on aura recours aux remèdes résolutifs et calmans. A cette fin pourront servir les pilules de savon et de gomme ammoniac, l'extrait de fumeterre, et même des fondans plus actifs, comme le mercure doux, l'éthiops

antimonial, si le cas semble l'exiger ; on se servira même, quoique avec la plus grande prudence, de remèdes vénéneux. Elle prendra, par exemple, chaque jour, matin et soir, un grain d'extrait de ciguë, et d'extrait de jusquiame blanche, une infusion de solanum, de bella-dona, de phytolaca, et le rob de ces baies. Cependant on tiendra appliqué sur le sein un mélange de parties égales de camomille et de mélilot dans un linge fin plié en double ; on pourra ajouter un peu de camphre, et même on pourra appliquer sur le sein des fleurs de muguet pilées en manière de cataplasme, au cas qu'on fasse usage des remèdes vénéneux.

3° On tâchera de rétablir le cours des règles par de moyens appropriés, les demi-bains, l'application de la thériaque sur la région ombilicale, des saignées au pied, et même si les circonstances semblent l'exiger, l'application d'un cautère à la jambe droite.

B.. *D. M. M.*

XLI. *Formules pour une tumeur à l'un des épididymes, venue à la suite d'une gonorrhée.*

Prenez feuilles de guimauve et de marrube blanc, parties égales, demi-pincée ; fleurs de

sureau, de camomille romaine et de bouillon blanc, parties égales, trois pincées; farine de fèves, deux gros : faites une décoction dans suffisante quantité de lait pour un cataplasme.

Lorsqu'on aura insisté sur les cataplasmes, si s'ils n'ont point un succès complet, on pourra résoudre le noyau qui restera, par des emplâtres appropriés, comme serait un composé de parties égales d'emplâtre de fleurs mélilot, de celles de jusquiame, auxquelles on ajoutera un huitième de camphre et un peu d'huile de corne de cerf. Un remède qu'on a éprouvé très-utile, est une dissolution de gomme ammoniaque dans le vinaigre de scille épaissie en consistance d'emplâtre; un suspensoir de peau de lièvre peut, à la longue, fondre cette dureté.

Si, lorsqu'on aura cessé l'usage des cataplasmes, les emplastiques réchauffent et irritent en bouchant les pores, on se contentera d'appliquer un sachet rempli de fleurs sèches de mélilot, avec un huitième de camphre.

Quant aux remèdes internes, des fondans mercuriels et antimoniaux, comme bols de mercure doux et de kermès minéral, avec la conserve de roses, auxquels on ajoutera des sels purgatifs pour évacuer la bile : ils pourront être très-utiles.

Loesenk assure avoir résous des tumeurs très-dures des mamelles et des testicules, par l'application des fleurs de mélilot et de camphre; il ajoute que, dans celles des testicules, il faisait porter un suspensoir : il aidait l'effet des résolutifs par les mouvemens du corps, et même par l'équitation.

Dans ce cas, la première indication est sans doute de rappeler l'écoulement virulent; pour cela on prendra des injections nitrées ou des balsamiques joints aux émulsions. Par exemple, la teinture âcre d'antimoine, après avoir fait précéder un laxatif avec le mercure doux, la graine de chanvre, quelques frictions mercurielles sur les parties affectées. Cette première indication est souvent subordonnée à celle de calmer l'inflammation par la saignée, diète fort tenue, lavemens, calmans, et mercuriels pris intérieurement, évitant que les derniers ne purgent.

XLII. *Maladie nerveuse et affections mélancoliques accompagnées d'accès approchant des épileptiques.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé d'environ quarante-trois ans; il est d'un tempérament sec, bilieux et mélancolique. Il eut, à l'âge de quatorze ans, une fièvre tierce

opiniâtre, qui fut traitée par un grand usage du kinkina et d'autres remèdes. Cette fièvre fut suivie d'une disposition au tremblement des mains qui était excité chez le malade toutes les fois qu'il avait marché avec précipitation. Vers l'âge de vingt ans, il fut sujet à de fréquens mouvemens de bile qui lui causaient des langueurs d'estomac, et qu'il régorgeait souvent en abondance; il a toujours été fort sujet aux vents, il est habituellement constipé; il a rendu souvent des urines briquetées et chargées d'humeurs bilieuses. Avant sa maladie actuelle, il eut deux reprises d'une douleur aiguë aux genoux, et chacune lui fit garder le lit quelques jours; il était sujet, pendant plus d'un an avant cette maladie, à ressentir, dans les extrémités supérieures et inférieures, des attaques de douleurs dont chacune ne durait qu'environ une heure, et elles ont cessé depuis que la maladie présente s'est déclarée. L'origine de cette maladie a été aussi l'époque de la cessation des maux de tête auxquels le malade était sujet.

La maladie actuelle a commencé en 1773, après quatre mois de fatigues et de veilles presque continuelles : le malade ayant eu d'abord assez fréquemment des mouvemens involontaires des extrémités qui revenaient lorsqu'il était dans son lit, commença à avoir huit à

dix fois par jour des agitations convulsives du poignet seulement dans le premier temps, mais qui s'étendirent bientôt après au bras et à la jambe gauche.

L'habitude des accès de ces mouvemens convulsifs a subsisté depuis : ils reviennent journellement, ou même deux fois le jour, lorsque le malade est fort agité, mais souvent à de plus longs intervalles. Chaque accès ne dure qu'une minute, et même moins encore. Le malade sent, immédiatement avant chaque accès, un saisissement intérieur, et même une espèce d'étonnement. Dans l'accès même, il a des mouvemens convulsifs du bras et de la jambe gauches et de la joue du même côté; ses yeux se fixent, et néanmoins il voit et distingue les objets. Il a un pouls plus fréquent aux deux poignets et des palpitations au cœur.

Il était sujet autrefois à des hémorrhoïdes qui, tous les mois, se gonflaient extraordinairement pendant trois ou quatre jours, qui donnaient cependant peu de sang, et qui restaient flétries dans les intervalles. Ce gonflement périodique des hémorrhoïdes avait cessé au commencement de la maladie actuelle; il s'est renouvelé depuis environ six mois, et probablement à la suite de l'effet purgatif des

poudres d'Aillaud dont le malade a fait usage vers le même temps.

C'est ainsi que depuis six mois les forces du malade sont beaucoup moins affectées par cette maladie qu'elles ne l'étaient auparavant ; les jambes ne sont plus maigres et faibles comme auparavant. Il n'a plus, depuis deux mois, des battemens au front, à la racine du nez, qui s'étaient établis environ un an et demi après que sa maladie eut commencé : il a senti, depuis six mois, renaître la vigueur de son tempérament que cette maladie avait extrêmement diminué, dont il avait fort abusé autrefois, mais dont il n'use plus depuis long temps.

Sur cet exposé, on voit que la constitution du malade est altérée par des affections mélancoliques et nerveuses ; le cours de la bile dans les intestins n'est point assez libre, ce qui détermine la constipation habituelle et le fréquent reflux de l'humeur bilieuse dans les voies urinaires. L'irrégularité du cours de la bile est jointe à la difficulté de la circulation du sang dans les rameaux de la veine-porte, difficulté qui a produit chez le malade l'habitude du retour périodique des tumeurs hémorrhoïdales. Il est à remarquer que le retour de ces hémorrhoïdes périodiques

paraît avoir arrêté la marche de cette maladie et rétabli les forces de la constitution, quoique le flux hémorrhoïdal ait toujours été peu considérable, sans doute parce que le travail périodique qui produit ces tumeurs était devenu par l'habitude une fluxion nécessaire à la nature de cette maladie. L'ancienne disposition aux affections nerveuses est indiquée chez le malade, parce qu'il a été sujet pendant long-temps à des maux de tête et à des attaques singulièrement courtes de douleurs dans les extrémités, incommodités qui ont cessé lors de la formation de la maladie actuelle. Les accès de la maladie prescrite sont produits par des mouvemens convulsifs qui agitent non seulement divers muscles de la moitié gauche du corps, et même les muscles des yeux, mais encore les yeux.

Les accès n'ont pas de signe caractéristique des attaques d'épilepsie, d'autant que le malade voit et entend distinctement, et peut rappeler ensuite ce qui se passe durant son accès; cependant les sensations qu'il éprouve immédiatement avant et dans le cours des accès, empêchent que l'usage des sens ne soit alors aussi libre que dans l'état naturel. La considération de ce trouble des sens et de l'étendue des or-

ganes qui sont affectés dans chaque accès, donne lieu de craindre que ces accès ne puissent dégénérer un jour en attaques d'épilepsie, si on néglige d'opposer avec constance aux progrès de cette maladie nerveuse un régime convenable et des remèdes choisis et administrés suivant une bonne méthode de traitement.

Les principales indications qui se présentent pour la cure de cette maladie sont : 1° d'exciter et d'entretenir assidument la liberté du ventre et des autres excrétions ; 2° de pratiquer par intervalles, lorsque les accès de la maladie seront plus forts ou plus fréquens, des révulsions efficaces, des mouvemens des fluxions ou autres qui se portent sur l'origine des nerfs ; 3° d'augmenter les forces de la constitution par des secours de régime et par des stomachiques et des nervins appropriés. On peut espérer de satisfaire à ces indications par les remèdes suivans :

1° Le malade fera usage de lavemens d'eau tiède, aussi souvent qu'il pourra être nécessaire pour remédier à la constipation, pour rétablir l'habitude avantageuse d'une liberté du ventre plus grande qu'à l'ordinaire. Il prendra, pendant deux mois, chaque jour, matin et soir, vingt grains de savon d'Alicante mis en

pilules, et par-dessus un mélange de deux onces de suc de chicorée et d'un gros de suc de cresson. On pourra augmenter par degrés les doses de ces remèdes, suivant leur utilité sensible ; on entremêlera assez fréquemment dans leur cours un laxatif approprié, comme serait une décoction d'une demi-once de racines de patience, dans deux livres d'eau, qui serait réduite d'un tiers, à laquelle on ajouterait une demi-once de sel de Glauber.

Le malade évitera avec soin tout ce qui peut réprimer la transpiration. Pour en établir le cours plus libre, il prendra fréquemment des bains dans l'eau légèrement tiède, et fera journellement un exercice modéré à cheval ou en voiture.

Dans les temps périodiques, où la nature affecte le retour des hémorrhoïdes, il pourra être utile d'exciter le flux hémorrhoïdal, en faisant prendre au malade, chaque jour, un gros ou deux d'élixir de Garus, ou même en appliquant des sangsues sur les tumeurs hémorrhoïdales. M. le médecin ordinaire jugera jusqu'où cette évacuation de sang pourra être salutaire dans les diverses circonstances où se trouvera le malade.

2° Si les accès de la maladie deviennent plus

fréquens et plus forts, comme aussi dans le cas où ils ne s'affaibliraient pas graduellement à mesure que la liberté des excrétions sera rétablie, on donnera au malade, de deux jours l'un, à l'heure du coucher, un bol purgatif composé avec quinze grains de rhubarbe, de mercure doux, et suffisante quantité de sirop de chicorée; après avoir fait prendre ainsi quelques bols purgatifs où l'on pourra augmenter la dose des ingrédiens, suivant qu'il paraîtra indiqué, on appliquera à la nuque un vésicatoire dont on entretiendra l'écoulement pendant assez long-temps. On renouvellera à différentes reprises l'application des vésicatoires au même endroit, en la faisant toujours précéder de l'usage réitéré des bols purgatifs, suivant que ces remèdes auront une utilité marquée, et dans les accès périodiques ou autres où ils seront indiqués par l'aggravation de la maladie.

Si la maladie ne cède point assez promptement aux remèdes prescrits dans cette consultation, il sera à propos de faire appliquer à la jambe droite un cautère dont on ne laissera point tarir l'écoulement. Le malade doit éviter tout ce qui peut l'echauffer et lui porter le sang à la tête; il doit fuir toute contention d'esprit, et toute occasion prochaine de se livrer à des mouvemens de passion vive.

5° Les forces de la constitution du malade peuvent être augmentées pendant tout le cours du traitement, par un régime bien ordonné ; il doit se permettre un usage modéré de bon vin vieux de Bordeaux, mais s'abstenir d'ailleurs de toutes les boissons spiritueuses et échauffantes : il lui sera avantageux de faire, dans les grandes chaleurs de l'été, un assez grand usage d'une boisson rafraîchissante et aigrelette, comme la limonade ; ou, si l'acide du citron l'incommode, de l'orangeade, l'eau de groseilles, etc. Il doit partager sa nourriture de chaque jour en plusieurs repas ; il lui sera bon de faire un plus grand usage que par le passé des alimens tirés des végétaux, entre lesquels les fruits récens et parfaitement mûrs pourront lui être fort utiles.

Après qu'on aura insisté assez long-temps sur les remèdes conseillés pour rétablir le cours des excrétions naturelles, et pour détourner le mouvement de congestion ou autre vers la tête, on fera succéder à ces remèdes, et on leur combinera ensuite, s'il est besoin, l'usage des stomachiques et des nervins qui peuvent, dans ce cas, relever les forces de la constitution. Ainsi le malade usera pendant très-long-temps (avec les intervalles qui seront

jugés convenables) de l'électuaire suivant qu'on partagera en deux doses, dont il prendra chaque jour, l'une le matin, l'autre le soir, buvant sur chaque prise deux tasses d'infusion de fleurs de tilleul et de caille-lait. Prenez du meilleur kinkina en poudre, huit gros; racine de valériane pulvérisée, trente gros; réduisez le tout en électuaire, avec suffisante quantité de sirop d'écorces d'oranges.

On augmentera par degrés la dose de cet électuaire, suivant les effets sensibles: si son usage combiné avec le régime et les remèdes précédens ne paraît point suffisant pour détruire la maladie, on aura recours aux spécifiques nervins, en commençant par ceux dont l'activité manifeste paraît être plus convenable à l'affaiblissement du genre nerveux. Ainsi on essaiera d'abord le musc (que l'on donnera pendant long-temps deux ou trois fois le jour à la dose de quelques grains, qui sera augmentée par degrés); l'huile animale de Dippel, prise pendant un mois, matin et soir, à la dose de trente ou quarante gouttes; les lavemens avec une décoction de rue, à laquelle on ajoutera un peu de vinaigre distillé. Si les nervins de cette classe ne sont pas assez utiles, on leur fera succéder les spécifiques qui ont

été trouvés puissans dans plusieurs cas d'affections convulsives, quoique leurs principes puissent être peu actifs, comme le gui de chêne, le cinabre, la poudre de gutette, etc.

8 juin 1777. B. *D. M. M.*

XLIII. *Paralysie de l'extrémité inferieure gauche.*

M. le consultant est âgé de soixante-deux ans, il est d'un tempérament sanguin et délicat; il y a dix ans qu'il eut une légère attaque de paralysie dont il fut guéri par une saignée: après cet accident, il s'abstint pendant huit à dix mois de travailler à sa profession d'avocat. Il se remit ensuite à son travail, et a passé neuf ans sans ressentir aucune incommodité notable. L'annee dernière il fut sujet à des sueurs abondantes, depuis la mi-mai jusqu'aux premiers jours des grandes chaleurs; temps où, ayant allégé sa couverture la nuit, ses sueurs furent supprimées. Sept à huit jours après leur cessation, M. eut l'extrémité inférieure gauche affaiblie au point qu'il ne pouvait marcher sans traîner le pied. Les chaleurs de juillet et d'août parurent lui donner plus de

facilité à marcher, mais la froidure des mois suivans diminua la liberté de ce mouvement, quoique l'extrémité affectée n'ait pas souffert de douleurs. Au commencement de mars de cette année, le malade est devenu sujet à des sueurs abondantes; mais au lieu que celles de l'année dernière avaient laissé le ventre libre, celles-ci ont été accompagnées d'une constipation qui a aggravé l'état d'infirmité. Le pied gauche a été pris d'un froid très-considérable qu'une chaussure plus chaude a modéré, et une partie de ce pied a paru une fois insensible à l'impression d'une eau presque bouillante. On a fait prendre au malade six purgations dans l'espace de six semaines; du petit lait, du suc de cresson, différens sirops calmans pour remédier à l'insomnie qu'il souffre et qui lui est d'autant moins fâcheuse qu'il est accoutumé dès son bas âge à peu dormir. La constipation subsiste encore, ainsi que les sueurs qui sont pourtant moins abondantes; l'affaiblissement a toujours lieu, quoiqu'à un moindre degré, dans l'extrémité gauche qui a été paralysée; le malade n'a point d'autres symptômes d'incommodité, il n'a jamais de fièvre.

D'après cet exposé, il paraît que la constitution du malade a été singulièrement affai-

blie dans le printemps de l'année dernière, et que l'habitude extérieure du corps se ressentit d'abord singulièrement de cette infirmité générale. La révolution que les premières chaleurs du printemps déterminent toujours, porta sur les organes extérieurs un peu affaiblis, probablement par la vie sédentaire que mène le malade, et y causa des secrétions irrégulières et trop abondantes de l'humeur de la transpiration. La suppression imprudente des sueurs qui étaient devenues habituelles, produisit un désordre dans les mouvemens des humeurs qui se jettent sur l'extrémité inférieure gauche énervée par le défaut d'exercice, et d'ailleurs plus faible communément que l'extrémité inférieure droite. La langueur paralytique de cette extrémité a paru depuis avoir des variations qui répondaient aux retours et aux dérangemens de la transpiration régulière. Les premières impressions de ce printemps, lesquelles ont renouvelé et forcé les sueurs chez le malade, ont trouvé la constitution beaucoup plus altérée qu'elle ne l'était l'année dernière; une disposition beaucoup plus générale de faiblesse et d'atonie a fait que la constipation s'est jointe aux sueurs et a aggravé l'état paralytique du pied affecté, où la diminution de

l'influence nerveuse a causé un refroidissement constant, et une grande perte de sensibilité. Les purgatifs répétés, et le suc de cresson, ont produit sensiblement chez M. des effets avantageux ; mais ces remèdes n'ont point achevé la cure qu'il importe extrêmement de ne point laisser imparfaite.

Les indications principales que présente l'état de cette maladie, sont de rétablir une proportion convenable dans les évacuations naturelles, particulièrement de procurer la liberté du ventre et de soutenir une transpiration modérée et régulière; 2° d'exciter les forces vivantes dans l'extrémité paralysée; 3° de travailler à fortifier toute la constitution, autant qu'il sera possible, ayant soin de prévenir la congestion du sang et des humeurs qui pourraient se diriger sur l'origine des nerfs. 1° On aura soin d'entretenir la liberté du ventre par un usage journalier de lavemens d'eau pure : lorsque ces lavemens ne remédieront pas assez à la constipation, on leur substituera, par intervalles, des laxatifs, comme une décoction de fleurs de mauve, de camomille et de feuilles de rue, dans laquelle on dissoudra une once ou deux de sirop de noirprun.

Si l'on juge que la vie sédentaire du malade

et ses incommodités aient accumulé dans les premières voies une quantité considérable de matières glaireuses et indigestes qu'il faille résoudre et évacuer, on fera prendre, deux ou trois fois par jour, pendant long-temps, des incisifs d'une activité médiocre, dont on augmentera graduellement les doses, comme des pilules de savon, sur lesquelles on fera prendre de l'eau seconde de chaux. On donnera fréquemment par reprises de plusieurs jours consécutifs, chaque matin, douze onces de petit-lait préparé avec la moutarde, en mettant deux gros de graine de moutarde sur chaque livre de lait, dans le temps de l'ébullition. Le malade fera, à ses repas, un grand usage de l'ail ou du cresson, et des autres plantes antispasmodiques.

A mesure que ces remèdes rendront plus solubles les glaires ou autres humeurs indigestes contenues dans les premières voies, et qu'elles seront entraînées avec plus de facilité par des lavemens, on hâtera leur expulsion par des évacuans appropriés. Si on juge que l'estomac est empâté, ou que l'excitation vive de ce viscère soit plus salutaire, on fera vomir le malade avec une dose médiocre d'ipécacuanha, on aidera les effets du vomitif par

une boisson abondante d'une forte infusion du raphanus rusticus. On répétera par intervalles l'usage de ce vomitif si la même indication a lieu, et s'il ne porte point à la tête d'impression nuisible et constante. S'il paraît plus convenable d'évacuer par les purgatifs les matières qui croupissent dans les intestins, on pourra faire prendre assez fréquemment, de préférence aux autres purgatifs, ou de l'extrait aqueux de rhubarbe à raison de sa vertu fortifiante, ou des sels purgatifs étendus dans des véhicules assez abondans (ou que leur action plus prompte détourne moins le cours régulier de la transpiration).

Pour entretenir le cours d'une transpiration naturelle et toujours égale, rien ne peut être plus convenable que l'usage des bains et de l'exercice en voiture; mais il est essentiel que la température et la durée des bains ne soient point portées jusqu'à fatiguer. L'alternative bien ménagée des bains et de l'exercice est singulièrement propre à donner aux organes extérieurs une sorte de trempe qui les fortifie, et rend plus régulière leur fonction de transpiration; les diaphorétiques seraient placés dans les cas où les premières voies ayant été nettoyées, il surviendrait une

suppression soudaine des sueurs accoutumées, qui serait suivie d'une nouvelle fluxion d'humeurs sur les organes affectés ou menacés de paralysie ; alors on tâcherait de rappeler les sueurs par l'usage des diaphorétiques fortifians, comme l'extrait de gayac sur lequel on ferait boire la décoction de sassafras où l'on pourrait ajouter l'esprit de mendérérus, etc. ; mais il ne faudrait point insister sur ces diaphorétiques, trop fortement ni trop longtemps, de crainte de causer un échauffement durable et pernicieux, de ruiner la force tonique des organes externes, etc.

On observera avec attention si les autres excrétions auxquelles le malade peut être habitué languissent ou sont diminuées ; par des moyens relatifs on les aidera au besoin : ainsi on emploira des errhins doux (comme une poudre d'espèces dites *céphaliques* prises ainsi que du tabac), ou des expectorans, comme une décoction assez forte de racines d'énula-campana et de feuilles de marrube, dans les cas de suppression d'une fonte habituelle d'humeurs pituiteuses par le moucher ou par les crachats.

2° Pour exciter la sensibilité et la mobilité de la jambe affectée de paralysie, on pourra

pratiquer les moyens suivans qui promettront d'autant plus de succès lorsqu'on aura rétabli l'ordre convenable des excrétions naturelles.

On tiendra l'extrémité revêtue d'un fourreau fait avec des peaux de lapin, dont le poil sera en dedans. On fera sur les parties les plus faibles de cette extrémité, chaque jour, matin et soir, des frictions qui seront portées jusqu'à faire rougir fortement la peau, et, après ces frictions, des onctions avec de l'huile essentielle de romarin. Si ce traitement n'est pas assez efficace, on substituera de temps en temps un autre composé avec huit onces d'eau de la reine de Hongrie, une demi-once savon d'Alicante, et un demi-gros de camphre. En cas que ces linimens ne produisent qu'une excitation trop faible, on essaiera de frotter les parties affectées tous les jours, de deux jours l'un, avec une poudre composée de parties égales de farine et d'*alumen plumorum*, ou d'amiante; et si ce remède enflamme vivement la peau, on affaiblira cette impression par des lotions avec du suc de citron; si ces irritans n'ont pas le succès espéré, il en est d'autres qu'on peut tenter successivement, comme des douches d'eau très-froide, celles de Barbane ou autres thermales appropriées, l'application de l'électricité, etc.

3° Lorsqu'on n'aura plus qu'à entretenir l'ordre établi dans les excrétions naturelles, on s'attachera à remplir la troisième indication par les remèdes et le régime suivans :

Pour rétablir de plus en plus la constitution du malade, on lui fera continuer longtemps l'usage alternatif des bains et de l'exercice qui ont été conseillés. En même temps il pourra être fort utile de lui faire, chaque matin, pendant demi-quart d'heure, et plus dans la suite, des frictions sèches sur tout le corps, et particulièrement sur l'épine du dos, en allant de la tête vers les extrémités, sur les épaules, sur les hanches, avec des linges échauffés et pénétrés de fumée d'encens, de succin, et autres aromates.

Dans la même vue, il sera avantageux que le malade prenne, pendant long-temps et tous les matins, plusieurs tasses d'une infusion théiforme d'espèces aromatiques et nervines, comme sauge, romarin, lavande, etc., ou d'espèces stomachiques amères, comme racines de gentiane, écorces d'oranges, petite centaurée, etc. On préférera en général les infusions aromatiques aux amères, qu'on n'emploiera que lorsque les forces des organes digestifs paraîtront plus languissans que de cou-

tume ; on modérera même l'usage des infusions aromatiques, si elles causent un échauffement sensible : dans ce cas on pourra en supprimer l'usage par intervalles, pendant lesquels le malade prendra, un peu avant le repas, dans un verre d'eau froide, quelques gouttes de l'élixir de vitriol, décrit dans la pharmacopée de Paris. Le malade doit éviter, dans sa manière de vivre, dans ses habitudes, et jusque dans ses situations, tout ce qui échauffe et porte à la tête ; il faut qu'il s'abstienne de boissons spiritueuses et d'alimens trop assaisonnés, et de tout ce qu'il a éprouvé lui être indigeste ; il doit renoncer à toute contention d'esprit, du moins jusqu'à ce que sa santé soit pleinement rétablie, et craindre toujours les occasions de se livrer à des passions vives.

L'insomnie dont il est affecté se dissipera sans doute lorsque les excrétions seront rétablies dans l'ordre naturel, et lorsque la constitution aura pris de nouvelles forces. Mais avant qu'on soit parvenu à ce terme, on pourra remédier à cette insomnie en faisant prendre, à l'heure du coucher, des bains de jambes dans l'eau tiède, à laquelle on aura ajouté un cinquième de vinaigre. On ne passera aux narcotiques, qu'autant qu'ils paraîtront nécessités

par les suites pernicieuses qu'aurait l'insomnie.

Je ne dis rien des évacuans révulsifs qui seront indiqués dans le cas de congestion instante ou formée du sang et des humeurs vers les origines des nerfs. Je me borne à observer qu'il serait très-avantageux d'assurer une révulsion perpétuelle de ces congestions en établissant un cautère à la jambe droite qui n'est point affectée de paralysie, et dont on ne laisserait plus tarir l'écoulement.

7 mai 1775. B. *D. M. M.*

XLIV. *Dartres à la tête, au visage, aux jambes, au scrotum, avec une dyssenterie rebelle causée par la phlogose du rectum.*

M. est âgé d'environ soixante ans, il est d'un tempérament sanguin bilieux ; il avait toujours joui d'une bonne santé, ayant eu seulement des gonflemens d'hémorrhoïdes peu considérables, et étant sujet depuis plusieurs années à des dartres légères, situées derrière les oreilles et sur la poitrine, qui se dissipaient facilement. Il y a six mois qu'il eut une petite dartre sur le front, et dans le même temps il rendait avec beaucoup de peine des excrémens fort durs trois ou quatre fois par jour, teints de sang vermeil sans doute hémorrhoïdal. Au bout

d'un mois, la dartre s'étendit, et dans peu de jours elle couvrit le derrière de la tête, et toute la peau du visage d'écailles furfuracées, dont le fond semblait suppurer. Le malade fut alors attaqué de tranchées et d'un ténesme très-fréquent ; il ne rendait que des excrémens peu liés pendant le jour, et sanguinolens pendant la nuit. M. le médecin ordinaire, appelé il y a environ deux mois, a jugé que l'affection des intestins et partie du rectum, était causée par une fluxion d'humeurs dartreuses sur ces parties. Il a employé, sous diverses formes, des remèdes émolliens, tempérans et adoucissans ; il a conseillé des hypnotiques qui n'ont point été pris, il a fait ouvrir un cautère à une jambe.

Ces remèdes, joints à un régime convenable, ont fait disparaître entièrement les dartres du visage et de la tête, mais il en est survenu aux jambes qui souffrent des lassitudes douloureuses et au scrotum. Le malade sent une douleur habituelle dans le canal de l'urètre, et les testicules sont aussi douloureux sans gonflement ni dureté. Quoique les douleurs de colique aient beaucoup diminué, le ténesme est toujours fort; les selles dont l'excrétion est très-fréquente, sont très-glaireuses, un peu teintes de sang, et il a une

cuisson habituelle au fondement; les souffrances de M. paraissent être plus fortes alternativement de deux jours l'un. Il n'a point paru de fièvre, on ne croit pas qu'il y ait encore aucun vice organique dans le rectum.

D'après cet exposé, on voit que M. le médecin ordinaire a été fondé à penser que la cause de cette dyssenterie rebelle est un état de phlogose dans le rectum, et probablement dans les autres intestins, qui a été déterminée et entretenue par une fluxion continuelle d'humeurs âcres sur ces organes. D'autres fluxions de ces humeurs ont produit les dartres du malade, qui d'abord occupaient les parties externes de la tête, et qui les ont abandonnées ensuite pour se reproduire aux jambes et au scrotum, changement dont la cause principale semble être la révulsion opérée par le cautère. La fluxion de ces humeurs sur le rectum est fort étendue aux parties extérieures et voisines, ce qui a causé la démangeaison au fondement, ainsi que l'état douloureux de l'urètre et des testicules.

Les indications qui se présentent dans ce cas sont: 1° de faire des révulsions puissantes du mouvement péristaltique augmenté dans la dyssenterie, et de la fluxion qui perpétue la

phlogose dont ce flux est l'effet; 2° de combattre par des antiphlogistiques et adoucissans convenables cet état inflammatoire et comme dartreux de l'intestin affecté; 3° lorsqu'on aura résous l'état inflammatoire, de donner plus de ton à l'intestin affaibli, et plus de fluxilité à l'humeur muqueuse qui doit l'enduire; 4° au déclin de la dyssenterie, et après qu'elle aura été dissipée d'insister sur des remèdes diaphorétiques, diurétiques et autres actifs par lesquels on puisse détruire le vice dartreux de l'habitude du corps.

Je vais marquer les moyens par lesquels on peut espérer de remplir ces indications, moyens dont l'administration doit être combinée suivant les états successifs de la maladie, et toujours dirigés par les conseils de M. le médecin ordinaire. Il est essentiel jusqu'à ce que le flux dyssentérique ait décliné considérablement, que le malade soit réduit pour toute boisson au petit lait parfaitement clarifié, dont il doit néanmoins user sans excès, et pour toute nourriture a des crêmes de riz, d'orge, et autres farineux, à des pannades et à des bouillons de viande qui ne soient pas trop forts, et dans lesquels on aura fait infuser une décoction

de feuilles de chicorée, et d'autres herbes rafraîchissantes.

Il faut commencer par faire prendre au malade l'ipécacuanha de la manière la plus avantageuse, pour exciter et soutenir longuement une forte révulsion du mouvement péristaltique excessif des intestins qui a lieu dans cette maladie; dans cette vue, on fera prendre au malade, deux ou trois fois par jour, dans la matinée, cinq grains d'ipécacuanha, mettant une heure d'intervalle d'une prise à l'autre, et l'on soutiendra par l'usage d'une boisson abondante d'infusion de fleurs de camomille les mouvemens de vomituration que ce remède aura excités. On répétera le même usage de l'ipécacuanha de deux jours l'un, et jusqu'à trois ou quatre fois, jusqu'à ce que ce remède sera sensiblement avantageux. Chaque soir des jours où l'on aura donné ce remède, on fera prendre au coucher un gros de diascordium.

Dans les jours où le malade ne prendra point d'ipécacuanha, on tâchera de procurer une augmentation de transpiration insensible, qui produira un effet révulsif de la fluxion constante des humeurs séreuses sur les intestins. Pour cette fin, on fera prendre au malade des bains d'eau tiède dont la durée sera d'abord

d'un quart-d'heure, et sera ensuite prolongée suivant leur utilité observée. Au sortir du bain, on fera des frictions légères avec des linges doux et échauffés sur l'épigastre, sur l'épine du dos et sur les extrémités inférieures. On évitera avec le plus grand soin tout ce qui peut causer des suppressions de transpiration. Le malade ne s'exposera point à un air froid et humide, sans précaution; mais, dans les jours où le temps sera beau-fixe, il pourra faire, l'après midi, pendant une heure ou deux, un exercice en voiture.

Il n'y a pas d'apparence que les douleurs et autres symptômes, dépendant de l'affection des intestins, croissent au point d'indiquer un état vraiment inflammatoire : dans le cas où la maladie ferait un tel progrès, il serait peut-être nécessaire de recourir à la saignée, mais ce ne pourraît être que l'urgence de l'inflammation qui pourrait faire pratiquer ce remède contre-indiqué d'ailleurs par rapport aux dartres dont elle cause la rentrée plus souvent qu'elle n'en favorise l'éruption. Que si dans le cours de cette maladie il se forme des tumeurs hémorrhoïdales externes, on y appliquera des sangsues qui procureront vraisemblablement un flux salutaire.

On opposera au ténesme et aux douleurs du rectum et des parties voisines l'usage répété assez fréquemment des *insessus* dans une décoction de fleurs de sureau tiède, dans du lait et des demi-lavemens préparés avec sept onces de décoction de racines de guimauve, où l'on aura fondu une demi-once de gomme arabique.

Lorsque les signes de phlogose des instestins ayant disparu, il restera à fortifier cet organe affaibli et à en fixer le mucus, il ne faudra point faire prendre des astringens forts, dont l'usage semble toujours devoir être suspect chez le malade; mais il sera à propos de donner, toutes les six ou huit heures, deux onces, et plus selon l'effet, d'eau seconde de chaux, et on pourra ensuite passer avec prudence à l'usage des toniques appropriés comme le kinkina et le simarouba. En même temps lorsque le malade restera au lit, on fera sur le bas-ventre des fomentations avec le marc d'une décoction d'espèces vulnéraires et balsamiques, comme de racines de consoude, de feuilles de lierre terrestre et de plantin, de sommités d'hypéricum, et on entretiendra toujours avec soin l'écoulement du cautère.

Après que la dyssenterie aura été dissipée, on entretiendra toujours avec beaucoup de soin

l'écoulement du cautère, et on attaquera le vice dartreux de l'habitude du corps par des diaphorétiques actifs, comme les bouillons de tortue et de vipère, et par les antispasmodiques et les fondans mercuriels et antimoniaux que l'expérience fait connaître comme les plus efficaces contre ce genre de maladie.

26 mars 1774. B. *D. M. M.*

XLV. *Vice scrophuleux.*

Le jeune homme pour lequel on me fait l'honneur de me consulter, est âgé de douze ans ; il est né avec une disposition scrophuleuse ; il a les fibres lâches, le visage pâle et bouffi ; il a le nez gros, se mouche très-peu ; il n'a jamais eu à la tête de ces affections ulcéreuses qui sont si ordinaires et si favorables aux enfans dans une semblable constitution.

Il s'était auparavant assez bien porté lorsqu'il eut il y a environ un an une tumeur au cou qui s'abcéda. On y appliqua du beurre salé, qu'on avait fait brûler, et ce topique fit fermer l'abcès ; mais il survint un engorgement dans d'autres glandes du cou (ce qui forma comme un chapelet) qui ne devinrent pas enflammées

ni fort sensibles, mais très-dures. Le malade perdit alors l'ouïe en grande partie, sans doute dans l'une et l'autre oreille, ce que n'indique point le mémoire qui m'a été remis. On lui appliqua un vésicatoire derrière l'oreille, et on lui fit divers autres remèdes sans succès bien marqué. Quelque temps après, on donna d'autres remèdes au malade, on le fit user d'une tisane apéritive, et on lui fit prendre un purgatif tous les quinze jours; on établit aussi un cautère au cou qui a très-peu suppuré.

Depuis l'usage de ces remèdes, les glandes du cou ont moins de volume, l'ouïe est un peu meilleure, et le malade est moins incommodé d'un bruit considérable qu'il sentait dans la tête; mais il a encore, comme il avait auparavant, une douleur qui se renouvelle tous les soirs dans une partie de la tête, et surtout dans la tempe du côté droit, et cette douleur est même devenue plus forte depuis qu'on a établi le cautère.

Sur cet exposé, il paraît que, chez le malade, dont la constitution est affectée d'un vice scrophuleux, le traitement imprudent de l'abcès qui se forma au cou, il y a environ un an, ayant répercuté la fluxion qui accompagna cet abcès, plusieurs glandes du cou furent atta-

quées sympathiquement d'un engorgement qui subsiste encore. Les progrés de l'obstruction qui survinrent alors dans la membrane pituitaire, dont le tissu paraît être habituellement engorgé, s'étendirent dans la membrane qui lui est continue et qui revêt la trompe d'Eustache. L'ouverture de cette trompe dans la caisse du tambour étant presque entièrement bouchée, le malade souffrit dès-lors un affaiblissement considérable de l'ouïe, et un bruit continuel dans les oreilles, incommodités qui ont été peu soulagées jusqu'à présent.

Le vésicatoire qu'on employa d'abord derrière une oreille fut peu utile, probablement par la raison qu'on n'avait pas fait précéder un assez long usage des évacuans généraux et révulsifs; le cautère qu'on a appliqué au cou a eu plus de succès, parce qu'en même temps on a davantage insisté sur les apéritifs et les purgatifs; mais d'autant qu'il a irrité plus qu'il n'a fait suppurer, il n'a produit qu'un soulagement assez faible : il semble que son effet irritant a aggravé la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la tête, et a ainsi augmenté la douleur périodique à la tempe droite que cause cette congestion.

D'après cette manière simple de voir les

incommodités du malade, il est facile de déduire les indications qu'on doit se proposer pour le traitement ; elles consistent à procurer, par les résolutifs internes et externes les plus appropriés, aidés d'un régime convenable, la résolution des glandes du cou et des obstructions des parties voisines, et à prévenir dans la suite la reproduction de semblables obstructions par un régime convenable et un long usage des remèdes propres à corriger l'infirmité originaire de la constitution.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans, dont l'administration doit toujours être modifiée suivant leurs effets sensibles et les circonstances de la maladie.

1° On fera prendre au malade, trois fois le jour, quinze grains des pilules suivantes.

Prenez savon d'Alicante, trois gros ; terre foliée de tartre, un gros ; rhubarbe, trente grains ; faites une masse de pilules avec du sirop de chicorée.

On placera les prises de ces pilules à l'heure du réveil du malade, une heure avant son dîner, et à six heures du soir ; il boira sur chaque prise une verrée de la tisane suivante. Prenez feuilles de scolopendre, deux pincées ; racine d'Iris de Florence, une once ; faites

bouillir dans une quantité suffisante d'eau et réduire à quatre livres, ajoutant sur la fin une demi-once de réglisse.

On donnera de plus au malade tous les jours, à son coucher, un bol composé de six grains de mercure doux; kermès minéral, un grain, et suffisante quantité d'extrait de racines d'aunée.

Sice s résolutifs, qu'on doit continuer longtemps en augmentant prudemment leurs doses, n'ont point assez d'efficacité, on fera usage d'autres résolutifs qui semblent plus spécifiquement appropriés aux tumeurs des glandes.

Ces derniers résolutifs sont de deux sortes; des absorbans salins, tels que l'eau de chaux et l'éponge brûlée, et des résolutifs d'un genre vénéneux, comme est la ciguë; ainsi on donnera au malade, chaque jour, à son réveil, et le soir, trois ou quatre heures après son dîner, dix grains d'éponge brûlée seulement jusqu'à noirceur, qu'on incorporera avec du miel, et il boira par dessus quatre onces d'eau seconde de chaux. On augmentera par degrés jusqu'à moitié en sus les doses de ces remèdes: pendant leur usage on continuera de faire prendre, de la manière qui a été marquée, les bols de mercure doux et de kermès minéral.

Si ces remèdes continués long-temps n'ont pas tout le succès qu'on peut s'en promettre, on passera à l'usage de l'extrait de ciguë, dont on ne donnera d'abord que deux grains, et ensuite peu à peu, jusqu'à trente grains environ.

2° On aidera l'action des remèdes résolutifs par un régime convenable. Le malade se nourrira principalement d'alimens tirés des végétaux; il s'abstiendra de tous les alimens indigestes ou incrassans et même des laitages : il se privera de toutes les boissons échauffantes et spiritueuses.

Ce régime doit être conduit d'ailleurs de manière à exciter modérément et constamment les excrétions de la transpiration et des selles. On soutiendra ces évacuations au degré sensiblement utile où elles pourront être portées par les remèdes résolutifs.

C'est pourquoi, pendant tout le cours du traitement, le malade fera un assez long usage de fruits laxatifs, et prendra des lavemens d'eau tiède aussi fréquemment qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation : il fera journellement un exercice modéré à cheval ou en voiture; il restera au lit tous les matins, de manière à aider la transpiration sans la forcer.

3° Lorsque, par les remèdes précédens, on aura sensiblement avancé la résolution des tumeurs des glandes du cou, on pourra employer utilement des topiques résolutifs appropriés, comme seront un liniment composé avec deux parties de savon blanc et une partie d'huile de tartre par défaillance. Des cataplasmes avec le vinaigre, les farines résolutives.

Si l'une de ces tumeurs acquiert un volume plus considérable et est plus difficile à résoudre, on lui appliquera d'autres résolutifs que j'ai trouvés fort utiles dans des cas semblables; savoir, un sachet rempli de fleurs sèches de mélilot, auquel on aura ajouté un huitième de camphre (sachet dont l'application doit être renouvelée de temps en temps), ou des cataplasmes faits avec la mie de pain et le suc de racines de brione. On pourrait aussi achever la fonte de cette humeur en y appliquant, par intervalles et avec prudence, des rubéfians modérés, comme serait un liniment huileux-volatil assez actif.

Si l'affaissement de l'ouïe et le tintement d'oreille subsistent après qu'on aura fait un assez long usage des résolutifs convenables internes, on ne négligera point les remèdes locaux qui peuvent convenir à l'engorgement qu'on a lieu

de présumer dans les membranes des trompes d'Eustache, comme seront des gargarismes détersifs, des vapeurs reçues dans la bouche, d'une décoction de sauge et de baies de genièvre, etc.

4° Lorsqu'on sera parvenu à dissiper, du moins en très-grande partie, les infirmités présentes du malade, on lui fera faire usage, pendant long-temps, des remèdes toniques, dont les plus convenables pourront être l'extrait de kinkina, à petites doses, et les fleurs martiales de sel ammoniac. On aura soin en même temps d'entretenir la plus grande liberté des excrétions naturelles.

Ce long usage des remèdes propres à fortifier la constitution, sera sans doute nécessaire pour prévenir qu'il ne se forme de nouvelles tumeurs, des glandes à l'extérieur du corps, ou même des tubercules dans les viscères.

7 mars 1778. *B. D. M. M.*

XLVI. *Affection nerveuse avec affection des organes digestifs ; perte blanche ; rongemens dans le bas-ventre.*

Mademoiselle est âgée de dix-neuf ans ; elle a toujours eu grand appétit ; elle a acquis par

là beaucoup d'embonpoint, et à onze ans les couleurs de son visage étaient vives et foncées; elle avait des maux de tête violens, dont la force répondait à la vivacité du teint, et redoublait aux heures de la digestion; elle fut réglée, pour la première fois, à douze ans et demi : à cette époque les maux de tête furent considérables, continuels, accompagnés de langueurs d'estomac, de colique; elle devint difficile sur le choix des alimens. Pendant les trois ou quatre premières années qu'elle fut réglée, la révolution des règles durait huit à dix jours, et s'avançait tous les mois. Après chaque époque les maux d'estomac cessaient, la tête devenait plus libre, mais il restait de l'épuisement et de l'échauffement. Pendant quelques années son imagination sensible lui donna des émotions fortes et des palpitations à cause d'inquiétudes qu'elle avait eues sur la santé de ses parens; elle devint triste et mélancolique : elle fut attaquée, en 1775, d'une fièvre continue avec redoublement, qui, après quinze jours, se changea en tierce, et qui fut traitée par des remèdes échauffans qui donnèrent un appétit vorace, et guérie, après trois mois, par l'usage des raisins qui purgèrent abondamment. La suppression de ses règles, pen-

dant quatre mois, l'avait rendue faible, maigre et jaune, mais leur retour réglé la rétablit et l'engraissa beaucoup. Pendant deux ans elle fut sujette à des menaces de la même maladie aux temps correspondans à celui de la première année; ensuite vinrent un dérangement des règles, une évacuation moindre tous les mois, davantage de coliques, des maux d'estomac et de tête, qui augmentent par l'humidité : elle se portait mieux l'hiver; elle avait eu pendant quelque temps beaucoup de langueur d'estomac, dont elle fut soulagée par le *semen contra* qui chassa un ver. C'est alors que commença la maladie grave qui a duré jusqu'à présent : elle est sujette à des maux d'estomac au lever et avant l'heure du repas, à une faiblesse d'estomac qu'elle fait cesser en mangeant une croûte de pain dont la digestion pèse encore à l'estomac; elle souffre plus de sa disposition, que de la qualité et de la quantité des alimens. Les maux de tête continuant, elle prit des bouillons stomachiques qui l'agitèrent de sorte qu'on ne pouvait l'endormir, mais qui donnèrent grand appétit. Elle prit un peu de vin à chaque repas, ce qui diminua les douleurs de la digestion et les chassa enfin tout-à-fait. Les antihlminthiques firent rendre

un ver, et elle fut soulagée : la malade eut heureusement la rougeole ; elle prit pendant trois mois le petit lait, qui passait bien ; il s'aigrissait cependant quelquefois : elle prit quarante bains entiers, dont le premier avait calmé le mal d'estomac ; mais les suivans n'eurent pas le même succès, et même elle a plus souffert pendant leur usage. L'éther vitriolique faisait rendre beaucoup de vers, mais son effet était suivi d'une lassitude extrême de tout le corps. Les médecines douces sont inefficaces pour la purger ; les fortes irritent les nerfs : à présent elle n'a de bon que la nuit où elle dort ; mais si son sommeil est interrompu, elle souffre plus le reste de la nuit que dans le jour ; lorsqu'elle est occupée, elle souffre aussi davantage ; les moindres choses lui causent des trémoussemens et des émotions considérables ; elle sent habituellement une tension dans l'estomac, qui lui paraît dépendre des vers dont elle rend beaucoup par le haut. Elle éprouve quelquefois un certain besoin de vomir qu'elle ne satisfait pas, parce que le vomissement la fatigue beaucoup. Elle rend des excrémens figurés : elle est quelquefois constipée ; elle a les entrailles douloureuses toucher ; l'estomac serré se gonfle : elle a beaucoup de pertes blanches, et toujours des rongemens dans le bas-ventre.

Il paraît que la malade est attaquée d'une affection nerveuse de l'estomac et des organes digestifs, dont la tension a disposé depuis long-temps à la génération des vers qui ne sont qu'accessoires de la maladie. Peut-être la sensibilité de l'estomac tient-elle à quelque fixation d'humeurs dans le pylore qui donne les envies de vomir qu'éprouve de temps en temps la malade. Peut-être aussi la lésion nerveuse de l'estomac empêchant la transpiration de ce viscère, a-t-elle déterminé la formation de cet embarras; mais il faut plus de signes pour en assurer l'existence. Le tempérament a été pléthorique depuis l'âge de onze ans; ce qui rendit le teint fort animé, procura les maux de tête dans le travail de la digestion, la précocité des règles, dont les révolutions échauffaient et épuisaient, parce qu'elles duraient long-temps et revenaient à des périodes fort courtes; elles se sont liées particulièrement avec des douleurs et autres affections des organes digestifs. Les douleurs de l'estomac qui ont été plus fortes que la fièvre de 1775, comme aussi quand les règles ont été moins abondantes, ont été aggravées par l'imagination trop sensible de la malade, et par sa passion mélancolique. L'état nerveux de l'estomac et des organes digestifs a été produit par

un développement irrégulier et précoce de la constitution, a été aggravé par la fièvre et les autres incommodités auxquelles la malade a été sujette pendant plusieurs années; mais depuis avril 1778 s'est manifestée la maladie nerveuse par la continuité des symptômes les plus fâcheux. Dès-lors toute excitation plus ou moins forte de l'estomac a produit des souffrances plus ou moins graves, et tout relâchement de ce viscère y produisait des langueurs, et déterminait la lassitude dans les autres parties du corps. Il paraît que l'été de l'année dernière il y avait davantage d'atonie dans l'état nerveux de l'estomac, comme le prouvent les langueurs de l'estomac qu'éprouvait la malade lorsqu'il était vide, et qui étaient dissipées par un peu d'alimens, dont néanmoins la digestion lui pesait, parce que l'action de l'estomac se développait avec peine. Ce travail de la digestion fut diminué et dissipé par l'usage du vin et des remèdes excitans. L'état nerveux de l'estomac est établi depuis l'hiver dernier, de manière que l'extrême sensibilité de ce viscère y est jointe à des formations et à des successions rapides d'excès de spasme et d'atonie. L'excès de sensibilité y cause parfois des tendances au vomissement, et toujours des dou-

leurs que l'occupation un peu forte aggrave ; ou quand dans le calme de la nuit son sommeil a été interrompu. Cette sensibilité vicieuse s'étend sympathiquement à tout le genre nerveux, ce qui excite souvent par des causes légères des trémoussemens et commotions fortes. Elle se communique principalement aux intestins où les digestions sont paresseuses et dont la pression est douloureuse, et à d'autres parties voisines de la matrice, dont les irritations marquées par les rongemens que souffre la malade dans le bas-ventre, concourent avec le vice des digestions à produire une perte blanche abondante. La susceptibilité des états de spasmes et d'atonie, et des passages brusques de l'un et de l'autre, est indiquée par les effets des fortes digestions, qui, tantôt, excitent des tiraillemens, tantôt des langueurs d'estomac. Il suit de là que les purgatifs agissent toujours trop ou trop peu ; que le premier effet des bains a été de calmer, et qu'ensuite leur impression devenant plus fatigante, a excité les douleurs que la distension habituelle de l'estomac par les vents est toujours reproduite, et par les causes qui relâchent, et par celles qui irritent cet organe ; que l'éther vitriolique, après avoir agi comme carminatif, en faisant cesser la

tension douloureuse de l'estomac, a déterminé sympathiquement une lassitude extrême dans l'habitude du corps.

Les indications qui se présentent sont de remédier aux principes et aux effets de l'état nerveux de l'estomac et des organes digestifs, et d'augmenter, d'une manière durable, la force de ces organes et de toute la constitution par les moyens suivans.

1° La malade ne se nourrira pas d'alimens venteux, ou de ceux qui lui sont indigestes; elle boira un peu de vin fort trempé à ses repas, s'abstiendra du café, des liqueurs spiritueuses, comme aussi de toutes boissons prises chaudes. Journellement elle prendra des bains tempérés, et fera de l'exercice à cheval ou en voiture, à la campagne, dans un air pur et sec; on graduera la température et la durée des bains. On leur joindra de suite ou dans une autre partie du jour un exercice plus ou moins long, de manière que la malade ne soit pas échauffée ni affaiblie par l'usage de cet exercice, ou de ces bains qui doivent être continués pendant plusieurs jours de suite. On entretiendra une grande liberté du ventre par des lavemens simples ou émolliens; mais on ne donnera aucune purgation sans indication prévue.

2.° Pour affaiblir la disposition habituelle de l'estomac, qui y perpétue les tensions cardialgiques par les effets d'une extrême sensibilité, on tiendra toujours appliqué sur l'épigastre et sur l'épine du dos, sur les dernières vertèbres dorsales des épithèmes composés avec la thériaque, un huitième de castoreum, et quantité suffisante de vinaigre de rue. Lorsque la malade sera plus fortement tourmentée par la cardialgie et les vents, elle prendra quelques tasses d'une boisson appropriée, comme d'une infusion de fleurs de camomille et de graines de fénouil, ou d'un thé de menthe adouci avec du sirop de menthe; sur chaque tasse on ajoutera quelques gouttes de la liqueur minérale d'Hoffman. Si les douleurs qui accompagnent la digestion deviennent plus fortes et plus fréquentes, on en préviendra les retours en donnant à la malade avant les repas deux ou trois gouttes de laudanum liquide dans un peu d'eau froide; s'il survient insomnie, on n'aura recours aux narcotiques qu'après avoir essayé en vain les émulsions, le suc de laitue et les autres tempérans; si elle vient d'irritation, et si elle est causée par faiblesse d'estomac, les juleps composés de nervins et d'excitans comme avec les eaux distillées de mélisse, de fleurs d'orange, la tein-

ture de safran et le sirop d'œillet; si les aigres de l'estomac fatiguent le malade, on insistera sur les absorbans, comme l'eau seconde de chaux; trois ou quatre gros de magnésie blanche dans du bouillon seront un laxatif excellent.

3º Tant que les signes vermineux continueront, on insistera sur les vermifuges donnés par intervalles, et surtout dans les temps où il y aura plus de langueur que d'irritation d'estomac : on donnera d'abord les vermifuges spécifiques ; si leur effet est incomplet, on les combinera avec les purgatifs, comme le jalap, le mercure doux ; ou avec les antispasmodiques, comme le camphre et la valériane ; on pourra aussi faire des onctions avec des linimens vermifuges.

Si la malade a une attaque vive de douleurs d'estomac ou de colique, on la mettra à une diète légère ; l'eau de poulet, les boissons tempérantes, des bains tièdes, des fomentations sur le bas-ventre avec des vessies à demi-pleines de lait récent, avec des doses modérées de laudanum liquide. On n'aura point recours à la saignée, à moins qu'elle ne soit absolument indiquée ; sur le déclin seulement de l'attaque on donnera un purgatif doux auquel il conviendra d'associer le sirop diacode. Si

malgré ce traitement méthodique les attaques se prolongent, on emploira des remèdes qui détruisent l'état combiné de spasme ou d'atonie de l'estomac ou des intestins, comme les antispasmodiques et les excitans, en même temps qu'un vésicatoire appliqué sur le lieu de la douleur, et intérieurement un mélange de vin et d'huile, l'extrait de jusquiame soir et matin, à la dose d'un demi-grain, ou des calmans et des excitans alternativement modifiés, suivant la dominance des spasmes ou de l'atonie.

4° Quand on aura long-temps insisté sur les remèdes précédens qu'on continuera suivant qu'il paraîtra indiqué, on traitera directement l'état nerveux de l'estomac en faisant un usage habituel de tempérans et d'excitans, alternativement ou combinés. Ainsi, on pourra donner, à des heures commodes, et à des intervalles convenables, du petit lait, ou de l'eau de veau, et tantôt une infusion de gentiane et d'écorces d'oranges, ou bien l'eau de poulet où l'on aura fait infuser des espèces amères et autres stomachiques analogues. Si en même temps la malade est attaquée de maux de tête violens, elle usera de la racine de valériane sauvage, à des doses assez fortes. Si le senti-

ment d'érosion dans les parties inférieures du bas-ventre se fait sentir avec plus de force, il pourra être utile d'y appliquer l'emplâtre anti-hystérique. Lorsqu'on aura fait un assez long usage alternatif et combiné des excitans et des tempérans, on leur joindra les fortifians les plus appropriés, comme le kinkina avec le lait. On n'observe point à présent chez la malade des signes d'obstruction formée dans l'estomac ou dans les organes voisins ; mais si elles se manifestaient dans la suite, on les combattra par des résolutifs d'une énergie graduée, aidés d'évacuans relatifs à leur effet. On aura enfin recours aux résolutifs actifs, tels que la ciguë, etc., si un traitement plus méthodique se trouve insuffisant.

B. *D. M. M.*

XLVII. *Indigestions, coliques presque continuelles, et hémorrhoïdes souvent douloureuses avec complication de vice syphilitique, etc.*

M. qui m'a fait l'honneur de me consulter, est sujet depuis long-temps à des indigestions que lui cause tout excès de nourriture; les indigestions déterminent quelquefois des fièvres éphémères qui guérissent par la diète seule ;

il a été traité autrefois de semblables fièvres par des purgatifs forts, et depuis cette époque il est sujet à des hémorrhoïdes très-douloureuses, et à des coliques presque continuelles. Lorsque ces douleurs sont vives, elles sont accompagnées de renitences légères dans le bas-ventre, qu'on a reconnu être causées par des vents; d'ailleurs, le bas-ventre est souple, et ne présente point d'obstruction sensible. Cependant on a présumé des obstructions lorsqu'on a donné au malade des gommes résines et d'autres fondans qui ont rendu les accidens beaucoup plus graves, comme a fait aussi en dernier lieu un élixir purgatif.

Le malade a toujours été soulagé par l'usage interne et externe des émolliens, des adoucissans et anodins; il a pris des apéritifs appropriés qui ont bien passé, excepté la première fois qu'il en a fait usage, mais qu'il a continué trop peu de temps; il a bu les eaux d'Yens qui ont évacué beaucoup de glaires, mais qui ont sensiblement fatigué les intestins; la violence de ses coliques avait obligé quelquefois d'avoir recours à la saignée du bras; mais depuis deux ans on a renoncé à ce remède, parce qu'il causait un affaiblissement trop considérable. Depuis long-temps le

malade est défait, pâle et abattu, il a beaucoup maigri.

D'après cet exposé, on voit que les excès de nourriture ont produit et entretenu depuis long-temps chez le malade la disposition au flux hémorrhoïdal en tourmentant les organes digestifs, et causant un pléthore particulier dans les viscères du bas-ventre; que ce flux a été déterminé dans le principe par des purgatifs ou autres remèdes fort irritans; que les principes et les suites des hémorrhoïdes ont établi un dérangement habituel dans la circulation des rameaux de la veine-porte; que les indigestions répétées, les douleurs de colique et les symptômes nerveux qui accompagnent l'état hémorrhoïdal, ont rendu presque perpétuelle l'affection douloureuse spasmodique des entrailles, et ruiné de plus en plus les forces constantes des organes digestifs; que toutes ces causes réunies ont entraîné l'affaiblissement général de la constitution et l'amaigrissement, etc.

De là il suit que les indications qui se présentent pour rétablir la santé du malade, sont : 1° de traiter le flux hémorrhoïdal de manière à empêcher l'excès ou la suppression soudaine, en attendant qu'il soit tari sans

danger par le succès du traitement général; 2° de résoudre les embarras qui gênent la circulation du sang dans les rameaux de la veine-porte; 3° de modérer et d'affaiblir de plus en plus les affections spasmodiques douloureuses des organes digestifs; 4° d'augmenter les forces radicales de ces organes, et de toute la constitution.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans, dont l'usage doit toujours être dirigé par les conseils très-éclairés de M. le médecin ordinaire.

1° Le malade ne doit se nourrir que d'alimens faciles à digérer, qui ne soient pas trop nourrissans ni trop assaisonnés; il ne prendra ni café ni liqueurs spiritueuses, et ne boira du vin que fort trempé. Il évitera tous les exercices pénibles, et toutes les occasions de se livrer à de fortes contentions d'esprit, ou à des passions vives; il ne se permettra aucun excès de veilles, ni aucune erreur de régime; mais d'ailleurs il pourra lui être avantageux de varier ses occupations et sa manière de vivre accoutumée.

Il n'y a pas d'apparence que son flux hémorrhoïdal devienne considérable au point de rendre nécessaire l'usage des astringens

en lavemens et en fomentations sur le bas-ventre.

Si le flux hémorrhoïdal vient à être supprimé, on tâchera de le renouveler par un usage alternatif des suffumigations avec les vapeurs d'eau chaude, des lavemens, des cataplasmes émolliens, et des suppositoires avec le miel épaissi par la coction où l'on mêlera quelques grains d'aloës, et l'on appliquera ensuite des sangsues à la marge de l'anus comme on l'a déjà pratiqué avec succès en pareils cas. Pendant que cette suppression durera, il pourra être convenable de procurer la liberté du ventre, en donnant des prises d'un mélange de deux parties de crême de tartre, et d'une partie de fleurs de soufre qu'on aura broyé et incorporé avec le miel.

On emploiera pour les douleurs vives des hémorrhoïdes extérieurement, des fomentations avec la décoction de courges, et intérieurement des injections avec une décoction de têtes de pavot qui ont déjà bien réussi dans ce cas; on pourra aussi appliquer en linimens de la thériaque sur la région ombilicale.

2° Le malade prendra long-temps, chaque jour, matin et soir, d'abord trois onces et ensuite jusqu'à quatre ou cinq d'un mélange de par-

ties égales de sucs de chicorée, de cresson, de pissenlit, et l'on ajoutera à chaque prise de ces sucs, depuis quinze jusqu'à trente grains de terre foliée de tartre. Lorsqu'on jugera avoir insisté assez long-temps sur ces apéritifs, on leur en joindra de plus actifs comme les pilules de savon dont on fera prendre environ vingt grains deux fois par jour, l'expression des cloportes à des doses assez fortes, surtout s'il paraît utile d'exciter le cours des urines. On aidera l'effet des apéritifs précédens en faisant prendre chaque matin un lavement avec huit ou dix onces d'une décoction de son et de plantes résolutives, comme de racines de chicorée, de feuilles de millefeuille, de fleurs de camomille; le malade prendra ce lavement quelque temps après qu'il aura été à la selle (s'il est besoin, par l'effet d'un lavement simple), et le gardera le plus long-temps possible.

3°. S'il revient une nouvelle attaque de vives douleurs de colique, on pratiquera les remèdes qu'on a employés avec succès dans ces attaques; comme les lavemens anodins, l'eau de poulet ou d'autres boissons tempérantes et nitrées (en modérant néanmoins l'usage des rafraîchissans, relativement à l'état nerveux gé-

néral); on fera prendre aussi des bains d'eau tiède qui soient longs et répetés, si les douleurs se fixent sans qu'il y ait des signes d'une vraie inflammation. On appliquera, sur l'endroit le plus souffrant, une vessie à demi-pleine de lait tiède où l'on aura ajouté des doses modérées de laudanum liquide; on ne donnera qu'au déclin de l'attaque des laxatifs auxquels il pourra être utile d'ajouter quelques gouttes anodines.

Lorsque les spasmes des organes digestifs seront très-sensibles sans causer néanmoins de vives douleurs, on pourra les dissiper en donnant d'assez fortes doses de liqueur minérale anodine d'Hoffman dans l'eau de fleurs de caille-lait, ou en usant d'autres antispasmodiques analogues. Si ces remèdes antispasmodiques et résolutifs qui ont été conseillés, ayant été continués long-temps, n'ont pas un succès assez complet, on pourra avoir recours à des remèdes d'une nature vénéneuse dans lesquels on a reconnu une vertu semblable (tel est l'extrait de jusquiame qui sera pris matin et soir à la dose d'un quart de grain, qu'on pourra un peu augmenter lorsque l'impression spécifique de ce remède sur la gorge viendra à cesser, et suivant l'utilité qui en sera observée.

4o Pour remédier à l'affaiblissement nerveux

de la constitution ainsi que pour affaiblir l'état spasmodique presque habituel des organes digestifs, l'usage du lait pourra être fort salutaire; on commencera par celui d'ânesse, et l'on joindra toujours au lait les correctifs propres à en faciliter la digestion.

On terminera le traitement en continuant et faisant succéder aux remèdes apéritifs et autres qui ont été prescrits, des remèdes stomachiques fortifians. On graduera convenablement l'activité des stomachiques en faisant user successivement des infusions d'écorce d'orange, de racine de gentiane, de sommités de petite centaurée, et on modérera toujours l'impulsion de ces stomachiques en leur entremêlant une boisson abondante d'eau de veau ou de poulet; enfin les martiaux semblablement corrigés, étant donnés dans les derniers temps de la cure, pourront être les remèdes les plus efficaces pour en achever et assurer le succès.

25 octobre 1778. B. *D. M. M.*

XLVIII. *Affection nerveuse avec crainte d'affections soporeuses.*

Le malade est âgé de près de cinquante ans, d'un tempérament sanguin vif et irritable; il

a abusé des plaisirs vénériens ; dès l'âge de trente ans, il a fait un usage immodéré du vin pendant plusieurs années; il faisait les plus grands excès à la chasse où il courait les marais ayant de l'eau jusqu'au genou pendant qu'il gelait ; mais il y a au moins vingt ans qu'il n'a fait aucun excès.

Le malade a éprouvé pendant un temps du soulagement à ses incommodités par les plaisirs du mariage ; mais en dernier lieu de légères fatigues en ce genre de plaisir ont été suivies d'une espèce d'évanouissement, de cardialgie, de vertiges, d'autres symptômes nerveux, et d'un sentiment, comme de crampe douloureuse dans l'organe même du plaisir; maintenant il est sujet à éprouver dans l'acte vénérien et quelque temps après, une cuisson au gland et dans tout le canal de l'urêtre, quoiqu'il n'y ait aucun soupçon de maladie vénérienne. Il soutenait autrefois de longues privations d'alimens ; aujourd'hui il ne peut demeurer à jeûn sans éprouver de la faiblesse, du froid, de légers tremblemens dans les extrémités inférieures. Il se porte passablement après le repas ; mais trois ou quatre heures après il ressent des symptômes de faiblesse, et des bouffées de chaleur qui se portent à la tête. Souvent alors il se trouve soulagé en

prenant une croûte de pain avec un verre d'eau et de vin ; il est extrêmement sujet aux vents, il a toujours le ventre libre, il va constamment deux fois tous les matins à la garde-robe, et rend des matières délayées; souvent aussi il y va dans la journée, mais il rend alors des matières dures, moins recuites, et enduites de glaire, et en petite quantité.

Le malade a les jambes sensiblement affaiblies, elles s'engourdissent s'il demeure en repos; il éprouve plusieurs fois dans la journée de ces engourdissemens et des trémoussemens dans l'une et l'autre jambe, mais principalement la gauche. Il lui est arrivé, deux fois ce printemps, après s'être couché sur le côté gauche, d'éprouver de ces engourdissemens et trémoussemens sensibles des chairs de la jambe du même côté. Le malade ressent un froid habituel aux pieds, et des tremblemens dans les gras de jambe; il éprouve une chaleur considérable à la tête, à toute la face, et surtout aux jambes qui sont extrêmement rouges. Son pouls qui était mou et faible est devenu dur; lorsqu'il est couché, il sent une chaleur considérable aux extrémités inférieures, et tous les matins lorsqu'il s'éveille il est sujet à des sueurs. Il lui arrive souvent de s'éveiller en sursaut :

il est à remarquer que le père du malade était sujet aux attaques d'apoplexie, dont la dernière qu'il éprouva peu de temps avant sa mort fut accompagnée d'hémiplégie.

Nous avons été d'avis que la maladie que Monsieur éprouve, affecte entièrement le systême des nerfs, et qu'il ne suffit pas dans ce cas d'employer une méthode de traitement convenable au genre de maladies, dites *nerveuses* ou *vaporeuses*, mais qu'il est absolument nécessaire de faire entrer dans cette cure les moyens propres à prévenir les affections soporeuses dont le malade est menacé.

Les divers excès que le malade a faits pendant longues années dans l'usage des plaisirs vénériens, de la boisson des liqueurs spiritueuses, et dans l'exercice de la chasse, n'ont pu qu'affecter des organes très-sensibles et très-pourvus de nerfs, dont les lésions ont été senties par tout le systême nerveux. Le principe des nerfs a été affaibli par ces impressions, et peut-être ce principe souffre-t-il une infirmité relative chez le malade par un vice héréditaire.

L'énervation de la constitution et l'habitude des excès ont déterminé les divers symptômes qui font souffrir depuis long-temps les organes les plus affectés. C'est ainsi que Monsieur

éprouve des langueurs, des vertiges et autres maux analogues, lorsque, la digestion étant achevée dans l'estomac, ce viscère reste trop long-temps sans action ; que son repos prolongé est suivi d'un engourdissement dans les jambes, etc. ; le côté gauche est plus affaibli comme naturellement moins agissant, ce qui est assez commun dans les affections paralytiques.

Les altérations de ces divers organes, et particulièrement celles du systême des nerfs, ont amené les irrégularités qu'on observe dans les fonctions d'autres organes : de là viennent les désordres de la circulation du sang qui se porte aux parties supérieures en plus grande quantité qu'auparavant, la dureté notable que le pouls a contractée, la variété de l'excrétion des selles qui sont tantôt délayées, et tantôt durcies, la distribution inégale et vicieuse de la chaleur qui se fait par des causes légères aux lombes et aux extrémités, etc.

RÉGIME.

La première loi du régime dans ce cas est de renouveler l'action des organes les plus affectés aussi fréquemment que paraissent

l'exiger l'habitude et le besoin de remonter les forces du corps par l'exercice des fonctions, et néanmoins avec la modération et les précautions nécessaires pour ne pas porter le travail de chaque organe au-delà des proportions qui conviennent à la santé.

La deuxième loi du régime qui est essentielle dans ce cas, est d'éviter tout ce qui peut échauffer et porter à la tête, puisque ce qu'on a le plus à redouter est la congestion du sang sur les origines des nerfs.

D'après ces vues le malade doit faire trois ou quatre repas par jour, et manger sobrement à chaque repas. Il doit ne se nourrir que d'alimens fort peu aromatisés ; il fera à ses repas beaucoup usage de chicorée, de cresson, et d'autres plantes potagères, antiscorbutiques, et légèrement amères; il ne boira que fort peu de vin et fort trempé, et se privera d'ailleurs en entier de boissons échauffantes et spiritueuses. Il doit renoncer aux veilles, se coucher et se lever de bonne heure, dormir dans un lit qui ne soit pas trop mou, et où il ait la tête élevée; il fera chaque jour un exercice à cheval ou en voiture ; il proportionnera la quantité de nourriture à l'exercice qu'il prendra journellement, etc. ; s'abstiendra de pousser ni l'un

ni l'autre aussi loin que ses forces peuvent le permettre. Quoiqu'il ait été un temps où les plaisirs de l'amour ont procuré du soulagement au malade, sans doute à cause de l'interruption d'une ancienne habitude, qui avait rendu nécessaire une répétition plus fréquente de cette fonction, on ne peut que recommander au malade, dans l'état où il se trouve, d'être extrêmement réservé sur l'usage des plaisirs qui peuvent lui rendre l'acte vénérien très-promptement dangereux, comme s'il s'y livrait peu de temps après le souper. Le malade aura soin de se tenir les jambes et les pieds chaudement pendant la journée, et d'avoir la nuit les pieds plus couverts que le reste du corps ; il s'assujettira à prendre chaque matin un lavement d'eau legèrement tiède. Ces remèdes seront utiles à plusieurs égards, et même en procurant l'excrétion des selles ; cette excrétion paraît assez libre, et cependant on voit qu'elle est incomplète, laissant séjourner dans les intestins les excrémens qui se durcissent et s'échauffent, et dont la rétention ne peut qu'aggraver la maladie.

Le régime doit être continué long-temps pour assurer le succès du traitement le plus convenable à cette maladie : on doit se proposer

dans ce traitement ; 1° de rétablir le cours des humeurs, et la proportion naturelle des différentes excrétions ; 2° de rappeler la distribution constante des forces du principe vital dans tous les organes par des remèdes tempérans et excitans, combinés ou donnés alternativement ; 3° de prévenir et de détourner les congestions du sang et des humeurs sur la tête ; 4° de rappeler d'une manière durable une sensibilité médiocre et naturelle dans tout le système des nerfs.

REMÈDES.

Les remèdes suivans pourront satisfaire à ces indications ; on ne peut ici qu'indiquer ces remèdes, et les principes du traitement dont l'administration doit être modifiée suivant les circonstances par M. le médecin ordinaire. L'usage des lavemens simples suffira sans doute pour entretenir la liberté du ventre : on doit être fort réservé à donner des purgatifs ; mais lorsqu'ils seront nécessaires, il faut toujours qu'ils soient pris du genre laxatif.

On évitera avec le plus grand soin tout ce qui peut supprimer la transpiration ; il pourra être fort utile d'exciter l'excrétion du moucher

par des errhins doux, comme des vapeurs d'eau chaude, par l'usage d'une poudre prise comme du tabac, préparée avec les feuilles de bétoine ou autres espèces céphaliques.

2° Après les remèdes généraux, le malade prendra d'abord, dans la journée, plusieurs tasses d'une infusion faite en guise de thé, de feuilles de petite sauge et de romarin; après avoir continué une quinzaine de jours l'usage de cette infusion, il prendra de plus, deux fois par jour, une le matin et à cinq heures du soir, le bol suivant : Prenez extrait de kinkina vingt grains, racine de valériane sauvage en poudre quinze grains; faites-en un bol avec suffisante quantité de sirop de Stœchas. Si ces remèdes, long-temps continués, causent une irritation sensible, on modérera leur impression en leur combinant des tempérans ou des relâchans appropriés. Ainsi on pourra ajouter douze grains de nitre au plus dans chaque bol, faire prendre certains jours de l'eau de poulet ou de veau au lieu de l'infusion de sauge, ou autres amers stomachiques qu'on pourrait aussi employer.

Il est aisé de varier utilement dans ce cas de semblables alternatives ou combinaisons de remèdes de nature opposée. Une de ces com-

binaisons serait le petit lait préparé avec la moutarde (en mêlant pendant l'ébullition du petit lait six gros de graine de moutarde broyée par pinte de lait).

Lorsque le malade sera tourmenté des vents et paraîtra avoir l'estomac affecté plus que de coutume, il prendra avant le repas, dans un verre d'eau froide, dix gouttes et plus, par degrés, d'élixir de vitriol décrit dans la pharmacopée de Paris.

3° On peut remédier aux congestions fréquentes, mais peu fortes du sang et des humeurs vers la tête par les moyens de régime qui ont été marqués, et par d'autres analogues: tels sont les bains de jambes pris à l'heure du coucher, dans l'eau légèrement tiède, à laquelle on ajoutera un cinquième de vinaigre. Si le malade venait à être attaqué d'une inflammation ou d'une hémorrhagie aux parties extérieures de la tête, il faudra insister principalement sur les tempérans, comme les boissons acidulées ou nitrées. Il pourra être nécessaire de donner des laxatifs appropriés, comme la crême de tartre dans une décoction de tamarins ou de pruneaux, etc. Si les congestions d'humeurs vers la tête deviennent habituelles et plus fortes, il pourra être nécessaire de donner

et pratiquer un remède qu'on a déjà conseillé au malade. On ouvrira un cautère à la jambe droite dont on entretiendra l'issue avec beaucoup de soin ; il pourrait se faire aussi dans ce cas que les eaux de Balaruc procurassent des évacuations révulsives salutaires; mais la disposition nerveuse de ces eaux rend fort délicate leur application.

4° Lorsque le régime et les remèdes précédens, suivis avec la constance requise, auront produit les bons effets qu'on a lieu d'espérer, on pourra assurer ces bons effets par l'association de divers remèdes propres à fixer une sensibilité médiocre et naturelle dans tout le systême nerveux ; ainsi, au cas que cette sensibilité se trouve encore trop forte relativement dans un organe, on emploira les remèdes dits *nervins*, *antihystériques*, comme l'infusion de rue, la teinture de castoreum, etc. Si la sensibilité de tout le systême nerveux est encore éloignée de l'état naturel en excès, on fera encore prendre les remèdes sédatifs, comme les bains tièdes ; et si elle est en défaut, des toniques fortifians, comme diverses préparations martiales.

16 juin 1774. B. *D. M. M.*

XLIX. *Deuxième consultation pour le même malade.*

Les nouveaux éclaircissemens que M., qui me fait l'honneur de me consulter, m'a donnés, ne changent rien à l'exposé historique que j'ai mis à la tête de ma première consultation, mais les éclaircissemens sont utiles pour faire connaître l'état des infirmités et incommodités présentes de M. le consultant. Il se sent toujours affecté à peu près de même ; cependant il convient que son estomac digère mieux, et que ses maux de tête sont devenus moins forts et moins fréquens. Il paraît que le sentiment qu'il a de ses maux est encore trop vif pour qu'il reconnaisse le mieux qu'il a obtenu par le régime et l'effet des remèdes. Car, suivant ce que j'apprends en même temps, le pouls a repris sa mollesse, la respiration est plus libre ; le côté gauche est à peine plus affaibli que le droit; les suffocations, les vertiges, les rougeurs au haut des joues sont beaucoup plus rares : enfin, tous les symptômes pour lesquels j'ai été consulté il y a environ un an, ont beaucoup baissé.

Les symptômes dont M. est le plus affecté

actuellement, se rapportent à deux causes principales; la première est l'habitude des mouvemens nerveux qui se dirigent des extrémités inférieures vers la tête; cette habitude cause la langueur de ces extrémités inférieures que le moindre exercice fatigue, le froid qu'y ressent le malade, et qui s'étend par fois aux reins et à la tête; l'impression des bains un peu froids qui portent à la tête a fait craindre de perdre connaissance.

La deuxième cause des symptômes les plus fâcheux de l'état actuel du malade, est l'imperfection des digestions qui subsiste encore, comme on l'a très-bien remarqué. Ce vice produit l'abondance des glaires que le malade est sujet à rendre avec beaucoup de vents, et dont l'excrétion est souvent précédée de souffrance d'estomac et de malaise de tout le corps. Les petites transpirations que le malade éprouve le matin dans son lit, à son réveil, sont aussi un effet symptomatique de l'impression que font sur les intestins les matières pituiteuses qui s'accumulent par le défaut de digestion des sucs alimentaires; ce qui est indiqué, parce que le malade sent alors dans la région épigastrique des grouillemens de ces matières qui se détachent, etc. D'ailleurs, le malade a ob-

servé qu'il n'avait pas été plus incommodé dans les jours où il avait mangé des alimens pesans et fort indigestes ; ce qui n'a pu venir de ce que les alimens pris avec goût excitaient davantage les forces digestives, et prolongeaient plus qu'à l'ordinaire l'action de l'estomac, dont les longues suspensions causent toujours de l'incommodité au malade. M. a souffert pendant tout l'hiver dernier une douleur rhumatique au bras droit, qui s'étendait depuis le coude jusqu'au poignet, et il a maintenant une douleur semblable vers le coude du bras gauche. Ces douleurs, ainsi que celles qu'il était sujet à ressentir autrefois aux lombes et à la hanche droite, ont pu être causées par la surabondance des humeurs pituiteuses fixées dans le tissu des muscles.

Je ne puis que recommander la continuation du régime que j'ai prescrit au malade dans ma première consultation : j'ajouterai seulement à cet égard, en réponse aux questions qu'il me fait dans son second mémoire, qu'il peut sans inconvénient user de moutarde avec les alimens qu'on a coutume d'en assaisonner ; mais qu'il doit s'abstenir de poivre et de mets fort épicés ; que l'usage de boire de l'eau une heure après le dîner, et peu avant que de

se coucher, semble devoir lui être contraire, et qu'à moins que l'habitude ne lui ait rendu cet usage indifférent, la boisson prise alors peut troubler et précipiter la digestion des alimens qui se fait dans l'estomac; que les pollutions nocturnes qu'il a eues depuis qu'il se prive absolument des plaisirs amoureux, indiquent un besoin qu'il peut satisfaire en se rendant à ces plaisirs, mais avec une extrême modération qui règle leur usage d'après l'influence qu'ils auront sur sa santé.

Les indications principales qui se présentent pour le traitement de cette maladie sont toujours les mêmes que j'ai marquées dans ma consultation précédente; cependant les changemens qui sont survenus dans l'état du malade, et la persévérance des symptômes qui sont aujourd'hui plus fâcheux, présentent les observations que je vais exposer successivement. Ces observations sont relatives tant aux modifications que doit souffrir aujourd'hui la méthode générale du traitement que j'ai tracé, qu'à l'ordre, au choix, à la multiplicité des moyens par lesquels on peut exécuter cette méthode.

1° Les remèdes que j'avais indiqués dans le cas où les congestions de sang et des humeurs

vers la tête deviendraient plus fréquentes et plus fortes qu'auparavant, tels que les purgatifs, le cautère et peut-être les eaux de Balaruc, ne doivent point avoir lieu dans l'état présent de force de congestion; mais je recommande toujours les moyens doux qui peuvent détourner assidûment ces mouvemens du sang vers les parties supérieures, comme l'usage journalier des lavemens d'eau pure, la répétition fréquente des bains d'eau tiède pris à l'heure du coucher, sans addition du vinaigre, dont le malade ne peut soutenir la vapeur; le soin de tenir toujours les pieds couverts et plus chauds que le reste du corps, et toutes les attentions de régime par lesquelles on peut éviter que le sang ne se porte vers la tête en plus grande quantité que dans l'état naturel; on doit, dans la même vue, insister d'autant plus sur les boissons tempérantes lorsque les ardeurs d'été, ou d'autres causes d'échauffement, augmenteront l'agitation du sang.

2° On tâchera d'entretenir les excrétions dans l'ordre naturel; on craindra de le troubler en abusant des moyens qui peuvent forcer une excrétion particulière; ainsi on ne donnera point de purgatifs s'ils ne sont absolument indiqués par des signes beaucoup plus graves

d'accumulation de matières dépravées dans les premières voies ; de même le malade s'abstiendra de plaisirs violens et modérera la durée et la température des bains qu'il doit prendre, de manière qu'ils ne lui causent pas d'excès de transpiration.

3° On doit, dès à présent, et pendant longtemps, insister sur des alternatives ou des combinaisons des remèdes excitans et tempérans, pour rappeler la distribution naturelle des forces du principe vital dans les divers organes ; mais il faut observer, en général, qu'on doit donner plus de tempérans et des excitans plus faibles pendant les chaleurs de la saison où nous entrons, et que les excitans plus actifs doivent être donnés graduellement dans l'automne et dans l'hiver.

La malade fera constamment, pendant longtemps, chaque jour, un usage alternatif des bains tièdes et de l'exercice. Lorsque les fortes chaleurs seront passées, on lui fera, d'abord une fois par jour, au sortir du bain, et ensuite deux fois, des frictions sèches sur l'épine du dos, en allant du cou vers les extrémités, avec des linges doux qu'on aura échauffés et bien pénétrés de fumée de succin, d'encens, et d'autres aromatiques ; on graduera la force et la

durée de ces frictions de manière qu'elles ne causent point d'échauffement notable.

Pendant le cours de l'été le malade usera, par reprises alternatives de plusieurs jours consécutifs, tantôt d'une infusion de racines de gentiane, d'écorces d'orange et d'autres espèces stomachiques amères, et tantôt du petit lait, et de l'eau de poulet dans laquelle on aura fait bouillir un bouquet de mélisse : on règlera la quantité de ces boissons suivant les circonstances. Le malade reprendra ensuite l'usage des bols d'extrait de kinkina et de racine de valériane, que je lui ai conseillé, en modérant, s'il le faut, l'impression trop active de ce remède, par l'usage des correctifs que j'ai indiqués.

Dans le choix et l'administration des excitans variés que demande cette cure, il faut avoir une attention particulière à l'état des organes digestifs; ainsi on modérera l'usage des amers de telle sorte qu'ils augmentent l'appétit et ne fatiguent pas l'estomac; on substituera parfois aux infusions d'espèces amères, d'autres infusions d'écorces stomachiques aromatiques de sauge, de menthe, etc. : on fera prendre assez souvent, à la place du bol de kinkina et de valériane, un bol composé avec dix grains de

cascarille et trois gros de conserve de fleurs de romarin ; dose qu'on augmentera par degrés.

Quand on aura obtenu d'une manière sensible le rétablissement de la distribution naturelle des forces dans les divers organes, ce que l'on reconnaîtra parce que le malade ne sera que peu ou point sujet au froid des extrémités, aux rougeurs des joues, aux vertiges, aux langueurs extrêmes lorsqu'il est à jeun, on travaillera à augmenter les forces constantes du systême nerveux, en assurant l'état médiocre et naturel de la sensibilité qui est éminemment la fonction naturelle des nerfs; on suivra, à cet égard les vues proposées dans la première consultation. Ainsi, au cas qu'il subsiste alors une habitude de sensibilité vicieuse ou trop forte relativement à telle impression, comme dans l'estomac, la tête, le phallus, etc., on pourra corriger cette sensibilité par les modifications diverses et puissantes que causeront les excitans antihystériques.

On a lieu de croire que les chaleurs d'été dissiperont les douleurs rhumatiques que le malade souffre au bras ; ces douleurs pourront être prévenues dans la suite par le rétablissement de la constitution et des digestions ou préparations des humeurs ; mais si ces douleurs

se renouvellent l'hiver prochain, on pourra les traiter avec succès par l'usage des topiques résolutifs, tels que l'huile camphrée, et des fondans assez actifs, comme le savon, le mercure doux dont l'action sera aidée par des diaphorétiques appropriés, comme l'extrait de gayac et la décoction de racine de bardane : cette méthode, qui serait déplacée actuellement, sera très-convenable dans un temps où les remèdes de la maladie principale auront eu le succès qu'on espère.

21 juin 1775. B. *D. M. M.*

L. *Colique néphrétique causée par l'affection des voies urinaires.*

Le malade pour lequel on me fait l'honneur de me consulter, est âgé de dix-huit ans; il est sujet depuis son enfance à des coliques néphrétiques qui, pendant qu'elles durent, interceptent presque entièrement le cours des urines. Dans l'enfance, et dès l'âge de quatre ans, cet enfant avait d'abondantes hémorrhagies du nez, et rendait des urines teintes de sang. Chacune de ces attaques néphrétiques était précédée d'un petit froid, et il lui survenait au déclin un sommeil qui la terminait complétement.

Depuis l'âge de quinze à seize ans les attaques de colique sont devenues plus fréquentes et beaucoup plus fortes; chacune est précédée et suivie de fièvre, et, quelques jours avant l'attaque, le malade ressent de la tension dans le bas-ventre, des tiraillemens et des douleurs qui sont différentes de celles qu'il eprouve durant sa colique : il n'a plus d'hémorrhagies du nez, et ne rend plus d'urines teintes de sang ; mais il les rend extrêmement chargées de glaires très-épaisses, parmi lesquelles on a reconnu, en dernier lieu, de petits graviers : il a été sondé plusieurs fois, et on ne lui a point trouvé de pierres dans la vessie.

Le malade a fait usage sans succès du savon, de la bousserole, de la boisson de diverses eaux minérales ; il n'a pu être soulagé que par les bains, il a usé de bains domestiques de ceux de Bagnères, de Bigorre et de ceux d'Usfut. D'après cet exposé, on voit quelle est la nature de cette maladie des voies urinaires, et quelles sont les principales indications qu'on doit se proposer pour la traiter avec succès.

Les hémorrhagies du nez auxquelles le malade était sujet dans son enfance, rendaient alors beaucoup moins fâcheuses les attaques de colique néphrétique, et leurs suites : mais

depuis l'âge de quinze ans, ces hémorrhagies ayant cessé, la révolution de chaque attaque est beaucoup plus forte et plus étendue, puisqu'elle est accompagnée de fièvre et précédée d'affections produites et par la sympathie et par l'extension synergique dans les intestins et les autres viscères du bas-ventre.

La grande énervation que cette maladie a causée dans les organes secrétoires de l'urine fait que les canaux urinaires s'embourbent facilement ; que le mucus qui enduit les voies urinaires n'a point assez de fixité et est facilement entraîné avec l'urine ; enfin qu'il se forme des graviers dans les passages qui sont long-temps et fortement obstrués, tant par l'accumulation de cette humeur muqueuse, que par les étranglemens spasmodiques qui ont lieu dans les attaques de colique néphrétique.

Les indications que présente le traitement de cette maladie sont, de soulager et de résoudre le plus parfaitement possible chaque attaque de colique néphrétique qui pourra survenir; de détourner, en fortifiant et en rétablissant le cours des excrétions naturelles, la congestion habituelle du sang et des humeurs sur les voies urinaires; d'exciter graduellement les forces toniques de ces organes par des astringens vul-

néraires appropriés que l'on combinera avec des apéritifs, lorsque ceux-ci seront indiqués par des embarras manifestes dans les voies urinaires.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans dont l'administration doit toujours être réglée suivant les circonstances; 1° lorsque le malade aura une attaque décidée de colique néphrétique, on observera avec soin si elle prend un caractère inflammatoire. Ainsi, au cas que la fièvre soit forte avec un pouls dur et plein, on commencera par faire une saignée médiocre, et on mettra de suite le malade dans le bain, où on le fera séjourner long-temps; si l'état inflammatoire persiste ou s'aggrave, on fera prendre au malade, toutes les quatre heures, un bol composé avec deux grains de camphre, six grains de nitre, etc., avec une suffisante quantité de conserve de *kinorrhodon*.

Pendant tout le cours de l'attaque, soit qu'on ait à craindre ou non une affection inflammatoire, on insistera sur l'usage des bains tempérés que le malade prendra deux ou trois fois chaque jour, et il y séjournera au moins une heure chaque fois. On donnera aussi au malade des lavemens réitérés, et on lui fera faire usage d'une décoction de tamarins pour hâter les

évacuations par les selles qu'on dit amener ordinairement la solution de ces attaques.

1° Lorsque l'on n'aura point à craindre d'inflammation des reins, si les douleurs de colique sont bien vives, on pourra donner en lavement une décoction émolliente, à laquelle on ajoutera des doses convenables de laudanum liquide. Quelque opiniâtre que soit la colique néphrétique, on s'abstiendra d'appliquer à l'endroit des reins des fomentations où d'autres topiques émolliens; mais il pourra être utile d'y appliquer, dans le déclin d'une longue attaque, des épispastiques d'une activité modérée, comme d'y faire de temps en temps des onctions avec un liniment huileux, composé de trois ou quatre parties d'huile de lis, et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac. 2° Le malade ne se nourrira que d'alimens qu'il ait éprouvé lui être de facile digestion et qui n'aient rien d'échauffant. Il s'abstiendra du riz et des autres farineux non fermentés; mais d'ailleurs il fera beaucoup usage des alimens tirés des végétaux, comme de fruits parfaitement mûrs ou cuits, de purées de légumes (entre lesquels les pois chiches donnés avec précaution peuvent être singulièrement utiles), des racines et herbes potagères.

Le malade ne boira que peu de vin; il se privera de toutes les boissons spiritueuses ou échauffantes, il partagera la nourriture de chaque jour en plusieurs repas, il soupera fort légèrement, et il observera de ne se coucher au plus tôt que deux heures après. Il évitera également de se livrer avec excès au sommeil et aux veilles; les digestions seront parfaitement aidées par l'usage assidu d'un stomachique convenable; un des stomachiques les plus appropriés en ce cas, est le rob des baies de genièvre, dont le malade prendra de vingt à trente grains avant le dîner et autant avant le souper.

Le malade prendra, chaque jour, le matin, à son lever, un lavement simple, et, au cas de besoin, émollient ou laxatif; après l'avoir rendu, il entrera dans un bain d'eau tiède: l'on graduera la durée de ces bains, qui sera d'abord très-courte, et leur température qui doit être toujours très-douce, de manière qu'ils n'augmentent point l'échauffement, l'énervation ni la congestion du sang sur les voies secrétoires de l'urine. Il lui sera avantageux de faire chaque jour de l'exercice en voiture, mais il évitera de marcher long-temps à pied; l'exercice des jeux de boule ou de billard étant pris modé-

rément pourra lui être salutaire. 3° Après avoir fait précéder un assez long usage du régime et des remèdes qui ont été conseillés, en les continuant on leur joindra l'usage des astringens vulnéraires et des diurétiques appropriés. Ainsi, le malade boira, dans le courant de la journée et à des heures assez éloignées des repas, plusieurs verrées d'une décoction de sommités de verge dorée, dont on mettra une poignée pour chaque livre de décoction : on insistera fort long-temps sur l'usage habituel de cette tisane, ou d'une décoction d'espèces amères analogues comme de millefeuille.

Lorsque l'état du malade ne fera pas craindre d'irriter trop vivement les voies urinaires, il pourra de même être fort utile de lui faire prendre du baume du Pérou qu'on lui donnera deux ou trois fois le jour à la dose de trois ou quatre grains mis en bol avec du sucre.

Lorsque les urines charrieront plus qu'à l'ordinaire, si on n'a point de signes d'une colique néphrétique instante, on aidera les mouvemens d'expulsion des matières qui pourraient embarrasser les voies urinaires en donnant des apéritifs diurétiques, mais qu'il faudra toujours envelopper par des mucilagineux, comme sont le suc de cloportes dans du petit lait, l'es-

prit de nitre dulcifié dans une infusion de graines de lin. Si le sédiment graveleux qu'on a remarqué dans les urines du malade vient à former des concrétions plus considérables, on emploiera comme un des diurétiques détersifs des plus appropriés, la racine de pariéra-brava dont on donnera chaque jour presque un demi-gros en substance, ou trois gros en décoction, en continuant plusieurs jours de suite ce remède, qu'on répétera par intervalles suivant qu'il paraîtra indiqué; mais on craindra d'abuser de ce diurétique atténuant, qui peut, ainsi que la bousserole, être nuisible en excitant le détachement de l'humeur muqueuse qui doit enduire les voies urinaires.

20 mai 1778. B.. *D. M. M.*

LI. *Masturbation à laquelle a succédé une habitude de pollutions très-fréquente, avec ou sans érection, avec ou sans sentiment de plaisir.*

M. est âgé de vingt-six ans: depuis l'âge de seize ans jusqu'à celui de vingt-trois, il s'est abandonné à la masturbation, il a été attaqué d'une diarrhée presque sans fièvre et commu-

nément sans colique. Pendant les cinq dernières années de cet espace de temps, il était beaucoup plus affecté dans le carême dont les abstinences lui faisaient perdre l'appétit et l'affaiblissaient extrêmement. Dans tout le période de cette année qu'a duré la diarrhée habituelle, Monsieur a vécu dans un état de grande maigreur; il a été sujet à ressentir des douleurs très-fortes et très-fréquentes dans tous les membres, et surtout aux plantes des pieds et au bas des jambes; dans tout ce temps, il était constamment livré à des passions tristes et mélancoliques, il sentait toujours dans le bas-ventre une tension considérable.

Des accès de fièvre tierce (qu'il eut dans trois années consécutives à la fin de l'été, qui cédèrent bientôt aux purgatifs et au kinkina, mais dont la convalescence fut très-longue dans les dernières années) donnèrent occasion de reconnaître des obstructions à la région du foie qu'on assura au malade qu'il avait eues dans sa première enfance. Il prit avec succès les bains pendant une quinzaine de jours; peu après on lui fit user des remèdes puissamment apéritifs et de martiaux. Il suivit les conseils qu'on lui donna, d'observer un meilleur régime, de chercher la dissipation, et de renoncer aux excès

d'étude auxquels il s'était adonné sans relâche pendant trois années. Ces remèdes et ce régime détruisirent enfin la tension qu'il sentait dans le bas-ventre, firent cesser la diarrhée, et le délivrèrent de ses affections mélancoliques.

Depuis l'âge de seize ans jusqu'à ce jour, le malade était sujet à une habitude de pollutions nocturnes involontaires qui ont épuisé les forces de la constitution. Pendant les six premières années, ces évacuations revenaient presque toutes les nuits, étant excitées par l'échauffement qu'entretenait la continuité des études forcées ; elles sont plus rares maintenant, quoiqu'il ne se passe pas de semaine où elles ne reviennent; elles ont toujours été, et sont très-abondantes : souvent le malade ne s'apercevait qu'à son réveil qu'il avait eu la nuit une semblable éjaculation; et, lorsqu'elle se fait avec un sentiment de plaisir qui le réveille, il remarque qu'elle a lieu dans un état d'érection faible et commençante : toute érection lui fait perdre un peu de semence, mais sans aucun plaisir. Il lui est arrivé quelquefois d'en perdre beaucoup sans érection, et en marchant, quoiqu'il ne fût point excité par des idées voluptueuses.

Le malade se trouve presque toujours très-fatigué; il éprouve fréquemment des feux violens aux pieds, aux mains; il est sujet à ressentir un malaise de tout le corps, et une espèce de mélancolie qui ne porte sur rien, avec cette circonstance remarquable qu'une perte considérable de semence dans la nuit dissipe l'accès de mélancolie et paraît être critique. Depuis quelque temps, il prend du chocolat de santé qui le rend plus gai et lui ôte parfois ses lassitudes. En dernier lieu, on lui a fait prendre du lait deux fois par jour, des bains froids, des bouillons de grenouille avec la chicorée, et du sel de Saturne donné à la dose d'un grain chaque matin.

Les symptômes de mélancolie et de consomption, comme feu violent aux pieds et aux mains, lassitude continuelle qui existait chez le malade, dépendent manifestement de l'habitude des pollutions involontaires qui est établie chez lui depuis environ dix ans; il ne paraît pas qu'il y ait d'autres causes qui déterminent ces symptômes, la diarrhée et les obstructions que le malade a eu si long-temps, étant absolument guéries; c'est donc à combattre cette habitude de pollutions nocturnes qu'on doit principalement s'attacher: lorsqu'on sera parvenu

à tarir cette première cause de maux, on tâchera de réparer, autant qu'il sera possible, les forces de son corps atténué et énervé depuis tant d'années. On sent combien il est difficile d'obtenir la cure radicale d'une habitude vicieuse qui subsiste depuis dix ans; on doit y tendre en se faisant les idées les plus précises de l'affection qui la perpétue : on est fondé à croire que, dans l'état naturel, la semence n'est versée des vésicules séminales dans l'urètre, que par une érection des conduits excrétoires de la semence, qui pénètrent la prostate, et qui déterminent plus ou moins complétement l'érection des corps caverneux de la verge. Mais une longue habitude de gonorrhée ou de pollution produit une plus grande irritabilité relative dans les vaisseaux séminaires prostatiques qui les fait entrer en érection par des causes qui seraient trop faibles dans l'état de santé. Des causes semblables, chez le malade, procurent une érection, quelque faible qu'elle puisse être, et même quelquefois le simple froissement de l'urètre en marchant. Les vésicules séminales, par l'effet de l'habitude, participent beaucoup plus fortement que dans l'état sain au mouvement voluptueux d'érection parfaite de ce conduit prostatique, ce qui fait que l'éjacula-

tion complète du sperme est toujours très-abondante. On dit communément que, dans ce cas, l'habitude a fait contracter un affaiblissement des conduits de la semence; mais, puisque l'éjaculation ne peut se faire sans un état de l'action des conduits (ce qui est bien manifeste chez le malade, lorsque cette perte soudaine se fait sans aucune excrétion), on doit reconnaître que la mobilité et l'irritabilité de ces vaisseaux séminaires est souvent fort augmentée par rapport au degré de leur sensibilité qu'a déterminé l'habitude même qui émousse le sentiment de la volupté. Ainsi l'espèce de faiblesse relative des organes séminaires, à laquelle il faut remédier dans ce cas, consiste dans cette disposition vicieuse de la sensibilité de ces organes à leur mobilité, qui fait qu'un sentiment faible y excite un mouvement beaucoup plus fort que dans l'état naturel; d'où il suit que, pour rétablir la constitution naturelle de ces organes, la première indication est d'augmenter leurs forces constantes, ainsi que celles de tout le corps, par un très-long usage des remèdes toniques et nervins proprement dits. Ces remèdes ramènent et fixent, par une action que l'expérience peut seule faire connaître, le rapport moyen et constant qui doit exister

dans chaque organe entre les forces sensitives et les forces motrices. Les indications subordonnées dans ce cas, sont de remédier aux principales causes qui peuvent augmenter la faiblesse ou accroître fortement la sensibilité des organes séminaires, comme sont les congestions de sperme et d'autres humeurs sur ces organes, les impressions qu'ils reçoivent de divers aphrodisiaques, etc.

1° Nous approuvons fort l'usage du lait que le malade prend deux fois par jour; cet analeptique est très-approprié pour rétablir les forces de la constitution, pourvu qu'il passe parfaitement bien. S'il souffre une altération sensible dans l'estomac, on y joindra une ou deux cuillerées d'eau de menthe, et des correctifs appropriés aux diverses dégénérations qu'il pourra subir. Pour assurer la digestion et les bons effets du lait, il prendra, deux fois par jour, demi-gros d'excellent kinkina mis en opiate avec le sirop d'écorce d'orange, ou dans un verre d'eau froide : on augmentera par degré les doses de kinkina, jusqu'au double, ou même au-delà, suivant son utilité sensible.

2° Nous craignons que l'usage interne du sel de Saturne ne soit pas efficace dans l'état présent de cette maladie. La dose d'un grain,

à laquelle le malade prend ce remède chaque jour, est assez faible pour rassurer contre les effets vénéneux qu'il peut avoir; mais elle semble en affaiblir l'action au point qu'on ne peut guère espérer un succès analogue à ceux qu'on obtient dans d'autres maladies par divers poisons pris en très-petite quantité; d'ailleurs les poisons minéraux ou chimiques sont en général bien plus difficiles à modifier avec sécurité, que ne le sont les poisons végétaux.

3° Les bains froids que prend le malade peuvent lui être singulièrement utiles; nous ne doutons point qu'ils ne lui soient administrés de la manière la plus convenable, comme à une heure très-éloignée du dernier repas, avec l'attention de séjourner d'autant moins dans le bain, qu'il est plus froid.

S'il arrive que les bains froids offensent sensiblement la mauvaise constitution du malade, on leur substituera l'usage des bains frais dont la température soit telle, qu'elle ne lui fasse point éprouver de froideur ni de chaleur marquée : il faut que ces bains soient continués long-temps.

4° Lorsque la saison des fortes chaleurs sera passée, le malade usera d'une eau vitriolique préparée en dissolvant dix grains de vitriol de

mars dans chaque livre d'eau; il n'en boira d'abord que deux verres : on augmentera les prises selon qu'il paraîtra indiqué. Si cette eau vitriolique se trouvait être trop active, malgré toute la modification qu'on mettrait à son usage, on pourrait y préparer le malade par la boisson de quelque eau martiale (légère comme sont les eaux de Passy) dont il fût assez à portée pour qu'elle ne s'altérât pas dans le transport.

5° Pour fortifier les parties affectées, on essaiera de faire, chaque soir, des onctions légères sur le périné, avec un mélange de parties égales de teinture de mirrhe et de teinture de castoréum; on enveloppera les bourses d'une flanelle très-fine trempée dans le même mélange, et on les soutiendra par le moyen d'un suspensoire. Si ce remède, continué long-temps, n'a point de succès bien marqué, on essaiera ensuite l'usage des fomentations avec l'eau froide, ou des décoctions astringentes. Le malade recevra chaque jour sur le pubis, une douche d'eau froide qui durera deux ou trois minutes, et on lui appliquera en même temps sur le périné une éponge imbibée d'eau froide. Chaque soir, avant de se coucher, il tiendra, pendant long-temps, le phallus et les bourses dans une décoction d'écorce de grenade et de noix de galle faite dans du vin rouge.

Lorsqu'on aura lieu de croire que l'amas de sperme dans la vésicule séminale, qui cause des retours plus fâcheux de malaise et de mélancolie, doive être dissipé par une pollution nocturne involontaire, on ne cherchera pas à détourner cette espèce de crise, si ce n'est qu'elle devienne trop fréquente ou qu'elle se répète toujours de même dans des temps avancés du traitement; mais, dans ce dernier cas, on pourra tenter un moyen simple, de prévenir les pollutions nocturnes, et qu'on a fait pratiquer avec succès. Le malade, en se couchant, fera à la verge, avec un ruban large, une ligature lâche et pourtant assez forte pour que l'érection survenant dans le sommeil, rende la ligature un peu douloureuse, et, en éveillant le malade, l'avertisse de l'éjaculation qui pourrait suivre.

6° Pour détourner la congestion habituelle des humeurs qui se portent sur les organes secrétoires de la semence, il importe de favoriser les excrétions naturelles dans l'ordre et la proportion convenables à l'état du malade; dans cette vue il sera avantageux que le malade fasse un usage habituel des lavemens simples, et qu'il prenne journellément un exercice modéré à cheval ou en voiture; il ne sera pas inu-

tile d'augmenter un peu l'excrétion du mucus du nez, par le moyen des errhins appropriés, comme seront les poudres prises en guise de tabac, qu'on préparera avec parties égales de feuilles d'azarum, de marum, de marjolaine et de fleurs de lavande.

7° Si le malade venait à être attaqué d'une véritable gonorrhée simple, comme si des douleurs et autres indices d'inflammation lente des lacunes de l'urètre survenaient, on travaillerait directement à résoudre cette phlogose par l'usage successif des antiphlogistiques et des excitans diurétiques ou balsamiques. Si l'irritation de l'urètre semblait entretenue par une trop grande fluxilité du mucus qui doit enduire ce canal, on aurait recours à un usage convenable des astringens, comme le cachou; une décoction de racines de grande consoude, à laquelle on ajoutera de l'eau de Rabel, en continuant toujours le kinkina.

8° Pendant tout le cours du traitement, le malade doit faire plusieurs repas par jour, et ne point faire d'excès de boisson ni de nourriture; il doit souper légèrement et de bonne heure; boire peu à ses repas : il s'abstiendra de tous les alimens venteux et indigestes, trop assaisonnés ou échauffans. Il boira son vin fort

trempé, et renoncera à l'usage du café et des liqueurs; il couchera dans un lit un peu dur: il évitera en général tout ce qui peut l'échauffer et porter sur les nerfs; il ne se livrera plus à de fortes contentions d'esprit, et fuira toutes les occasions de passions vives.

B. D. *M. M.*

LII. *Inflammation du colon qu'on peut appeler* ulcéreuse.

Le malade est âgé de quarante-cinq ans, d'une constitution originairement robuste, et d'un tempérament sanguin et bilieux. Ses infirmités en 1765 continuèrent dans un degré faible jusqu'en 1766 et 1767; il souffrait alors des lassitudes fréquentes, et un état habituel de maladie générale; il transpirait peu, ses urines ne coulaient ni abondamment ni librement; il avait souvent des pesanteurs d'estomac; dans ce temps-là il avait par intervalles une diarrhée légère qui commençait quelquefois par des déjections teintes d'un peu de sang. Cette diarrhée cédait constamment à l'usage des lavemens adoucissans. Vers la fin de 1767 le malade eut une fièvre assez vive qui fut suivie d'une fluxion qu'on crut être dyssentérique. Ce flux fut suspendu par la saignée, des purgatifs et des

lavemens adoucissans; mais il survint aussitôt après une douleur aux fausses côtes, du côté gauche, qui augmenta et s'étendit à l'épine du dos, aux lombes, aux parties extérieures de la poitrine, et saisit ensuite presque tout le corps. En même temps se renouvela une diarrhée de matières glaireuses où les déjections étaient accompagnées de quelque ardeur au fondement. On conseilla alors au malade de prendre un bain dans le marc de raisins bien échauffé par la fermentation. Ce remède augmenta extrêmement les douleurs, et surtout celles des lombes; les urines furent presque supprimées, la peau devint sèche et ardente.

Depuis 1768 jusqu'en 1770 le malade eut des alternatives de mieux et de pire; il était fort soulagé pendant l'été, et l'hiver amenait toujours une augmentation considérable de son flux et de ses douleurs. Il se trouve constamment beaucoup mieux depuis la fin de 1770 jusqu'au mois de juillet 1773, temps où il eut une fièvre maligne (épidémique dans le lieu où il habitait), dont il fut sur le point de perdre la vie. Il était encore dans la convalescence de cette fièvre maligne lorsque les premiers froids ramenèrent le flux de ventre, et ce flux fut plus violent que jamais; les selles étaient fort

ensanglantées, et leur excrétion se faisait avec des borborigmes, des tranchées, et beaucoup d'ardeur au fondement. Ce mal persista jusqu'au retour de la belle saison où, le dégoût et l'affaiblissement du malade étant extrêmes, on prescrivit avec le plus grand succès la diète blanche qui répara les forces, et réduisit le flux à peu de chose; l'hiver dernier tous les symptômes ont reparu plus vivement que jamais, ils ont résisté à tous les secours dont on a fait usage, quoiqu'on n'observât de n'employer que des remèdes fort doux; la diète blanche est le seul remède qui ait fait quelque bien. Le retour de la belle saison n'a procuré aucun calme cette année, et même tous les symptômes s'aggravent journellement. Le malade ressent une douleur sourde et continuelle au creux de l'estomac; depuis quelques mois il a des sueurs bornées au même endroit, et à la partie antérieure de la poitrine. Il se plaint constamment après le repas d'un gonflement et d'une pesanteur d'estomac; il va, toutes les vingt-quatre heures, cinq, six ou sept fois à la garde-robe; les selles qu'il rend sont un peu plus fetides que dans l'état sain, quelquefois noirâtres et un peu teintes de sang; leur excrétion est toujours précédée de beaucoup de

grouillement dans le ventre, et de quelques légères tranchées; elle est toujours accompagnée de chaleur au fondement où l'on n'observe ni dureté, ni tumeur hémorrhoïdale : depuis long-temps les douleurs ne sont pas considérables, elles n'occupent guère que les lombes; mais le maladeurine peu, et il tousse quelquefois d'une toux sèche, il est fort maigre et fort affaibli; il est sujet depuis peu à avoir parfois des mouvemens fébriles, mais seulement après le repas. Le bas-ventre est presque toujours gonflé par les vents; lorsqu'on a dissipé ce gonflement par l'usage d'extrémités de camomille ou de quelqu'autre carminatif, on ne découvre aucune obstruction dans les viscères; le foie paraît seulement avoir un peu plus de volume et de sensibilité que dans l'état naturel; il est à remarquer que le malade ne peut garder un seul instant, même le quart d'un lavement ordinaire.

Il paraît que l'organe qui est essentiellement affecté dans cette maladie est l'intestin colon, qui souffre depuis fort long-temps une phlogose ou inflammation lente dans son arc gauche. Il y a environ dix ans qu'une semblable phlogose s'étant formée à un degré faible dans cette partie du colon, commença à faire sentir sympathiquement diverses affections spasmodiques

dans les reins, dans l'estomac et dans l'organe extérieur. Il survenait, par intervalles des fluxions d'humeurs sur cet intestin affaibli et irrité qui déterminaient une diarrhée par laquelle l'intestin était dépouillé de l'humeur muqueuse dont sa tunique interne aurait dû rester enduite ; et les vaisseaux sanguins de cette tunique mis trop à nu, étaient dès-lors exposés à des ruptures fréquentes qui donnaient un peu de sang.

Vers la fin de 1767, la cure trop prompte d'un flux de sang qui venait sans doute de la même cause, mais qui était plus violent, aggrava la lésion organique du colon, étendit et augmenta singulièrement les douleurs causées par la sympathie de cette lésion, ce qui fut suivi d'une augmentation de flux glaireux. Le bain qu'on fit prendre ensuite dans le marc de raisins fort échauffé causa des irritations trop vives de la peau et des voies urinaires; ce qui, joint à l'affection sympathique de ces organes, porta au plus haut degré le désordre de leurs fonctions.

Dans les deux ou trois dernières années qui suivirent l'état habituel de fluxions d'humeurs sur le colon, qui excitait la diarrhée et les douleurs sympathiques, subsistait pendant l'hiver, mais était constamment dissipé dans la

belle saison où la transpiration était plus libre et plus abondante. Après plusieurs alternatives ainsi répétées, la nature aidée de quelques petits secours avait fort avancé la cure de la maladie primitive; mais la fièvre maligne que M. eut en juillet 1773, ayant enervé toute la constitution, le flux du bas-ventre recommença avec violence l'hiver suivant et renouvela, le dépouillement et la phlogose du colon, et les progrès de cette irritation ne purent être arrêtés que par la diète blanche; mais la maladie reproduite avec la plus grande force l'hiver dernier, a résisté aux influences de la belle saison, n'a été que peu affaiblie par une diète végétale, et va toujours en croissant.

Quoiqu'il n'y ait point de suppuration au colon, la partie la plus affaiblie de cet intestin est dans un état qu'on peut appeler *ulcéreux*, parce que la phlogose y est jointe à la colliquation ou à un défaut de réparation convenable. C'est cet état qui cause directement l'excrétion fréquente des selles, la douleur sourde et perpétuelle à l'épigastre, la toux sèche, la sensibilité augmentée du foie, l'interruption des urines, etc. Ces sympathies sont éclaircies par la considération des attaches ou plis du péritoine qui tient le colon avec le duodenum, le foie et les reins.

On appropriera à ce mémoire le traitement suivant, que l'on a donné dans un pareil état ulcéreux du rectum; mais les onctions seront faites à l'estomac; 1° pour procurer une augmentation de la transpiration insensible, qui fasse une révulsion assidue de la congestion habituelle des humeurs sur le colon; le malade continuera l'usage des bains d'eau tiède qu'il prendra chaque jour; il étendra par degrés, jusqu'à une heure, la durée de chaque bain, qui doit être fort tempéré; au sortir du bain, on lui fera des frictions légères sur l'épine du dos et sur les extrémités, avec des linges doux et pénétrés de fumée d'encens et autres aromatiques. Le malade évitera de s'exposer sans précaution aux extrêmes intempéries de l'air; mais il fera souvent, aux belles heures du jour, un exercice modéré en voiture.

On entretiendra avec soin l'écoulement procuré par le cautère établi à la jambe; on soutiendra un degré constant d'inflammation superficielle aux parties intérieures de l'une et l'autre cuisse, en continuant les onctions faites avec le liniment volatil et huileux, qui a été employé ici pour exciter cette inflammation. Ce liniment doit être composé avec deux parties d'huile d'amandes douces et une partie d'esprit volatil de sel ammoniac; on augmen-

tera ou on diminuera la quantité d'alcali volatil dans ce liniment, et on rendra les onctions plus ou moins fréquentes, suivant qu'il sera jugé nécessaire pour prolonger à un degré médiocre et constant l'état inflammatoire de la peau des cuisses.

2° Le malade prendra, chaque soir (à des heures commodes pour ne point troubler la digestion stomachique) l'émulsion suivante, qui sera partagée en trois ou quatre prises. Prenez des quatre semences froides majeures, demi-once ; six amandes douces pelées, une livre d'eau commune, dans laquelle on aura fait fondre demi-gros de gomme arabique. Faites une émulsion selon l'art : après l'avoir passée, ajoutez-y demi-once d'eau de cannelle simple et autant de sirop de guimauve.

Le malade prendra, chaque soir, à une heure assez éloignée de celle des repas, et dans le temps où il sentira plus vivement les douleurs du rectum et des parties voisines, un demi-lavement avec du lait tiède, dans lequel on aura délayé un gros de thériaque. Si dans d'autres temps ces douleurs se renouvellent avec violence, on tâchera de les calmer en tenant chaudement appliqués sur le périné et les parties voisines, des linges imbibés dans une fomentation anodine préparée avec une once

de têtes de pavot, et demi-once de fleurs de sureau, dont on fera la décoction dans trois livres d'eau qui seront réduites à deux. Dans le cas de l'infirmité du colon, on peut faire cette application sur l'épigastre. Le malade prendra, chaque matin, à son réveil, et chaque soir, à cinq heures, un mélange de quatre onces d'eau seconde de chaux, et deux onces de suc d'orties; on augmentera par degrés, et jusqu'à moitié en sus, les doses des ingrédiens de ce mélange. Si les astringens ont sensiblement de bons effets, on pourra en rendre le succès plus considérable, en faisant prendre au malade, chaque jour, quelques verrées de la décoction suivante. Prenez racines de tormentille huit gros, feuilles d'aigremoine et de mille-feuille, parties égales, une pincée; faites en la décoction dans trois livres d'eau qui seront réduites à deux; coulez et ajoutez huit gros de sirop de roses sèches. Lorsque, par les remèdes qui ont été conseillés, on sera parvenu à résoudre la phlogose du colon, et à dissiper les symptômes principaux que souffre le malade, on passera à l'usage des vrais toniques, tels que le kinkina et les martiaux. Ces remèdes, bien administrés, pourront fortifier l'organe affaibli, et donner plus de consistance au mucus dont sa surface intérieure doit être enduite.

Si, par une dépuration qu'affectera la nature excitée par les remèdes précédens, il se reproduit des dartres étendues dans les différentes parties qui en ont été ci-devant affectées, on laissera subsister ces dartres assez long-temps avant de travailler à les dissiper par un traitement en forme, ainsi que je l'avais marqué; mais dans la suite on tâchera de détruire le vice dartreux par l'usage combiné des diaphorétiques actifs, comme sont les bouillons de tortues et de vipères; des antiscorbutiques et des fondans mercuriels et antimoniaux.

Pendant tout le cours du traitement, le malade ne doit se nourrir que d'alimens de bon suc, et qui lui soient faciles à digérer : le lait, s'il passe bien, peut lui être fort utile. Toutes les boissons échauffantes lui seraient pernicieuses; il doit éviter toutes les situations, les manières d'être, les affections de l'ame qui peuvent aggraver l'échauffement de la constitution ou celui des organes souffrans.

Fin du Tome Premier.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

MASTURBATION.

Fin de la Table des Articles contenus dans ce Premier Volume.

